

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021



أنتم
المستقبل



الشركة العامة
SOCIETE GENERALE

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	05
HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	09
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	17
Rapport d'activité	18
Gestion des Risques	33
Rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire	40
Principaux indicateurs bilantiels	42
Rapports financiers	44
RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)	181
Construire un avenir meilleur et durable	182
Employeur responsable	193
Finance responsable pour un accompagnement durable des clients	202
La Fondation Société Générale Maroc pour la solidarité et la culture	212
Conduite exemplaire des activités	219
Assurer une gouvernance saine et éclairée	226
À propos du reporting RSE	229
DAR AL AMANE	239
LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DIFFUSÉS EN 2021	244



MOT DU PRÉSIDENT

SOUS LE SIGNE DE LA PERFORMANCE COLLECTIVE



Ahmed EL YACOUBI
Président du Directoire

Malgré un environnement bancaire en pleine transformation sur les plans technologique, concurrentiel et réglementaire, et une situation générale marquée par la crise sanitaire en 2021, Société Générale Maroc a réussi à s'inscrire dans une dynamique de relance. En effet, la Banque affiche cette année une nette progression de ses indicateurs financiers. L'ensemble des métiers et filiales ayant contribué avec brio à ce résultat qui conjugue innovation, performance commerciale et maîtrise des risques.

En 2021, Société Générale Maroc affiche un Résultat Net en progression de 71,33% en social et de 4,17% en consolidé. Cette croissance exceptionnelle est le fruit de la bonne performance du PNB, associée à la maîtrise des frais généraux et la baisse du Coût Net du Risque.

Les performances réalisées par la Banque en 2021 découlent essentiellement de la pertinence et l'audace de nos orientations stratégiques – notamment en matière d'innovation digitale, et qui sont portées par l'expertise et l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de la Banque, ses métiers diversifiés et ses filiales spécialisées. Ce qui confère à Société Générale Maroc une agilité ainsi qu'une capacité unique à favoriser l'émergence de synergies à forte valeur ajoutée, et à consolider ainsi son leadership sur le marché national.

Banque universelle et citoyenne, Société Générale Maroc a fermement accompagné la redynamisation de l'économie marocaine en 2021, à travers son engagement aussi

bien aux-côtés des particuliers, des PME/TPE que des grandes entreprises. En témoigne la politique soutenue d'octroi de crédits au bénéfice des PME, aussi bien dans le cadre de la relance de leurs activités que dans le cadre du financement de leurs opérations d'investissement. L'activité commerciale a également vu la poursuite de la dynamique de "Relance TPE" ainsi que l'accompagnement de nos clients dans le cadre des programmes nationaux.

Forte de son expertise, Société Générale Maroc s'est également illustrée en 2021 dans l'accompagnement, dans leurs opérations de haut de bilan, de grands groupes marocains et internationaux : NEXANS, AIRBUS, TOTAL, DECATHLON et ATOS.

Autant de réalisations qui attestent de la résilience et de l'agilité de la Banque, ainsi que de sa capacité à améliorer, par le biais de l'innovation, aussi bien son modèle commercial que ses services. S'inscrivant ainsi dans une démarche d'amélioration permanente de l'expérience-client à travers des parcours fluides assurant davantage d'autonomie dans le traitement des opérations courantes.

SoGé, première banque 100% en ligne du Royaume, est à ce titre une belle réussite dont nous pouvons être fiers. Une réussite qui pave le chemin à d'autres concrétisations - notamment en faveur des entreprises, avec la création en 2021 d'une nouvelle plateforme de banque à distance dédiée au marché "Entreprise", regroupant l'ensemble des applications existantes avec un accès unique et sécurisé.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses métiers et filiales, les performances enregistrées par la Banque lui ont permis de s'illustrer en étant récompensée par de nombreuses consécutions internationales. En 2021, Société Générale Maroc s'est ainsi encore une fois distinguée en tant que banque de référence du "cash management", en étant récompensée par le magazine britannique Euromoney de l'Award Cash Management dans les catégories "Market Leader" et "Best Service".

Nos filiales ont également brillé à l'international en 2021. Notamment lors des "African Banking Awards" où Sogécapital Gestion a décroché le prix du "Best Asset Manager", et Sogécapital Bourse celui du "meilleur intermédiaire boursier". Par ailleurs, Dar Al Amane, fenêtre participative de Société Générale Maroc, a également été récompensée du prix "Elu Service Client de l'Année Maroc".

Toujours en 2021, Société Générale Maroc a décroché avec succès la certification PCI-DSS (Payment Card Industry - Data Security Standard), qui atteste de la stricte conformité de nos process à un corpus d'exigences en matière de sécurisation des données de la carte bancaire et de la protection des données de nos clients. Une consécution internationale qui représente un gage de reconnaissance quant à la pertinence de notre stratégie en matière d'innovation digitale, cette année ayant notamment vu la mise en œuvre réussie de la feuille de route "Risque & Sécurité IT 2021", qui a conduit au renforcement de la maîtrise des risques IT dans un contexte d'ouverture et de digitalisation des processus.

D'autres chantiers IT d'envergure ont été conduits en 2021, à l'instar de l'implémentation de nouveaux modes de gestion de projet (Tribes...) ou de l'investissement dans

« Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses métiers et filiales, les performances enregistrées par la Banque lui ont permis de s'illustrer en étant récompensée par de nombreuses consécutions internationales. »

des technologies de rupture. Autant de réalisations qui ont permis à Société Générale Maroc d'être encore plus réactive aux besoins de ses clients et en maîtrise des assets technologiques, de renforcer son efficacité opérationnelle, tout en donnant jour à un nouveau modèle de distribution caractérisé aussi bien par une forte centricité-client que par une substantielle proposition de valeur.

Cette dynamique d'innovation et de croissance sera maintenue et consolidée, alors que 2021 voit l'aboutissement du plan "Avenir 2019-2021", dont les orientations ont permis de renforcer la résilience de la Banque et son leadership. C'est de cet engagement et de cette appétence pour le challenge et l'excellence que découle le nouveau plan stratégique "Jossour 2022-2025", qui repose essentiellement sur l'accélération de la transformation de nos modèles relationnels au profit de nouvelles expériences clients, l'ajustement du modèle opérationnel de la Banque ainsi que l'implémentation d'une stratégie RSE volontariste et co-construite avec notre écosystème. Ambitieux aussi bien par ses objectifs que par les moyens mis en œuvre, "Jossour 2022-2025" favorisera une meilleure capitalisation autour de notre expertise ainsi que le renforcement des synergies entre les métiers de la Banque. Car c'est grâce à l'engagement et la participation de tout un chacun que nous serons en mesure d'inscrire durablement Société Générale Maroc dans une nouvelle ère de performance et d'innovation.





PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

RAISON D'ÊTRE “ Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes ”



26 millions

de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels

131 000

collaborateurs

5,6 Md €

de résultat net

13,7%

Ratio CET1 de solidité financière

Société Générale est l'un des tous premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable et responsable.

Engagée dans les transformations positives des sociétés et des économies, Société Générale agit chaque jour avec ses équipes pour construire ensemble, avec ses clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes

Acteur important de l'économie réelle depuis plus de 150 ans avec un ancrage solide en Europe et connecté au reste du monde, Société Générale emploie plus de 131 000 collaborateurs dans 66 pays et accompagne au quotidien 26 millions de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels à travers le monde, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

► **LA BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE** avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale ;

► **LA BANQUE DE DÉTAIL À L'INTERNATIONAL, L'ASSURANCE ET LES SERVICES FINANCIERS** aux entreprises, avec des réseaux présents en Afrique, Russie, Europe centrale et de l'est, et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;

► **LA BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS**, avec ses expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Bloomberg Gender-Equality Index, Refinitiv Diversity and Inclusion Index, Euronext Vigeo (Europe et Eurozone), STOXX Global ESG Leaders indexes et MSCI Low Carbon Leaders Index (World et Europe).

UNE PRÉSENCE SOLIDE ET HISTORIQUE EN AFRIQUE



Présent dans 19 pays africains, le groupe Société Générale présente un positionnement unique sur la région, qui permet d'offrir à ses clients l'expertise et le savoir-faire d'une banque internationale et la proximité d'une banque locale. En Afrique, le Groupe accompagne les économies locales et sert 4 millions de clients, dont 175 000 entreprises.

Société Générale est aujourd'hui l'une des banques internationales les plus fortement implantées en Afrique. C'est le fruit d'une longue histoire avec le continent.

La Tunisie en 1956, la Guinée en 1958, le reste de l'Afrique subsaharienne en 1960, et finalement l'Algérie en 1962 : les pays africains sous administration française sont décolonisés. Conformément à la législation des pays devenus indépendants, Société Générale modifie le statut de ses implantations africaines. Le réseau de succursales se transforme en un

réseau de filiales. C'est le cas de la Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire, fondée en novembre 1962, en partenariat avec l'État ivoirien et d'autres banques internationales. Il en est de même au Sénégal, au Cameroun ou encore au Maroc (où le Groupe était déjà présent en 1913).

Le groupe Société Générale a ensuite connu une seconde phase de développement sur le continent africain à la fin des années 90 : le Burkina Faso, la Guinée Equatoriale, la Tunisie, l'Algérie, Madagascar, le Tchad, le Bénin et le Ghana.

Après une phase de stabilisation du dispositif sur le continent, Société Générale entame une nouvelle étape dans son développement, avec la création en 2015 de Société Générale Togo et de Société Générale Mozambique (suite à la prise de participation majoritaire dans Mauritius Commercial Bank Mozambique).

UN RÉSEAU SOLIDE

De par son ancrage historique, mais également grâce à un savoir-faire reconnu, Société Générale est aujourd'hui une banque leader dans la plupart des pays d'Afrique, avec des parts de marché élevées (supérieures à 10% dans plus de la moitié des pays où le Groupe est présent, et parfois supérieures à 20%).

Société Générale Côte d'Ivoire

1^{ère} banque de Côte d'Ivoire & 1^{ère} banque de la zone UEMOA

Société Générale Cameroun

2^{ème} banque au Cameroun

Société Générale Sénégal

2^{ème} banque au Sénégal & 1^{ère} banque en matière de financements

Société Générale Algérie

1^{ère} banque à capitaux privés en Algérie

Société Générale Maroc

4^{ème} banque à capitaux privés & 1^{er} groupe financier ayant un actionnaire de référence internationale au Maroc

Société Générale Guinée

1^{ère} banque en Guinée

Société Générale est aujourd'hui la première banque internationale en Afrique de l'ouest.

+ 100 ans

au Maroc

+ 60 ans

au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal

+ 40 ans

en Guinée

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Présente au Maroc depuis plus d'un siècle, Société Générale est résolument engagée dans une stratégie de développement pérenne et durable, menée au service de l'économie nationale pour contribuer à la croissance du pays et accompagner la dynamique de bancarisation.



Près de **4 000**
collaborateurs

Plus d'**1,4 million**
de clients

5 Délégations
Régionales

13 Filiales
spécialisées

9 Centres
d'Affaires

Plus de **500 guichets**
automatiques

Plus de **400 agences**
au Maroc

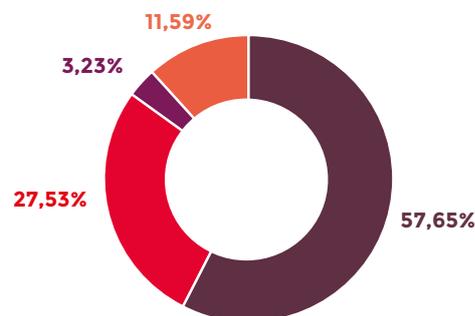
dont **18 Espaces**
Libre-Service

Année après année, Société Générale Maroc s'est attachée à élargir son réseau de distribution, à étoffer sa gamme de produits, à renforcer la qualité de ses services et à développer ses relations de confiance et de proximité avec ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises.

Forte de la mobilisation permanente de ses collaborateurs, des synergies nouées avec ses filiales spécialisées, de l'expertise délivrée par ses filières métiers, Société Générale Maroc s'impose comme un groupe financier de premier plan, solide et performant.

Empreinte de valeurs d'excellence vis-à-vis de ses clients et partenaires, Société Générale Maroc confirme aussi le plein exercice de sa responsabilité sociétale et environnementale, par son engagement renouvelé dans des actions tangibles et concrètes en faveur du développement durable, de l'éducation, de l'insertion professionnelle ou encore de l'inclusion financière.

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2021



- Groupe Société Générale France 57,65%
- Groupe Devecu Souss 27,53%
- Patrimoine Gestion et Placements 3,23%
- Divers 11,59%

TRIPLE CONSECRATION POUR NOTRE BANQUE LORS DES AFRICAN BANKING AWARDS !

3 fois primée par «**EMEA Finance Magazine**»,
lors des **African Banking Awards 2021** :



**Meilleure banque
étrangère**

Pour Société Générale Maroc



**Meilleur
gestionnaire d'actifs**

Pour Sogécapital Gestion



**Meilleur
courtier**

Pour Sogécapital Bourse

أنتم المستقبل  **الشركة العامة**
SOCIETE GENERALE

Cette triple consécration récompense la résilience, mais aussi le dynamisme et la capacité d'aller de l'avant de société générale maroc. En s'appuyant sur une stratégie de croissance rentable, responsable et pérenne, la banque capitalise sur ses fondamentaux et valorise ses métiers d'expertise historiques tout en affichant sa dynamique d'ouverture vers de nouvelles activités et de nouveaux modèles relationnels...

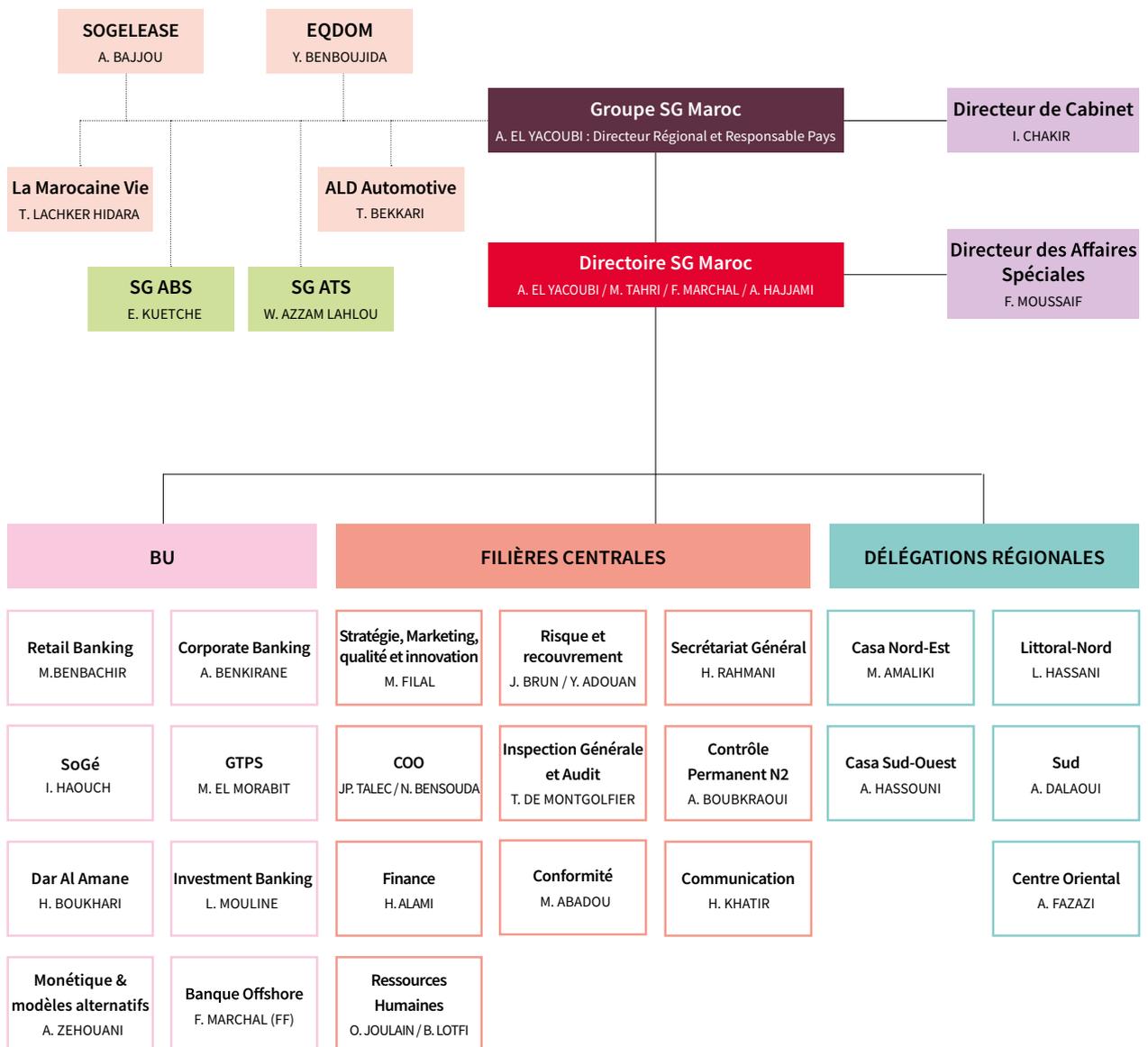
Elle conforte ainsi sa position de partenaire bancaire solide, fiable et innovant, traduisant une nouvelle fois sa volonté de placer ses clients au cœur de ses préoccupations.

Ces récompenses illustrent aussi, sans aucun doute, l'élan d'un collectif fort, solidaire et mobilisé au service de la clientèle.

ORGANISATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Société Générale Maroc est organisée autour de :

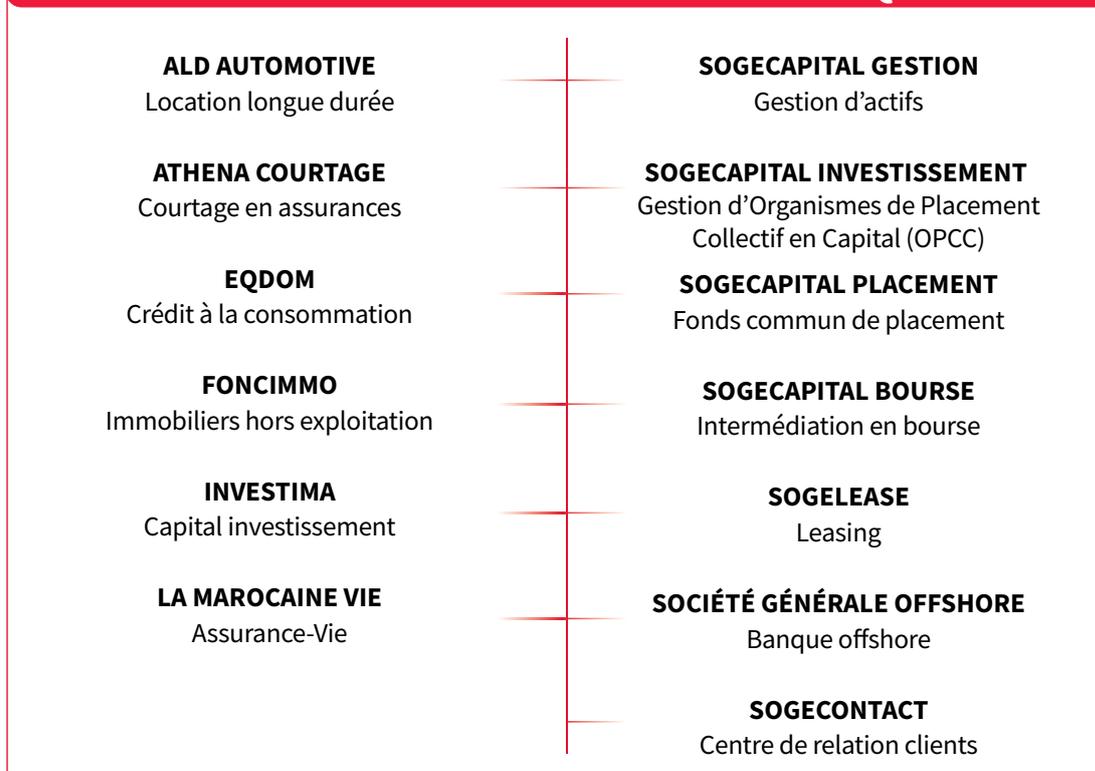
- **Un Directoire**, assurant un pilotage collégial de la stratégie de Société Générale Maroc, comprenant 4 membres : le Président du Directoire et 3 Directeurs Généraux ;
- **10 « Services Unit »** intervenant en tant que filières centrales et jouant un rôle normatif, de contrôle et de mutualisation sur l'ensemble de la Région Maroc (Banque et filiales) ;
- **8 « Business Unit »**, responsables du périmètre de leur activité de façon transversale. Elles interviennent ainsi tant au niveau des décisions de l'activité commerciale (développement du PNB et du fonds de commerce, maîtrise du coût du risque) que de l'exécution au quotidien (qualité des opérations, satisfaction clients...) ;
- **5 « Délégations Régionales »**, dont le rôle a été renforcé pour plus de rapidité de décision et de pertinence locale. L'axe régional est ainsi affirmé, en donnant plus d'autonomie aux Délégations Régionales.



GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU MAROC

Premier Groupe financier privé avec un actionnaire de référence internationale, couvrant tous les domaines d'activités.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES



PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION GROUPE

DÉNOMINATION	% INTÉRÊT
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES	100,00%
INVESTIMA	48,04%
SOGECAPITAL BOURSE	100,00%
SOGECAPITAL GESTION	99,94%
SOGECAPITAL PLACEMENT	99,96%
SOGELEASE	100,00%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	99,92%
SOGEFINANCEMENT	100,00%
ATHENA COURTAGE	96,93%
FONCIMMO	100,00%
SOGECONTACT	99,83%
EQDOM	55,21%
LA MAROCAINE VIE	49,01%
ALD AUTOMOTIVE	15,00%
SOGEFONCIERE	100,00%





RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Banque pérenne, solide et engagée, Société Générale Maroc contribue à accompagner, depuis plus d'un siècle, le développement économique du pays. Partenaire de confiance de ses clients, la Banque propose à chacun d'entre eux l'assemblage d'expertises dont il a besoin. Que ce soit en faveur des Particuliers, des Professionnels ou des entreprises, ses métiers diversifiés et ses filiales spécialisées permettent de financer, assurer, accompagner les projets de tous ceux qui bâtissent aujourd'hui le monde de demain.

Porté par la mobilisation de ses équipes, Société Générale Maroc a maintenu, durant l'année 2021, son engagement pour accompagner ses clients dans la gestion des impacts de la crise liée à la pandémie COVID 19. Résolument engagée dans une transformation majeure et durable et dans le but de répondre aux attentes des clients et à l'évolution de leurs besoins, Société Générale Maroc s'est inscrite dans une démarche de digitalisation de ses process et d'enrichissement de son offre produits.

UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE AMBITIEUSE EN MARCHÉ

L'année 2021 a démontré notre capacité de résilience et de rebond, fruit d'une transformation profonde érigée dans le cadre du plan « Avenir 19-21 ». En effet, ce plan a initié l'évolution de notre modèle bancaire qui met en avant l'innovation et l'excellence opérationnelle, en tant que leviers de croissance favorisant l'émergence de nouvelles expériences-clients à forte valeur ajoutée.

Capitalisant sur les enseignements post crise, Société Générale Maroc a mené des inflexions majeures pour consolider ses nouveaux modèles relationnel et opérationnel entièrement orientés client, basés sur l'expertise et la proximité.

Ainsi, Société Générale Maroc poursuit sa stratégie de développement et lance son

nouveau plan stratégique JOSSOUR 21-25 qui s'articule autour de 4 principaux axes visant à :

- Placer la centricité client au cœur de la transformation, avec le développement de parcours digitaux fluides et personnalisés ;
- Accélérer la transformation IT & digitale, avec pour ambition de transformer la Banque en entreprise technologique agile, orientée client et résultats ;
- Accompagner l'évolution des modes de travail ;
- Poursuivre notre stratégie RSE volontariste et co-construite avec notre écosystème.

L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE POUR UNE BANQUE OMNICANALE OUVERTE ET DYNAMIQUE

Société Générale Maroc continue à investir dans la transformation digitale de son modèle et dans l'évolution de ses services en s'inscrivant dans une démarche d'innovation permanente.

La stratégie omnicanale de Société Générale Maroc vise à améliorer l'expérience client et à développer les opportunités commerciales, tout en plaçant le client au cœur de toutes les réflexions en lui assurant plus d'autonomie dans le traitement de ses opérations courantes.

LE DÉVELOPPEMENT DES CANAUX ET SERVICES À DISTANCE ET DE L'ACTIVITÉ MONÉTIQUE

Suite à une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, la Business Unit Monétique et Modèles Alternatifs (MMA) a mis en place un plan d'action très ambitieux faisant de 2021, une année de reprise et de remédiation.

Ce plan d'action a pour objectif d'opérationnaliser notre vision stratégique en mettant l'accent sur le développement de 3 leviers majeurs :

- L'équipement en produits cartes et mobiwan en visant un équipement de 95% de la clientèle cœur à horizon 2025 ;
- Le développement des usages et le dépôt des opérations sur les canaux distants dits « alternatifs » ;
- La construction d'un écosystème monétique et paiement résilient et pérenne.

Ainsi en 2021, le PNB monétique a progressé de +12,9% par rapport à 2020 fortement impacté par les commissions de paiement nationales qui ont connu une belle progression de +22%.

Ces évolutions ont pu être réalisées grâce à un plan d'animation commerciale très volontariste matérialisé par plusieurs campagnes de promotion de l'activation des cartes clients aux paiements étalées sur l'année, par le déploiement de plusieurs challenges Monétique pour dynamiser la force commerciale (aussi bien le placement des cartes que celui des Terminaux de paiements TPE au niveau des marchands) et une nouvelle offre « Cartes » simplifiée et plus en adéquation avec les besoins des clients.

Espaces Libre-Service :

Dans un souci perpétuel de répondre aux besoins de nos clients, et afin d'accompagner la stratégie de Transformation du Modèle Retail et du modèle SOGE, la BU MMA s'est inscrite dans une dynamique de digitalisation, de selfcare et d'innovation. Une des principales concrétisations de cette dynamique est le développement d'Espaces Libre-Service (ELS) au niveau de notre réseau.

La Direction de développement Commercial Monétique et Moyens de paiements a continué cette année sa stratégie de développement d'ELS avec un objectif ambitieux d'en ouvrir 80 d'ici 2025 (près de 30 ELS seront ouverts courant 2022). Ces ouvertures tiennent compte de notre maillage et ambitionnent de garantir une couverture géographique optimale. Ils offrent une proposition de valeur différente par rapport à une agence traditionnelle avec un accès sécurisé sur une large plage horaire (7J/7 et 24h/24 ou 7h/23h). Au-delà de la capillarité géographique, plusieurs projets visant à enrichir les fonctionnalités de ces espaces sont entamés tels que les remises Chèques Multiples, les Cartes dédiées aux Dépôts...

Les ELS visent l'accélération de la digitalisation des transactions à travers un meilleur dépôt des opérations : Ainsi à fin 2021, 34% des opérations de versements

espèces ont été déportées sur les ELS (sur un objectif initial de 25%). Nous ambitionnons de porter cet objectif à 60% à horizon 2025.

Agences Transactionnelles

Souhaitant capitaliser sur le concept de One bank qui apporte une solution pour la mobilité bancaire de nos clients et en complément du nouveau modèle de distribution Retail faisant des agences Premium des agences spécialisées, axées sur le relationnel et s'adressant prioritairement à la clientèle cœur de cible, la BU MMA est en charge du concept d'agences dites « Transactionnelles » ou « Express ».

La feuille de route prévoit 80 agences à horizon 2025 et ces dernières permettront d'apporter une offre complémentaire aux agences Premium en ciblant les clients Mass-Market et SoGé.

Les agences Transactionnelles seront déployées sur différents formats (avec ou sans caisses / équipées d'espaces Libre-Service ou de GAB multifonctions internes) et sur un format horaire élargi pour offrir exclusivement des services transactionnels ou d'équipements en produits simples de la banque au quotidien (cartes/ applications mobiles) et interviendront dans le cadre du SAV SoGé et Société Générale (chèques impayés sur GAB...).

DES SOLUTIONS INSPIRÉES PAR VOUS, POUR VOUS

Nous faisons de vos attentes, une réelle inspiration.

- Une application qui se réinvente
- Vos opérations dans l'agence de votre choix
- Une application dédiée aux professionnels
- Une banque à distance gratuite à vie*

Plus d'infos sur www.sgmoroc.com

أتمم المستقبل | الشركة العامة SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOGÉ, LA BANQUE EN LIGNE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC, CONFIRME SA TRAJECTOIRE DE DÉVELOPPEMENT

Lancée en 2020, en pleine période de pandémie et en pleine période d'accélération des usages digitaux, la nouvelle banque en ligne de Société Générale Maroc s'inscrit dans une trajectoire de développement volontariste.

Véritable innovation sur le marché bancaire marocain, SoGé est un nouveau modèle relationnel full-distant. Il repose tout d'abord sur un parcours d'entrée en relation 100% en ligne, ne nécessitant aucun déplacement en agence bancaire, grâce à une application mobile ayant recours à la biométrie et la reconnaissance faciale. Bien plus qu'un parcours d'entrée en relation, SoGé incarne un modèle relationnel qui a pour ambition de simplifier la vie de ses clients au travers d'une relation bancaire 100% distante, en leur assurant autonomie, simplicité

et sécurité tout au long de la relation bancaire. Tout est prévu pour faciliter la vie des clients SoGé : carte bancaire livrée à domicile, service de gestion de compte sur application mobile, accès à tous les guichets automatiques du Maroc et aux Espaces Libre-Service de Société Générale, accès à un télébanquier sur de larges plages horaires...

Les principes directeurs de SoGé reposent sur :

- Un ADN de service full distant
- Une marque distincte et différenciante, la marque SoGé
- Une tarification attractive, reposant sur la notion de paiement du service à l'usage
- Une qualité de service en mode full distant

Tout au long de l'année 2021, SoGé a poursuivi sa dynamique de développement de l'expérience client, afin de proposer des services aussi utiles, fluides et pratiques que possible. Courant juillet 2021, un parcours d'entrée en relation a été ouvert pour les Marocains Résidant à l'Étranger, complétant ainsi le parcours dédié aux Marocains Résidant et Étrangers Résidant au Maroc.

Conduite en mode agile, la feuille de route de SoGé prévoit de continuer à délivrer rapidement de nouvelles offres et d'adresser progressivement une clientèle plurielle qui trouvera dans SoGé la réponse à ses attentes essentielles, que ce soit en matière d'inclusion financière, d'autonomisation, de proximité relationnelle ou encore de qualité de service à distance...

C'EST MA BANQUE QUI VIENT À MOI
LIVRAISON DE VOTRE CARTE OÙ QUE VOUS SOYEZ

Ouvre ton compte

SoGé La banque 100% en ligne

soge.sgmaroc.com

RÉSOLUMENT ENGAGÉS SUR LA VOIE DE L'INNOVATION ET DE LA CRÉATION DE VALEUR

2021 s'est avérée une année fructueuse, qui a vu la mise en œuvre de nombreux chantiers IT destinés à optimiser aussi bien le modèle organisationnel de la banque que notre capacité à créer de la valeur via l'innovation, tant en interne qu'au bénéfice d'une clientèle dont les comportements et attentes ont fortement évolué.

UNE ENTREPRISE TECHNOLOGIQUE, AGILE ORIENTÉE CLIENTS ET RÉSULTATS

1. Un positionnement de producteur de notre technologie pour davantage de valeur business

Société Générale Maroc œuvre à consolider son leadership technologique en développant, en interne, des solutions IT susceptibles de maximiser la valeur ajoutée business. La banque a ainsi gagné en agilité et en maîtrise des assets technologiques, via l'accélération des usines de développement interne, tout en mettant en place un cadre propice à la maturation des centres de compétences autour d'enablers technologiques (RPA, BPM, API...).

Ces technologies ont permis de développer un nouveau modèle de distribution caractérisé par une forte centricité-client, et qui est fondé sur le renforcement de l'expertise, la proposition de valeur, ainsi que des parcours clients plus fluides. Une démarche novatrice qui a donné jour à des réalisations à forte valeur ajoutée :

- **En 2021, la tribe Selfcare a été en mesure de renforcer le positionnement "best in class" de l'application mobile SoGé au sein de l'écosystème bancaire marocain.** Modèle de banque en ligne, l'application a ainsi été alignée sur les meilleurs standards internationaux en termes de banque à distance et d'expérience-client. Des parcours de ventes ciblés ont également été développés via le SG Store.
- **Digitalisation de Dar Al Amané :** la fenêtre participative de Société Générale Maroc propose désormais à ses clients un parcours d'entrée en relation via le canal web. Cette offre sécurisée et fluide confère au demandeur la possibilité d'initier en temps réel l'ouverture de son compte avec un conseiller en ligne. L'offre "Entrée En Relation" permet aux clients de la fenêtre participative de bénéficier d'un accès à distance à travers une multitude de canaux, avec une disponibilité de ces services 24h/7.
- **Consolidation du modèle producteur / distributeur :** la mise en œuvre d'une offre de servicing avec Eqdom, portant sur le crédit à la consommation non affecté, offre aux clients Société Générale Maroc la possibilité de bénéficier de l'expertise de la filiale en la matière. Cette offre de servicing s'inscrit dans une logique de synergie, de partage de la data et de cross selling.

L'appropriation de ces technologies, et leur maturation en interne, a conduit à l'élaboration d'une feuille de route de dématérialisation au service de l'expérience du collaborateur, via le renforcement de l'efficacité opérationnelle et le traitement rapide des demandes clients. Cette ambitieuse stratégie de dématérialisation repose sur :

SUCCÈS

Obtention de la Certification PCI/DSS, gage de garantie de la protection maximale des données et cartes de paiement de notre clientèle

En 2021, Société Générale Maroc a décroché avec succès la certification PCI - DSS (Payment Card Industry - Data Security Standard). L'obtention de cette certification, édictée par les systèmes internationaux de paiement (Visa, MasterCard, American Express, JCB et Discover), témoigne de la stricte conformité de nos process à un corpus d'exigences visant à sécuriser les données de la carte bancaire et des données d'identification, dans l'objectif de réduire l'utilisation frauduleuse des instruments de paiement.

Cette certification représente une réelle consécration pour Société Générale Maroc, faisant d'elle la 2^{ème} banque au Maroc et la 3^{ème} sur la Zone AFMO à être certifiée conforme PCI DSS. Cette reconnaissance de la solidité de nos process de sécurisation des données est également un substantiel gage de qualité et de confiance en notre capacité à garantir une protection maximale des données de nos clients et de leurs cartes de paiement à tout instant.

- des processus métiers digitalisés autour des crédits, du service client, du pilotage et gestion de la facturation, de la force de vente... ;
- des processus robotisés permettant de soulager les back-offices et d'exécuter rapidement des injections en masse grâce à la technologie RPA, en réponse à des besoins clients et métiers exprimés dans des délais restreints.

2. L'excellence du Delivery via le déploiement du modèle agile à l'échelle

Le déploiement avec succès du modèle agile unitaire, qui s'est traduit par la mise sur le marché de plusieurs produits digitaux, a permis à la banque d'opérer une transition progressive vers l'agilité à l'échelle. Cette transition stratégique a conféré à Société Générale Maroc la capacité de renforcer sa dynamique d'agilisation des grands programmes, ce qui s'est avéré un important levier compétitif au sein d'un environnement hautement concurrentiel, régi par les exigences des régulateurs, les évolutions technologiques et les attentes croissantes des clients en termes de fluidité des parcours et de relation à distance.

En 2021, le déploiement de l'agilité à l'échelle a permis la mise en œuvre réussie de 3 Tribes au sein de la banque. Novatrice par son mode de fonctionnement, chaque Tribe est assimilée à une startup interne opérant sur une chaîne de valeur complète et définie. La vision stratégique et business est ainsi déclinée en OKR (Objectifs and Key Results) qui permettent de piloter de façon itérative les projets et réalisations de ces Tribes.

3. L'innovation inscrite dans notre ADN

Entreprise novatrice dans sa quintessence, Société Générale Maroc s'est toujours évertuée à construire un terreau propice à l'expression de la créativité et sa concrétisation sous forme de valeur ajoutée, au bénéfice aussi bien de la banque que de ses clients.

Une forte réflexion est ainsi menée en interne autour du modèle "lean start-up", dont le déploiement repose sur l'investissement dans des technologies de rupture (RPA, Smart Automation, Intelligence Artificielle...) ainsi que l'implémentation du "design thinking", qui confère la possibilité de combiner simultanément pensée analytique et pensée intuitive.

4. Une stratégie d'entreprise davantage orientée Data Driven

Société Générale Maroc a déployé en 2021 un important programme de gouvernance, qui érige la qualité de la donnée et sa valorisation au rang des enjeux prioritaires de la banque. Découlant de ce programme, un processus de monitoring de la non-qualité des données-client a été mis en place afin de procéder au suivi du niveau de fiabilité d'une multitude de données. Une autre composante de ce programme, axée sur la communication et la sensibilisation, a permis l'émergence et le développement en interne d'une réelle culture "Data Quality" parmi les métiers de la banque.

Cette approche innovante centrée sur la valorisation de la data a donné jour, au sein de la banque, à une solide expertise en termes d'analytique et de machine learning. Une expertise qui a été mise à profit afin d'optimiser la connaissance-client et la création de valeur, et qui a permis la création de nouveaux modèles analytiques, à l'instar du "Churn" ainsi que des modèles de production de score d'appétence ciblant des produits bancaires.

UNE PRODUCTION STABLE ET UNE GESTION PROACTIVE DES RISQUES CYBER-SÉCURITÉ ET IT

2021 a été une année fructueuse qui a connu une amélioration sensible de la production, résultat de fortes synergies internes et d'une dynamique continue d'amélioration et de stabilisation des applications sensibles.

Cette année a ainsi vu la mise en œuvre réussie de la feuille de route Risque & Sécurité IT 2021, qui a conduit au renforcement de la maîtrise des risques IT dans un contexte d'ouverture et de digitalisation des processus.

Profondément consciente de l'enjeu majeur que représente la gestion des risques IT, Société Générale Maroc s'est évertuée à bâtir une stratégie "cyber-sécurité et gestion des risques" qui préserve drastiquement les intérêts des clients, et qui s'articule autour de 5 piliers majeurs :

- 1. Sécurité pour le client :** renforcer au sein de notre clientèle le niveau de sensibilisation à la cyber-sécurité, tout en améliorant l'expérience utilisateur des solutions de sécurité.
- 2. Sécurité des ressources-clés (Data & App critiques) :** Déployer une protection avancée des ressources clés (données et services/processus critiques) et renforcer les mesures de lutte contre la fuite d'information, en conformité avec les exigences réglementaires SSI marocaines et Groupe.
- 3. Détection & Réaction :** Améliorer les capacités de détection permanente et anticiper les menaces émergentes ainsi que les tendances.
- 4. Confiance & Agilité :** Adapter, encourager une sécurité "Agile", et développer des solutions de sécurité disruptives et innovantes (Machine Learning, Secure AP, ...).
- 5. Culture Cyber & Expertise :** Améliorer la culture et la conscience cyber-sécurité parmi l'ensemble des collaborateurs de la banque.

UN CHANTIER D'URBANISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE GRANDE ENVERGURE POUR PRÉPARER LA BANQUE DE DEMAIN

Société Générale Maroc conduit une ambitieuse stratégie d'urbanisation de son système d'information, dont la finalité est d'évoluer d'un Core Banking System monolithique - concentrant l'ensemble des activités de la banque, vers un système modulaire, scalable et en architecture ouverte. Cette stratégie d'urbanisation confère à la banque de solides fondations SI qui se traduisent par :

- L'amélioration de l'expérience client et collaborateur via une

réduction matérielle du "Time-to-Market", ce qui nécessite la création et la configuration des offres produits - notamment les offres à la carte - tout en garantissant un accès omnicanal sur l'ensemble des demandes-clients.

- La construction de parcours clients différenciés, qui privilégient l'accompagnement des nouveaux modèles relationnels reposant sur l'Open Banking (Bankasa Platform).

En 2021, cette stratégie d'urbanisation a permis de concrétiser deux importants projets : le catalogue produit et moteur de tarification/facturation associé, ainsi que la vision 360 client regroupant la signalétique et le détail de l'équipement au niveau du groupe Société Générale Maroc et ce, aux-côtés d'autres indicateurs financiers permettant d'apprécier l'intensité et la qualité de la relation.

UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION COLLABORATIVE AVEC UNE FORTE CENTRICITÉ CLIENT

Tout au long de l'année 2021, une attention particulière a été portée par Société Générale Maroc, pour d'une part, développer sa politique d'open innovation, et d'autre part, renforcer l'accompagnement de ses lignes métiers dans le « solutionnement » de leurs business challenges tout en maintenant le rythme d'acculturation de ses collaborateurs et clients.

Se basant sur de l'open innovation, Société Générale Maroc a multiplié ses échanges et collaborations avec l'écosystème externe. Cette démarche s'est appuyée sur le dispositif de sourcing de nombreuses startups offrant des solutions technologiques qui ont contribué en partie à dessiner des solutions sur-mesure portant sur des thèmes variés telles que la fidélisation des clients, la vente des cartes et produits Gaming, la plateforme dédiée aux professionnels de santé, etc.

Des workshops et des ateliers d'idéation ont également été organisés pour apporter plus de valeur au client, avec l'appui d'accompagnateurs internes et externes, jouant un rôle de soutien et de facilitateur. De manière très simple et agile, une réflexion collective a été menée sur des problématiques business tel que le mobile paiement qui a fait l'objet d'un workshop dans l'Experience Center de PWC Maroc. Cette approche centrée utilisateur et favorisant davantage l'empathie ainsi que l'écoute client, a permis aux lignes métiers de la banque d'identifier les différents cas d'usages ayant abouti à de nombreuses propositions de valeur.

Toujours dans la continuité de sa mission qui consiste à renforcer ses liens avec l'écosystème externe, Société Générale Maroc a réitéré sa participation au programme de « Sprints Innovation » organisé par l'Ecole Centrale de Casablanca. Cette 2^{ème} édition a été caractérisée par la forte implication des élèves de l'école qui, sous l'encadrement de représentants de la banque, ont été mobilisés autour de quelques-uns des business challenges, à titre d'exemple, le modèle de Remote Advisory pour la clientèle premium et la prévision du risque client dans un contexte de crise. Ces sprints innovation ont permis d'aboutir à des concepts innovants, prototypés par les élèves de l'école et qui ont constitué une excellente base de réflexion pour Société Générale Maroc.

Par ailleurs, un riche programme d'acculturation des collaborateurs et clients de la banque figure parmi les faits marquants de cette année. Ce programme s'est traduit, d'abord, par la réédition des Midis de l'Innovation, ces conférences virtuelles qui ont connu et ce, depuis leur lancement, un franc succès auprès des participants. Elles ont été animées par des experts de renommée internationale qui ont apporté un éclairage sur différentes thématiques telles que la transformation digitale pour les métiers de la santé, le M-Commerce, l'Agilité orientée Produit, les Priorités des Directions Financières en temps de crise, l'Innovation et la transformation du business à l'ère du numérique.

Ces événements d'acculturation ont bénéficié d'une communication soutenue sur les principaux réseaux sociaux et ont enregistré une forte participation des collaborateurs et clients de la banque (+ de 35 000 vues organiques cumulées, + 1 000 interactions, + 8 000 vues en moyenne par webinar, + 4 étoiles sur 5 de satisfaction).

Cette démarche d'acculturation a par la suite été renforcée par la diffusion mensuelle du Kiosk Innovation. Il s'agit d'une newsletter traitant de différents sujets d'actualité avec un focus sur les dernières tendances et nouveautés relatives à la fintech, la mise en avant des startups ainsi que les études et la veille innovation.

Afin de favoriser le travail collaboratif en dépit des limitations imposées par la crise sanitaire, Société Générale Maroc a encouragé la promotion en interne, de l'usage d'outils technologiques tels que « Klaxoon ». Cet outil versatile a permis d'animer des ateliers et réunions en distanciel, de réaliser des sondages sur la satisfaction client PME et de développer des boîtes à idées destinées aux collaborateurs de la banque.

Pour conclure, le concept de la e-brochure qui consiste à éditer des brochures en ligne adaptées aux besoins de chaque client, a été déployé pour la seconde fois, en co-construction, avec le Marketing Retail.

Toutes ces réalisations courant 2021, ont démontré la capacité de Société Générale à mobiliser sa dynamique d'innovation collaborative pour la mettre au service du client.



UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE SOUTENUE SUR L'ENSEMBLE DES MARCHÉS

Société Générale Maroc continue de tirer parti de son modèle de banque universelle au service de ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises et continue à offrir à ses clients les meilleurs standards en matière de qualité de service.



MARCHÉ DES PARTICULIERS

Sur le marché des premiums, Société Générale Maroc a accéléré le déploiement des agences Premiums conformément à son plan stratégique et à son engagement de mettre à la disposition de ses clients à valeurs un dispositif d'experts offrant un modèle relationnel différenciant fondé sur le conseil et l'efficacité, visant à renforcer la proximité relationnelle et à délivrer une qualité de service conforme à leurs attentes.

C'est ainsi que les indicateurs d'activité ont été conformes aux ambitions de la Banque aussi bien

en terme d'acquisition de nouveaux clients qu'en terme d'évolution de ses encours particulièrement les dépôts à vue.

En effet, la conquête clients a été réalisée en s'appuyant sur plusieurs leviers notamment le parrainage et la valorisation des partenariats à fort potentiel et ciblant les jeunes actifs, les fonctionnaires et les salariés des sociétés conventionnées.

Au niveau des crédits, plusieurs actions et campagnes ont été mises en place pour appuyer les efforts du réseau dans la concrétisation des opportunités détectées par

les clients à travers la mise en place d'offres promotionnelles aux meilleures conditions.

Au niveau de l'équipement, Société Générale Maroc a poursuivi ses actions d'adaptation des produits proposés au profil des clients en s'appuyant sur la nouvelle cartographie des cartes qui offre plus de fonctionnalités facilitant ainsi le quotidien de ses clients.

Un bon comportement a été enregistré au niveau de l'activité de la bancassurance et qui traduit la volonté de la Banque d'accompagner ses clients en matières de conseil et de diversification des placements.

Sur le marché des Marocains Du Monde, Société Générale Maroc a poursuivi sa trajectoire arrêtée dans le cadre de sa revue stratégique actant la mise en place d'un modèle relationnel centré sur le digital et s'inscrivant autour de l'amélioration de l'expérience client, c'est ainsi que la marque « SoGé », a été lancée pour offrir aux prospects et clients MDM un parcours EER 100% digitalisé depuis leur pays de résidence.

CRÉDIT EXPRESSO

EMPRUNTEZ AUJOURD'HUI ET REMBOURSEZ APRÈS LA RENTRÉE !

Avec le crédit Expresso, réalisez vos projets dès maintenant et ne remboursez que **dans 3 mois***

*Selon étude de votre dossier

L'année 2021 a été également marquée par l'ouverture des frontières longuement fermées à cause de la crise sanitaire. De ce fait, Société Générale Maroc a lancé une campagne « Été » avec l'organisation de plusieurs journées portes ouvertes dans les villes connaissant une forte affluence des MDM, tout en s'appuyant sur un dispositif de communication très innovant.

Dans la même volonté de proximité, le Centre de Relation Clients « MDM direct » a continué à assurer son rôle d'interlocuteur incontournable facilitant la prise en charge des demandes de nos clients Marocains Du Monde à partir de leurs pays de résidence et répondre ainsi à leurs différents besoins leur assurant ainsi une relation personnalisée à distance.

MARCHÉ DES PATRIMONIAUX

Forte d'un réseau d'agences dédiées couvrant les principales villes du royaume et d'une équipe de banquiers patrimoniaux capables d'apporter le meilleur niveau de conseil, la Banque Patrimoniale de Société Générale Maroc a su s'imposer comme un acteur de référence du marché patrimonial.

Aux côtés des experts métiers, les banquiers patrimoniaux offrent une approche conseil globale répondant à l'ensemble des besoins des clients patrimoniaux et leur proposent des solutions adaptées à chacun des moments de leur vie.

L'année 2021 a été pour la banque patrimoniale une année qui a tenu toutes ses promesses. Les réalisations ont été très satisfaisantes avec une évolution de la base client et des avoirs sous gestion de plus 5%.

Les encours en produits d'épargne-assurance vie se sont appréciés de 8% avec une production en unité de comptes qui représente 37% de la production globale bancassurance.

L'approche conseil des équipes de la Banque Patrimoniale a permis également d'améliorer l'encours moyen des OPCVM de 24%.

Dans un marché marqué par la baisse de rendement des placements traditionnels, notre gamme de produits a été étoffée par le lancement d'un nouveau produit distribuant « Vital Multisupport Distribution », un produit d'épargne qui permet au client de bénéficier d'un revenu régulier tout en profitant des avantages de l'assurance-vie et d'un cadre fiscal avantageux.

La banque patrimoniale a entamé en 2021 son plan de transformation et s'impose plusieurs challenges à travers de vastes chantiers visant l'élargissement de la base client, le développement du modèle relationnel et l'amélioration de l'offre commerciale tout en assurant une qualité de service irréprochable à une clientèle avisée et de plus en plus exigeante.

MARCHÉ DES PROFESSIONNELS ET DES TPE

L'activité commerciale a été caractérisée par la poursuite de la dynamique de distribution des crédits Relance TPE, notamment pendant le premier semestre, afin de soutenir les professionnels et TPE à faire face aux effets de la crise Covid et faciliter leur démarrage. Cet exercice a été marqué également par l'accompagnement de nos clients dans le cadre du programme Intelaka au travers d'un dispositif reposant sur :

- **Des Experts « Référénts TPE »** : 62 Conseillers experts, formés et labellisés « Référénts TPE » ont pour mission d'être le point d'entrée de tout prospect ou client TPE en recherche d'accompagnement et d'assistance sur des thématiques ayant trait aux modalités de création d'entreprise, au choix de la forme juridique, à la fiscalité d'entreprise, aux solutions de financement bancaire, à la construction d'un business plan... ;

- **La création de centres d'expertises PRO-TPE**, avec des conseillers experts en financement, en bancassurance et la mise à disposition de services non financiers à forte valeur ajoutée ;

- **La mise en place d'une offre complète dédiée à la TPE**, répondant aux différents besoins bancaires (banque au quotidien, financement, assurance) et non bancaires (conseil juridique et fiscal, formation, coaching...).

Au-delà de ces mesures d'accompagnement, Société Générale Maroc a continué à accompagner ses clients professionnels et TPE tant sur le plan privé que sur le plan professionnel. Ainsi, une nouvelle offre baptisée « Pro Santé » destinée à l'ensemble des professionnels de la santé a vu le jour en 2021. En effet, il s'agit d'une offre complète et globale répondant à tous les besoins bancaires (banque au quotidien, financement, assurance, protection) et non bancaires (prise des rendez-vous en ligne, dossier médical digitalisé, etc.).

MARCHÉ DES ENTREPRISES

L'année 2021 a reconfirmé la position de référence de Société Générale Maroc vis-à-vis du marché des petites, moyennes et grandes entreprises. Une année de reprise durant laquelle les relations commerciales ont été continuellement soutenues par un dispositif de plus de 100 commerciaux répartis dans l'ensemble du territoire marocain. Cette stratégie de proximité, initiée il y a quelques années dans le cadre de la revue de l'organisation du marché Corporate, a permis de réaliser de belles performances en 2021 dans nos régions du Sud et du Nord avec des croissances à deux chiffres des crédits bilan mais également dans la région Casablanca-Settat qui a enregistré des progressions très satisfaisantes des crédits bilan et dépôts (+8% et +5% respectivement).

Le marché Corporate a vu également certaines activités Cross Selling revenir à des niveaux comparables à la période ante-Covid, à l'instar de l'activité à l'international à forte valeur ajoutée qui a progressé de plus de 30%, confirmant le soutien de Société Générale Maroc aux entreprises dans la reprise de leurs activités au lendemain de la crise sanitaire.

Cette évolution positive de nos activités est un fort révélateur témoignant de la confiance de nos clients Corporate et de la pertinence de notre organisation axée sur des socles clés tels que la qualité de service, une meilleure connaissance du fonds de commerce ainsi qu'une intensité commerciale couplée à une expertise-conseil de l'ensemble des équipes, qu'elles soient en *front* ou *back-office*.

FINANCEMENTS CORPORATE ET STRUCTURÉS

Avec l'amélioration de la situation sanitaire, l'année 2021 a été placée sous le signe de la reprise et ce, malgré les incertitudes qui continuent de planer sur certains secteurs d'activité. Au cours de cette année, Société Générale Maroc a une nouvelle fois confirmé son engagement à contribuer à la redynamisation de l'économie marocaine que ce soit à travers l'accompagnement de la grande entreprise que de la PME.

Les bonnes performances réalisées dans les crédits en faveur des PME témoignent de la forte mobilisation de Société Générale Maroc pour soutenir la relance de ces importants acteurs du tissu économique marocain. L'accompagnement de Société Générale Maroc s'est notamment traduit par une politique d'octroi de

crédits soutenue au bénéfice des PME, aussi bien dans le cadre de la relance de leurs activités que dans le cadre du financement de leurs opérations d'investissement.

Par ailleurs, Société Générale Maroc a poursuivi son soutien aux grandes entreprises publiques et privées. Ceci s'est traduit par la mobilisation des ressources et de l'expertise nécessaires à l'accompagnement de la clientèle de grandes entreprises dans le financement de leurs programmes d'investissement et dans la mise en œuvre de transactions de dettes structurées dans le cadre de projets de croissance externe et de projets d'investissements dans différents secteurs porteurs, notamment les industries, l'aéronautique, les mines et le secteur de la santé. Cependant, l'année 2021 a également été marquée par un nombre important de remboursements par anticipation des encours de crédits d'équipement mis en place par Société Générale Maroc en faveur de la clientèle large corporate. Une part non-négligeable desdits remboursements par anticipation a été refinancée par des levées de dettes obligataires.

FINANCEMENTS TOURISTIQUES

Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie a pâti d'un environnement incertain marqué par des fermetures successives des frontières en vue de faire face à la circulation du COVID-19. Dans ce contexte, et à l'instar des actions engagées au cours de l'année 2020, Société Générale Maroc a poursuivi sa mobilisation

pour apporter son soutien aux entreprises du secteur durant l'année 2021 et ce, à travers la mise en place de crédits « Relance » suite au prolongement de la période d'octroi de ces crédits. Le soutien de Société Générale Maroc s'est également matérialisé par la mise en place de reports d'échéances et de souplesses additionnelles quant aux échéanciers de remboursement en vue de réduire la pression sur la trésorerie des entreprises du secteur.

FINANCEMENTS DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

L'année 2021 a été celle de la relance du secteur de l'immobilier après une année 2020 difficile. Les mesures incitatives prises par l'Etat marocain (crédits garantis par la CCG, réduction des frais d'enregistrement, suspension du référentiel de la DGI, etc.) ont donné les résultats escomptés, en témoigne le nombre de transactions et l'appétit affiché des opérateurs pour poursuivre l'investissement dans ce secteur. L'impact sur le portefeuille de Société Générale Maroc s'est alors matérialisé par un taux de rotation important des encours, ce qui atteste de la qualité de nos contreparties et de la pertinence de notre politique prudente d'octroi favorisant l'accompagnement de professionnels avérés du secteur. L'ambition de Société Générale Maroc est de continuer son développement dans ce segment en misant sur deux facteurs importants de différenciation : l'expertise des équipes et la qualité de l'accompagnement pendant toutes les phases du projet.



DES SERVICES DE PAIEMENTS PERFORMANTS ET AU PLUS PRÈS DES ATTENTES DE NOS CLIENTS

CASH MANAGEMENT & PAIEMENTS DOMESTIQUES

Société Générale Maroc se distingue cette année encore comme la banque de référence dans le domaine du cash management. Elle a été récompensée une fois de plus par le magazine britannique Euromoney dans deux catégories de l'Award Cash Management au Maroc : dans la catégorie « *Market Leader* » pour la troisième année consécutive et dans la catégorie « *Best Service* » pour la première fois.

Ce succès récompense le savoir-faire, l'engagement et l'innovation dont font preuve nos équipes d'experts, en s'appuyant sur des offres sur mesure, au plus près des attentes de nos clients.

Société Générale Maroc continue ainsi à fournir localement les meilleurs services du secteur en matière de gestion de trésorerie à sa clientèle. Tout au long de l'année 2021, elle s'est inscrite dans la continuité de sa stratégie d'enrichissement de son offre digitale destinée aux entreprises à travers :

- La mise en place d'un nouveau portail internet dédié au marché Entreprise qui regroupe toutes les applications web existantes (Sogecash Net, Sogetrade, etc.) avec un accès unique et sécurisé. L'accès à cette plateforme MY BUSINESS se fait via une authentification unique à partir d'un digipass physique ou d'une calculatrice mobile de type Soft Token.
- L'ajout de nouveaux facturiers sur notre solution de banque à distance SOGECASHNET PLUS.
- Le lancement de la solution de télétransmission SOGECASH EBICS pour l'envoi automatique des relevés de compte.

Les performances commerciales et de rentabilité ont été également au rendez-vous, +5,6% sur le PNB cash management et +5,6% sur le PNB flux domestiques par rapport à 2020.

TRADE FINANCE

En 2021, l'activité Trade Finance a poursuivi ses travaux d'amélioration continue à travers une optimisation de son modèle opérationnel, le renforcement des expertises et l'enrichissement de son système de gestion.

2021 a été également l'année de déploiement d'un dispositif de pilotage renforcé sur toute la chaîne de valeur permettant ainsi d'assurer un meilleur suivi de la production et des délais de traitement.

Aussi, des performances très positives ont été enregistrées sur l'activité commerce international en 2021 avec un PNB en hausse de 8,1%.

AFFACTURAGE

Société Générale Maroc met à la disposition de sa clientèle une gamme complète de produits d'affacturage qui combine différents services de factoring, à la fois pour le financement des besoins d'exploitation pour le marché domestique ainsi que pour le marché international.

Le chiffre d'affaires réalisé cette année est en progression de 43% grâce à cette diversification et à sa volonté d'accompagner la clientèle de la banque dans le financement de leur besoin de trésorerie.

L'année 2021 a été marquée par le lancement de sa nouvelle version du web affacturage qui permet à nos adhérents d'accéder en toute sécurité à notre portail affacturage et de bénéficier de plusieurs fonctionnalités en termes d'analyse et de consultation de leur portefeuille.

CASH MANAGEMENT AWARDS



Euromoney - 2021
Best Cash Management
Services in Morocco



Euromoney - 2021
Cash Management Market
Leader in Africa

CONSEIL EN OPÉRATIONS HAUT DE BILAN

Forte de son expertise, Société Générale Maroc, à travers la Direction du Conseil, s'illustre dans sa capacité à accompagner les entreprises, PME et grands groupes marocains et internationaux, dans leurs opérations de haut de bilan.

Dans ce cadre, Société Générale Maroc a accompagné, en 2021, le Groupe NEXANS et la société NEXANS MAROC en tant que Conseiller financier exclusif dans le cadre de l'opération d'Offre Publique de Retrait (OPR) de la Bourse de Casablanca de la société NEXANS MAROC. Cette opération majeure est la 1^{ère} OPR réalisée sur la place boursière marocaine depuis la mise en place de la nouvelle circulaire de l'AMMC.

La dynamique commerciale mise en œuvre en 2021 a également permis à Société Générale Maroc d'accompagner plusieurs grands groupes internationaux et filiales de multinationales dans le cadre de la mise en œuvre au Maroc de leurs plans mondiaux d'actionnariat salariés, à l'instar des missions réalisées avec succès et des visas de l'AMMC obtenus pour le compte des groupes AIRBUS, TOTAL, DECATHLON et ATOS.

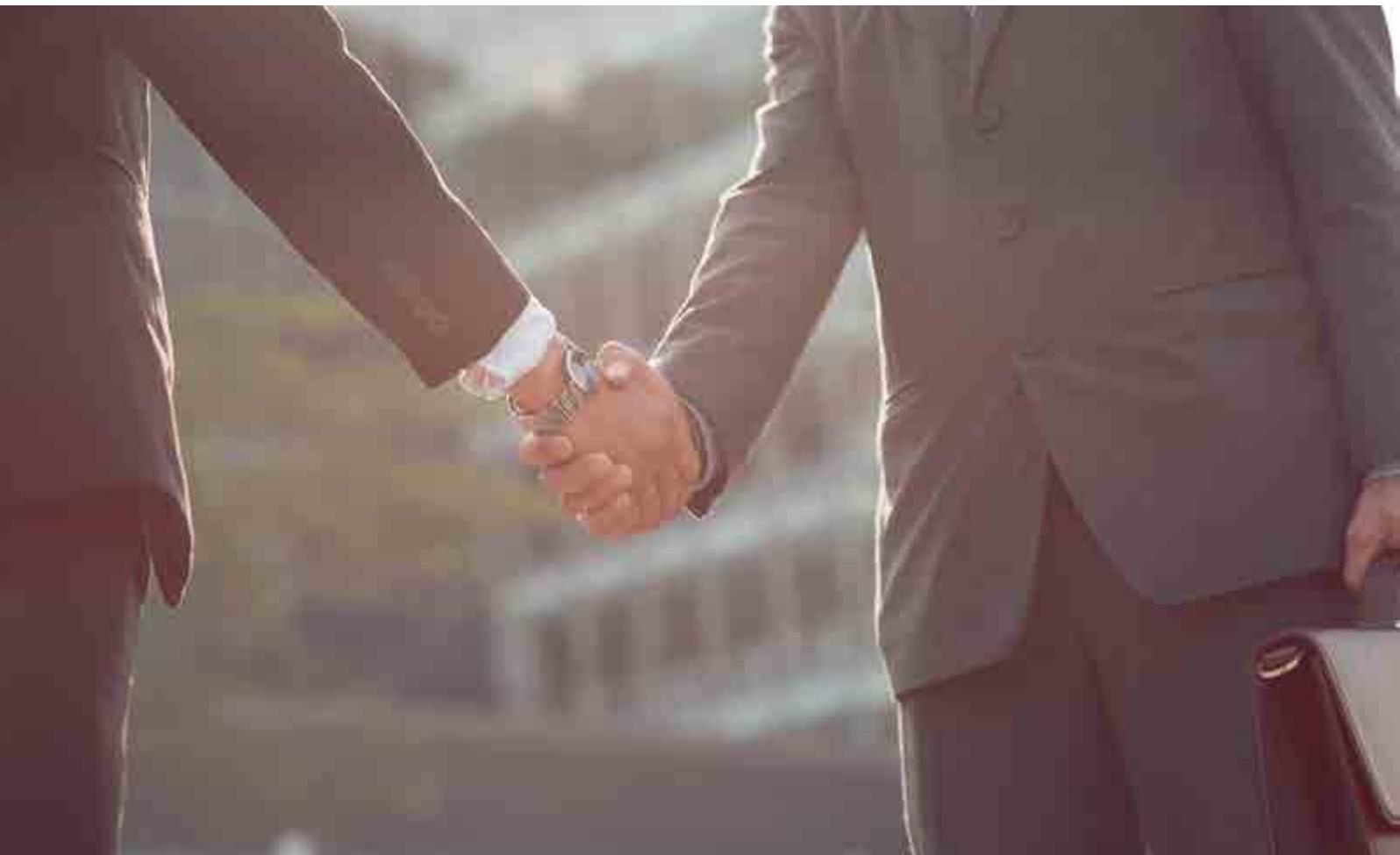
Société Générale Maroc est également intervenue en tant que Co-Conseiller pour l'émission obligataire du FEC d'un montant de 1 milliard MAD, réalisée entre la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022.

Par ailleurs, Société Générale Maroc a accompagné EQDOM dans le cadre de son programme d'émissions de Bons de Sociétés de Financement, à travers la réalisation de 8 émissions en 2021 pour un montant total de 2,5 milliards MAD.

De même, Société Générale Maroc a accompagné SOGELEASE dans le cadre de son programme d'émissions de Bons de Sociétés de Financement, à travers la réalisation de 6 émissions en 2021 pour un montant total de 750 millions MAD.

En 2021, la Direction du Conseil de Société Générale Maroc a également accompagné la Banque dans le cadre de la réalisation de son augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 102,5 MMAD.

Enfin, Société Générale Maroc a poursuivi au cours de l'année, de façon ciblée, sa stratégie de prospection visant à se positionner en amont sur des opérations de haut de bilan potentielles.



DES SYNERGIES RENFORCÉES AVEC LES FILIALES SPÉCIALISÉES, ACTEURS DE RÉFÉRENCE SUR LEURS MARCHÉS RESPECTIFS



Société Générale Maroc conforte ses relations commerciales auprès de sa clientèle par l'apport de son expertise sur divers métiers financiers à travers ses filiales spécialisées. Ces dernières affirment leur positionnement sur le marché marocain à travers le développement d'une offre de services qualitative et taillée sur mesure.

SOGECAPITAL GESTION

Sogécapital Gestion a réalisé en 2021 une progression importante de ses encours avec 24,1 milliards MAD en moyenne, soit 18% de plus qu'en 2020. Si toutes les gammes de fonds ont évolué, la catégorie des fonds Actions a particulièrement bien progressé au vu des performances enregistrées.

L'année 2021 a également été marquée pour Sogécapital Gestion par la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies, devenant ainsi le premier investisseur institutionnel au Maroc à intégrer ce réseau mondial. Sogécapital Gestion s'engage ainsi à intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la sélection de ses investissements.

Quatre nouveaux fonds grand public ont été lancés en 2021 : deux fonds investis exclusivement en Bons du Trésor et dette garantie par l'Etat, un fonds thématique actions « Horizon Mid & Small cap » et un fonds monétaire à dimension sociale « SG Social Impact Fund ».

Enfin, Sogécapital Gestion a reçu le prix de « Best Asset Manager » au Maroc en 2021 par le magazine spécialisé EMEA Finance lors des « African Banking Awards ».

Sogécapital Gestion en chiffres :

• **24,1** milliards MAD d'actif
sous gestion

• **31** fonds au total

SOGECAPITAL BOURSE

La bourse de Casablanca a terminé l'année 2021 sur une note positive après une année 2020 impactée par les effets de la crise sanitaire.

L'indice MASI a connu des évolutions mitigées au début d'année avant d'entamer une tendance haussière grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et économique et à une campagne vaccinale au-delà des objectifs. Cette tendance s'est accélérée avec les publications des sociétés cotées meilleures que prévu et aux résultats des élections qui ont été favorablement accueillis et ceci dans un contexte de taux au plus bas.

Les indices MASI et MSI20 ont ainsi clôturé l'année sur une hausse respective de 18,35% à 13.358,32 points et 17,40% à 1.085,71 points.

Le volume global échangé a atteint 74,7 milliards de DH contre 55,7 milliards de DH en progression 34,1%.

La capitalisation boursière s'est située à 690,7 milliards de DH atteignant un nouveau record historique.

Dans ce contexte, Sogécapital Bourse a pu défendre sa part de marché et maintenir sa dynamique commerciale et la maîtrise de ses processus opérationnels.

Sogécapital Bourse a également augmenté le rythme des publications de notes de couverture de sociétés et de secteurs cotés.

Sogécapital Bourse a obtenu le prix du meilleur intermédiaire boursier par EMEA FINANCE lors des African Banking Awards reflétant ses capacités commerciales ainsi que l'efficacité opérationnelle.

Sogécapital Bourse a également participé aux deux opérations de l'année 2021, l'OPR de Nexans Maroc et l'introduction en bourse de TGCC avec des rôles et des performances majeures.

ALD AUTOMOTIVE

ALD Automotive clôture l'année 2021 en maintenant sa position de leader du secteur de la Location Longue Durée au Maroc avec :

- Une part de marché de près de 25%
- Un parc à la route de plus de 10 300 véhicules gérés
- Plus de 2 820 véhicules d'occasion vendus

Différents projets ont été menés durant l'année 2021 pour dynamiser l'offre commerciale et développer des solutions en adéquation avec le marché, à savoir :

- Un partenariat signé avec KIA Maroc pour le lancement de la marque blanche KIA LLD ;
- Le lancement d'une plateforme de vente en ligne

de véhicules d'occasion pour les particuliers « ALD Carmarket » ;

- Le déploiement de la nouvelle version de MyALD, la plateforme de gestion de véhicules dédiée aux managers et aux conducteurs ;
- Le renforcement de la présence d'ALD sur les réseaux sociaux.

L'année 2021 a été marquée également par :

- La célébration des 20 ans d'existence d'ALD au Maroc avec une campagne 360° pour la promotion des réalisations et du parcours d'ALD

Pour 2022, les objectifs seront axés autour de l'expérience

SOGELEASE MAROC

Sogelease Maroc affiche des indicateurs en nette amélioration, boostés par la reprise de l'activité économique qui a marqué l'exercice 2021 en dépit de la crise sanitaire.

À fin décembre 2021, l'activité leasing affiche une hausse de 12% vs décembre 2020. La production s'élève à 1 944 MMAD vs 1 739 MMAD en 2020.

Cette performance est le reflet d'une stratégie commerciale appropriée et de la pertinence des choix stratégiques du management dans un contexte économique en situation de reprise progressive.

L'encours financier a connu une légère baisse de 4% passant de 7,1 milliards de dirhams en 2020 à 6,9 milliards de dirhams en 2021.

Le PNB s'élève à 170 MMAD en 2021 vs 115 MMAD en 2020, soit une hausse de 47% grâce à la hausse de la production et le taux de marge.

Le Coût Net du Risque a connu une baisse de 25% expliquée principalement par la maîtrise des risques et la proactivité au niveau du recouvrement.

En dépit d'une conjoncture économique difficile, Sogelease Maroc retient plusieurs motifs de satisfaction dont principalement :

- Le respect des jalons réglementaires grâce à un fort investissement collectif ;
- La gestion de la maîtrise des coûts ;
- L'exécution dans les délais du programme de transformation Masterlease qui consiste à poser les jalons de développement de la stratégie Producteur/distributeur avec le réseau Société Générale Maroc.

clients, la digitalisation et la croissance avec :

- Le renforcement de nos actions d'automatisation et de digitalisation ;
- L'optimisation des coûts ;

- Le déploiement d'une nouvelle version du CRM encore plus performante ;
- Le renforcement de la synergie avec le réseau Société Générale Maroc.

ALD AUTOMOTIVE en chiffres :

• Près de **25%** de part de marché

• **10 300** véhicules gérés

• Plus de **2 820** véhicules d'occasion vendus

EQDOM

Référence du crédit à la consommation depuis plus de 45 ans, Eqdom poursuit sa trajectoire de transformation et continue à se réinventer dans la fluidité dans un contexte mondial marqué par un réel changement de paradigmes.

Suite au lancement de son site web transactionnel www.eqdom.ma en 2020, Eqdom poursuit le développement de son canal digital en 2021 avec le pré-lancement de la plateforme www.vivacar.ma dédiée à la vente de voitures d'occasion à crédit.

Véritable innovation sur le marché marocain du véhicule d'occasion et conçue pour répondre aux nouveaux besoins du marché, cette plateforme originale donne la possibilité aux consommateurs marocains d'accéder à une sélection d'offres de voitures d'occasion triées sur le volet pour leur qualité et en provenance de partenaires automobiles fiables. Avec ses standards rigoureux, la plateforme [vivacar.ma](http://www.vivacar.ma) se présente comme une véritable vitrine des meilleures offres de voitures d'occasion sur le marché avec à la clé un parcours d'octroi de crédit en ligne.

En reconnaissance à sa transformation digitale, Capital Finance International distingue Eqdom pour la deuxième année consécutive avec le Prix annuel et régional du « Best Digital Consumer Finance – North Africa 2021 ». Cette distinction marque la reconnaissance de la transformation digitale d'Eqdom, centrée sur l'expérience client, avec une orientation performance et pilotage par la donnée.

Dans son rapport, le jury a spécialement salué la refonte du site web d'Eqdom, qui en très peu de temps est passé d'un simple site vitrine à une plateforme transactionnelle évolutive avec un espace de service client connecté. L'intégration d'outils de simulation de prêts, d'un parcours d'octroi en ligne et même de fonctionnalités SAV ont été mis en avant. Le rapport de Capital Finance International souligne également que la filiale du groupe Société Générale s'inscrit dans la nouvelle ère du crédit en tenant compte des nouveaux usages pour mieux satisfaire les besoins de sa clientèle connectée.

Par ailleurs, Eqdom compte en 2021 plusieurs réalisations marquantes sur le plan de ses projets structurants, à savoir :

- Le marketing direct se confirme comme un levier majeur de la production avec le déploiement en 2021 d'un projet d'industrialisation ayant généré une croissance de +69% sur ce canal d'acquisition entre 2020 et 2021. La part de la contribution du marketing direct à la production crédit conso globale 2021 s'élève à 36%.
- Sur le plan commercial, un plan de réorganisation et de réorientation de la stratégie d'animation a permis une mobilisation de grande envergure en T4 : une démarche axée sur des offensives commerciales ciblées et synchronisées sur l'ensemble du territoire, pour encore plus de proximité avec les clients : animation de 55 Journées Portes Ouvertes, actions de Street Marketing, Télévente, en passant par la signature de nouveaux partenariats automobiles avec des marques de renom.
- La transformation culturelle impulse une nouvelle dynamique interne orientée sur le développement du capital humain :
 - Le Programme Nahda fédère les équipes d'Eqdom autour d'ateliers d'intelligence collective en s'inscrivant comme projet d'entreprise. Ces sessions de co-construction ont permis la constitution d'une Squad de la transformation culturelle et l'élaboration d'un white cultural book qui formalise la nouvelle culture de l'entreprise avec ses nouveaux codes et rituels, avec l'ambition de mieux gérer les nouveaux challenges de développement de l'entreprise.

- Le Plan Boost mis en œuvre dès mars 2021, est un programme d'adaptation et de développement des compétences internes des collaborateurs aux nouveaux axes stratégiques pour former et accompagner l'ensemble des collaborateurs dans le développement de leur expertise : Client, Management, Commercial, Efficacité Professionnelle et Le Change.
- Le Programme d'acculturation à l'innovation à travers le cycle de webinaires les « vendredis de l'innovation », co-organisé avec le précieux concours de DGLE/INO, a contribué à sensibiliser les collaborateurs aux nouveaux enjeux de la transformation : la plateformes de l'économie, l'IA/Data/Digital, le BNPL, SG Venturing sont autant de thématiques abordées pour exposer les collaborateurs d'Eqdom aux nouveaux usages dans un contexte de mutations profondes.

En marge de ses efforts de transformation culturelle et de marque employeur, Eqdom fait son entrée pour la 1ère fois en 2021 dans le classement du Top 25 des Employeurs les plus attractifs du marché marocain, pour occuper la 21ème place. Sur cette étude réalisée par Rekrute.com, Eqdom est la seule entreprise de son secteur à être reconnue pour son attractivité et sa marque employeur dans ce classement.

Sur le plan ESG, Eqdom poursuit en 2021 ses actions visant à promouvoir les bonnes pratiques environnementales et sociales :

- Mise en place de fontaines d'eau au niveau du siège et distribution de gobelets en fibre de bambou pour l'ensemble des collaborateurs pour minimiser la consommation d'achat des bouteilles et gobelets en plastique.
- Recyclage des bâches publicitaires d'Eqdom pour la confection de 300 cartables et trousse scolaires distribués aux enfants démunis de l'Association Marocaine de l'Orphelin à la rentrée scolaire.
- Partenariat avec l'Association Espace Mohamed Abdou pour contribuer aux travaux d'entretien, de sécurité de l'espace Mohamed Abdou, un jardin mitoyen au siège d'Eqdom.
- Reconstitution du Partenariat Kane Ya Makane jusqu'à 2022, dans le cadre du programme Tanour plus, qui consiste à parrainer plusieurs écoles publiques du milieu rural. Il regroupe plusieurs activités dont la conception et l'animation d'ateliers artistiques pluridisciplinaires destinés aux élèves issus de couches sociales défavorisées en leur garantissant un accompagnement et un encadrement qui leur permettra de favoriser leur épanouissement personnel et de diminuer le taux d'abandon et d'échec scolaire.
- Don pour le financement des besoins du mois de ramadan pour 300 orphelins du centre Sidi Bernoussi et collecte interne de produits de première nécessité et d'hygiène pour aider les jeunes orphelins dans les centres en détresse, en plus de la distribution de 300 cartables recyclés pour la rentrée scolaire.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE

Durant l'année 2021, Société Générale Offshore a poursuivi sa stratégie de conquête des zones d'accélération industrielle (ZAI) malgré une année difficile marquée encore une fois par la crise sanitaire de la COVID-19 et la baisse significative du rythme des investissements et ce à travers ses deux agences commerciales TANGER FREE ZONE et KENITRA ATLANTIC FREE ZONE. En effet, la filiale a pu concrétiser d'importantes nouvelles entrées en relation incluant principalement des multinationales industrielles installées au niveau des ZAI de Tanger et de Kenitra, ce qui a participé au renforcement de sa présence au niveau de ces zones économiques à forte valeur ajoutée pour le Royaume.

L'activité « crédits » a enregistré aussi la mise en place de crédits d'investissements, de financements en leasing (via la filiale Sogelease Offshore) et de crédits de trésorerie majoritairement au profit des sociétés installées dans les ZAI, ce qui confirme la stratégie de la filiale visant, essentiellement, à soutenir les écosystèmes industriels organisés par le gouvernement marocain et les différentes associations professionnelles.

Par ailleurs, l'activité « gestion des flux » a enregistré une progression de près de 29% en volumes et 33% en nombre d'opérations traitées par rapport à 2020. Cette excellente performance s'explique d'un côté par la résilience des écosystèmes industriels en ZAI notamment l'industrie automobile malgré le contexte de crise, et d'un autre côté, par la satisfaction des clients de SG Offshore de la qualité des traitements au niveau de son Trade Center qui n'hésitent pas à confier de plus en plus de mouvements à la banque.

Sur un plan stratégique, SG Offshore a défini quelques leviers de croissance pour l'année 2022 qui permettront de faire évoluer davantage la production et la rentabilité de la filiale, en l'occurrence :

- Poursuivre la stratégie de soutien des écosystèmes industriels en ZAI par la mise en place de nouveaux financements sur mesure et le renforcement de l'offre commerciale notamment en produits de Cash Management ;
- Continuer de conquérir plus de parts de marché par le recrutement de nouveaux clients (la cible reste la même : les Sociétés installées en ZAI et les groupes marocains se développant à l'international notamment vers l'Afrique) ;
- Renforcer la synergie avec les différentes lignes métiers et entités du groupe Société Générale Maroc (Retail et Corporate banking, Location Longue Durée de véhicules, Produits d'assurance-épargne, Leasing...);
- Suivre de très près le développement de nouvelles ZAI et détecter toute opportunité d'étendre le réseau d'agences commerciales de la filiale (Ex nouvelle ZAI Bouknadel, Technopole Oujda, ZAI Souss Massa...).

LA MAROCAINE VIE

Face à un contexte économique et sanitaire encore incertain, La Marocaine Vie est parvenue à renouer avec la croissance en 2021, enregistrant de belles performances sur l'ensemble de ses activités.

Grâce notamment à une dynamique de conquête commerciale observée chez des conseillers clientèle toujours mieux formés et outillés et à des parcours clients fluidifiés, la compagnie spécialisée en assurance de personnes a affiché un taux de croissance de son chiffre d'affaires avoisinant les 9%, enregistrant même une progression de plus de 3% de son volume d'activité par rapport à 2019, l'année de tous les records pour la compagnie.

Pour la troisième fois consécutive et de son histoire, La Marocaine Vie a ainsi enregistré un chiffre d'affaires dépassant la barre des 2 milliards de dirhams sur l'année écoulée, s'établissant à 2, 341 milliards de dirhams.

Ces résultats robustes ont été portés par une hausse du chiffre d'affaires épargne de la compagnie de près de 10% par rapport à 2020, avec une envolée historique de la part des unités de compte dans sa collecte en épargne (de plus de 68% comparé à 2020 et de près de 55% par rapport à 2019).

L'activité prévoyance a suivi la même tendance, affichant également une augmentation, même si plus contenue, par rapport à l'année précédente (de près de 1%).

L'encours global a aussi progressé de près de 8%, s'élevant désormais à 11, 847 milliards de dirhams, avec là encore une hausse de la proportion des unités de compte sur la même période (+41% par rapport à 2020).

Après une baisse limitée en 2020, la bancassurance a retrouvé des couleurs un an plus tard, enregistrant une progression de plus de 5% en 2021. L'activité a parallèlement continué de représenter l'essentiel du chiffre d'affaires de la compagnie (près de 72%), atteignant à elle seule 1, 678 milliard de dirhams, avec en parallèle des activités en direct et avec des partenaires externes qui ont substantiellement gagné du terrain (+18% par rapport à 2020).

En 2021, La Marocaine Vie annonçait par ailleurs, avec Société Générale Maroc, le renforcement de son modèle de bancassurance intégré, matérialisé par le déploiement d'une mention « Banque et Assurances » sur la façade des agences du réseau et les supports destinés aux clients, coïncidant avec la célébration de son 20^{ème} anniversaire au sein du groupe Société Générale.

Plus qu'un symbole, cette mention traduisait l'accélération de la dynamique de développement de ses activités de bancassurance, s'appuyant notamment sur sa capacité, avec Société Générale Maroc, à investir toujours plus dans le digital, l'agilité des processus, la formation et l'enrichissement de ses gammes de produits via la conception d'offres innovantes et différenciantes centrées sur les besoins évolutifs de ses clients.

Le lancement la même année de Vital Multisupport Distribution, la nouvelle solution d'assurance-vie proposée par la compagnie réinventant la perception de l'épargne grâce à l'introduction du premier support en unités de compte distribuant au sein de contrats d'assurance-vie au Maroc, est un des exemples qui en atteste.

2021 aura aussi été marquée par la nomination d'un nouveau Directeur Général de La Marocaine Vie (Taoufik Lachker Hidara) et l'arrivée de nouvelles figures (Houda El Bahri et Anouar Berra) au sein d'un Comité Exécutif renouvelé, aux compétences diversifiées, dont la mission est d'accompagner la mise en œuvre des fortes ambitions de la compagnie en matière de transformation.

GESTION DES RISQUES

Chez Société Générale Maroc, la gestion des risques repose sur :

- Un appétit pour le risque strictement encadré ;
- Une gouvernance et une comitologie adaptées à la complexité des activités bancaires ;
- Une culture solidement ancrée, avec un effort constant de sensibilisation ;
- Un dispositif de contrôle et de pilotage des risques robuste, en ligne avec les règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles.



UN PROFIL DE RISQUE SOLIDE ET COHÉRENT AVEC NOTRE MODÈLE DE BANQUE DIVERSIFIÉE

Société Générale Maroc recherche un développement durable, fondé sur un modèle de banque diversifié et équilibré. Elle vise à entretenir avec sa clientèle des relations de long terme bâties sur une confiance méritée et à répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes en leur apportant des solutions financières responsables et innovantes.

Ceci se traduit par :

- Une organisation adaptée offrant différents produits et services aux clients sur l'ensemble du Royaume (prépondérance des activités de banque de détail, distribution d'activités de services non bancaires cohérentes avec la stratégie commerciale, développement d'une fenêtre de banque participative proposant des produits financiers conformes à la Charia...);
- Un modèle équilibré géographiquement sur toutes les régions du Royaume du Maroc ;
- L'appui et la capitalisation, pour les activités de Grande Clientèle, sur l'expertise internationale du groupe Société Générale (Salle des Marchés, activités de Conseil...);
- Une politique de croissance ciblée, privilégiant les domaines d'expertise existants, un fonds de commerce de bonne qualité et la recherche de synergies au sein du modèle de banque diversifié ;
- Une contribution de manière positive et durable aux transformations économiques, sociales et environnementales du Royaume du Maroc ;
- L'inscription des enjeux RSE au cœur de sa stratégie et des relations avec ses parties prenantes ;

- L'attention portée à sa réputation qu'elle considère comme un actif de grande valeur qu'il est essentiel de protéger.

Le plan stratégique s'appuie sur un profil de solidité financière robuste, cohérent avec le modèle de banque diversifié, en :

- Visant le développement rentable et résilient des différents métiers ;
- Maintenant une notation cible permettant un coût d'accès à la ressource de financement compatible avec le développement des activités ;
- Calibrant les cibles de capital et d'émission de dette de manière à assurer la satisfaction des exigences réglementaires minimales et la couverture du « besoin interne de capital » à un an (qui correspond au capital nécessaire pour couvrir des pertes exceptionnelles pouvant être générées par chaque type de risque matériel identifié par la banque, en cohérence avec l'exercice ICAAP) ;
- Assurant un niveau suffisant de protection des créanciers (au-delà des fonds propres, Société Générale Maroc calibre ses programmes d'émissions de dette pour assurer la protection des créanciers, en cohérence avec ses objectifs en matière de cible de notation) ;
- Maîtrisant son effet de levier, à travers une cible de ratio de levier sensiblement plus élevée que le minimum réglementaire ;
- Respectant sa tolérance au risque, elle-même encadrée par sa capacité de risque (risque maximum que la banque peut absorber sans mettre en cause sa pérennité).

UN DISPOSITIF EXIGEANT D'APPÉTIT POUR LE RISQUE

Chaque année, Société Générale Maroc conduit un exercice de revue de son « appétit pour le risque », soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance. L'enjeu est de définir le niveau de prise de risque acceptable au regard des ambitions de développement des métiers. L'ensemble des risques encourus fait l'objet d'une évaluation régulière, adaptée à chaque type de risque.

DES RISQUES ENCADRÉS, PILOTÉS ET ATTENUÉS

Les principaux risques encourus sont décrits ci-après :

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité d'un établissement à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts et un tirage de lignes hors-bilan ;
- Le financement d'actifs à moyen et long terme par des passifs à court terme.

Le suivi et la gestion du risque de liquidité au sein de Société Générale Maroc sont établis sur différents horizons de temps :

- Sur le court terme (horizon de 3 mois) : ce suivi se fait dans le cadre d'un Comité de Trésorerie qui se tient bimensuellement ;
- Sur le moyen et long terme : ce suivi se fait à cadence mensuelle au niveau du Département ALM de Société Générale Maroc et est reporté trimestriellement au Comité ALM. Le risque de liquidité est alors analysé sur un horizon allant jusqu'à 20 ans.

RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement se définit comme le risque pour Société Générale Maroc de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités pour un volume compatible avec ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents.

La capacité à lever des financements s'articule autour de :

- La possibilité de levée sur le marché de Titres de Créances Négociables (dettes allant jusqu'à 7 ans) ;
- La possibilité d'émettre de la Dette Obligataire Subordonnée sur le long terme (10 ans ou plus) pour les besoins prudentiels et de couverture ALM sur le long terme.

« RISK APPETITE STATEMENT » ET « RISK APPETITE FRAMEWORK »

L'Appétit pour le risque est défini comme le niveau de risque que Société Générale Maroc est prête à assumer dans le cadre de la réalisation de ses objectifs stratégiques. Il est formalisé dans un document (*Risk Appetite Statement*) qui décrit les principes, les politiques et les encadrements quantitatifs majeurs qui fixent l'Appétit pour le risque.

Société Générale Maroc élabore son « *Risk Appetite Statement* » en s'appuyant sur les processus clés d'identification des risques, et en cohérence avec les principaux processus stratégiques de la banque tels que le budget, le plan stratégique et financier (PSF), le processus d'évaluation de l'adéquation du capital (ICAAP) et le plan de redressement de crise interne (PRCI), ce qui permet son intégration dans la gestion courante de la Banque.

L'Appétit pour le risque est ainsi formalisé :

- De manière qualitative, au travers d'un ensemble de principes et politiques applicables aux différents types de risques ;
- De manière quantitative, au travers d'un dispositif d'encadrement des risques par des limites et des seuils d'alerte.

L'Appétit pour le risque fait l'objet d'une fixation, par les instances de gouvernance de Société Générale Maroc, d'une déclinaison opérationnelle dans les métiers et d'un suivi régulier, dont les principes sont édictés dans le dispositif de gouvernance et de mise en œuvre de l'Appétit pour le Risque : « *Risk Appetite Framework* ».

Cette approche permet un pilotage adéquat de la stratégie de la banque dans le respect des exigences de Bank Al-Maghrib ainsi que de celles du groupe Société Générale.

RISQUES STRUCTURELS DE TAUX

Le risque structurel de taux désigne le risque – avéré ou prospectif – que présente, pour les fonds propres et les résultats de la Banque (donc pour la Valeur Actuelle Nette et la Marge Nette d'Intérêt), l'incidence de fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les éléments de son portefeuille bancaire.

Pour la mesure du risque de taux, Société Générale Maroc se base sur des indicateurs pouvant être scindés en deux types :

1. Indicateurs de la valeur

- Le gap de taux des éléments du bilan et hors bilan amortis, dans lequel les écoulements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements de la clientèle (notamment pour les dépôts à vue, l'épargne à régime spécial et les crédits remboursables par anticipation), complétés d'hypothèses à caractère conventionnel sur certains postes du bilan ;
- La sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (« VAN ») des éléments de bilan sur le bloc bancaire à taux fixe (à l'actif ou au passif) aux mouvements de taux d'intérêt, selon différents scénarios.

2. Indicateurs de revenu, avec la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (« MNI ») selon des hypothèses de stress test de variation de la courbe des taux à des horizons prédéfinis.

RISQUES STRUCTURELS DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte lié à la présence de positions de change au sein du bilan. Il y a position de change dès lors que le bilan enregistre un avoir ou une dette dans une devise différente de la devise d'exercice (devise de reporting), sans l'exacte contrepartie de l'autre côté du bilan.

L'exposition au risque structurel de change est mesurée par l'indicateur de position de change pour chaque devise et sur les opérations de bilan/hors bilan structurelles.

Le risque structurel de change de Société Générale Maroc se compose historiquement de :

- La position de change billets liée à l'activité de change manuel auprès des agences ;
- La position de change structurelle de Société Générale Maroc.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de perte résultant de l'incapacité des clients du Groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers.

La prise de risque de crédit est au cœur de l'objectif stratégique de Société Générale Maroc d'accompagner le financement de l'économie et de construire des relations à moyen et long terme avec ses clients (notamment d'être la banque relationnelle de référence).

L'Appétit pour le risque de crédit est piloté à travers un dispositif de politiques de crédit, limites de risque et de politiques de tarification, visant à sécuriser au niveau de Société Générale Maroc :

- Un niveau prévisionnel de Charge Nette du Risque (CNR) compatible avec les objectifs de rentabilité prédéfinis dans le cadre du budget annuel et du plan financier ;
- Une variabilité de la CNR compatible avec la tolérance prédéfinie de Société Générale Maroc quant à la détérioration de sa solidité financière sous hypothèse de stress ;

- Une couverture acceptable du risque de pertes de crédit par les revenus de marge d'intérêt (équilibre « rentabilité / risque »), à travers des politiques de tarification différenciées selon le degré de risque.

RISQUE DE CONTREPARTIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE MARCHÉS

Le risque de contrepartie est le risque de crédit sur les opérations de marché. La valeur future de l'exposition face à une contrepartie ainsi que sa qualité de crédit sont incertaines et variables dans le temps, toutes deux étant affectées par l'évolution des paramètres de marché.

Ce risque est mesuré par les pertes potentielles liées à l'incapacité des contreparties à honorer leurs engagements. Chaque type de transaction génère une typologie de risque de contrepartie spécifique.

Ces expositions sont encadrées par des limites que le Front Office est tenu de respecter lors de la conclusion des deals. Ces lignes sont définies en fonction du besoin du client et validées par la filière Risque.

RISQUE PAYS

L'activité de Société Générale Maroc peut conduire à prendre du risque sur des contreparties en dehors du territoire marocain (ex : garantie reçue par Société Générale Maroc émise par une banque non marocaine dans le cadre de financements locaux ou confirmation de crédits documentaires export). Société Générale Maroc met en place, sur avis du groupe Société Générale, une limite maximale d'exposition par pays pour encadrer ce risque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ils concernent l'ensemble des opérations du portefeuille de négociation et certains portefeuilles bancaires.

L'encadrement des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs :

- Un ensemble de stress-tests multi-facteurs historiques (scénarios déjà observés par le passé) et hypothétiques (scénarios élaborés avec les économistes de la banque) permettant de prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles d'occurrence décennale. Ces indicateurs estiment la perte résultant d'une évolution sévère des paramètres de marché sur une durée correspondant au temps permettant de déboucler ou de couvrir les positions concernées. La limite en Stress Test Global porte sur le scénario le plus dégradé ;
- Ces scénarios sont complétés par un ensemble de stress-tests adverses calculés par activité ou facteur de risque pour prendre en compte des risques extrêmes sur un marché spécifique (dislocation, liquidité, concentration ...) ;
- Les indicateurs en « sensibilité » et en NPV « *Net Present Value* » permettent d'encadrer la taille des positions. Les sensibilités sont calculées sur les principaux facteurs de risques de valorisation ; les encadrements en NPV sont utilisés pour les positions significatives en terme de risque. Aussi, les sensibilités peuvent être limitées à certaines maturités ;
- Autres indicateurs utilisés : durée de détention maximale d'une position, spread de crédit ainsi que le stress test de crédit ;
- Un encadrement du risque de change à travers une limite de position de change globale ainsi que des limites par devise. Ces limites sont exprimées en NPV « *Net Present Value* » ;

Ces indicateurs sont encadrés par un ensemble de limites, définies et calibrées par la Direction des Risques en liaison avec les Front Offices.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel, des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Il comprend notamment le risque de non-conformité, le risque de conduite inappropriée (*misconduct*) et le risque d'atteinte à la réputation.

• Risque de réputation

La maîtrise du risque de réputation est fondée avant tout sur une approche préventive. Pour ce faire, Société Générale Maroc :

- S'attache à maîtriser strictement le risque de non-conformité et de conduite non appropriée ;
- S'est engagée, en tant qu'acteur responsable, à agir conformément à un Code de Conduite formalisé et à un ensemble d'instructions internes. Au-delà de ce cadre, les transactions et relations commerciales susceptibles de créer une atteinte à la réputation de Société Générale Maroc, en lien avec ces sujets, font l'objet d'une identification et d'une analyse spécifique ;
- Soumet tout projet de nouveau produit, service ou activité à un processus d'approbation préalable visant à assurer que les risques induits, de toutes natures, sont identifiés, évalués, atténués dans la mesure du possible et acceptés dans leur part résiduelle. Dans ce cadre, le risque d'atteinte à la réputation de Société Générale Maroc fait l'objet d'une analyse spécifique ;
- Approfondit la connaissance de ses clients afin de leur proposer des produits et services adaptés à leur situation, à leurs besoins et à leur degré d'expertise, et s'attache constamment à fournir des services de qualité. Une attention particulière est portée aux signes d'insatisfaction de la clientèle transmis notamment par les réclamations écrites et orales.

• Risque de non-conformité

La fonction de conformité est chargée du suivi du risque de non-conformité, définie comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions législatives et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de déontologie.

À cet effet, Société Générale Maroc s'attache à respecter strictement les réglementations nationales et internationales auxquelles elle doit se soumettre compte tenu de ses activités.

Afin de respecter ces règles, Société Générale Maroc veille notamment à :

- Connaître ses clients en mettant en œuvre les vigilances nécessaires de KYC (*Know Your Customer*) ;
- Travailler avec des clients et des partenaires dont les pratiques sont conformes aux règles et standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Travailler avec des clients, ou réaliser des transactions dans le respect des règles d'embargos et de sanctions financières internationales ;
- Offrir des produits et des services de conseil et travailler avec des partenaires dans le respect des réglementations en matière de protection de la clientèle ;
- Mettre en œuvre les diligences nécessaires et réaliser ses transactions dans le respect de l'intégrité des marchés ;

- Mettre en œuvre une politique et déployer un dispositif de lutte contre la corruption, prévenir et gérer les conflits d'intérêts, veiller au comportement responsable de ses collaborateurs dans le respect du Code de Conduite ;

- Appliquer ses engagements en matière de transparence fiscale ;
- Respecter la protection des données de ses clients et de ses collaborateurs.

Le programme « *Culture and Conduct* » développe une culture de conformité chez les collaborateurs et leur assure l'exercice d'un droit d'alerte.

• Risque de conduite inappropriée (*misconduct*)

Le risque de conduite inappropriée résulte d'actions (ou inactions), ou de comportements de la banque ou de ses employés, qui seraient incompatibles avec le Code de Conduite de la banque, pouvant aboutir à des conséquences négatives pour les parties prenantes, ou mettant en risque la pérennité ou la réputation de la banque. Les parties prenantes incluent notamment les clients, les employés, les investisseurs, les actionnaires, les fournisseurs, l'environnement et la société civile...

Société Générale Maroc vise les plus hauts standards de qualité de service, d'intégrité et de comportements de ses collaborateurs ; elle n'a pas d'Appétit pour le risque en matière de conduite inappropriée.

Société Générale Maroc a défini des valeurs et des principes de comportement applicables à l'ensemble de ses collaborateurs :

- Elle veille à la loyauté du comportement de ses collaborateurs à l'égard de la clientèle et à l'intégrité de ses pratiques ;
- Elle développe une culture forte qui guide les comportements de tous ses collaborateurs afin d'exercer ses métiers avec éthique et responsabilité. Cette culture se traduit par des références partagées au sein de la banque : les Valeurs, le Code de Conduite, et le modèle de leadership qui définit pour chaque valeur les comportements et les compétences attendus des collaborateurs ;
- Elle s'assure de leur mise en œuvre et de leur respect notamment à travers l'alignement des processus RH (recrutement, formation, évaluation de la performance, etc.) sur ces valeurs et principes comportementaux.

• Autres risques opérationnels

Au-delà des risques cités ci-avant, Société Générale Maroc encourt d'autres risques opérationnels inhérents à ses activités : erreurs d'exécution, fraude interne et externe, défaillance des systèmes d'information, actes de malveillance contre les systèmes informatiques, perte de moyens d'exploitation, litiges commerciaux, non-respect d'obligations fiscales, etc.

Société Générale Maroc se donne pour objectif d'assurer la maîtrise de ces risques à travers :

- Une analyse de l'environnement en terme de risque opérationnel et un système de détection des signaux faibles ;
- Le déploiement de processus de traitement sécurisés, de dispositifs de prévention spécifiques ;
- Un dispositif de contrôle interne robuste ;
- La mise en place d'indicateurs clés de suivi et de contrôles des risques (KRI) ;
- La promotion d'une « culture risques » solide en matière de risques opérationnels.

UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ROBUSTE

Le Dispositif du contrôle interne s'inscrit dans le cadre d'une approche globale, visant à sécuriser les activités et par là, à assurer un socle solide pour un développement sain et pérenne du Groupe.

C'est pourquoi Société Générale Maroc s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne structuré et pérenne, en charge d'assurer et d'animer les contrôles essentiels et nécessaires au bon fonctionnement de ses différentes activités.

LES 3 LIGNES DE DÉFENSE :

Le dispositif de contrôle interne est articulé autour d'un dispositif de contrôle permanent et d'un dispositif de contrôle périodique, distincts et indépendants tout en étant complémentaires et coordonnés. Il s'appuie aussi sur des référentiels, des méthodologies et des outils adaptés, permettant de couvrir, de

suivre et de superviser les zones de risques identifiées. Le dispositif de contrôle interne est organisé selon le modèle des « trois lignes de défense », en accord avec les textes du Comité de Bâle :



LA DIRECTION DU CONTRÔLE PERMANENT & RISQUES OPÉRATIONNELS (CPRO)

La Direction CPRO, à travers ses coordinateurs de Contrôle Permanent Niveau 1, a pour missions essentielles de :

- Veiller à la mise en place d'un dispositif de contrôle couvrant l'intégralité des activités de la banque et de ses filiales directes, ainsi qu'au maintien d'un niveau de contrôle pertinent et exhaustif dans le cadre des activités opérationnelles de la banque, à travers :
 - L'accompagnement des métiers dans la définition et la mise en place des contrôles liés à chaque activité opérationnelle (contrôles standards définis par le Groupe, contrôles complémentaires jugés pertinents par les entités opérationnelles) ;
 - La vérification de la pertinence des contrôles existants lors de la survenance de pertes opérationnelles et la modification éventuellement des points de contrôle inadéquats ;
 - La mise en place des contrôles nécessaires à la couverture des nouvelles activités ou produits approuvés en Comité Nouveaux Produits.
- Encadrer et animer le dispositif de contrôle permanent de niveau 1. À ce titre, la Direction CPRO est amenée à :
 - Intervenir en soutien des entités opérationnelles pour la bonne appropriation et la bonne exécution de leurs contrôles et Supervision Managériale ;
 - Veiller au renforcement du dispositif de contrôle à travers la mise en place des litigants et leurs pilotages ;
 - Préparer, à partir des contrôles et des constats relevés, des états de synthèse trimestriels à destination du management de la banque, du Groupe et des Comités de gouvernance ;
 - Alerter ces instances sur les anomalies graves recensées ou les déficiences constatées dans l'organisation des contrôles.
- Veiller à la réalisation de la Supervision Managériale, en procédant à (au) :
 - La vérification de la réalisation effective de la Supervision Managériale par l'ensemble des acteurs ;
 - Suivi, en collaboration avec les entités opérationnelles, de la régularisation des anomalies détectées par les travaux de Supervision Managériale ;
 - Suivi de la réalisation des plans d'actions initiés pour corriger les dysfonctionnements relevés par les travaux de Supervision Managériale.

LA DIRECTION DU CONTRÔLE PERMANENT DE NIVEAU 2

La Direction du Contrôle Permanent de Niveau 2 a été créée en 2018. Afin d'assurer une totale indépendance de ses activités, elle est rattachée au Président du Directoire et a pour missions essentielles de :

- Procéder à la revue des résultats des contrôles de niveau 1 sur la base des rapports issus de l'outil de gestion des contrôles de Supervision Managériale. Les vérifications effectuées par les équipes de contrôle permanent de niveau 2 couvrent l'ensemble des activités et s'exercent sur des contrôles sélectionnés en fonction des risques sous-jacents, et pour partie de manière aléatoire. Elles portent sur le design des contrôles mis en place et leur exécution, sur les anomalies identifiées et les actions correctrices mises en place ;
- À l'issue de chaque mission, identifier les axes d'améliorations éventuels, les communiquer aux managers des métiers concernés et/ou aux propriétaires des processus le cas échéant.

LA DIRECTION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

Constituant la troisième ligne de défense, le contrôle périodique de Société Générale Maroc, assuré par la Direction de l'Inspection Générale (DIG), effectue des audits indépendants des entités opérationnelles, réalisés de manière objective, approfondie et impartiale conformément aux normes et procédures du groupe Société Générale et du Régulateur.

Dans le cadre de ses missions, la DIG vérifie notamment la conformité des opérations, le niveau de risque effectivement encouru, l'application adéquate des procédures ainsi que l'efficacité et la pertinence du dispositif de contrôle permanent. La DIG évalue également la sensibilité aux risques du management de l'entité auditée.

PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU CONTRÔLE PERMANENT :

Société Générale Maroc continue à renforcer son dispositif de contrôle interne. En 2021, les actions majeures ont concerné la poursuite du déploiement du Programme PCT (Permanent Control Transformation).

Ce programme est conduit à l'échelle du groupe Société Générale et a été initié suite aux recommandations de la Banque Centrale Européenne. Il a pour objectif une transformation profonde du dispositif de contrôle permanent afin de le rendre exhaustif, cohérent et durable pour l'ensemble du Groupe et de ses activités, le tout dans un cadre solide, imperméable aux changements organisationnels, qui permet à tout le personnel de connaître ses risques pour mieux les maîtriser. La cible est une banque plus sûre, plus solide, plus efficace et orientée vers le business, dont la culture reflète l'ensemble de ces principes.

Cette vision s'appuie sur :

- Un dispositif de contrôle moderne et efficace : PCT élargit la définition de contrôles de 1er niveau bien au-delà de la Supervision Managériale pour capturer tous les contrôles exécutés au sein du Groupe, comme les contrôles automatisés, les outils & workflows, mais aussi les politiques et procédures, les comités et les formations... PCT s'appuie également sur

le déploiement d'une approche « A.P.R.C » (Activité / Process / Risques / Contrôles) qui permet de mieux appréhender les activités, les process dans leurs composantes risques afin de pouvoir déployer les contrôles adéquats ;

- Une organisation flexible et adaptée : le modèle d'organisation en trois lignes de défense, recommandé par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), le Comité de Bâle, ainsi que les autorités de supervision bancaires (BCE, ACPR) pour l'attribution de responsabilités de contrôle et de gestion des risques au sein d'un établissement financier, est désormais appliqué et décliné ;
- Des référentiels adaptés et cohérents : PCT a mis en place un corpus unique des activités et processus, ainsi qu'une taxonomie de risques et une bibliothèque de contrôles, valables pour

l'ensemble du Groupe. La logique qui organise ces référentiels repose sur l'approche APRC (Activité x Processus x Risque x Contrôle) et permet à la Banque de savoir « quels contrôles doivent être déployés et où » ;

- Des reportings pertinents et opportuns : PCT a mis en place un tableau de bord portant sur l'ensemble du Groupe et qui est présenté trimestriellement au Comité de Coordination du Contrôle Interne du Groupe (CCCIG). En outre, le CCCIG revoie annuellement le contrôle permanent de chaque BU/SU sur la base des tableaux de bord produits par chacune à la maille de son périmètre. Une déclinaison de ce comité au niveau local a eu lieu en 2019.

Les principaux objectifs et enjeux définis par le programme PCT sont les suivants :

PROGRAMME DE TRANSFORMATION



Renforcer la culture du risque et du contrôle dans le groupe Société Générale Maroc pour obtenir une banque plus sûre, robuste, efficiente, orientée business à travers un programme de transformation axé sur 4 objectifs opérationnels

Renforcer le cadre du contrôle permanent

1

Une organisation et une répartition des tâches bien définies autour de 2 lignes de défense

Connaître nos activités, nos risques et s'assurer d'avoir les bons contrôles en face

2

Une approche APRC* qui permet d'identifier des risques pour chacun des processus et de les lier à des contrôles

Garantir la sécurité, la qualité et la régularité de nos transactions

3

Un dispositif d'amélioration continue adapté au contexte opérationnel : déploiement d'une nouvelle approche RCSA**

Mettre en place l'outil GPS

4

Mise en œuvre de GPS en remplacement de l'outil de Supervision Managérial actuel NARVAL***

* Activités, Process, Risques et Contrôles

** Risk and Control Self Assessment

*** Déploiement suite à la décision du Copil AFMO

RAPPORTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

En application des statuts de notre banque et de la loi 17/95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vue de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la banque et de ses filiales au cours de l'exercice 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

En vertu de cette loi, le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice 2021.

Tous les documents prévus par la loi : comptes annuels, rapport de gestion du Directoire, ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales.

Le Conseil de Surveillance a tenu en 2021, quatre réunions (le 25 février, le 04 juin, le 29 juillet et le 26 novembre) au cours desquelles il a examiné les rapports de gestion du Directoire et a pris connaissance des performances commerciales de notre établissement.

Par ailleurs, les différents comités créés par le Conseil de Surveillance : Comité des Risques, Comité d'Audit et des Comptes et Comité des Rémunérations et des nominations se sont réunis régulièrement et leurs conclusions ont été soumises au Conseil de Surveillance pour approbation.

Le Président du Conseil de Surveillance a également été informé, de manière régulière, à travers les différents Comités d'Informations, sur l'évolution de l'activité de la banque et les différents projets en cours.

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17 des statuts et des dispositions de la loi 17/95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux comptes, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net de 857 102 918 dirhams ainsi que la proposition d'affectation et de répartition de ce bénéfice.

Nous vous demanderons d'approuver ces documents tels qu'ils vous seront présentés.

Nous vous demanderons également de donner aux membres du Directoire quitus et décharge de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Ensuite, nous vous demanderons de ratifier la nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance.

Enfin, vous aurez à fixer le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance.

PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux Comptes, les approuve expressément.

Elle approuve également, tels qu'ils lui ont été présentés, les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions passées par la Banque telles que prévues à l'article 95 de la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les approuve expressément.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire, en fonction pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021, quitus et décharge de leur gestion pour ledit exercice. Elle donne également quitus aux membres du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve aussi l'affectation et la répartition des bénéfices proposées.

Le résultat de l'année, augmenté du report à nouveau, sera ainsi affecté de la manière suivante :

Capital	2 152 500 000
Nombre d'actions	20 500 000
Résultat net	857 102 918
Report à nouveau	-
Résultat distribuable	857 102 918
AFFECTATION	
Réserve légale*	-
Réserve Extraordinaire	508 602 918
Total Réserves	508 602 918
Total dividendes	348 500 000
Report à nouveau	-
Taux de distribution (Dividendes/Résultat)	40,66%

* Limite correspondante à 10% du capital déjà atteinte

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 le montant brut des jetons de présence à 6 125 000 dirhams incluant la rémunération accordée au Conseiller.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de l'arrivée à échéance du mandat de M. Khalid CHAMI, en sa qualité de membre et Président du Conseil de Surveillance et de sa décision de quitter ses fonctions au sein du Conseil de Surveillance de la Banque. L'Assemblée Générale remercie M. CHAMI pour sa forte contribution au rayonnement et à la transformation du groupe Société Générale Maroc durant ses mandats.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, soumise à l'accord de BANK AL-MAGHRIB, de M. Laurent GOUTARD en tant que Président du Conseil de Surveillance pour la durée restante de son mandat.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

PRINCIPAUX INDICATEURS À FIN DÉCEMBRE 2021

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Société Générale Maroc affiche une très bonne performance financière en 2021 grâce à la dynamique de l'ensemble des métiers de la Banque. Elle se traduit par une croissance de +2,77% sur le PNB en social et de +2,37% de croissance sur le PNB en Consolidé à fin décembre 2021 en comparaison à la même période en 2020. La bonne performance du PNB en social est portée par une amélioration de la marge sur commissions en progression de +5,08%, complétée par une forte hausse des dividendes reçus en 2021.

FRAIS GÉNÉRAUX

Société Générale Maroc affiche une progression maîtrisée de ses frais généraux en phase avec les investissements réalisés. Les frais généraux en consolidé sont impactés en 2020 par la participation au fond Covid hormis cet impact l'évolution serait de +2,09%.

COÛT NET DE RISQUE

Société Générale Maroc affiche une baisse de son Coût Net du Risque de -11,27% en social et une hausse de +7,35% en IFRS. La hausse du CNR en IFRS est portée par l'apport des filiales.

RÉSULTAT NET

Le Résultat Net en social est en forte hausse portée par une bonne performance du PNB grâce à l'impact des commissions et des dividendes, une maîtrise des Frais Généraux et la baisse du Coût Net du Risque.

CRÉDITS PAR SIGNATURE

Les engagements par signature enregistrent une hausse de +8,27% en social et une hausse de +29,09% en consolidé à fin décembre 2021. Cette hausse résulte essentiellement des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

En millions de Dirhams



FRAIS GÉNÉRAUX

En millions de Dirhams



COÛT NET DE RISQUE

En millions de Dirhams



RÉSULTAT NET

En millions de Dirhams



CRÉDITS PAR SIGNATURE

En millions de Dirhams



FONDS PROPRES

Société Générale Maroc affiche à travers ses fonds propres une solidité financière accompagnant ses objectifs de croissance et sa conformité aux exigences réglementaires.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le Résultat Net Part du Groupe est en hausse de +5,95 %.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de +6,47% en social et de +6,95% en consolidé par rapport à décembre 2020 grâce à une bonne performance du PNB et la maîtrise des frais généraux.

CRÉDITS

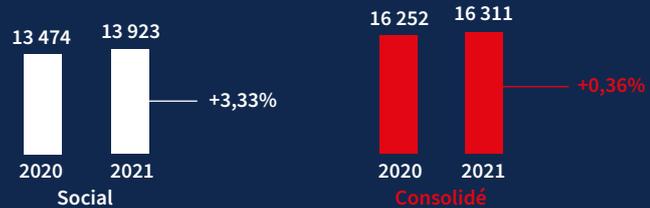
Société Générale Maroc enregistre un retrait sur les encours clientèle en consolidé de -1,20% en phase avec la tendance en social de -1,24%, lié à un effet de base favorable en 2020 sur les encours Damane Oxygène et Relance.

DÉPÔTS

Les dépôts sont en retrait de -1,65% en social et en légère hausse de +0,07% en consolidé par l'impact de la hausse des titres de créances émis par la filiale EQDOM.

FONDS PROPRES

En millions de Dirhams



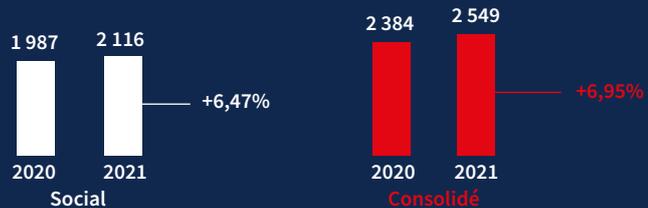
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

En millions de Dirhams



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

En millions de Dirhams



CRÉDITS

En millions de Dirhams



DÉPÔTS

En millions de Dirhams



RAPPORT FINANCIER

COMPTES SOCIAUX

BILAN AGRÉGÉ AU 31/12/2021 AVANT ET APRÈS RÉPARTITION DU RÉSULTAT

ACTIF	En milliers de Dirhams	
	Avant répartition	Après répartition
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 019 057	3 019 057
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 430 887	5 430 887
. À vue	1 454 718	1 454 718
. À terme	3 976 170	3 976 170
Créances sur la clientèle	70 618 950	70 618 950
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	23 995 209	23 995 209
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	17 784 636	17 784 636
. Crédits et financements participatifs immobiliers	23 226 673	23 226 673
. Autres crédits et financements participatifs	5 612 432	5 612 432
Créances acquises par affacturage	2 491 147	2 491 147
Titres de transaction et de placement	9 812 857	9 812 857
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 739 841	9 739 841
. Autres titres de créance	8 007	8 007
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	65 009	65 009
Autres actifs	1 144 357	1 144 357
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 237 248	2 237 248
. Participation dans les entreprises liées	1 687 904	1 687 904
. Autres titres de participation et emplois assimilés	549 344	549 344
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	915 421	915 421
Immobilisations corporelles	1 063 181	1 063 181
TOTAL DE L'ACTIF	96 733 104	96 733 104

PASSIF	En milliers de Dirhams	
	Avant répartition	Après répartition
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 343 237	2 343 237
. À vue	517 091	517 091
. À terme	1 826 146	1 826 146
Dépôts de la clientèle	68 243 103	68 243 103
. Comptes à vue créditeurs	50 759 382	50 759 382
. Comptes d'épargne	10 129 707	10 129 707
. Dépôts à terme	4 270 393	4 270 393
. Autres comptes créditeurs	3 083 621	3 083 621
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	3 819	3 819
Titres de créance émis	7 872 207	7 872 207
. Titres de créance négociables émis	7 872 207	7 872 207
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 800 703	3 149 203
Provisions pour risques et charges	1 334 052	1 334 052
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 131 749	2 131 749
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	213 018	213 018
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	8 781 613	9 290 216
Capital	2 152 500	2 152 500
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	857 103	-
TOTAL DU PASSIF	96 733 104	96 733 104

BILAN AGRÉGÉ AU 31/12/2021

	En milliers de Dirhams	
ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 019 057	3 303 219
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 430 887	6 698 905
. À vue	1 454 718	1 718 860
. À terme	3 976 170	4 980 045
Créances sur la clientèle	7 061 895	72 160 627
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	23 995 209	24 112 846
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	17 784 636	20 315 089
. Crédits et financements participatifs immobiliers	23 226 673	22 879 716
. Autres crédits et financements participatifs	5 612 432	4 852 976
Créances acquises par affacturage	2 491 147	1 869 473
Titres de transaction et de placement	9 812 857	9 007 131
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 739 841	8 993 626
. Autres titres de créance	8 007	13 496
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	65 009	9
Autres actifs	1 144 357	1 520 546
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 237 248	2 069 318
. Participation dans les entreprises liées	1 687 904	1 841 669
. Autres titres de participation et emplois assimilés	549 344	227 649
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	915 421	706 912
Immobilisations corporelles	1 063 181	1 161 186
TOTAL DE L'ACTIF	96 733 104	98 497 317

	En milliers de Dirhams	
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 343 237	3 326 330
. À vue	517 091	1 046 172
. À terme	1 826 146	2 280 158
Dépôts de la clientèle	68 243 103	66 400 740
. Comptes à vue créditeurs	50 759 382	48 023 580
. Comptes d'épargne	10 129 707	10 080 057
. Dépôts à terme	4 270 393	5 143 292
. Autres comptes créditeurs	3 083 621	3 153 811
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	3 819	4 780
Titres de créance émis	7 872 207	10 988 151
. Titres de créance négociables émis	7 872 207	10 988 151
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 800 703	2 882 420
Provisions pour risques et charges	1 334 052	1 290 343
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 131 749	2 132 976
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	213 018	130 540
ECARTS DE RÉÉVALUATION	-	-
Réserves et primes liées au capital	8 781 613	8 483 284
Capital	2 152 500	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	307 501
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	857 103	500 253
TOTAL DU PASSIF	96 733 104	98 497 317

HORS BILAN AU 31/12/2021

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
HORS BILAN	20 187 282	18 520 641
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 250 819	4 631 861
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 426 988	3 263 408
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 375 550	9 219 617
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	133 925	1 405 755
ENGAGEMENTS REÇUS	12 937 939	14 437 880
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 821 881	8 096 703
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	6 982 106	4 935 422
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	133 951	1 405 755

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ AU 31/12/2021

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 417 841	5 599 591
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	138 210	189 493
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 509 213	3 658 661
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	181 337	179 527
4. Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	216 252	118 726
5. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
6. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
7. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8. Commissions sur prestations de service	649 131	590 810
9. Autres produits bancaires	723 689	862 375
10. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	9	-
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 060 291	1 359 604
11. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	58 708	102 582
12. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	245 758	388 372
13. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	352 002	389 702
14. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
15. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
16. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
17. Autres charges bancaires	400 144	476 373
18. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	3 679	2 575
III. PRODUIT NET BANCAIRE	4 357 551	4 239 987
19. Produits d'exploitation non bancaire	161 951	129 754
20. Charges d'exploitation non bancaire	57 351	62 029
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 343 072	2 304 920
21. Charges de personnel	1 133 797	1 086 521
22. Impôts et taxes	52 502	49 397
23. Charges externes	846 523	875 130
24. Autres charges générales d'exploitation	14 776	19 185
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	295 473	274 687
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	2 383 153	2 297 222
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souf-france	1 800 159	1 735 742
27. Pertes sur créances irrécouvrables	418 274	181 626
28. Autres dotations aux provisions	164 719	379 854
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 521 140	1 313 830
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 366 164	1 276 311
30. Récupérations sur créances amorties	18 129	16 939
31. Autres reprises de provisions	136 847	20 580
VII. RESULTAT COURANT	1 257 066	1 019 399
32. Produits non courants	22 317	12 192
33. Charges non courantes	56 874	139 588
VIII. RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 222 509	892 003
34. Impôts sur les résultats	365 406	391 750
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	857 103	500 253
TOTAL PRODUITS	7 123 249	7 055 051
TOTAL CHARGES	6 266 146	6 554 797
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	857 103	500 253

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021



Fidaroc Grant Thornton
7, boulevard Bass Sassi
20 160 Casablanca



Deloitte Audit
Bd Sid Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Maroc)

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

Aux Actionnaires

SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

55, Bd Abdelmoumen,
Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **13.922.965 KMAD** dont un bénéfice net de **857.103 KMAD**. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 15 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle

Question clé de l'audit

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).

L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :

- l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ;
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.

Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à 7 732 MMAD ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de 70 619 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments portant sur des montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ;
- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ;
- tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ;
- tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2021, la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES a procédé à :

- La création de la société « SOGEFONCIERE » S.A.R.L.A.U dont le capital est détenu à 100% par la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES pour un montant de 200 MMAD.
- La création de la société « SOGEPAIEMENT » S.A dont le capital est détenu à 100% par la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES pour un montant de 30 MMAD.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
 Tél: 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 88 70

Faïçal MEKOUAR
 Associé

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
 Société Marocaine d'audit
 Adresse : 11, Avenue 8, La Marina
 Casablanca
 Tel: 05 22 42 40 20 / 05 22 21 47 44
 Fax: 05 22 21 40 40 / 05 21 47 44

Sakina BENSOUÛA KORACHI
 Associée

BILAN

en millions de DH

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 019 057	3 303 219
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 430 067	6 496 049
. A vue	1 454 738	1 714 860
. A terme	3 975 329	4 781 189
Créances sur la clientèle	70 618 958	72 189 827
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	23 845 309	24 117 846
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	17 786 636	19 315 689
. Crédits et financements participatifs immobiliers	24 326 479	22 879 716
. Autres crédits et financements participatifs	5 660 534	5 856 526
Créances acquises par affectation	2 491 147	1 868 478
Titres de transaction et de placement	9 817 857	9 097 131
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 739 841	8 993 074
. Autres titres de créance	8 007	10 496
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	65 009	9
Autres actifs	1 144 357	1 520 546
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 227 248	2 069 918
. Participation dans les entreprises liées	1 447 944	1 841 849
. Autres titres de participation et emplois assimilés	549 344	217 049
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	915 421	706 912
Immobilisations corporelles	1 063 831	1 161 386
Total de l'Actif	86 733 804	86 497 317

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

PASSIF	en millions de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 343 237	2 314 210
. A vue	517 091	1 016 132
. A terme	1 826 146	1 298 078
Dépôts de la clientèle	68 243 103	66 400 740
. Comptes à vue créditeurs	50 757 342	18 023 580
. Comptes d'épargne	10 129 707	10 040 057
. Dépôts à terme	4 370 593	3 117 102
. Autres comptes créditeurs	3 085 461	5 119 991
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	3 119	4 780
Titres de créance émis	7 271 207	10 504 151
. Titres de créance négociables émis	7 271 207	10 504 151
. Emprunts obligataires émis	-	0
. Autres titres de créance émis	-	0
Autres passifs	2 850 708	2 882 420
Provisions pour risques et charges	1 314 852	1 288 242
Provisions réglementées	-	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 221 740	2 132 578
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	213 018	180 540
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 788 611	2 481 784
Capital	2 161 509	2 050 060
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	0	307 501
Résultats nets ou instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	837 103	500 253
Total du Passif	56 733 104	53 497 212

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

en milliers de DH

Code Régie	HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
11010	ENGAGEMENTS DOUTRES	20 187 782	19 519 841
11011	Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
11012	Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 250 619	4 031 031
11015	Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 116 988	3 261 601
11016	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 125 549	7 218 617
11017	Titres acquis à l'étranger	-	-
11018	Autres titres à l'étranger	235 625	1 009 212
11020	ENGAGEMENTS REÇUS	12 487 981	10 487 648
11021	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
11025	Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 421 811	6 090 759
11026	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'établissements de garantie divers	6 981 120	4 036 121
11027	Titres vendus à l'étranger	-	-
11028	Titres de Monarchie et Mouleshebs à recevoir	-	-
11029	Autres titres à recevoir	235 598	1 400 298

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

COMPTES PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BRUTES	8 437 844	8 539 551
1. Produits de production et de la exploitation avec les clients garantis de crédit	170 210	145 893
2. Produits et prestations de services sur opérations avec les clients	7 590 352	8 458 543
3. Produits et prestations de services sur clients commerciaux	181 833	118 533
4. Produits et prestations de services de courtage et de conseil	215 252	118 774
5. Produits sur la mise à disposition de fonds et de placements	0	0
6. Produits sur les opérations de crédit à court et à long terme	0	0
7. Produits sur les opérations de financement	0	0
8. Commissions sur prestations de services	149 138	390 810
9. Autres produits financiers	12 889	312 375
10. Dotations et charges sur départs d'intéressés (salaires et cotisations) reçues	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION BRUTES	3 640 261	3 201 464
11. Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	59 108	104 594
12. Intérêts et charges sur opérations avec les clients	245 758	183 373
13. Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	552 607	383 702
14. Charges sur les opérations de courtage et de conseil	0	0
15. Charges sur les opérations de crédit à court et à long terme	0	0
16. Charges sur les opérations de financement	0	0
17. Autres charges financières	405 194	476 373
18. Transferts de produits et charges d'intéressés (salaires et cotisations) reçus	3 679	2 575
PRODUIT NET BRUT	4 797 583	5 338 087
19. Produits d'impôt sur le bénéfice	161 951	118 754
20. Charges d'impôt sur le bénéfice	57 851	82 079
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 949 682	2 204 978
21. Charges de personnel	1 131 793	1 086 523
22. Impôts et taxes	52 502	89 707
23. Charges diverses	344 523	375 180
24. Autres charges générales d'exploitation	14 772	19 186
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	205 473	234 182
PROFIT NET	1 847 901	3 133 109
26. Dotations aux provisions pour départs d'intéressés par l'apport de fonds d'affaires	1 033 119	1 736 798
27. Pertes sur opérations financières	414 204	181 628
28. Autres dotations aux provisions	151 278	170 161
PROFIT NET DE L'EXERCICE	1 847 901	1 124 522
29. Reprises de provisions pour départs d'intéressés par l'apport de fonds d'affaires	1 259 101	1 276 321
30. Reprises de provisions sur départs d'intéressés	19 123	10 908
31. Autres reprises de provisions	579 697	22 580
RÉSULTAT COURANT	1 267 621	1 049 809
32. Produits non courants	72 817	82 202
33. Charges non courantes	54 834	1 19 569
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 285 604	1 012 442
34. Impôts sur les bénéfices	369 439	391 750
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	916 165	620 692
TOTAL PRODUITS	7 172 219	7 656 051
TOTAL CHARGES	6 256 186	6 535 192
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	916 165	1 120 859

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES

Année 2021

Plan de l'établissement

Code établissement	Date: Mois	Ann.	Code exercice	Code mensuel	Folio
--------------------	------------	------	---------------	--------------	-------

en milliers de DGH

Code	PRODUITS	MONTANTS
P010	PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIÈRE	6 419 610
P100	Produits sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	318 210
P110	- Intérêts sur comptes des Banques centrales, du Trésor public et du service des chèques postaux	-
P120	- Intérêts sur comptes ordinaires des établissements de crédit et assimilés	4 555
P130	- Intérêts sur valeurs reçues en gérance, prêts et autres comptes débiteurs	131 907
P131	- Intérêts sur valeurs reçues en gérance	1 197
P132	- Intérêts sur comptes et prêts de trésorerie	37 970
P133	- Intérêts sur prêts financiers	93 800
P139	- Intérêts sur autres comptes débiteurs	-
P140	- Intérêts sur opérations internes au réseau d'un organe central	-
P150	- Intérêts sur opérations avec le siège, les succursales et les agences à l'étranger	-
P160	- Commissions sur engagements de financement en faveur des établissements de crédit et assimilés	-
P170	- Commissions sur engagements de garantie donnés d'un établissement de crédit et assimilés	110
P190	- Autres produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	511
P200	Produits sur opérations avec la clientèle	3 426 251
P210	- Intérêts sur comptes à vue débiteurs de la clientèle	456 888
P211	- Intérêts sur crédits de trésorerie	451 497
P220	- Intérêts sur crédits à l'équipement	1 040 026
P221	- Intérêts sur crédits à la consommation	277 107
P222	- Intérêts sur crédits immobiliers	942 542
P225	- Intérêts sur créances acquises par affectation	-
P230	- Intérêts sur autres créances sur la clientèle	25 122
P231	- Intérêts sur valeurs reçues en pension	-
P232	- Intérêts sur prêts de trésorerie	-
P233	- Intérêts sur prêts financiers	-
P239	- Intérêts sur divers autres sur créances	23 452
P240	- Commissions sur engagements de financement en faveur de la clientèle	201 152
P270	- Commissions sur engagements de garantie donnés d'un établissement de crédit	10 073
P290	- Autres produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle	53 064
P310	Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	2 600 851
P311	- Gains sur titres de transaction	79 314
P312	- Intérêts sur titres de placement, titres de créance	1 811 337
P313	- Écarts de la décote sur titres de placement	-
P314	- Intérêts sur titres d'investissement	-
P315	- Écarts de la décote sur titres d'investissement	-
P316	- Produits sur titres de créance émis	-
P317	- Plus-values de cession sur titres de placement	-
P318	- Autres produits d'intérêts sur opérations sur titres	-
P340	Produits sur titres de propriété et certificats de dépôt	216 257
P341	- Produits sur titres de placement, titres de propriété	1 100
P342	- Produits sur certificats de dépôt	-
P344	- Plus-values de cession sur titres de placement, titres de propriété	-
P345	- Plus-values de cession sur titres de placement, certificats de dépôt	-
P346	- Produits sur titres de participation et emplois assimilés	215 344
P348	- Produits sur titres détenus dans le cadre de Mésacharats et Mésacharats	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Code de la description	Date: Mois	An	Cube de l'opération	Code comptable	en milliers de DH
Code ligne	Produits				MONTANTS
P400	Produits sur immobilisations en crédit-bail en location et en date				-
P410	Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location avec option d'achat				-
P411	- Loyers				-
P412	- Revenues de provision des immobilisations en crédit-bail				-
P413	- Plus-values de cession sur immobilisations en crédit-bail				-
P414	- Autres produits sur immobilisations en crédit-bail				-
P420	Produits sur immobilisations en location simple				-
P421	- Loyers				-
P422	- Revenues de provision des immobilisations en location simple				-
P423	- Plus-values de cession sur immobilisations en location simple				-
P424	- Autres produits sur immobilisations en location simple				-
P430	Produits sur immobilisations formées en titre mobilier dévalué				-
P431	- Loyers				-
P432	- Revenues de provision sur immobilisations dévaluées en titre mobilier dévalué				-
P433	- Plus-values de cession sur immobilisations dévaluées en titre mobilier dévalué				-
P434	- Autres produits sur immobilisations dévaluées en titre mobilier dévalué				-
P440	Produits sur immobilisations formées en titre mobilier				-
P441	- Loyers				-
P442	- Revenues de provision sur immobilisations dévaluées en titre mobilier				-
P443	- Plus-values de cession sur immobilisations dévaluées en titre mobilier				-
P444	- Autres produits sur immobilisations dévaluées en titre mobilier				-
P500	Commissions sur opérations de crédit				649 838
P510	Commissions sur fonctionnement de comptes				154 305
P520	Commissions sur reports de paiement				138 446
P530	Commissions sur opérations sur titres				14 663
P540	Commissions sur titres en gestion ou en dépôt				37 249
P550	Commissions sur prestations de services aux crédits				86 552
P560	Commissions sur activités de conseil et d'assistance				4 528
P570	Commissions sur ventes de produits d'assurance				2 888
P580	Autres commissions sur prestations de services				141 379
P600	Autres intérêts bancaires				725 895
P601	Produits sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés				-
P602	Intérêts bancaires sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés				-
P603	Autres intérêts sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés				-
P604	Expenses des provisions sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés				-
P605	Produits sur dépôts d'investissement reçus				9
P606	Trançais de charges sur dépôts d'investissement des établissements de crédit et assimilés				-
P607	Trançais de charges sur dépôts d'investissement de la clientèle				9
P608	Commissions perçues sur dépôts d'investissement des établissements de crédit et assimilés				-
P609	Commissions perçues sur dépôts d'investissement de la clientèle				-
P610	Produits sur placements particuliers				42 821
P611	Produits de trésorerie avec des établissements de crédit et assimilés				-
P612	Produits de trésorerie avec la clientèle				62 821
P613	Produits de trésorerie avec des établissements de crédit et assimilés				-
P614	Produits de trésorerie avec la clientèle				-
P615	Produits des autres établissements particuliers				-
P620	Produits sur créances autorisées				-
P630	Produits sur engagements des titres				-
P640	Gains sur engagements sur titres				-
P645	Commissions sur engagements sur titres				-
P650	Produits sur engagements sur produits dérivés				3 522
P651	Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt				-
P652	Gains sur produits dérivés de change				-
P653	Gains sur produits dérivés d'autres instruments				3 524
P654	Commissions sur produits dérivés				-
P660	Produits sur opérations de change				138 256
P661	Gains sur opérations de change				131 607
P662	Commissions sur opérations de change				66 649
P670	Droits autres produits bancaires				2 254

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification only
Deloitte Audit

		en millones de PDI
Code	PRODUCTO	MONTANTE
P700	PRODUCTOS DE NEGOCIACIÓN NO FINANCIERA	184.951
P710	- Productos sobre valores de capital de riesgo y productos participativos	-
P711	- Productos sobre inmuebles adquiridos por vía de adjudicación	-
P712	- Productos sobre inmuebles adquiridos dentro de la promoción inmobiliaria	-
P713	- Productos sobre Pisos adquiridos en el marco de Regímenes participativos	-
P719	- Otros productos sobre valores e instrumentos de renta	-
P729	- Plusvalías de cesión por inmuebles de gestión mandataria	-
P739	- Plusvalías de cesión por inmuebles de gestión incorporadas y corporativas	57.884
P749	- Inmuebles propios producidos por la empresa para ella misma	38.001
P759	- Productos accesorios	24.893
P769	- Subvenciones recibidas	-
P799	- Otros productos de explotación no financiera	61.191
P800	RESERVAS DE PROVISIONES Y RECUPERACIONES SOBRE GANANCIAS AMORTIZADAS	2.521.072
P811	- Reservas de provisiones sobre créditos e inversiones	1.276.328
P812	- Reservas sobre créditos e inversiones	10.429
P813	- Reservas de provisiones para deterioración de valores de préstamo	331
P814	- Reservas de provisiones para deterioración de inversiones financieras	-
P815	- Reservas de provisiones para deterioración de inversiones incorporadas y corporativas	-
P816	- Reservas de provisiones para pérdidas de acciones de participación	83.285
P817	- Reservas de provisiones para otros riesgos y cargas	136.847
P818	- Reservas de provisiones reguladas	-
P819	- Reservas de otras provisiones	-
P899	PRODUCTOS FINANCIEROS	32.327
P891	- Reservas no corrientes de amortizaciones	-
P892	- Reservas no corrientes de provisiones	20.600
P893	- Ingresos percibidos sobre productos participativos	-
P899	- Otros productos financieros	11.727
Y035	TOTAL DE PRODUCTOS	7.127.244
T018	PERDIDAS	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DÉTAILLÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Nom de l'établissement : *Financière de la Capitale*

Code établissement	Date : Mois	Ann.	Code document	Code montage	Page
--------------------	-------------	------	---------------	--------------	------

Code ligne	CHARGES	MONTANTS
C000	CHARGES D'ÉVALUATION FINANCIÈRE	1 059 894
C100	Charges relatives aux opérations de crédit et assimilés	56 258
C110	- Intérêts sur comptes des Banques centrales, du Trésor public et du Service des chèques postaux	-
C120	- Intérêts sur comptes auprès des établissements de crédit et assimilés	6 015
C130	- Intérêts sur valeurs déposées en gestion, emprunts et autres comptes créditeurs	41 663
C131	- Intérêts sur valeurs déposées en gestion	23 076
C132	- Intérêts sur comptes et emprunts de trésorerie	17 238
C133	- Intérêts sur emprunts financiers	1 045
C139	- Intérêts sur autres comptes créditeurs	1 262
C140	- Intérêts sur opérations latentes au réseau de courtiers	-
C150	- Intérêts sur opérations avec le réseau des succursales et les agences à l'étranger	-
C160	- Commissions sur engagements de placement et autres établissements de crédit et assimilés	-
C170	- Commissions sur engagements de garantie des établissements de crédit et assimilés	4 016
C180	- Autres charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 083
C200	Charges sur opérations avec la clientèle	285 754
C210	- Intérêts sur comptes à vue créditeurs de la clientèle	9 944
C211	- Intérêts sur comptes d'épargne	115 216
C212	- Intérêts sur dépôts à terme	101 338
C213	- Intérêts sur autres débits envers la clientèle	-
C214	- Intérêts sur valeurs déposées en gestion	-
C215	- Intérêts sur emprunts financiers	-
C216	- Commissions sur engagements de financement reçus de la clientèle	-
C217	- Commissions sur engagements de garantie reçus de la clientèle	-
C218	- Autres charges et intérêts sur opérations avec la clientèle	19 750
C300	Charges sur opérations sur titres	294 051
C310	- Pertes sur ventes de titres	54 192
C311	- Établissement de la prime sur titres de placement	-
C312	- Établissement de la prime sur titres d'investissement	-
C313	- Charges sur titres de créance émis	260 240
C314	- Moins-values de la cession des titres de placement	-
C315	- Charges sur titres de placement, officiers de suite	-
C316	- Charges sur opérations étrangères et étrangères	-
C317	- Autres charges sur opérations sur titres	-
C400	Charges sur immobilisations données en crédit-bail en location ou location	-
C410	- Charges sur immobilisations en crédit-bail en location avec option d'achat	-
C411	- Dotations aux amortissements des immobilisations en crédit-bail	-
C412	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en crédit-bail	-
C413	- Moins-values de cession sur immobilisations en crédit-bail	-
C414	- Autres charges sur immobilisations en crédit-bail	-
C420	- Charges sur immobilisations en location simple	-
C421	- Dotations aux amortissements des immobilisations en location simple	-
C422	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en location simple	-
C423	- Moins-values de cession sur immobilisations en location simple	-
C424	- Autres charges sur immobilisations en location simple	-
C430	- Charges sur immobilisations données en location à titre de prêt	-
C431	- Dotations aux amortissements des immobilisations données en location à titre de prêt	-
C432	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations données en location à titre de prêt	-
C433	- Moins-values de cession sur immobilisations données en location à titre de prêt	-
C434	- Autres charges sur immobilisations données en location à titre de prêt	-
C440	- Charges sur immobilisations données en location à titre de prêt	-
C441	- Dotations aux amortissements des immobilisations données en location à titre de prêt	-
C442	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations données en location à titre de prêt	-
C443	- Moins-values de cession sur immobilisations données en location à titre de prêt	-
C444	- Autres charges sur immobilisations données en location à titre de prêt	-
C450	- Charges sur immobilisations données en location à titre de prêt	-
C451	- Dotations aux amortissements des immobilisations données en location à titre de prêt	-
C452	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations données en location à titre de prêt	-
C453	- Moins-values de cession sur immobilisations données en location à titre de prêt	-
C454	- Autres charges sur immobilisations données en location à titre de prêt	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification only
Deloitte Audit

en milliers de DH

Code ligne	CHARGES	MONTANTS
600	- Charges et autres dépenses	450 561
6010	- Charges sur le moyen de paiement	50 875
6012	- Charges sur dépôts d'investissement	3 679
6013	- Transfert de profits sur dépôts d'investissement des établissements de crédit et assimilés	-
6014	- Transfert de profits sur dépôts d'investissement de la clientèle	3 679
6015	- Pertes sur dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit assimilés	-
6016	- Autres charges sur dépôts d'investissement	-
6017	- Dotations aux provisions pour dépréciation des dépôts d'investissement auprès des établissements de crédit et assimilés	-
6020	- Autres charges sur prestations de service	5 020
6020	- Charges sur dettes subordonnées et fonds propres affectés	92 757
6040	- Charges sur engagements sur titres	-
6041	- Pertes sur engagements sur titres	-
6045	- Commissions sur engagements sur titres	-
6056	- Charges sur produits dérivés	-
6051	- Pertes sur produits dérivés de type d'intrinsèques	-
6052	- Pertes sur produits dérivés de cours de change	-
6053	- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments	-
6055	- Commissions sur produits dérivés	-
6065	- Charges sur opérations de change	162 358
6061	- Pertes sur opérations de change	180 355
6065	- Commissions sur opérations de change	2 504
6070	- Pertes et charges sur instruments participatifs	-
6071	- Pertes et charges sur "Moerabau" avec les établissements de crédit et assimilés	-
6072	- Pertes et charges sur Moerabau autres établissements	-
6073	- Pertes et charges sur titres avec les établissements de crédit et assimilés	-
6074	- Pertes et charges sur titres avec la clientèle	-
6075	- Pertes et charges sur autres instruments participatifs	-
6090	- Diverses autres charges bancaires	148 909
6700	CHARGES D'APPLICATION NON BANCAIRE	57 351
6710	- Charges sur valeurs et emplois divers	57 108
6711	- Charges sur immobilisations acquises par voie d'adjudication	-
6712	- Charges sur immobilisations détenues dans le cadre de la promotion immobilière	-
6713	- Charges sur biens d'équipement de crédit des transactions par intermédiaires	-
6715	- Autres charges sur valeurs et emplois divers	57 108
6720	- Moins-values de cession sur immobilisations financières	-
6730	- Moins-values de cession sur immobilisations financières et corporatives	211
6800	CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 343 072
6810	- Salaires et appointements	1 177 797
6811	- Salaires et appointements	628 013
6812	- Charges d'assurances sociales	1 794 151
6813	- Charges de retraite	766 416
6814	- Charges de formation	22 103
6815	- Autres charges de personnel	79 110
6820	- Impôts et taxes	51 502
6830	- Charges externes	846 523
6831	- Loyers de crédit-bail, de location et d'usage	87 901
6832	- Frais d'entretien et de réparation	59 556
6833	- Réimbursements d'intérêts bancaires et financiers	61 258
6834	- Transports et déplacements	47 928
6835	- Publicité, publications et relations publiques	25 375
6839	- Autres charges externes	529 446

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Code établissement	Date: Mois	An	Code document	Code monnaie	Page
--------------------	------------	----	---------------	--------------	------

en milliers de DH		
Code type	CHARGES	MONTANTS
C840	- Autres produits et produits d'exploitation	14 276
C841	- Frais généraux	-
C842	- Frais d'acquisitions des immobilisations	-
C843	- Autres charges réparties sur plusieurs exercices	672
C844	- Dons, libéralités et lots	-
C845	- Diverses autres charges générales d'exploitation	14 155
C850	- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	295 473
C851	- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	137 757
C852	- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	157 715
C853	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-
C854	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	-
C910	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES NON COUVRABLES	2 361 584
C911	- Dotations aux provisions pour créances en souffrance	1 095 767
C912	- Pertes sur créances incouvrables	418 274
C913	- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	733
C914	- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	3 119
C915	- Dotations aux provisions pour risques d'extinction d'engagement par signature	101 492
C916	- Dotations aux provisions pour autres risques et charges	161 600
C917	- Dotations aux provisions réglementées	-
C918	- Dotations aux autres provisions	-
C919	- Dotations aux autres provisions	-
C950	CHARGES NON COURANTES	56 878
C951	- Dotations non courantes aux amortissements	-
C952	- Dotations non courantes aux provisions	20 000
C953	- Indemnités versées sur financements participatifs	-
C959	- Autres charges non courantes	36 874
C990	IMPOTS SUR LES REVENUS	305 406
T037	TOTAL DES CHARGES	4 266 146
T038	BENEFICE	837 303

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ETAT DES SOLDES DE GESTION

en milliers de D\$

	31/12/2021	31/12/2020
1.(+) Intérêts et produits assimilés	3 745 989	3 572 733
2.(-) Intérêts et charges assimilés	656 468	880 695
MARGE D'INTERET	3 089 471	3 092 077
3.(+) Produits sur financements participatifs	81 821	54 940
4.(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	81 821	54 940
5.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
7.(+) Produits sur immobilisations données en gérance	-	-
8.(-) Charges sur immobilisations données en gérance	-	-
Résultat des opérations d'usage	-	-
9.(+) Commissions perçues	735 979	653 995
10.(-) Commissions servies	58 335	51 191
Marge sur commissions	657 623	602 744
11.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	45 185	21 804
12.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	62	212
13.(+) Résultat des opérations de change	411 052	434 244
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	3 536	547
Résultat des opérations de marché	459 708	566 289
15.(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Mourcharka	-	-
16.(+) Divers autres produits bancaires	218 508	121 520
17.(-) Diverses autres charges bancaires	146 909	134 014
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUTAWAKIL	7 670	2 575
PRODUIT NET BANCAIRE	4 357 551	4 239 988
18.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	3 119	15 980
19.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	161 951	179 754
20.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	57 351	62 029
21.(-) Charges générales d'exploitation	2 349 012	2 304 901
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 118 840	1 987 417
22.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	834 140	624 458
23.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	24 754	343 575
RÉSULTAT COURANT	1 257 066	1 019 499
RÉSULTAT NON COURANT	31 557	127 396
24.(-) Impôts sur les résultats	355 406	391 790
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	857 103	509 251

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

ETAT DES SOLDES DE GESTION (suite)

en milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	857 103	500 253
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations Incorporelles et corporelles	295 473	274 688
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	3 119	24 129
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	72 219	338 471
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24.(+) Dotations non courantes	20 030	0
25.(-) Reprises de provisions	123 379	8 749
26.(+) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	37 856	860
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	243	0
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	0	0
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	0	0
30.(+) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 086 912	1 127 932
31.(+) Bénéfices distribués	199 875	0
(±) AUTOFINANCEMENT	887 037	1 127 932

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de DH

ELEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 920 852	6 777 881
2.(+) Récupérations sur créances amorties	18 129	16 939
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	184 268	141 158
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 104 261	3 657 162
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	114 225	202 367
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	2 343 072	2 304 171
7.(-) Impôts sur les résultats versés	365 406	391 750
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 196 285	380 528
Variation des :		
8.(-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 268 018	1 055 785
9.(+) Créances sur la clientèle	-920 003	2 910 164
10.(-) Titres de transaction et de placement	825 726	1 537 698
11.(-) Autres actifs	-376 189	-67 583
12.(+) Titres Moudaraba et Moucharaka		0
13.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location		0
14.(+) Immobilisation données en Ijara		0
15.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		0
16.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-988 093	-1 401 061
17.(+) Dépôts de la clientèle	1 842 363	1 974 259
18.(+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	3 819	3 120
19.(+) Titres de créance émis	-3 115 944	-425 969
20.(+) Autres passifs	-81 856	1 036 575
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-576 226	-2 137 361
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	620 059	-1 757 033
21.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		0
22.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	37 865	861
23.(-) Acquisition d'immobilisations financières	167 930	-27 540
24.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	412 669	374 281
25.(+) Intérêts perçus		0
26.(+) Dividendes perçus		118 726
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-542 733	-227 154
27.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		0
28.(+) Emission de dettes subordonnées		0
29.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	45 436	42 512
30.(+) Emission d'actions		0
31.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		0
32.(-) Dépôts d'investissement remboursés		0
33.(-) Intérêts versés		0
34.(-) Rémunération versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		0
35.(-) Dividendes versés	406 925	0
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-351 489	42 612
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-284 163	-1 941 575
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 303 219	5 244 794
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3 019 057	3 303 219

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan de compte des établissements de crédit (PCEC) Les Etats de Synthèse sont conformes à la présentation stipulée dans le PCEC.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ETAT DES DEROGATIONS		
INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
AU 31 Décembre 2021

en milliers de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des Cibques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assurés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 843 112	-	385 574	451 467	2 680 173	3 759 379
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme	-	600 000 600 000	606 361 3 109 598 489	775 974 - 775 974	1 977 272 603 106 1 974 392	1 937 288 3 855 1 924 392
PRETS FINANCIERS	-	-	2 443 013	-	2 443 013	2 935 707
CREANCES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS - Moulrabaha - Sabam - Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES (y compris Mamsh Al Jiddiya)	-	126 174	1 211 258	-	1 337 432	1 08 668
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	9 178	2 876	12 054	23 597
CREANCES EN SOUFFRANCE - Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 843 112	614 524	4 764 848	1 227 451	8 449 944	8 754 640

FDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

2021/12/31
Bataille Audit

CRÉANCS SUR LA CLIENTÈLE
AU 31 Décembre 2022

en millions de \$

CRÉANCS	Secteur privé			31/12/2021	31/12/2020
	Secteur public	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉANCS					
CRÉANCS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE					
- Créances à vue décaissées	100 000	23 338 887	572 594	23 673 313	19 817 318
- Créances non mensurées sur le marché	0	5 629 071	224 881	6 060 962	5 572 320
- Créances à responsabilité	0	3 234 800	2 817	3 238 617	2 800 213
- Autres créances de trésorerie	730 200	87 108	0	817 308	169 015
- Autres	0	38 349 413	248 796	38 698 114	31 775 382
- Autres financements participatifs de trésorerie	0	0	0	0	0
- Autres	0	0	0	0	0
CRÉANCS ET FINANCEMENT PARTICIPATIF ESA LA CONSOMMATION					
- Crédits à la consommation	0	2 200	4 278 305	4 083 092	4 262 324
- Nouveaux à la consommation	0	3 200	4 278 305	3 943 188	4 127 852
- Nouveaux pour donner crédit à la consommation	0	0	338 506	338 928	114 205
- Autres financements participatifs à la consommation	0	0	0	0	0
- Autres	0	0	0	0	0
CRÉANCS ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT					
- Crédits à l'équipement	3 677 207	10 209 887	101 028	13 888 122	20 110 631
- Nouveaux à l'équipement	3 577 207	10 217 236	106 164	13 860 484	19 051 357
- Nouveaux pour donner crédit à l'équipement	0	33 588	5 534	39 122	28 234
- Autres financements participatifs à l'équipement	0	0	0	0	0
- Autres	0	0	0	0	0
CRÉANCS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS					
- Créances immobilières	0	5 519 767	23 042 785	28 562 522	28 613 472
- Nouveaux immobilières	0	5 519 767	23 042 785	28 562 522	28 613 472
- Nouveaux pour donner crédit à l'immobilier	0	0	17 469 408	20 585 173	18 983 148
- Autres financements participatifs immobiliers	0	0	1 574 339	2 578 219	3 880 249
- Autres	0	0	0	0	0
AUTRES CRÉANCS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS					
- Autres créances et financements participatifs	0	810 278	162 795	973 073	1 345 750
- Autres	0	0	0	0	0
CRÉANCS ACQUIS PAR ASSURANCE					
- Créances à recevoir	3 248 158	794 356	8 433	4 050 547	3 866 432
- Autres	0	0	0	0	0
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR					
- Intérêts sur dépôts	0	0	170 928	200 028	264 230
- Intérêts sur prêts	0	0	0	0	0
- Intérêts sur titres	0	0	0	0	0
- Intérêts sur autres	0	0	0	0	0
CRÉANCS EN SOUFFRANCE					
- Créances en souffrance	18	2 313 768	2 328 138	2 644 336	2 897 726
- Créances en souffrance sur financements participatifs	0	1 051 400	1 070 250	1 224 450	1 491 000
- Créances en souffrance sur autres	18	1 262 368	1 257 888	1 419 886	1 406 726
- Créances en souffrance sur autres	0	36	2 597	3 005	0
- Créances en souffrance sur autres	0	87 565	35 249	65 214	44 430
- Créances en souffrance sur autres	0	0	2 833	2 833	0
- Créances en souffrance sur autres	0	574 814	828 243	1 406 285	1 511 855
- Créances en souffrance sur autres	0	0	0	0	0
TOTAL	6 013 165	36 404 601	27 548 890	73 110 077	74 630 100

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATEGORIE D'EMETTEUR
AU 31 Décembre 2021

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2020	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	0	0	65 000	0	65 000	0
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0	0	0	0	0
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0	0	0	0	0
CERTIFICATS DE SUKUK	0	0	0	0	0	0
TITRES DE PROPRIETE	0	0	65 000	0	65 000	0
TITRES NON COTES	8 007	9 739 841	0	0	9 747 848	9 007 122
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	9 739 841	0	0	9 739 841	9 993 626
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CREANCE	8 007	0	0	0	8 007	13 496
CERTIFICATS DE SUKUK	0	0	0	0	0	0
TITRES DE PROPRIETE	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8 007	9 739 841	65 000	0	9 812 857	9 007 131

FIDARAC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

Audit
 Deloitte Audit

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

AU 31 Décembre 2021

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	2 025 407	2 025 407	2 025 407	0	0	0
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	2 025 407	2 025 407	2 025 407	0,00	0,00	0,00
OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CERTIFICAT DE SUKUK	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TITRES DE PROPRIÉTÉ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TITRES DE PLACEMENT	7 788 021	7 917 969	7 387 187	130 517	562	571
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	7 714 827	7 844 652	7 379 180	130 218	393	393
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	8 027	8 306	8 007	293	0	0
CERTIFICAT DE SUKUK	0	0	0	0	0	0
TITRES DE PROPRIÉTÉ	65 186	65 010	0	0	176	176
TITRES D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	0	0	0	0	0	0
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CRÉANCE	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT DE SUKUK	0	0	0	0	0	0

FINANCIAL GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Debit & Audit

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	0	0
DEBITEURS DIVERS	<u>685 360</u>	<u>771 333</u>
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	<u>9 154</u>	<u>2 902</u>
COMPTES DE REGULARISATION	<u>449 842</u>	<u>746 311</u>
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	0	0
TOTAL	1 144 356	1 520 546

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

CREANCES SUBORDONNEES

en milliers de DH

Créances	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2020			31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

NEANT

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MINÉRIÈRE DE BAUMBOIS

IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES ET CORPORAELLES
DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Code ligne	Code établissement	31/12/2021		31/12/2020		051		3	
		Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice	Montant des amortissements au début de l'exercice	Montant des amortissements au cours de l'exercice	Code document
P001	IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES	346 264 449,49	-	1 273 071 550,97	839 705 823,64	137 755 895,20	-	877 438 858,88	217 894 213,01
P004	- DROIT DE PAT	141 285 484,00	-	1 522 014 014,00	-	-	-	-	2 017 281 486,00
P006	- Immobilisations en recherche et développement	1 426 807 501,40	-	1 773 071 550,97	839 705 823,64	137 755 895,20	-	877 438 858,88	2 017 281 486,00
P008	- Immobilisations incorporelles autres	-	-	-	-	-	-	-	775 617 511,01
P020	IMMOBILISATIONS CORPORAELLES	66 456 692,90	26 162 309,69	1 676 091 216,28	2 427 178 275,16	157 236 092,81	14 653 332,87	2 432 431 522,12	1 092 305 864,16
P021	- Terrain d'exploitation	2 705 897,57	14 782 337,00	1 496 287 353,93	913 064 239,33	50 616 764,30	9 210 419,20	956 671 137,83	877 832 300,74
P023	- Immobilisation d'exploitation, Bureau	2 302 877 780,20	13 782 837,00	1 371 759 823,55	916 064 792,33	50 616 764,30	9 210 419,20	956 471 137,82	1 21 984 905,04
P024	- Immobilisation d'exploitation, Logements	-	-	-	-	-	-	-	614 828 813,72
P025	- MOBILES ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	2 65 126,00	-	536 236 218,92	251 925 227,08	48 428 272,97	-	410 355 200,01	126 725 025,95
P026	- Mobilier de bureau d'exploitation	287 250,13	-	203 890 955,71	203 890 955,71	31 789 718,43	-	214 878 508,76	30 732 426,97
P027	- Matériel de bureau d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	9,00
P028	- Matériel informatique	9 375 004,45	-	229 912 050,22	1 58 040 672,44	16 637 487,84	-	174 478 169,28	96 422 899,81
P029	- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	118 217,25	-	118 217,25	49 307,25	2 306,65	-	51 535,09	67 703,04
P020	- Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
P021	AUTRES IMMOBIL. CORPORAELLES D'EXPLOIT.	412 859 147,38	26 182 309,69	1 328 793 802,62	1 010 204 677,86	53 362 896,28	10 753 113,67	1 083 394 462,97	272 494 418,96
P022	- IMMOBILISATIONS CORPORAELLES MORS	8 406 391,82	-	518 385 113,81	289 963 632,81	5 395 803,72	-	1 872 290 421,39	223 104 684,11
P023	- Terrain hors exploitation	25 386 269,00	-	26 848 269,00	56 421 606,06	2 824 497,56	-	59 248 128,61	24 838 289,00
P024	- Immobiliers hors exploitation	76 503 407,50	-	76 503 407,50	23 569 100,00	544 869,00	-	14 438 007,50	17 797 289,69
P025	- Mobilier et matériel hors exploitation	16 368 191,43	-	17 135 281,62	129 628 791,90	1 885 487,73	-	131 644 208,21	2 481 225,63
P026	- Autres immobilisations corporelles hors	101 399 656,05	-	1 98 856 145,89	-	-	-	-	22 311 216,18
T015	Total	5 204 877 443,28	26 182 309,69	5 191 284 311,18	1 838 880 589,84	2 206 473 066,08	19 663 514,67	8 412 680 132,09	1 079 494 024,12

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification Only
Deloitte Audit

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31 Décembre 2021

Code ligne	Immobilités	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortis et/ou prov. début de l'ex.	Amortissements et/ou provisions		Montant net à la fin de l'exercice
							Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortis, sur immo. sortis	
F001	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 559 088	345 264	-	1 904 352	859 702	137 757	-	917 894
F004	- Droit au bail	142 281	-	-	142 281	-	-	-	142 281
F006	- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
F007	- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 426 807	345 264	-	1 772 071	859 702	137 757	-	775 613
F008	- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
F010	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 635 788	66 401	26 162	3 676 031	2 477 179	157 216	19 464	1 060 600
F011	- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 505 862	2 205	13 783	1 494 284	915 065	50 617	9 210	537 873
F012	- Terrain d'exploitation	122 984	-	-	122 984	-	-	-	122 984
F013	- Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 382 878	2 205	13 783	1 371 300	915 065	50 617	9 210	414 829
F014	- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-
F015	- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	326 951	9 645	-	336 596	361 826	48 430	-	126 741
F016	- Mobilier de bureau d'exploitation	265 294	267	-	265 561	208 036	31 790	-	90 235
F017	- Mécanisme de bureau d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
F018	- Matériel informatique	261 539	9 378	-	270 917	158 841	16 637	-	95 439
F019	- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	118	-	-	118	49	2	-	67
F020	- Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
F021	- AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 293 017	46 118	12 379	1 351 514	1 010 205	53 368	10 253	273 447
F022	IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT	309 858	8 436	-	318 294	189 984	5 307	-	123 105
F023	- Terrains hors exploitation	25 398	-	-	25 398	-	-	-	25 398
F024	- Immeubles hors exploitation	76 955	-	-	76 955	56 422	2 326	-	17 707
F025	- Mobilier et matériel hors exploitation	16 265	820	-	17 085	13 953	545	-	2 687
F026	- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	191 240	7 616	-	198 856	119 608	1 935	-	72 312
F099	Total	5 204 877	612 669	26 162	5 591 384	3 336 881	295 473	19 464	1 978 494

en million de DH

FIAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

AU 31 Décembre 2021

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements déductibles	valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
30/06/2021	Immeubles d'exploitation, Bureaux	650 000,00	621 821,84	78 578,16	602 000,00	523 421,84	
30/06/2021	AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	51 400,00					
13/08/2021	Immeubles d'exploitation, Bureaux	2 500 000,00	2 764 124,06	1 211 692,52	1 600 000,00	388 307,48	
13/08/2021	AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 475 816,58					
03/12/2021	Immeubles d'exploitation, Bureaux	2 200 000,00	1 641 522,48	570 308,21	400 000,00		170 308
02/12/2021	AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 011 830,68					
21/09/2021	Immeubles d'exploitation, Bureaux	3 689 162,00	6 393 091,91	166 776,49	9 000 000,00	2 833 223,51	
21/09/2021	AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	2 670 706,40					
17/11/2021	Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 729 455,00	1 729 455,03	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	
15/01/2021	Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 840 000,00	247 299,22	1 692 800,67	2 620 000,00		72 801
01/01/2021	Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 900 000,00	1 178 184,68	348 811,92	2 600 000,00	2 251 178,08	
02/01/2021	AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	27 006,60					
07/06/2021	Immeubles d'exploitation, Bureaux	474 220,00	4 987 153,57	2 629 769,65	27 600 000,00	24 370 230,35	
07/06/2021	AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	7 141 763,22					
	TOTAL	26 162 300,49	19 463 552,87	6 698 747,62	44 322 000,00	37 866 361,26	-348 108,88

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification only
Deloitte Audit

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

DETTES	Établissements de crédits et assimilés au Maroc			Établissements de crédits et assimilés de l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
	En milliers de dirhams		Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques Postaux	Banques au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES CREDITIFS	0	8 265	225 307	269 135	497 207	502 798
VALEURS DONNÉES EN PENSION	0	0	0	0	0	896 060
- au jour le jour	0	0	0	0	0	0
- à terme	0	0	0	0	0	896 060
EMPRUNT DE TRÉSORERIE	0	0	0	1 362 855	1 362 855	1 281 268
- au jour le jour	0	0	0	0	0	534 288
- à terme	0	0	0	1 362 855	1 362 855	1 176 980
EMPRUNTS FINANCIERS	0	0	0	131 232	131 232	0
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	0	0	0	5 013
- Alq. urabane	0	0	0	0	0	0
- Salim	0	0	0	0	0	0
- Autres financements participatifs	0	0	0	0	0	5 013
AUTRES DETTES (y compris Mawakhil M. JGDGNS)	0	287 058	4 082	0	291 147	203 026
INTERETS COURUS A PAYER	0	0	0	798	798	1 145
TOTAL	0	287 058	235 307	1 623 183	2 343 237	3 928 330

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

DEPOTS DE LA CLIENTELE

AU 31 DÉCEMBRE 2021

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
COMPTES A VUE CREDITEURS	666 163	292 193	18 849 207	30 951 799	48 023 570
COMPTES D'EPARGNE	0	0	0	10 128 514	10 078 860
DEPOTS A TERME	0	20 000	1 033 842	3 185 791	5 096 323
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris Hamish Al-Jiddawi)	0	54 290	1 455 787	1 553 544	3 289 120
INTERETS COURUS A PAYER	0	0	0	31 570	48 187
TOTAL	666 163	376 483	21 338 836	45 851 618	66 536 060

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS
AU 31 décembre 2021

NOMBRE TITRES	Date de l'émission		Date d'échéance	Valeur nominale		Taux nominal	Maturité	Taux		Montant net payé
	Nombre	Pourcentage		Montants	Libres			Composées	Libres	
CERTIFICAT DE DÉPÔTS ÉTRANGERS	02/15/2018	02/04/2022	100	3,03%	3,03%	22 500	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/03/2020	15/03/2022	100		2,75%	635 500	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/03/2020	22/02/2028	100		3,5%	500 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/03/2019	18/12/2025	100		3,35%	400 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/03/2019	15/09/2024	100		3,25%	450 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	22/02/2019	22/02/2025	100		2,90%	500 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	30/05/2021	30/05/2022	100		1,75%	500 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/02/2020	29/12/2022	100		2,25%	500 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/07/2020	31/07/2021	100		2,25%	600 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/07/2020	31/07/2022	100		2,25%	600 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/07/2020	31/07/2024	100		2,75%	300 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	27/05/2020	27/05/2022	100		3,00%	700 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	27/05/2020	27/05/2025	100		3,15%	500 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/07/2021	28/07/2022	100		1,60%	250 000	AA			
CERTIFICAT DE DÉPÔTS	28/07/2021	28/07/2026	100		2,95%	600 000	AA			
TOTAL						7 750 000				0

FIDARIC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

PROVISIONS AU 31 Décembre 2021

PROVISIONS	En millions de \$						
	Encours 31/12/2020	Dotation	Expiré jusqu'à	Report de provision déductible	Coût de commission	Autres ventures	Encours 31/12/2021
PROVISIONS LIÉES À L'ACTIF COURANT	7 480 321	1 670 887	343 728	507 540	-	532	7 394 046
Charges sur les réalisations de titres et valeurs y compris (PP)	-	-	-	-	-	-	-
Coût de la structure financière (y compris PPA)	7 340 433	1 667 345	344 729	507 305	-	432	7 350 122
Taxes de placement (y compris Carrière de santé)	57	289	-	241	-	-	549
Frais de séquestration et impôts admissibles	158 158	3 229	-	-	-	-	161 385
Provisions d'investissement et valeurs de rétrocession	-	-	-	-	-	-	-
Provisions liées à des obligations	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-
PROVISIONS LIÉES À L'ACTIF	1 205 343	341 081	26 211	314 306	0	2 284	1 224 925
Provisions pour risques d'investissement par agent en	232 025	401 362	-	49 433	-	0	322 816
Provisions pour risques sur titres négociés	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de crédit	-	72 344	-	123 307	-	-	195 651
Provisions pour risques de contrepartie	206 546	249 111	26 211	73 948	-	-	455 816
Provisions pour risques de contrepartie et obligations simples	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et autres (y compris les dépenses sur subordonnés)	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementaires	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL (LIÉES À L'ACTIF)	5 707 408	1 955 271	369 939	3 124 206	-	3 432	7 638 256

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification Only
Do Not Write

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	177	132
CREDITEURS DIVERS	927 010	1 091 428
COMPTES DE REGULARISATION	1 873 515	1 790 860
TOTAL	2 800 703	2 882 420

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de dirhams)

RESEAU	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN 2018	UTILISATION 2019	MONTANT A Décembre 2020
SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTES FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	NEANT				

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Financing of the
Debt of the

DETTES SUBORDONNÉES
31/12/2021

(en M€)

Moins de 12 mois	Montant en millions de l'euro (1)	Cout	Type	Durée (2)	Conditions de remboursement applicables au 31/12/2021 et éventuellement (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (au 31/12/2021)	dont en devise étrangère		dont en devise européenne	
							Montant en USD (100)	Montant en EUR (100)	Montant en USD (100)	Montant en EUR (100)
MAD	824 200	5,98% (taux fixe)		10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, uniquement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAAI		824 200			
MAD	675 000	5,50% (taux fixe)		10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, uniquement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAAI					
MAD	238 100	4,75% (taux fixe)		10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, uniquement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAAI		129 400			
MAD	1 101 000	4,775% (taux fixe)		10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, uniquement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAAI					
MAD	621 400	2,50% (taux variable)		35 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, uniquement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAAI					
MAD	749 500	400 (taux fixe)		10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, uniquement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAAI					
MAD	54 500	4,50% (taux fixe)		10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, uniquement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAAI		6 500			
TOTAL	3 100 000						129 400			

(1) en millions d'euros
(2) en années
(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

*For identification only
Deloitte Audit*

CAPITAUX PROPRES

AU 31 Décembre 2020

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
Ecarts de réévaluation	0	0	0	0
Réserves et primes liées au capital	8 483 284	0	298 329	8 781 613
Réserve légale	205 000	0	0	205 000
Autres réserves	7 680 784	0	298 329	7 979 113
Primes d'émission, de fusion et d'apport	597 500	0	0	597 500
Capital	2 050 000	0	102 500	2 152 500
Capital appelé	2 050 000	0	102 500	2 152 500
Capital non appelé	0	0	0	0
Certificats d'investissement	0	0	0	0
Fonds de dotations	0	0	0	0
Actionnaires. Capital non versé	0	0	0	0
Report à nouveau (+/-)	307 501	-307 499	0	0
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	500 253	-500 253	857 103	857 103
Total	11 341 038	-807 752	1 257 932	11 791 216

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for Audit, Tax & Legal
Deloitte Touche
Tooth

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	20 053 356	17 114 886
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés		
Crédits documentaires Import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 250 619	4 631 861
Crédits documentaires Import	2 058 116	1 441 719
Acceptation ou engagements de payer	3 790	-
Ouverture de crédit confirmés	3 563 995	3 150 326
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	21 050	35 299
Autres engagements de financement donnés	3 868	4 517
Engagement de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	3 426 982	3 263 409
Crédits documentaires export confirmés	47 539	26 434
Acceptation ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	928 647	834 515
Autres cautions, avais et garanties données	2 450 801	2 402 459
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 375 550	9 219 617
Garanties de crédits données	1 421 397	15 795
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 607 756	5 373 376
Autres cautions et garanties données	2 346 397	3 830 446
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	12 893 997	13 032 125
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés		
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissement de crédits et assimilés	5 821 881	6 096 703
Garanties de crédits	2 197 702	2 222 632
Autres garanties reçues	3 624 179	5 874 071
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	6 982 106	4 935 422
Garanties de crédits	6 982 106	4 935 422
Autres garanties reçues	-	-

GRANT THORNTON
IDENTIFICATION

Particuliers et Professionnels
Département de la Banque

Etablissement : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Marocaine de Banques

819

ENGAGEMENTS SUR TITRES
AU 31 Décembre 2021

RUBRIQUE	En milliers de Dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS COTÉS		
Titres achetés à réméré	-	-
TITRES À LIVRER	133 925	1 405 755
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	-
- Marché gré à gré	133 925	-
- Autres	-	1 405 755
ENGAGEMENTS BFCUE		
Titres vendus à réméré	-	-
TITRES À RÉCÉVOIR	133 951	1 405 755
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	51 688	-
- Marché gré à gré	82 263	-
- Autres	-	1 405 755

BAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Amr Elmaghrabi
Directeur Adm.

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

AU 31 Décembre 2021

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture	
	31/12/2021	31/12/2020
<u>Opérations de change à terme</u>	<u>5 461 202</u>	<u>7 370 729</u>
Devises à recevoir	1 424 481	1 664 727
Dirhams à livrer	884 830	1 031 284
Devises à livrer	1 778 888	2 582 913
Dirhams à recevoir	1 373 003	2 091 804
Dont swaps financiers de devises	-	-
<u>Engagements sur produits dérivés</u>	<u>20 052</u>	<u>20 850</u>
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	20 052	20 850
TOTAL	5 481 254	7 391 579

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification only
Deloitte Audit

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

AU 31 Décembre 2021

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature reçus	Montants des créances ou des engagements par signature reçus ouverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	190 117	-	-
Hypothèques	40 248 991	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	113 844 355	-	-
TOTAL	151 283 463	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature donnés	Montants des dettes ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	56 600	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	56 600	-	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification
Deloitte Touche

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31 Décembre 2021

En milliers de Dirhams

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3mois < D ≤ 1an	1an < D ≤ 5ans	D > 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	911 749	408 997	1 210 120	1 889 420	-	4 420 286
Créances sur la clientèle	7 112 165	5 579 706	7 833 583	17 442 681	20 294 757	58 262 892
Titres de créances	3 700	228 881	859 278	5 715 788	849 614	7 657 261
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
IJARA	-	-	-	-	-	-
Total	8 027 614	6 217 584	9 902 981	25 047 889	21 144 371	70 340 439
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	191 232	648 628	712 727	-	-	1 553 587
Dettes envers la clientèle	1 476 251	843 089	1 704 245	220 548	-	4 244 133
Titres de créances	-	1 672 000	1 885 000	4 200 000	-	7 757 000
Emprunts subordonnées	-	-	-	1 300 000	800 000	2 100 000 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil' Isithmar reçus	1 648 000	28 354 000	83 775 000	-	-	113 778 000
Total	1 667 483	8 184 717	4 381 972	1 504 420 548	-	2 113 554 720

FIAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Definitive copy

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de DHT

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
8	22 538 670	16 789 202	5 749 464	-

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

for identification only
Deloitte Audit

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS
BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	en milliers de DH	
BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF :	6 023 104	5 576 791
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	20 529	61 487
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	1 458 518	2 544 942
Créances sur la clientèle	3 553 221	2 529 711
Titres de transaction et de placement et invest	493 019	285 827
Autres actifs	473 056	150 224
Titres de participation et emplois assimilés	4 781	4 500
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	5 375 705	4 579 559
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 423 694	771 170
Dépôts de la clientèle	3 888 916	3 661 632
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	63 095	146 757
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN :	8 292 673	6 710 543
Engagements donnés	6 891 377	5 406 948
Engagements reçus	1 401 296	1 303 595

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ANNUAL REPORT 2021
Financials

MARGE D'INTERET
AU 31 Décembre 2021

INTERETS	en milliers de DH		
	Montant 31/12/2021	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2020
Intérêts perçus	<u>3 745 939</u>	0	<u>3 917 887</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	143 230		143 230
Dont Intérêts sur créances subordonnées	0		-
Intérêts versés	<u>556 468</u>	0	<u>872 930</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	0		-
Dont Intérêts sur dettes subordonnées	91 282		93 157
COMMISSIONS			
	Montant 31/12/2021	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2020
COMMISSIONS PERCUES			
Commissions sur engagements de financement donnés	<u>111 435</u>	0	<u>109 794</u>
Commissions sur engagements de garantie donnés	101 252		99 319
	10 183		10 475
COMMISSIONS VERSEES			
Commissions sur engagements de financement reçus	<u>4 015</u>	0	<u>7 726</u>
Commissions sur engagements de garantie reçus	4 016		641
			7 085

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Financière d'investissement
Société Anonyme

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

AU 31 Décembre 2021

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

en milliers de DH	
CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de placement	1 108
Titres de participation	0
Participations dans les entreprises liées	214 436
Emplois assimilés	707
TOTAL	216 251

*Produits sur titres de propriété
2021*

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

Etat B27

COMMISSIONS

AU 31 Décembre 2021.

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	827 414
sur opérations avec les établissements de crédit	110
sur opérations avec la clientèle	111 325
sur opérations de change	66 848
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	11 689
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	37 263
sur moyens de paiement	238 448
sur activités de conseil et d'assistance	4 513
sur ventes de produits d'assurances	2 884
sur autres prestations de service	354 333
COMMISSIONS VERSEES	62 371
sur opérations avec les établissements de crédit	4 016
sur opérations avec la clientèle	0
sur opérations de change	2 504
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	5 026
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	0
sur moyens de paiement	50 825
sur activités de conseil et d'assistance	0
sur ventes de produits d'assurances	0
sur autres prestations de service	0

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Le Directeur Général
Société Générale

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
AU 31 Décembre 2021

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	<u>654 587</u>
Gains sur les titres de transaction	79 314
Plus value de cession sur titres de placement	0
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	331
Gains sur les produits dérivés	3 536
Gains sur les opérations de change	571 407
CHARGES	<u>194 879</u>
Pertes sur les titres de transaction	34 132
Moins value de cession sur titres de placement	0
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	393
Pertes sur les produits dérivés	0
Pertes sur opérations de change	160 355
RESULTAT	459 708

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Banque d'investissement et
 de services financiers

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

AU 31 Décembre 2021

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	1 133 797
IMPOTS ET TAXES	52 502
CHARGES EXTERNES	846 523
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	14 776
Dotations aux amortiss. et aux provisions des Immob. incorporelles et corporelles	295 473

ADAROL GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

AU 31 Décembre 2021

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2021
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES:	
Autres produits bancaires	723 689
Autres charges bancaires	400 144
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	
Produits d'exploitation non bancaire	161 951
Charges d'exploitation non bancaire	57 351
AUTRES CHARGES	
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRICOUVRABLES	2 383 153
AUTRES PRODUITS	
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 521 140
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	
PRODUITS NON COURANTS	22 317
CHARGES NON COURANTES	56 874

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Fiduciarier SA
Moukhef Aude

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

En milliers de DH

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT COURANT	RESULTAT AVANT IMPOT
Activité bancaire	4 357 551	1 257 066	1 222 509
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	4 357 551	1 257 066	1 222 509

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers de DH

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT COURANT	RESULTAT AVANT IMPOT
MAROC	4 357 551	1 257 066	1 222 509
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	4 357 551	1 257 066	1 222 509

Ensemble des données
publiées par le groupe

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

AL 31 DECEMBRE 2020

en Dirhams

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	837 102 918,21	
. Perte nette		
II - REVERSEMENTS FISCAUX	1 016 989 656,78	
1- Courantes	595 646 972,18	
. Loyers sur véhicules de tourisme	3 428 189,67	
. Dons	686 754,00	
. Cartes de crédit à la clientèle	632 968,00	
. Charges d'exploitation sur Exercices Antérieurs	3 618 007,39	
. Provisions pour Prémiateurs et Bouteux	484 526 964,21	
. Provisions pour risques et charges	30 539 109,00	
. Provisions pour risques Généraux	72 219 300,90	
2- Non courantes	421 342 684,60	
. Amendes et pénalités Fiscales	1 371 951,33	
. Autres Charges non courantes - Don COVID 19	0,00	
. Autres Charges non courantes	17 507 060,27	
. Impôts sur les sociétés	365 405 214,00	
. Contribution Sociale de Solidarité (CSS)	37 057 450,00	
III - REDUCTIONS FISCALES		886 508 223,80
1- Courantes		886 508 223,80
. Abattement sur les produits de participation (Dividendes)		214 436 361,34
. Reprises de provisions pour Prémiateurs et Bouteux		548 288 990,39
. Reprises de provisions pour risques et charges		20 403 892,03
. Reprises de provisions pour risques généraux		103 378 980,04
2- Non courantes		
TOTAL	1 874 092 571,99	886 508 223,80
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T ₁ > 12 (A)		987 584 351,19
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal [A - C] OU		987 584 351,19
. Déficit net fiscal [B]		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant de bénéfice brut fiscal (A)

FIGAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

Société Générale Marocaine de Banques
 Banque d'Alger

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
AU 31 Décembre 2021**

en milliers de DH

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 257 066
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	595 647
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	886 508
. Résultat courant théoriquement Imposable (=)	966 205
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	357 496
. Résultat courant après impôts (=)	608 709
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
La SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques est soumise à l'IS selon le régime de droit commun, avec un taux d'imposition de 37%	

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Accountants &
Certified Auditors

DÉTAIL DE LA TRÈVE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
AU 31 Décembre 2021

NATURE	en milliers de DH			
	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. TVA collectée	120 282	582 490	554 969	147 804
B. TVA à récupérer	41 776	235 703	204 102	73 377
. Sur charges	21 301	171 344	147 159	45 485
. Sur impositions	20 475	64 359	56 942	27 892
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	78 507	346 787	350 867	74 427

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

Mr. Mohamed El Ghannouchi
 Directeur Général

Etablissement : SOCIETE GENERALE Marocaine de Banques

**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
AU 31 DECEMBRE 2021**

Nom des principaux actionnaires ou associés	N° IF	N° CIN	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
				Exercice précédent	Exercice actuel	
CI Montant du capital: 20 520 000 000 DHS Montant du capital social souscrit et non appelé : Valeur nominale des titres : 130						
SOCIETE GENERALE FRANCE	PAT 458666		29 81D MAJSSMAN 75009 PARIS FRANCE	11 802 223	11 817 255	58%
DEVCO-SOUSS	6908071		153, BD DE LA GIRONDE CASABLANCA	5 644 794	5 644 794	28%
PATRIOTINE GESTION ET PLACEMENTS	10685200		RUE D'ALGER N° 78 CP: 23250 CASABLANCA MAROC	651 764	661 764	3%
HAKAM ABDELLATIF FINANCE	3331405		HAKAM FRERES AVENUE HASSAN II ROUTE DE CASA CP: 10013 RABAT MAROC	765 349	473 480	2%
FINAM	222142		C/O HAKAM FRERES AVENUE MASSAN II ROUTE DE CASA RABAT YACOUB EL MANSOUR	239 416	239 416	1%
IMAD INVEST	46009		2, AVENUE HASSAN II ROUTE DE CASABLANCA CP: 10613 RABAT MAROC	239 379	239 379	1%
CHEDDADI NAIMA EP MEXOUAR		6430452	CALLE VIVALDI, 10 SIERRA BLANCA CP: 29600 MARSELLA Espagne	341 535	106 366	1%
MEXOUAR MOHAMMED CHARIB		8E69823	ICOMA BD HASSAN II CP: 39810 MOHAMMEDIA MAROC	106 256	106 256	1%
MEXOUAR MOUNA		8E58091	55 AVENUE VICTOR HUGO CP: 75116 PARIS France	0	88 375	0%
SOCIETE BISMILLAH HOLDING	3331491		C/ HAKAM AV, HASSAN II ROUTE DE CASA RABAT	107 010	0	0%
ZAK FINANCE	1622659		16-18, RUE SOLDAT RAPHAEL MARRISAL	68 406	0	0%
DIVERS AUTRES ACTIONNAIRES			55, BD ABDELMOUMEN - CASABLANCA	1 023 868	1 147 925	6%
Total				20 500 000	20 520 000	100,00%

FINANCIAL GRANT THORNTON
FOR IDENTIFICATION

**AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
AU 31 DEC 2021**

en Dirhams

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés Projet de l'AGO du 20/05/2021		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	307 501	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation	0	Dividendes	199 875
Résultat net de l'exercice	500 253	Autres affectations	607 879
Prélèvements sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
TOTAL A	807 754	TOTAL B	807 754

**FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION**

*Fidarcoc Grant Thornton
pour identification*

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	en milliers de DH		
	déc-21	déc-20	déc-19
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	11 791 216	11 341 038	10 840 785
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	4 357 551	4 239 987	4 308 830
2- Résultat avant impôts	1 222 509	892 003	1 524 836
3- Impôts sur les résultats	365 406	391 750	449 469
4- Bénéfices distribués	0	0	369 000
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	857 103	500 253	1 075 367
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	41,81%	24,40%	52,46%
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0	0	18
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 133 797	1 086 521	1 061 153
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 321	3 321	3 322

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

AU 31 Décembre 2021

I - DATATION

- Date de clôture [1]	31/12/2021
- Date d'établissement des états de synthèse [2]	01/03/2022

[1] Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

[2] Justification en cas de dépassement de délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - EVENEMENTS POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

EFFECTIFS		(en nombre)	
EFFECTIFS	31/12/2021	31/12/2020	
Effectifs rémunérés	3 205	3 286	
Effectifs utilisés	3 205	3 286	
Effectifs équivalent plein temps	3 128	3 210	
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 222	1 202	
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 906	2 008	
Cadres (équivalent plein temps)	1 976	1 944	
Employés (équivalent plein temps)	1 150	1 264	
dont effectifs employés à l'étranger	2	2	

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS			
AU 31 DÉCEMBRE 2021			
TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020
Titres dont l'établissement est dépositaire	16 745	16 423	103 207 768
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	38	33	22 257 244
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	12	12	10 194 694
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

RESEAU
AU 31 Décembre 2021

RESEAU	(en nombre)	
	31/12/2021	31/12/2020
Guichets permanents	371	386
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	501	524
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	2	2

COMPTES DE LA CLIENTELE

COMPTES DE LA CLIENTELE	(en nombre)	
	31/12/2021	31/12/2020
Comptes courants	35 585	141 406
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	20 484	76 506
Autres comptes chèques	436 783	1 579 444
Comptes d'affectivité		
Comptes dépôts d'investissement		
Comptes d'épargne	363 355	816 910
Comptes à terme	2 444	186 140
Bons de caisse		
Autres comptes de dépôts	116 318	473 916

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

ÉTAT DES AGIOS RÉSERVÉS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	ANNÉE PROVISION	CRÉANCES VIVANTES \$ N-1	CRÉANCES AMORTIES \$ N-1	TOTAL N-1	CRÉANCES VIVANTES N	CRÉANCES AMORTIES N	TOTAL N	ÉVOLUTION
ÉTAT DES AGIOS RÉSERVÉS								
TOTAL								

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification only
Deloitte Audit

ÉTAT POUR LE CALCUL DE L'IMPÔT DÛ PAR LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DES MESURES D'ENCOURAGEMENTS AUX INVESTISSEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	ENTREPRISES	Ensemble des produits	Ensemble des produits correspondant à l'imposable	Ensemble des produits correspondant à l'imposable
	1	2	3	4
1	Ventes			
1a	Ventes imposables			
2	Ventes exonérées à 100%			
3	Ventes exonérées à 50%			
4	Collègements et promotions immobilières			
4a	Ventes et locations imposables			
5	Ventes et locations exonérées à 100%			
6	Ventes et locations exonérées à 50%			
7	Prestations de services			
7a	Imposables			
8	Exonérées à 100%			
9	Exonérées à 50%			
10	Produits accessoires, produits financiers, dans et hors du Canada			
11	Subventions d'équipement			
12	Subventions d'équité fiscale			
12a	Imposables			
12b	Exonérées à 100%			
12c	Exonérées à 50%			
13	Travaux parités			
14	Profits et global des cessions après abattement			
15	Autres profits exceptionnels			
16	Total global (lignes 12a + 12b + 12c)			

[1] Faire figurer dans ces cases le montant du moment figurant dans la colonne 2 - même ligne

[2] Faire figurer dans ces cases le montant du moment figurant dans la colonne 2 - même ligne

Éléments de calcul de l'impôt :

Base d'imposition en vertu de : montant (ligne 13, col. 3)

Coûtation minimale nette : exonération brute

Base imposable à l'IS : bénéfice fiscal

Impôt sur les sociétés dû : impôt brut

montant (ligne 13, col. 4)

base d'imposition en vertu de

montant (ligne 16, col. 3)

montant (ligne 16, col. 3)

montant (ligne 16, col. 4)

montant (ligne 16, col. 3)

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For Identification only
Deloitte Audit

Etablissement : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Manocôme de Banques

ÉTAT DES INTÉRÊTS DES EMPRUNTS CONTRACTÉS AVEC DES ASSOCIÉS ET DES TIERS.

AUTRES QUE LES ORGANISMES DE BANQUE OU DE CRÉDIT

au 31/12/2021 au 31/12/2020

Nom, Prénoms ou raison sociale	Adresse	N° C.I.F. ou Article L.S.	Montant engagé	Date du prêt	Droits du prêteur (membres)	Taux d'intérêt	Charges de service (intérêts)	Régularisation au 31/12/2021		Régularisation au 31/12/2020		Observations
								Préjudice	(intérêts)	Préjudice	(intérêts)	
A. Associés												
B. Tiers												
TOTAL												

NEANT

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET DE SOUS-INVESTISSEMENTS RECUS

DU 01/01/2021 AU 30/12/2021

Dépôt d'investissements	Encours 2020	Affectation des résultats	Dépôts collectés	Dépôts restitués	Autres variations	Encours 2021
Dépôt d'investissements reçus	129 040	-	262 081	180 262	-	211 659
- Établissements de crédit						
- Clientèle	129 040		262 081	180 262	-	211 659
Réserve de précaution des profits	-	-	-	-	-	-
- Établissements de crédit						
- Clientèle	-	-	-	-	-	-
Réserves pour risques d'investissements	-	-	-	-	-	-
- Établissements de crédit						
- Clientèle	-	-	-	-	-	-
Rémunération distribuée aux titulaires de	-	2 968	-	-	-	-
- Établissements de crédit						
- Clientèle	-	2 968	-	-	-	-
Report sur dépôts d'investissement	-	-	-	-	-	-
- Établissements de crédit						
- Clientèle	-	-	-	-	-	-
Résultats en instance d'affectation (+/-)	700	3 647	-	-	2 968	1 379
Total	130 540	6 614	262 081	180 262	2 967,72	213 038

* A spécifier: distribution totale du semestre

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

ÉTAT DES PLUS-VALEURS CONSTATÉES EN CAS DE FUSIONS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Éléments	Valeur d'apport	Valeur nette comptable	Plus-value constatée et différée	Fraction de la plus-value rapportée aux Intervenants (cumul) (2)	Fraction de la plus-value rapportée à la plus-value rapportée à l'exercice	Observations
1	Terrains (1)						
2	Amortissements						
3	Matériel et outillage						
4	Matériel de transport						
5	Agencements-Installations						
6	Énergie						
7	Autres éléments amortissables						
8	Titres de participation						
9	Fonds et comités						
10	AUTRES ÉLÉMENTS NON AMORTISSABLES						
	TOTAL						

(1) Impôts sur les bénéfices (jusqu'à la date de fusion)

(2) Fraction de la plus-value rapportée à l'exercice

La fusion majoritaire est constatée lors de la fusion majoritaire le cas échéant du résultat de la plus-value de la plus-value rapportée à l'exercice de la fusion.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ÉTAT DES BIENS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE

DU 01/01/2021 AU 31/12/2022

BIENS	Montant brut au début de l'exercice (31/12/2021)	Montants des acquisitions ou transferts au cours de l'exercice	Montants des transferts au cours de l'exercice		Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Provisions		Cumul à la fin de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice (31/12/2022)
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire				Montant des reprises des biens sur bilan au cours de l'exercice	Montant des reprises des biens sur bilan au cours de l'exercice		
BIENS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE											
Bien acquis - Moutshaha											
- Biens mobiliers											
Bien acquis - Moutshaha pour échanger	13 866	978 134	987 134	-	987 134	-	-	-	-	-	5 883
- Biens mobiliers	317	1 002 112	1 002 429	-	1 002 429	-	-	-	-	-	-
- Biens immobiliers	(13 548)	978 915	988 625	-	988 625	-	-	-	-	-	5 883
Bien acquis - Sabam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bien acquis - AUTRES FINANCEMENTS PA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	13 866	978 134	987 134	-	987 134	-	-	-	-	-	5 883

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

For identification only
Deloitte Audit

TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA

DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

BIENS	Montant brut au début de l'exercice 31/12/2019	Marges sur opérations de l'exercice du 01/01/2020 AU 31/12/2020	Quote-part reprise en compte du résultat Marges sur opérations de l'exercice du 01/01/2020 AU 31/12/2020	Quote-part constatée en rémunération de réserve	Quote-part de mérito abandonnées du 01/01/2020 AU 31/12/2020	Montant brut à la fin de l'exercice 31/12/2020	Encours des créances Mourabaha au 30/06/2020
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE - MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE - MOURABAHA AVEC LA CUENTELE	517 666	294 211	82 821	1 429	718	716 906	2 751 292
- Mourabaha	517 666	294 211	82 821	1 429	718	716 906	2 751 292
- Mourabaha pour donner d'ordre							
Total	517 666	294 211	82 821	1 429	718	716 906	2 751 292

Commentaires:

[1] par remboursement anticipé ou autres

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

COMPTES CONSOLIDÉS IAS/IFRS

BILAN CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS/IFRS AU 31/12/2021

	En milliers de Dirhams	
ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Caisse et banques centrales	3 019 748	3 303 755
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 641 495	2 372 003
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 146 229	2 026 415
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	495 266	345 588
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	2 613 570	3 054 903
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	87 932 953	88 999 154
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Titres au coût amorti	7 721 749	7 094 151
Actifs d'impôts courants	793 377	960 963
Actifs d'impôts différés	1 789 385	1 663 600
Comptes de régularisation et actifs divers	664 629	940 455
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	445 629	405 978
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	2 088 786	2 229 311
Immobilisations incorporelles	881 991	563 357
Écarts d'acquisition	291 692	291 692
TOTAL ACTIF	110 885 004	111 879 323

	En milliers de Dirhams	
PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	41 789	55 852
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	41 789	55 852
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 309 756	3 400 320
Dettes envers la clientèle	69 467 614	67 280 643
Titres de créance émis	15 057 046	17 188 856
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 165 883	1 211 082
Passifs d'impôt différé	735 699	684 081
Comptes de régularisation et autres passifs	4 512 062	4 602 060
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	1 284 327	1 204 578
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 881 749	3 257 976
Capitaux propres	13 429 079	12 993 875
Capital et réserves liées	10 934 113	10 533 284
Réserves consolidées	1 661 174	1 660 149
- Part du groupe	983 333	945 680
- Part des minoritaires	677 841	714 469
Gains ou pertes latents ou différés	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	-	-
- Part des minoritaires	-	-
Résultat de l'exercice	833 792	800 443
- Part du groupe	814 533	768 784
- Part des minoritaires	19 259	31 659
TOTAL PASSIF	110 885 004	111 879 323

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS/IFRS AU 31/12/2021

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	4 740 934	5 003 237
Intérêts et charges assimilés	-1 054 068	-1 376 196
MARGE D'INTÉRÊT	3 686 866	3 627 042
+ Commissions (produits)	1 502 025	1 492 424
+ Commissions (charges)	-226 354	-308 690
MARGE SUR COMMISSIONS	1 275 671	1 183 734
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible a la vente	-	-
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	70 482	118 517
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	49 996	91 588
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	20 486	26 929
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	1 324	2 857
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+Produits des autres activités	202 532	122 130
- Charges des autres activités	-126 104	-61 647
Produit net bancaire	5 110 770	4 992 633
- Charges générales d'exploitation	-2 230 374	-2 324 338
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-331 020	-284 608
Resultat brut d'exploitation	2 549 376	2 383 687
- Coût du risque de crédit	-1 216 290	-1 133 066
Resultat d'exploitation	1 333 086	1 250 620
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	49 197	53 657
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	32 962	466
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Resultat avant impôts	1 415 245	1 304 744
- Impôts sur les résultats	-581 453	-504 301
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	833 792	800 443
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-19 259	-31 659
RESULTAT NET PART DU GROUPE	814 533	768 784

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021



Fidaroc Grant Thornton
7 boulevard Ouisa Saoui
20 160 Casablanca



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah,
Tour Ivo et III,
20 300 Casablanca (Maroc)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Aux Actionnaires de la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Société Générale Marocaine de Banques et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **13.429.079 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **833.792 KMAD**. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 15 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Question clé de l'audit

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :

- déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3);
- estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ;

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliquées » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2021, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élevait à MMAD 99 614 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élevait à MMAD 11 681.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Réponse d'audit

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;
- Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2021 ;
- tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ;
- tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ;
- examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- * nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- * nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International (S4)
 7 Bd. Oriss Slaoui - Casablanca
 Tél : 05 22 54 49 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
 Associé

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
 Sakina BENSOUA KORACHI
 Titulaire
 Résidence : 2, Avenue 2, En Almorah
 Casablanca
 Tél : 0526 22 80 25 / 05 22 23 43 44
 Fax : 05 22 22 47 29 / 47 39

Sakina BENSOUA KORACHI

Associée

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2021

	En milliers de DH	
ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Caisse et banques centrales	3 019 748	3 303 755
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 641 495	2 372 009
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 146 229	2 026 415
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	495 266	345 588
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	2 613 570	3 054 903
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	87 932 953	08 999 154
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Titres au coût amorti	7 721 749	7 094 151
Actifs d'impôts courants	793 377	960 963
Actifs d'impôts différés	1 789 385	1 663 600
Comptes de régularisation et actifs divers	664 629	940 455
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans les entreprises mises en équivalence	445 629	405 978
Immuebles de placement		
Immobilisations corporelles	2 088 786	2 229 311
Immobilisations incorporelles	881 991	563 357
Écarts d'acquisition	291 692	291 692
TOTAL ACTIF	110 885 004	111 879 323

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2021

PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	41 789	55 852
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	41 789	55 852
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 309 756	3 400 320
Dettes envers la clientèle	69 457 614	67 290 643
Titres de créance émis	15 057 046	17 188 356
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 165 883	1 211 082
Passifs d'impôt différé	735 699	684 081
Comptes de régularisation et autres passifs	4 512 062	4 602 050
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	1 284 327	1 204 578
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 881 749	3 257 976
Capitaux propres	13 419 079	12 993 875
Capital et réserves liés	10 934 113	10 533 284
Réserves consolidées	1 561 174	1 660 149
- Part du groupe	983 333	945 680
- Part des minoritaires	577 841	714 469
Gains ou pertes latents ou différés	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
- Part du groupe	0	0
- Part des minoritaires	0	0
Résultat de l'exercice	939 792	800 443
- Part du groupe	814 533	768 784
- Part des minoritaires	125 259	31 659
TOTAL PASSIF	110 895 004	111 879 323

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
 Deloitte Audit

MONTRE - MARGE D'INTERETS

(en milliers de \$)

	31/12/2021			31/12/2020		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
Opérations avec les clients	4 525 964	308 282	4 217 682	4 377 248	579 519	3 797 729
Comptes et prêts/mprunts	4 026 486	268 090	3 758 396	4 392 488	508 514	3 883 974
Opérations de banque	-	152	112	-	2 861	2 861
Opérations de location-financement	509 498	27 315	482 183	585 065	112 891	472 174
Opérations interbancaires	206 980	867 883	462 801	325 888	752 897	319 749
Comptes et prêts/mprunts	23 613	664 121	402 512	48 736	708 098	46 186
Opérations de gestion	181 927	21 756	159 971	179 650	44 599	135 051
Evénements liés au groupe						
Instrument de couverture de dérivés autres						
Instrument de couverture des pertes/risques convertibles						
Pertes/lucres de transaction						
Taxes à payer						
Opérations de gestion						
Autres produits						
Charges représentées par un dérivé						
Actifs disponibles à la vente						
Actifs détenus jusqu'à échéance						
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS DU GROUPE	4 740 936	1 074 054	3 666 882	5 003 327	1 376 106	3 627 021

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31/12/2021

Compte Résultat	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	4 740 934	5 003 237
Intérêts et charges assimilés	1 054 069	1 376 196
MARGE D'INTÉRÊT	3 686 865	3 627 042
+ Commissions (produits)	1 502 025	1 492 424
+ Commissions (charges)	226 354	309 690
MARGE SUR COMMISSIONS	3 275 671	3 183 734
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente		
+/- Gains ou pertes nets des Instruments financiers à la juste valeur par résultat	70 482	118 517
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	49 996	91 588
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	20 486	26 929
+/- Gains ou pertes nets des Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Gains ou pertes nets sur Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	1 924	2 857
+/- Gains ou pertes nets résultant du redressement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va		
+/- Gains ou pertes nets résultant du redressement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs		
+/- Produits nets des activités d'assurance		
+ Produits des autres activités	202 532	122 130
- Charges des autres activités	126 104	61 647
Produit net bancaire	5 110 770	4 992 633
- Charges générales d'exploitation	2 220 374	2 324 338
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	331 020	284 604
Résultat brut d'exploitation	2 549 376	2 383 687
- Coût du risque de crédit	1 216 290	1 133 066
Résultat d'exploitation	1 333 086	1 250 620
+/- Quota-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	49 197	53 657
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	32 962	466
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition		
Résultat avant impôts	1 415 245	1 304 744
- Impôts sur les résultats	581 453	504 301
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
RÉSULTAT NET	833 792	800 443
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	49 258	31 659
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	814 533	768 784

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes à vue	526 879	582 412
Emprunts	1 782 877	1 921 828
Opérations de pension		896 080
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	2 309 756	3 400 320

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

EVOLUTION DU CAPITAL ET DES RESULTATS PAR ACTION

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital appelé	2 152 500	2 050 000	2 050 000
Nombres d'actions	20 500	20 500	20 500
Résultat part du groupe	814 533	768 784	1 176 705
Résultat par action (KMAD)	40	38	57

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

NOTE - COMMISSIONS NETTES

	31/12/2021		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 272 863	- 226 354	1 046 509
avec les établissements de crédit			
avec la clientèle	585 169	- 58 109	527 060
Sur titres	35 109	- 5 027	30 082
De change	652 585	- 163 218	489 366
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			
Prestation de services bancaires et financiers	229 162		229 162
produits nets de gestion d'OPCVM	12 756		12 756
produits nets sur moyen de paiement	159 394		159 394
assurance	2 884		2 884
autres	54 128		54 128
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	1 502 025	- 226 354	1 275 671

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs	53 226 201	50 222 355
Comptes à terme	5 304 134	5 879 305
Comptes d'épargne à taux administré	10 128 514	10 078 860
Bons de caisse	808 765	1 100 122
Opérations de pension		
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	69 467 614	67 280 643

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Information sectorielle au 31/12/2021

En milliers de dhs

	Banque de détail et de financement	Leasing	Total
MARGE D'INTÉRÊT	3 365 911	320 955	3 686 866
MARGE SUR COMMISSIONS	1 274 213	1 458	1 275 671
PRODUIT NET BANCAIRE	4 788 356	322 414	5 110 770
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 280 050	269 326	2 549 376
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 128 239	204 847	1 333 086
RÉSULTAT NET	668 435	165 357	833 792
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	649 176	165 357	814 533

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

NOTE-A.15-A.16- IMMOBILISATIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2021		31/12/2020		Valeur nette comptable
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	
Terrains et constructions	2 397 972	-	1 300 236	-	1 358 527
Equip. mobilier, installation	2 059 934	-	444 540	-	569 628
Biens mobiliers donnés en location					
Autres immobilisations	348 005	-	344 010	-	301 155
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 805 911	-	2 088 786	-	2 229 310
Logiciels informatiques acquis	3 807 152	-	282 323	-	455 594
Logiciels informatiques produits par l'entreprise					
Autres immobilifs affectés à l'entreprise	99 668	-	99 668	-	107 763
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 906 820	-	381 991	-	563 357
TOTAL IMMOBILISATIONS	8 712 731	-	2 470 777	-	2 792 667

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôt	1 415 500	1 304 807
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	330 398	283 859
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	3 470	213
+/- dotations nettes aux provisions	781 537	771 137
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-49 197	-53 657
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	1 538	-12 515
+/- autres mouvements	-81 455	67 899
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	986 292	1 036 936
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 613 785	-888 997
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	2 714 032	-393 790
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 958 635	-1 833 228
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	151 977	-12 476
- impôts versés	-572 567	-530 402
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 278 977	-3 658 882
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	122 814	-1 297 139
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-224 792	16 154
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-508 726	-340 220
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-733 510	-324 066
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-268 880	5 244
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-376 227	-375 486
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-645 107	-370 242
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	6 541	-43 089
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 249 270	-2 034 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 618 865	6 653 401
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3 303 755	5 245 168
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 315 109	1 408 232
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 369 595	4 618 865
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3 019 748	5 245 168
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	349 847	1 408 232
Variation de la trésorerie nette	-1 249 270	-2 034 536

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Actifs d'impôts courants	793 377	960 963
Actifs d'impôts différés	1 789 385	1 663 600
Actifs d'impôts courants et différés	2 582 761	2 624 562
Passifs d'impôt exigible	1 165 883	1 211 082
Passifs d'impôt différé	735 699	684 081
Passifs d'impôts courants et différés	1 901 582	1 895 163

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

19-NOTE A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ASSIMILES - 1989

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes à vue	876 701	1 897 521
Prêts	1 739 505	1 160 720
Opérations de pension		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	2 616 206	3 058 241
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	- 2 636	- 3 338
bucket -1-	- 2 636	- 3 338
bucket -2-		
bucket -3-		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	2 613 570	3 054 903

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

19-NOTE A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires	7 018 836	6 474 800
Prêts consentis à la clientèle	81 607 724	82 075 232
Opérations de pension		
Opérations de location-financement	10 958 117	11 524 806
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	99 684 677	100 074 838
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	- 11 681 724	- 11 075 744
Bucket -1-	- 587 810	- 806 537
Bucket -2-	- 328 769	- 441 211
Bucket -3-	- 10 765 145	- 9 827 997
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	87 932 953	88 999 154

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

19. NOYÉ-CNR - COÛT NET DU RISQUE

	(en milliers de DH)	
	31/12/2021	31/12/2020
Dotation aux provisions	2 089 601	1 527 575
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 848 397	1 481 296
bucket 1	10 494	21 832
bucket 2	1 078	169 711
bucket 3	1 836 765	1 244 753
Provisions engagements par signature	66 910	61 296
bucket 1	536	55
bucket 2	9 088	1 905
bucket 3	57 306	59 935
Autres provisions pour risques et charges	174 354	34 981
Reprises de provisions	1 928 980	716 479
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 241 352	679 579
bucket 1	228 510	7 312
bucket 2	114 871	2 592
bucket 3	898 071	669 675
Reprises de provisions engagements par signature	48 599	90 362
bucket 1	161	4 641
bucket 2		
bucket 3	48 438	85 721
Reprise des autres provisions pour risques et charges	39 429	12 538
Variation des provisions	455 069	381 971
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	57 491	44 853
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	406 575	383 905
Récupérations sur prêts et créances amorties	35 128	28 627
Autres pertes	26 131	1 890
COÛT DU RISQUE	1 216 290	1 133 066

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DES BANQUES	BANCAIRE	100,00%	100,00%	IG
INVESTIMA	SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION	48,04%	48,04%	IG
SOGECAPITAL BOURSE	INTERMÉDIATION EN BOURSE	100,00%	100,00%	IG
SOGECAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	99,94%	99,94%	IG
SOGECAPITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	99,96%	99,96%	IG
SOGELEASE	LEASING	100,00%	100,00%	IG
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	BANCAIRE	99,92%	99,92%	IG
SOGEFINANCEMENT	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	100,00%	100,00%	IG
ATHENA COURTAGE	COURTAGE D'ASSURANCE	96,93%	96,93%	IG
FONCIMMO	ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE	100,00%	100,00%	IG
SOGECONTACT	CENTRE D'APPEL	99,83%	99,83%	IG
CRÉDIT EQDOM	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	56,82%	55,21%	IG
LA MAROCAINE VIE*	ASSURANCES	49,01%	49,01%	MEE
ALD AUTOMOTIVE	LOCATION LONGUE DURÉE	15,00%	15,00%	MEE
SOGEFONCIERE	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	100,00%	100,00%	IG

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

19-NOTE-A2.2 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA IV PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
Actions et autres titres à revenu variable	175 827	62 653
Titres de participation non consolidés	319 439	282 935
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	495 266	345 588

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit**19-NOTE-A3 - TITRES AU COÛT AMORTI**

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
Effets publics et valeurs assimilées	7 714 827	7 081 388
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 948	13 437
Titres subordonnés		
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI AVANT DEPRECIATION	7 722 775	7 094 825
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	- 1 026	- 674
bucket -1-	- 1 026	- 674
bucket -2-		
bucket -3-		
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI NET DES DEPRECIATIONS	7 721 749	7 094 151

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit

	31/12/2020	Dotation	Reprise disponible	Reprise utilisée	Autres variations	31/12/2021
Provisions pour engagement par signature	403 083	66 910	41 386	- 89 985	5	421 398
Bucket 1	51 578	536	- 161		2	51 955
Bucket 2	20 528	9 068			2	29 598
Bucket 3	330 977	57 306	41 547	- 89 985	-	339 845
Provisions pour pensions de retraite et obligat	509 850	60 863	- 27 842		4 141	547 012
Autres provisions pour risques et charges	291 645	53 004	- 8 240	- 26 131	5 639	315 917
Provisions pour risques et charges	1 204 578	180 777	5 304	- 116 116	9 785	1 284 327

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture : 31/12/2019	2 050 000	7 715 416	-	3 807 585	0	11 573 001	720 737	12 293 738
Opération sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	- 1 637	- 1 697
Résultat de l'exercice	-	-	-	768 784	-	768 784	31 659	800 448
Divers opérations sur capitaux propres	-	767 068	-	- 861 806	-	- 94 037	- 4 572	- 98 609
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture : 31/12/2020	2 050 000	8 482 284	-	1 714 464	0	12 247 748	746 127	12 993 825
Opération sur capital	102 500	298 379	-	- 200 829	-	200 000	-	200 000
Dividendes	-	-	-	- 406 925	-	- 406 925	- 1 612	- 408 537
Résultat de l'exercice	-	-	-	814 533	-	814 533	19 259	833 792
Divers opérations sur capitaux propres	-	- 207 050	-	- 123 377	-	- 330 427	- 66 674	- 897 101
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture : 31/12/2021	2 152 500	8 781 613	-	1 797 866	-	12 731 979	697 100	13 429 079

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement		
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	154 716	105 472
Autres débiteurs et actifs divers	509 913	834 983
Total des comptes de régularisation et actifs divers	664 629	940 455
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	177	132
Comptes d'encaissement		
charges à payer et produits constatés d'avance	1 688 157	1 381 243
Dettes locatives	229 539	229 218
Autres créditeurs et passifs divers	2 594 189	2 991 467
Total des comptes de régularisation et passifs divers	4 512 062	4 602 060

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Actifs au titre de droits d'utilisation

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations corporelles	2 088 786	2 229 311
Dont: droits d'utilisation des contrats de location	364 093	365 416

Passifs au titre de dettes locatives

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes de régularisation et autres passifs	4 512 062	4 602 080
Dont: dettes locatives	229 539	229 238

Détail des charges de contrats de location

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et charges assimilées	- 1 054 068	- 1 376 196
dont: Charges d'intérêts sur dettes locatives	- 10 577	- 11 725
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des Immobilisations incorp.	- 331 020	- 284 608
dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	- 51 530	- 51 198

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION: VARIATION (PRENEUR)

	31/12/2020	mutations (acquisitions)	mutations (cessions)	31/12/2021
Valeur brute	426 585	51 476	-10739	467 322
Amortissements et dépréciations	- 81 315	-42 728	2898	-121 145
TOTAL IMMOBILIER	345 270	8 748	-7 841	346 177
Valeur brute	33 516	6 552	-1193	38 877
Amortissements et dépréciations	-13378	-8 861	1210	-20 961
TOTAL MOBILIER	20 146	-2 249	19	17 916
TOTAL DROITS D'UTILISATION	365 416	6 499	-7 822	364 093

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Compte Résultat		31/12/2021	31/12/2020
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV			
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE-VALEUR PAR RÉSULTAT		70 482	118 517
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS/PASSIFS DE TRANSACTION		70 482	118 517
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS/PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT		49 996	91 588
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITALS PROPRES		20 486	26 929
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS EN CAPITALS PROPRES RECYCLABLES		-	-
RÉMUNÉRATION DES INSTRUMENTS DE CAPITALS PROPRES COMPTABILISÉS EN CAPITALS PROPRES NON RECYCLABLES (DIVIDENDES)		-	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ECARTS D'ACQUISITION

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Valeur brute comptable en début de période	439 887	439 887
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	- 148 195	- 148 195
Valeur nette comptable en début de période	291 692	291 692
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	439 887	439 887
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	- 148 195	- 148 195
Valeur nette comptable en fin de période	291 692	291 692

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS DILAN DONNÉS ET RECUS
NOTE N°1 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	(en milliers de DH)	
	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS		
Aux établissements de crédit		
à la clientèle	6 457 220	2 489 331
Ouverture de crédit		
autres engagements en faveur de la clientèle		
Total des engagements de financement donnés	6 457 220	2 489 331
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS RECUS		
des établissements de crédit	2 655 618	285 572
de la clientèle		
Total des engagements de financement reçus	2 655 618	285 572

NOTE N°2 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de garantie donnés		
D'ordre des établissements de crédit	3 415 907	3 250 945
D'ordre de la clientèle	10 521 352	30 098 273
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Total des engagements de garantie donnés	13 937 259	33 349 218
Engagements de garantie reçus		
des établissements de crédit	2 197 702	8 027 349
de l'État et d'autres organismes de garantie	4 447 750	4 055 938
Total des engagements de garantie reçus	6 645 452	12 083 287

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

31/12/2021

PARTIES LIÉES

Entreprises consolidées par intégration globale

Actif		
Prêts, avances et titres	-	3 623 892
Comptes ordinaires	-	877 899
Prêts	-	2 692 836
Titres	-	52 857
Opérations de location financement		
Actifs divers	-	53 765
Total	-	3 677 357
Passif		
Dépôts	-	3 957 651
Comptes ordinaires	-	877 757
Autres emprunts	-	3 079 894
Dettes représentées par un titre	-	-
Passif divers	-	106 469
Total	-	4 064 120
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

Entreprises consolidées par intégration globale

Intérêts et produits assimilés	-	120 564
Intérêts et charges assimilés	-	121 971
Commissions (produits)	-	21 613
Commissions (charges)	-	308
Prestations de services données	-	91 927
Prestations de services reçues	-	-
Loyers reçus	-	4 018
Autres	-	55 842

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit

CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En milliers de DH

	31/12/2021		31/12/2020
Charges d'impôts courant	- 572 312	-	530 339
Charge nette d'impôt différé de l'exercice	- 9 141		26 038
Charge nette d'impôt sur les bénéfices	- 581 453	-	504 301

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/2021		31/12/2020	
Charges de personnel	-	1 254 441	-	1 222 630
Impôts et taxes	-	57 408	-	54 604
Charges externes	-	950 822	-	1 086 119
Autres charges générales d'exploitation		42 297		39 015
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	331 020	-	284 608
Charges générales d'exploitation	-	2 561 384	-	2 608 946

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'assurance	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	-	71	-	71	-	71
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Autres produits	202 603	- 126 104	76 499	121 021	- 61 647	59 374
Total	202 603	- 126 104	76 499	121 021	- 61 647	59 374

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2021	31/12/2020
Autres dettes représentées par un titre	15 057 046	17 188 856
Titres de créances négociables	14 812 628	16 961 509
Emprunts obligataires	244 418	227 347
Dettes subordonnées	2 881 749	3 257 976
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée	2 881 749	3 257 976
à durée indéterminée		
Total	17 938 795	20 446 832

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Répartition des créances, engagements et dépréciations par secteur au 31/12/2021

	Créances et Engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	2 616 200			- 2 696		
Prêts et créances sur les entreprises et assimilés au coût amorti	60 886 734	2 196 049	16 531 914	- 507 810	- 320 760	- 10 765 146
Titres de dettes au coût amorti	7 722 725			- 1 026		
Engagements Hors Bilan	19 044 870	582 578	766 823	- 53 565	- 29 594	- 339 843

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ANALYSE DES RÉSULTATS SUR LA PARTICIPATION DES FILIALES

En milliers de Dirhams

Dénomination de la société émettrice	Participation au capital en 31/12 2021	Produits inscrit au CPC
Participations dans les entreprises liées		226 891
SOGELEASE	100,00%	42 000
SOGECAPITAL BOURSE	100,00%	
SOGEFINANCEMENT	100,00%	
FONCIMMO	100,00%	
SOGEFONCIERE	100,00%	
SOGECAPITAL PLACEMENT (Locale)	99,96%	529
SOGECAPITAL GESTION	99,94%	27 664
SG TANGER BANQUE OFFSHORE Locale (USD)	99,92%	5 399
SOGECONTACT	99,83%	
ATHENA COURTAGE	96,93%	50 920
CREDIT EQDOM	55,21%	58 321
LA MAROCAINE VIE	49,01%	12 378
INVESTIMA	48,04%	12 735
ALD AUTOMOTIVE	15,00%	3 024
Autres titres de participations		1 467
FINEA	0,32%	-
LESIEUR AFRIQUE	0,03%	-
PME CROISSANCE	9,33%	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	11,20%	-
SOGEPIB	5,00%	264
SOGEPOS	13,20%	1 203

HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	DELOITTE						FIDAROC						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*			
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 361	1 288	1 215	100%	100%	100%	901	853	805	100%	100%	100%	6 422
Émetteur	1 361	1 288	1 215	100%	100%	100%	901	853	805	100%	100%	100%	6 422
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	0%	-	-	-	-	-	0%	-	-
Émetteur	-	-	-	-	0%	-	-	-	-	-	0%	-	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	6 422
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 360,8	1 287,9	1 215	100%	100%	100%	901,04	852,77	804,5	100%	100%	100%	6 422

(*) Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021



Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Aux Actionnaires de la
Société Générale Marocaine de Banques
55 bd Abdelmoumen
Casablanca

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. *Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société ATHENA COURTAGE*

1.1.1 Convention fiscale

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 septembre 2021

Nature, objet et modalités de la convention : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

La facturation se fera sur une base forfaitaire annuelle de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 9.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.1.2 Convention d'accès à DAR BOUAZZA

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 juin 2021

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à ATHENA COURTAGE de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.

Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents ATHENA COURTAGE (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 4.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.2. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et La MAROCAINE VIE :

1.2.1. Convention d'accès au Club DAR BOUAZZA

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 26 mai 2021

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à LMV de faire bénéficier à ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées. Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents LMV (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 137.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.3. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL GESTION :

1.3.1 Convention fiscale :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 22 décembre 2021

Nature, objet et modalités de la convention : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existence entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...). La facturation se fera sur une base forfaitaire annuelle de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 18.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.3.2 Contrôle Permanent Niveau 2 Finance :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 22 février 2021

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.4. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG France :

1.4.1 Convention IGS « Intra-Group Services »

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : En cours de signature

Nature, objet et modalités de la convention : Le groupe Société Générale a mis en place un nouveau processus de facturation aux filiales des charges du Siège, appelé « Intra-Group Services ou IGS ». Ces prestations, qui étaient préalablement imputées de manière analytique aux filiales, seront dorénavant facturées au niveau de leurs comptes sociaux. Le contrat IGS mis en place intervient de manière rétroactive pour couvrir les prestations rendues aux différentes BU/SU à partir de janvier 2020 et constitue un contrat cadre. Dans le cadre du présent contrat le Groupe SG s'engage à Fournir des prestations directes et ciblées pour le compte des filiales en matière d'expertise dans la gestion des projets, pilotage de l'activité commerciale, support et maîtrise des risques, développement des activités de coverage corporate et pilotage des risques crédits et engagements, optimisation des processus...

L'assiette de facturation représente l'ensemble des coûts engagés afin de fournir la prestation et sera composée de :

- Le coût des ressources (internes ou prestataires externes) sera calculé à partir des TJM (taux journaliers moyens) déterminés par la Direction Financière, en application des normes du Groupe Société Générale relatives aux charges constituant les TJM, et le nombre de jours/hommes consommé pour fournir la prestation.
- D'autres coûts pourront également être intégrés à l'assiette de facturation :
- Les coûts liés aux déplacements et hébergements
- Les coûts de consulting

La facturation se fait sur la base de la validation d'un devis majoré d'un mark-up variant entre 5% et 10% selon la nature du service rendu.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : KMAD 30.154.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.5. **Convention conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société FONCIMMO**

1.5.1 **Convention fiscale**

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 septembre 2021

Nature, objet et modalités de la convention : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existence entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

La facturation se fera sur une base forfaitaire annuelle de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 15.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.5.2 **Convention de Contrôle permanent de Niveau 2 finance**

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.6. **Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL BOURSE**

1.6.1 **Convention fiscale**

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 septembre 2021

Nature, objet et modalités de la convention : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existence entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

La facturation se fera sur une base forfaitaire annuelle de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 9.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.6.2 Convention de contrôle permanent Niveau 2 Finance

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} février 2021

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.7. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société INVESTIMA

1.7.1. Convention de Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 07 mai 2021

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.8. **Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECONTACT**

1.8.1. **Convention RH : Convention de refacturation du personnel détaché auprès des filiales**

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} juillet 2021

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de cette convention, SGMA met à disposition de SOGECONTACT dans le cadre de la mobilité du personnel en détachement pour l'exécution de tâches nécessaires à la bonne marche de son activité. Cette convention a pour objet de définir les responsabilités respectives de chaque Partie dans le cadre de la mise à disposition des collaborateurs désignés par SGMA auprès de SOGECONTACT, ainsi que de déterminer les charges afférentes et les modalités de leur refacturation.

En contrepartie de la mise à disposition précitée, SGMA facturera SOGECONTACT selon une périodicité mensuelle le coût correspondant. Ce coût est calculé selon la méthode du coût complet augmenté de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMA au titre de la gestion administrative du personnel détaché.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 775.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.8.2. **Convention de Contrôle permanent Niveau 2**

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 15 mars 2021

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et Conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 70.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.9. **Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG ABS**

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 septembre 2021

Nature, objet et modalités de la convention : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existante entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.10. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC

1.10.1 Convention Fiscale :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 septembre 2021

Nature, objet et modalités de la convention : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existence entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

La facturation se fera sur une base forfaitaire annuelle de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 9 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.10.2 Convention d'accès au Club DAR BOUAZZA

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 février 2021

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de cette convention, SGMB permet à SOGELEASE MAROC de faire bénéficier ses collaborateurs (personnel), leurs conjoints et ascendants de l'accès au Club DAR BOUAZZA et de l'exercice de toutes les activités qui y sont organisées.

Le coût est fixé en fonction du coût global annuel de fonctionnement du Club et du nombre des adhérents SOGELEASE MAROC (personnel Actif et Retraité, son conjoint (e), ses descendants) majorée de 5% HT au titre des frais de gestion engagés par SGMB au titre de la gestion administrative de cette convention (traitement des fiches d'inscription et listes du personnel adhérents, processus d'attribution de badge d'accès au club, actualisation du coût de fonctionnement global du club etc...).

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 53.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 96 TTC.

1.11. Conventions Conclues entre la Société Générale Marocaines des banques et SG OFFSHORE :

1.11.1 Convention fiscale :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 septembre 2021

Nature, objet et modalités de la convention : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existence entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

La facturation se fera sur une base forfaitaire annuelle de 30.000 MAD correspondant aux consultations à degré de complexité faible et moyen et à la veille fiscale. Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 9 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

1.12. Conventions réglementées entre la société générale marocaine des banques et la société EQDOM :

1.12.1. Convention fiscale :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 septembre 2021

Nature, objet et modalités de la convention : La mise en place de conventions fiscales avec les filiales SGMA s'inscrit dans le cadre du projet Filière Finance Maroc. Ce partenariat a pour objectif de formaliser la relation déjà existence entre la cellule fiscalité et les filiales, de partager les connaissances et expériences en matière de fiscalité et améliorer l'efficacité et performance fiscale du Groupe SG Maroc. Dans le cadre de la présente convention, La Cellule Fiscalité de la SGMA dispensera aux Filiales SGMA ses services de conseil en matière de réglementation fiscale marocaine et portant sur les aspects de sa gestion courante ; ainsi que leur assistance dans le cadre de mission ponctuelles (contrôle fiscale, études spéciales, audit fiscal, ...).

Pour les consultations à degré de complexité élevé et missions ponctuelles : rémunération de pleine concurrence établie à partir des coûts complets réels engagés augmentés d'un mark up de 10%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGELEASE MAROC

2.1.1 Convention de garantie « PROLEASE »

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 22 juillet 2005

Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC ont convenu de développer ensemble le produit « PROLEASE » destiné au financement en crédit-bail par le biais de SOGELEASE MAROC, de divers biens meubles à usage professionnel et dont le montant unitaire incluant l'encours éventuel ne dépassera pas MAD 500 000 (hors taxes). PROLEASE est placé exclusivement par les agences de la Société Générale Marocaine de Banques auprès de sa clientèle commerciale et des professions libérales. La Société Générale Marocaine de Banques couvrira à hauteur de 50% la perte définitive qu'elle pourrait être amenée à supporter suite à la défaillance éventuelle des locataires.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.1.2 Convention de garantie SOGEQUIP

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Une convention a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention, modifiée en juin 2000, prévoit le développement du produit « SOGEQUIP » destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel et dont le prix ne dépasse pas MAD 2.000.000 HT.

Les contrats SOGEQUIP dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle commerciale et professions libérales.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont à la charge de la Société Générale Marocaine de Banques.

En contrepartie de cette garantie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération mensuelle sur la base de l'encours financier des contrats actifs de la période. Les conditions de cette rémunération sont déterminées d'un commun accord entre les deux parties en fonction de l'évolution des barèmes de location en crédit-bail.

Bien qu'arrêtée fin 2005, cette convention continue à produire ses effets au titre de la gestion des encours existants.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.1.3 Convention d'apporteur « PMELEASE+ »

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 07 juillet 2005

Nature, objet et modalités de la convention : Une convention d'apporteur a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention prévoit le développement du produit «PMELEASE+» destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel.

Les contrats PMELEASE+ dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle entreprise.

Les dossiers entrant dans le champ de PMELEASE+ concernent tout montant ne dépassant pas un plafond de MAD 1.000.000 H.T.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont supportées par SOGELEASE MAROC S.A.

En contrepartie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération d'apport flat à la Société Générale Marocaine de Banques de 1%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.1.4 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2010

- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à SOGELEASE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021** : KMAD 64 HT.

- **Montant encaissé au titre de l'exercice 2021** : KMAD 90 TTC.

2.1.5 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 4.133 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 4.122 TTC.

2.1.6 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE (convention non écrite)

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par SOGELEASE MAROC au profit de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération annuelle.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 12.331 TTC.

2.1.7 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société SOGELEASE MAROC

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 24 février 2016

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 300 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 360 TTC.

2.1.8 Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment (LAB) conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI

Date de la Convention : 08 mai 2012

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la SGMA procède au contrôle et vérification dans le cadre :

- des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de la SGMA.
- des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMA.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.1.9 Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : Premier semestre 2013.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE moyennant une rémunération annuelle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} semestre 2013

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.1.10 Convention de prestation du contrôle permanent Niveau 2 :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 28 avril 2020.

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 180 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.1.11 CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUPPORT INFORMATIQUE :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 23 septembre 2020.

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques. En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service. L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses. Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet, le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 870 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 744 TTC.

2.1.12 Convention Contrôle Permanent Niveau 2 Finance

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 22 juillet 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.2. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie

2.2.1 Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2004

Nature, objet et modalités de la convention : La Marocaine-Vie et la banque ont convenu de mettre en place une convention de services bancaires, d'une part sur les comptes de La Marocaine-Vie et d'autre part sur les comptes bancaires domiciliés par les clients de La Marocaine-Vie auprès de la banque. L'article 9 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services à La Marocaine-Vie en fonction de la nature de la prestation.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.2.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2010

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la MAROCAINE VIE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à LA MAROCAINE VIE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 141 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 199 TTC.

2.2.3 Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} février 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine Vie moyennant une rémunération semestrielle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} février 2011.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.2.4 Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} juillet 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la Société Générale Marocaine de Banques procède au contrôle et vérification dans le cadre :

- des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de SGMA.
- des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMA.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.2.5 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société LMV

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 07 avril 2016

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 70 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 84.

2.2.6 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la LMV (convention non écrite)

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine vie des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.2.7 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Marocaine Vie sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.
En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 1993 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 209.

2.3. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL GESTION

2.3.1 Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 21 avril 2001

A compter du 1er janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 juin 2011.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 492 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 422 TTC.

2.3.2 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 10.291 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 13.680 TTC.

2.3.3 Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 mai 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL GESTION confie à la Banque, la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 50.000,00 DH hors taxes.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 50 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 60 TTC.

2.3.4 Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 juin 2019.

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu des termes de cette convention, SGMA s'engage à effectuer les prestations d'assistance dans les domaines de « Conformité Sécurité Financière » et « Conformité Réglementaire » moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 60.000,00 DH hors taxes.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 60 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 72.

2.3.5 Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION / Prestations CN2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 24 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 93.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.3.6 CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUPPORT INFORMATIQUE ENTRE LA SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES ET SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} décembre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client.

L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : 258 KMAD.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.4. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL BOURSE

2.4.1 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 21 avril 2001

A compter du 1^{er} janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 juin 2011.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE d'un local à usage de bureau y compris l'eau, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 494 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 517 TTC.

2.4.2 Convention de rétrocession de commissions de courtage

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 31 décembre 1996

Date de l'avenant de la convention du 31.12.1996 : 01 janvier 2013

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit que SOGECAPITAL BOURSE rétrocède à la Société Générale Marocaine de Banques 5% des commissions de courtage perçues par elle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 44 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.4.3 Convention de mise à disposition du personnel

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 5.936 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 7.750 TTC.

2.4.4 Convention de prestations du Contrôle Permanent Niveau 2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 27 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.4.5 CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUPPORT INFORMATIQUE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 29 décembre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 127 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.5. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECONTACT

2.5.1 Convention de prestation de service SOGETEL

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} août 2006

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit que SOGECONTACT fournisse à la Société Générale Marocaine de Banques un service complet permettant la réception et la prise en charge des appels entrants ainsi que la réalisation des appels sortants de la clientèle de la banque moyennant une rémunération s'élevant à MAD 25.000 par position.

A compter du 1^{er} janvier 2008, un avenant a été établi pour modifier l'article 8.1 du contrat de prestation de service, et en date du 1^{er} janvier 2011 un deuxième avenant a été établi pour modifier le prix de la position de 25.000 MAD à 22.000 MAD la position.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : KMAD 9.524 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 15.550.

2.5.2 Contrat De Prestation De Service Pour La Mise En Place D'un Dispositif De Support Informatique

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 2 octobre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 331.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.5.3 Convention de traitement des EER à distance

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 7 juillet 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans un contexte de pandémie mondiale, les régulateurs (BAM & CNDP) ont mis en place un ensemble d'assouplissements réglementaires permettant d'encourager l'ouverture de compte à distance. Dans ce cadre, Société Générale Maroc a initié la mise en place d'un nouveau modèle relationnel, dont la première brique est la mise en place d'une nouvelle offre d'Entrée En Relation 100% à distance, commercialisée mi-juillet sous une marque différenciée de l'offre classique Société Générale. A cet effet, SGMA et SOGECONTACT ont décidé de conclure un contrat de service, pour formalisation du cadre de collaboration et définition des conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. La convention prévoit :

- Fournir à SGMA un service complet permettant de répondre à la prise en charge et à la gestion des entrées en relation à distance des prospects appartenant à la cible, conformément aux procédures convenues,
- Analyse de la demande d'entrée en relation (Contrôles de complétude, indices d'américanité, conformité...)
- Entretien téléphonique avec le client

- Ouverture de compte et son activation en ligne.
 - Création de la carte bancaire et envoi au domicile du client
- Le prix de la position a été arrêté d'un commun accord entre les Parties sur la base d'un montant forfaitaire mensuel égal à la somme de 22 000 DH.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : KMAD 1.018.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 407.

2.5.4 Convention de Contrôle permanent Niveau 2 Finance

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 22 juillet 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.6. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société Générale France

2.6.1 Convention de prestation de services centraux et de services informatiques intra-groupe

Date de la convention : 21 décembre 2012

Personnes concernées : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de ce contrat, Société Générale France assure l'assistance à un certain nombre de services centraux de la Société Générale Maroc (*secrétariat général, DRH, Direction Financière, Direction des Risques, Direction juridique, ...*). Le coût de cette prestation facturée par Société Générale France est calculé sur la base des coûts directs et indirects réels augmenté d'une marge de 5%.

Société Générale France effectue, également, dans l'intérêt de Société Générale Maroc les prestations de services informatiques suivantes :

- Permettre l'accès à Société Générale Maroc à une base documentaire informatisée dans les domaines informatique, finance, juridique, fiscalité, risque, ressources humaines, ...
- Mettre en œuvre une veille technologique permettant d'orienter Société Générale Maroc dans ses choix stratégiques IT,
- Conseiller Société Générale Maroc dans sa politique de développement informatique.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.6.2 Contrat de garantie

Personnes concernées : Mme Clara LEVY BAROUCHE, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Date de la convention : 30 mars 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Conformément au contrat de garantie à première demande conclu entre la Société Générale France et la Société Générale Marocaine de Banques (revu annuellement), la Société Générale France se porte inconditionnellement garante de la bonne fin de tous les engagements de certaines contreparties vis-à-vis de la Société Générale Marocaine de Banques, et de ceux que cette dernière pourrait être amenée à leur accorder à hauteur d'un montant maximum égal pour chaque contrepartie au montant des concours excédant 20% des fonds propres nets de la Société Générale Marocaine de Banques et ce dans la limite d'un montant maximum de MEUR 350.

La rémunération de la présente garantie est fixée à 0,35% l'an, payable semestriellement à terme échu et calculée à partir des encours de fin de mois des risques susmentionnés sur la part excédant le seuil ci-dessus.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : KMAD 2.890.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 1.800.

2.6.3 Contrat d'ouverture de crédit

Personne concernée : Mme Clara LEVY BAROUCHE, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Date de la Convention : 23 octobre 2007

Nature, objet et modalités de la convention : Conformément au contrat la SG France a accepté d'ouvrir en faveur de la SGMA une ligne de crédit d'un montant maximum de 100.000 EUROS qui ne sera actionné qu'en cas de besoin (Ligne Filet). La rémunération du présent contrat est fixée à 0,0625% l'an, calculé au prorata temporis et perçu trimestriellement.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.6.4 Convention de SGSS Gallery

Personne concernée : Mme Clara LEVY BAROUCHE, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Date de la Convention : 17 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations : Dans le cadre du développement de l'activité Titres, SGSS a mis à disposition de la SGMA son portail SGSS Gallery (aujourd'hui migré vers SG Markets) permettant aux clients locaux de la SGMA d'envoyer leurs instructions de règlement/livraison de façon dématérialisée. La convention a pour objet d'encadrer la mise à disposition du portail Custody International (ex SGSS Gallery) de SG Markets. Le portail SG Markets est mis à disposition de la SGMA à titre gracieux.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.6.5 Convention de JV Titres- SGSS

Personne concernée : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Date de la Convention : 17 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Suite à la signature d'un accord de JV global entre AFMO et SGSS en 2007 dans le but de développer l'offre de service Titres au sein des entités AFMO, un accord de JV local a été signé en 2013. Cet accord de JV a été renouvelé en 2020 dans le cadre de la revue des contrats de JV. L'accord de JV a pour objet de définir les règles d'organisation et de fonctionnement de la JV signée entre SGMA et SGSS. L'accord de JV ne fait pas l'objet d'une facturation mais d'un partage analytique des revenus et charges de la JV selon les termes de l'accord.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.6.6 Convention du traitement des alertes embargo de niveau 2

Personne concernée : Mme Clara LEVY BAROUCH, Mme Ingrid BOCRIS, M. Laurent GOUTARD et M. Alexandre MAYMAT, Collaborateurs du Groupe Société Générale sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Date de la Convention : décembre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du projet de mise en place d'un site de résilience pour le traitement des alertes embargo de niveau 2, une nouvelle équipe a été créée à Bucarest et sera notamment en charge de traiter ces alertes pour plusieurs entités du Groupe dont SG Maroc fait partie. Le traitement des alertes transactionnelles Embargo de niveau 2 constitue le deuxième niveau de vérification dans le cadre du dispositif de traitement des alertes Embargo : Un premier niveau d'analyse applique une approche basée sur des règles (basée sur les informations disponibles dans le message) pour libérer des faux positifs ou escalader l'alerte, en ligne avec les règles d'escalade ou en cas de doute, pour investigation et prise de décision par le niveau 2. L'équipe de traitement des alertes de niveau 2 est une équipe étendue basée sur deux sites : Paris et Bucarest. Les services fournis par l'équipe de traitement des alertes de Niveau 2 sont résumés ci-après :

- Recevoir des alertes de SG Maroc ;
- Recueillir, si besoin, toutes les informations pertinentes nécessaires (éléments KYC, informations sur le donneur d'ordre ou le bénéficiaire, origine ou destination des marchandises, documentation de transport, factures, objet économique de la transaction, toute autre documentation liée à la transaction) ;
- Sur la base des informations et de la documentation recueillie, évaluer la transaction avec une approche aux risques Sanctions et Embargos et décider de libérer ou bloquer l'alerte (le gel des fonds fait aussi partie du périmètre) ;
- Effectuer une surveillance régulière des activités, des reportings et des contrôles sur la qualité des services fournis.
- Des contrats MSA et CSA, ont été mis en place afin de définir les processus, la gouvernance ainsi que les contrôles de cette prestation. Ces contrats sont établis entre SG (SA) en sa qualité de prestataire et SGMA en tant que client.
- Facturation de la prestation : Les alertes de SGMA sont aujourd'hui centralisées à Paris et la facturation est faite de manière indirecte à travers de frais de structure, la facture sera adressée par SGEBS à SGSA et les entités légales seront intégrées dans les CSF du groupe.

Le Contrat d'Application relatif à cette prestation entrera en vigueur pour une durée indéterminée à compter de sa date de signature sous réserve de la réalisation préalable des formalités suivantes :

- Obtention de l'extension de l'autorisation de La Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP), pour couvrir ce traitement à Bucarest ;
- Validation par le Conseil de Surveillance de la SGMA des contrats ;
- Signature de l'accord concernant le transfert des données entre SG EBS et SGMA

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.7. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

2.7.1 Convention de garantie conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention vise à couvrir EQDOM, à raison de 50%, contre la perte définitive suite à la défaillance des bénéficiaires du crédit « FLASH », clients apportés par la Société Générale Marocaine de Banques. En rémunération de cet engagement, la Société Générale Marocaine de Banques reçoit une commission calculée sur l'encours financier des crédits « FLASH » selon un taux déterminé annuellement.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.7.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et EQDOM

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2010

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à EQDOM de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 321 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 375 TTC.

2.7.3 Convention de la mise à disposition du personnel

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention, non écrite, prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM du personnel détaché pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 11.132 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 15.477 TTC.

2.7.4 Convention de la prestation d'audit

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} février 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM moyennant une rémunération semestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.7.5 Convention de gestion et de centralisation du service titres conclue avec la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 15 décembre 2003
Avenant en date du 25 septembre 2018

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention a pour objet d'assurer la gestion et la centralisation du service titres EQDOM par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES moyennant une rémunération annuelle forfaitaire. Un avenant a été conclu entre les parties en date du 25 Septembre 2018 afin d'apporter un amendement à l'annexe 1. En rémunération de l'ensemble des prestations définies, la SGMA prélèvera sur présentation de facture une commission forfaitaire annuelle de 150.000 MAD HT

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 150 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 180 TTC.

2.7.6 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 23 janvier 2015

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la société EQDOM d'un local aménagé au premier étage de la villa à usage commercial et bureaux, objet du titre foncier N° 144605/12 dont le RDC abrite une agence bancaire SGMA, situé à Route Secondaire 111-Lotissement Espérance Ain Sbâa- d'une superficie approximative de 80m² moyennant une rémunération mensuelle de 14.172 TTC.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 144 HT

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 170 TTC

2.7.7 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société EQDOM

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : Le 25 mai 2017

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 250 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 307 TTC.

2.7.8 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société EQDOM sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : Le 1^{er} janvier 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe

Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 452 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.7.9 Convention de Contrôle Permanent Niveau 2-Finance :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 30 septembre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Les parties ont décidé de conclure la présente convention pour la formalisation du cadre de collaboration dans le domaine du contrôle permanent N2 sur le périmètre comptable et financier. La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les parties. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration continue du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements du contrat.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 62.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.8 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD AUTOMOTIVE

2.8.1 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD AUTOMOTIVE

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2010

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ALD AUTOMOTIVE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à ALD AUTOMOTIVE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 39 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.8.2 Convention de commissionnement sur opérations avec les clients

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 10 décembre 2001

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de cette convention, ALD AUTOMOTIVE réalise une partie de ses opérations avec des entreprises, des professionnels et des particuliers conseillés par le réseau bancaire Société Générale Marocaine de Banques.

Le réseau intervient comme prescripteur pour ALD AUTOMOTIVE qui lui verse une rémunération calculée en fonction du chiffre d'affaires apporté.

Le montant HT de la commission est égal à 1,20% du prix d'achat HT des véhicules entrant dans le cadre des prestations définies, lorsque les financements portent sur de nouveaux véhicules et 0,60% sur des véhicules de renouvellement.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 327 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.8.3 Convention de la prestation d'Audit

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI

Date de la Convention : 10 décembre 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité contrôle périodique par SGMA au profit de ALD moyennant une rémunération semestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.8.4 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} octobre 2015.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de ALD AUTOMOTIVE d'un local à l'appartement du 1^{er} étage de l'immeuble sis au 170, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca, d'une superficie de 29m² ainsi qu'une partie du local technique évalué à 5m² pour héberger son « site de repli » dans le cadre de son dispositif de plan de continuité d'activité (PCA) moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.8.5 Convention de Prestation Juridique conclue entre la SGMA et la Société ALD

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 mars 2016

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 50 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.9 Convention de prestation de services conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

2.9.1 Contrat de bail conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société FONCIMMO

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2002

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 10 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 12 TTC.

2.9.2 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 19 mai 2014 (Avec avenant du 11 juin 2021).

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 1.419 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 1.920 TTC.

2.9.3 Convention de recouvrement commercial conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 octobre 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Selon cette convention qui annule celle signée entre les deux parties en date du 14 Février 2017, FONCIMMO a pour mission d'optimiser l'activité recouvrement commercial de la Banque, son intervention vise au premier lieu, la récupération intégrale ou partielle de la créance de la SGMA.

FONCIMMO a pour mission :

- D'optimiser l'activité commerciale de la Banque, son intervention vise la récupération totale ou partielle de la créance de la SGMA. Elle n'a donc pas vocation à dégager des marges élevées au détriment de la récupération des engagements contentieux. Les biens récupérés sont achetés par FONCIMMO dans le cadre d'opérations commerciales pures pour les céder après. Cette structure analyse tous les dossiers présentés par la DREC mais se réserve le droit de rejeter un dossier si les conditions de revente jugées difficiles.
- D'apporter à la banque son expertise en matière de conseil immobilier.

- D'optimiser la cession d'actifs immobiliers hors exploitation de la Banque. Elle intervient à la demande et pour le compte de Direction des Moyens Généraux.
- En rémunération de cette prestation, FONCIMMO est rémunéré à hauteur de 5% du montant d'acquisition du bien dans le cadre de :
- Sa participation aux ventes aux enchères organisées par le tribunal
- Ou suite à un arrangement à l'amiable entre le Client et le Débiteur.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.9.4 Convention d'intermédiation dans la cession d'actifs immobiliers SGMA assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 octobre 2019.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention qui annule et remplace celle signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2014, et portant sur le même objet, a pour objet d'optimiser l'activité de cession des actifs hors exploitation de SG Maroc.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : KMAD 2.046.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 582.

2.9.5 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société FONCIMMO / Prestations CN2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 20 avril 2020.

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.10 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et INVESTIMA

2.10.1 Convention de Fourniture de Services et d'Assistance conclue entre la SGMA et la Société d'INVESTIMA

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 23 décembre 2016

Date Effet : 1^{er} janvier 2017

Et Avenant du 02 décembre 2019.

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de ce contrat, le bénéficiaire confie à la Banque les missions ci-après citées :

Mission 1 : Fourniture de matériels et moyens généraux : Dans le cadre du Contrat, la Banque fournira au bénéficiaire tous les moyens matériels dont il lui sera fait la demande, nécessaires à la bonne marche de son activité.

Mission 2 : Fourniture de personnel détaché : La Banque fournira au bénéficiaire tout le personnel détaché dont il sera fait la demande pour l'exécution des prestations nécessaires à la bonne marche de son activité.

Mission 3 : Assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule Gestion des Filiales et Fiscalité ;

Mission 4 : Assistance Juridique par la Direction des Affaires Juridiques ;

La DAJ s'engage, pendant toute la durée du Contrat, à :

- Consacrer au Bénéficiaire des ressources en nombre suffisant pour couvrir les prestations, d'une compétence et d'une expérience adaptée ;
- Mettre à la disposition du Bénéficiaire, dans un délai acceptable, variable en fonction de la complexité de la demande à traiter, les ressources nécessaires à la réalisation de missions ou de travaux ponctuels dans le périmètre d'intervention de la DAJ.
- Rendre compte au Bénéficiaire, de tout dysfonctionnement ou anomalie constatés lors de l'exécution des prestations, de nature à engendrer un quelconque risque juridique ou opérationnel potentiel pour le bénéficiaire.

Mission 5 : Assistance et conseil financier par la Direction du Conseil : Le bénéficiaire confie à la Direction de Conseil la mission d'être son conseiller financier étant entendu que le bénéficiaire décide en dernière analyse de ses choix d'investissement et ce indépendamment des conseils qui pourrait être formulés par la Direction de Conseil.

- **Avenant N° 1** au Contrat de Fourniture de Services et d'Assistance en date du 31/12/2018 :

En date du 31/12/2018, SKI et la SGMA ont conclu un contrat de fourniture de services et d'assistance par lequel la banque s'engage à fournir à SKI toute l'assistance nécessaire à la bonne marche de son activité, et notamment celle relative à la gestion d'INVESTIMA en tant que OPCC. Or, à ce jour, Investima ne dispose pas du contrat d'OPCC. Le dossier de demande d'agrément, notamment le règlement de gestion liant les deux entités (SKI et INVESTIMA) est en effet en cours de préparation. Aussi SKI n'est pas encore en mesure d'exercer son activité de gestion.

Par ailleurs, la société INVESTIMA ayant antérieurement conclu un contrat de fourniture de services et d'assistance avec SGMA résilié de manière prématuré le 31/12/2018 en prévision de l'obtention de l'agrément OPCC, est la seule à être en mesure de bénéficier des prestations objet du contrat et à se décharger des obligations qui en résultent.

En conséquence, les parties sont convenues de modifier SKI par INVESTIMA.

L'avenant a pour objet de modifier les Parties au contrat en subrogeant SKI dans la totalité de des droits et ses obligations par INVESTIMA. Il est conclu pour une durée qui démarre à compter de la date de prise d'effet jusqu'à la date d'obtention par INVESTIMA de l'agrément OPCC.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 2.777 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 1.280 TTC.

2.11 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Offshore

2.11.1 Convention de mise à disposition de moyens humains et techniques conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Offshore

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques, au profit de Société Générale Offshore, des moyens humains et techniques dans le cadre de ses activités professionnelles (en termes de gestion administrative, financière et commerciale) moyennant une rémunération mensuelle pour la mise à disposition des moyens humains et trimestrielle pour la mise à disposition des moyens techniques.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 6.304 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 6.888 TTC.

2.11.2 Convention de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent conclue entre la SGMA et la Société Générale OFFSHORE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 15 février 2015

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, SGTOS doit mettre en place un dispositif de Sécurité Financière en application de la réglementation marocaine et des normes Groupe Société Générale, elle a demandé à la Société Générale d'organiser à son profit un dispositif de Sécurité Financière pour se conformer aux exigences réglementaires afférentes à son activité. Le contrat a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par la SGMA auprès de SGTOS dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires locales et des normes SOCIETE GENERALE en matière de Sécurité Financière.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 80 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.11.3 Convention de prestation de services conclue entre la SOCIETE GENERALE MAROC et Société Générale OFFSHORE pour la collaboration dans le domaine juridique

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 décembre 2017

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 60 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.11.4 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de Gestion des ressources humaines :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 décembre 2018

Nature et objet de la convention : la direction des ressources humaines SGMA s'engage à prendre en charge, pour le compte SG OFFSHORE, la gestion administrative et sociale, ainsi que le recrutement et la gestion de carrière.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 25 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 30 TTC.

2.11.5 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de l'activité de recouvrement

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 décembre 2018

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mis en place par SOCIETE GENEERALE MAROC auprès de SG OFFSHORE dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires et des normes du groupe SG en matière de recouvrement des créances.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 38 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 46 TTC.

2.11.6 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion comptable et financière

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 décembre 2018

Nature et objet de la convention : par ce contrat, La direction financière SGMA s'engage à accompagner SG OFFSHORE pour tout besoin de gestion comptable, couvrant notamment la fiscalité et le reporting réglementaire, ainsi elle intervient pour assurer la cotation et le financement de prêts court et moyen terme en faveur du client, et produire le calcul du RBO par dossier, à la demande du client.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 69 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 83 TTC.

2.11.7 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des moyens généraux

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 12 octobre 2018

Nature et objet de la convention : par ce contrat, la direction de gestion des moyens généraux SGMA s'engage à gérer pour le compte de SG OFFSHORE les moyens généraux dont elle a la responsabilité et l'assister dans la gestion au quotidien des moyens généraux nécessaire pour le fonctionnement normal de ses activités.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 540 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 648 TTC.

2.11.8 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des projets

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 15 novembre 2018

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les services et les procédures mis en place par la SGMA auprès de SG OFFSHORE dans l'objectif de l'assister dans le pilotage et l'encadrement de ses projets bancaires.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.11.9 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de supervision managériale, de maîtrise des risques opérationnels et de PCA

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 12 octobre 2018

Nature et objet de la convention : la SGMA s'engage à accompagner le client pour le déploiement des dispositifs de contrôle permanent et de gestion des risques opérationnels conformément aux obligations réglementaires et aux normes Groupe ; ainsi d'assurer le maintien en conditions opérationnelles des dispositifs de continuité d'activité et gestion de crise du client.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 54 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 65 TTC.

2.11.10 Convention de risques structurels pour SG OFFSHORE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 décembre 2019

Nature et objet de la convention : la convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par la SGMA dans l'objectif d'une assistance des processus de reportings, métiers et réglementaires.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.11.11 Convention de sous location conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG OFFSHORE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 12 novembre 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat de sous location stipule la mise à disposition par la Société SG OFFSHORE au profit de la SGMA d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 242 m2 et sise à la zone franche de Kenitra moyennant un loyer mensuel de 20.873,00 hors taxes.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2021 : KMAD 277 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 1.052 HT.

2.11.12 Prestations du contrôle Niveau 2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16/04/2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 81 HT

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.11.13 Contrat de prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 01/01/2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques. En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 2.015 HT

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 2.138 HT.

2.11.14 Contrôle permanent Niveau Finance

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 30 septembre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 49.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.12 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et ATHENA COURTAGE

2.12.1 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ATHENA COURTAGE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 29 avril 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ATHENA COURTAGE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.12.2 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société ATHENA COURTAGE / Prestations CN2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 20 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 88 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.12.3 Convention de contrôle permanent Niveau 2 Finance

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 juillet 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CN2 SGMA procédera à la réalisation de missions CN2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle validé et aux termes de la convention.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

2.13 Convention Conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL PLACEMENT

2.13.1 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 3 juin 2014.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL PLACEMENT d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone, la maintenance informatique et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 86 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 74 TTC.

2.13.2 Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 mai 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL PLACEMENT confie à la Banque la mission *d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative* par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 25.000,00 DH hors taxes.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 25 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : 30 KMAD TTC.

2.14 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG ATS

2.14.1 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société SGATS

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 28 décembre 2015

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 125 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 150 TTC.

2.14.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SGATS

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 04 décembre 2017

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SGATS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à SG ATS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 45 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 57 TTC.

2.15 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG ABS

2.15.1 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS (convention non écrite)

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SG ABS des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 17.972 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 70.256 TTC.

2.15.2 Convention d'application (Client Service Agreement C.S.A) conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} juillet 2018

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de cette convention, SGMA confie à SG ABS la fourniture et la gestion des services dont elle a besoin pour ses opérations, dans le respect des engagements de qualité de services contractualisés.

SG ABS fournira, aussi, selon les standards du Groupe, les services d'infrastructure et de production informatiques nécessaires au bon fonctionnement des applications et des environnements informatiques utilisés.

Les services rendus par SG ABS sont rémunérés selon les conditions financières contractuelles.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 6.201 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 6.593 TTC.

2.15.3 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 20 décembre 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SG ABS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à SG ABS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 462 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 960 TTC.

2.16 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SKI

2.16.1 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 20/12/2018

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SKI d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 35m2 et sise à Casablanca, 55 Boulevard Abdelmoumen moyennant un loyer mensuel de 5.760,00 toutes taxes et charges comprises.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 58 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : KMAD 35 TTC.

2.17 Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société NEMA CAPITAL

2.17.1 Convention conclue entre la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES et la société NEMA CAPITAL sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.

- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2021 : KMAD 248 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2021 : Néant.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroq Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Member Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Dries Sığoul - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MELOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUDA KOURACHI
Associée



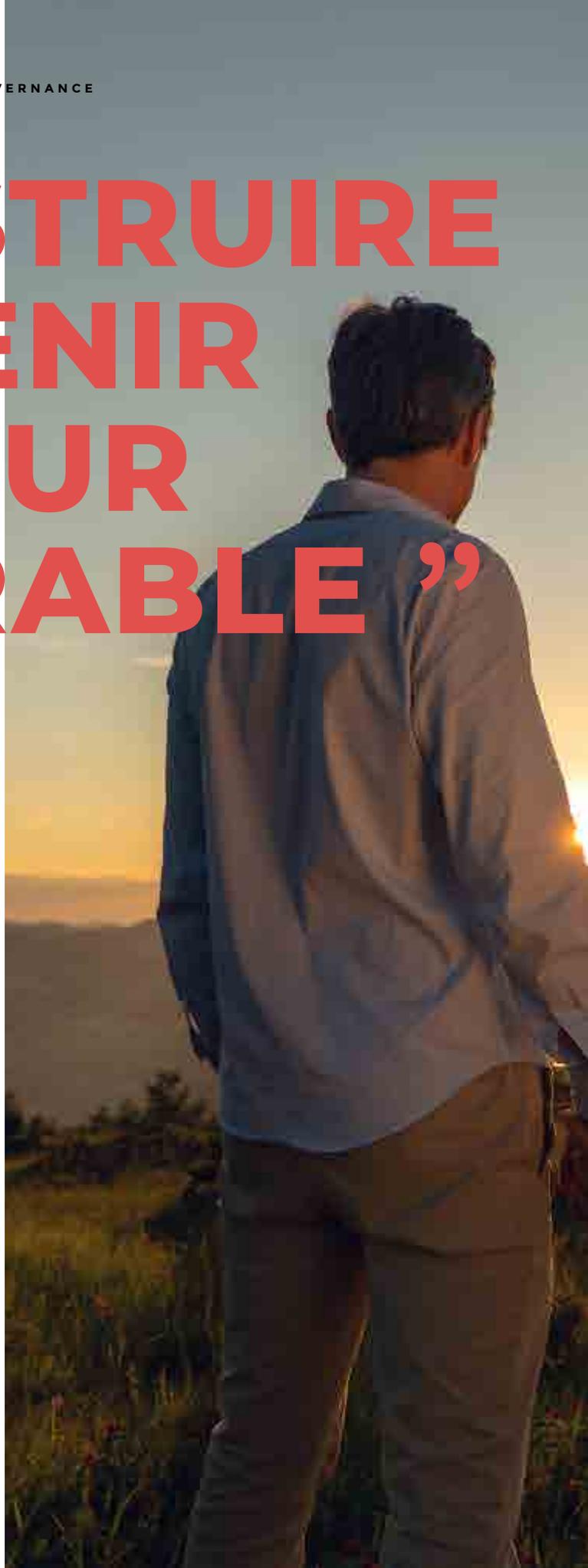


RAPPORT ESG

**(ENVIRONNEMENT,
SOCIAL & GOUVERNANCE)**

“ CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR ET DURABLE ”

Le groupe Société Générale Maroc, à travers son métier de banquier et de partenaire financier, joue un rôle majeur dans les transformations positives du pays et dans le développement durable des économies. En plaçant le développement durable au cœur de sa stratégie, Société Générale Maroc contribue à construire des modèles de développement plus écologiques et inclusifs, mais aussi des solutions innovantes et responsables ayant un impact positif. Ces solutions visent la promotion d'une transition à la fois proactive et responsable vers la neutralité carbone ainsi que vers la prise en compte des considérations sociétales. Ayant une ambition de croissance durable et d'accompagnement de toutes ses parties prenantes, le Groupe contribue à donner tout son sens à l'activité bancaire autour de ses valeurs de responsabilité, d'engagement, de travail d'équipe et d'innovation.



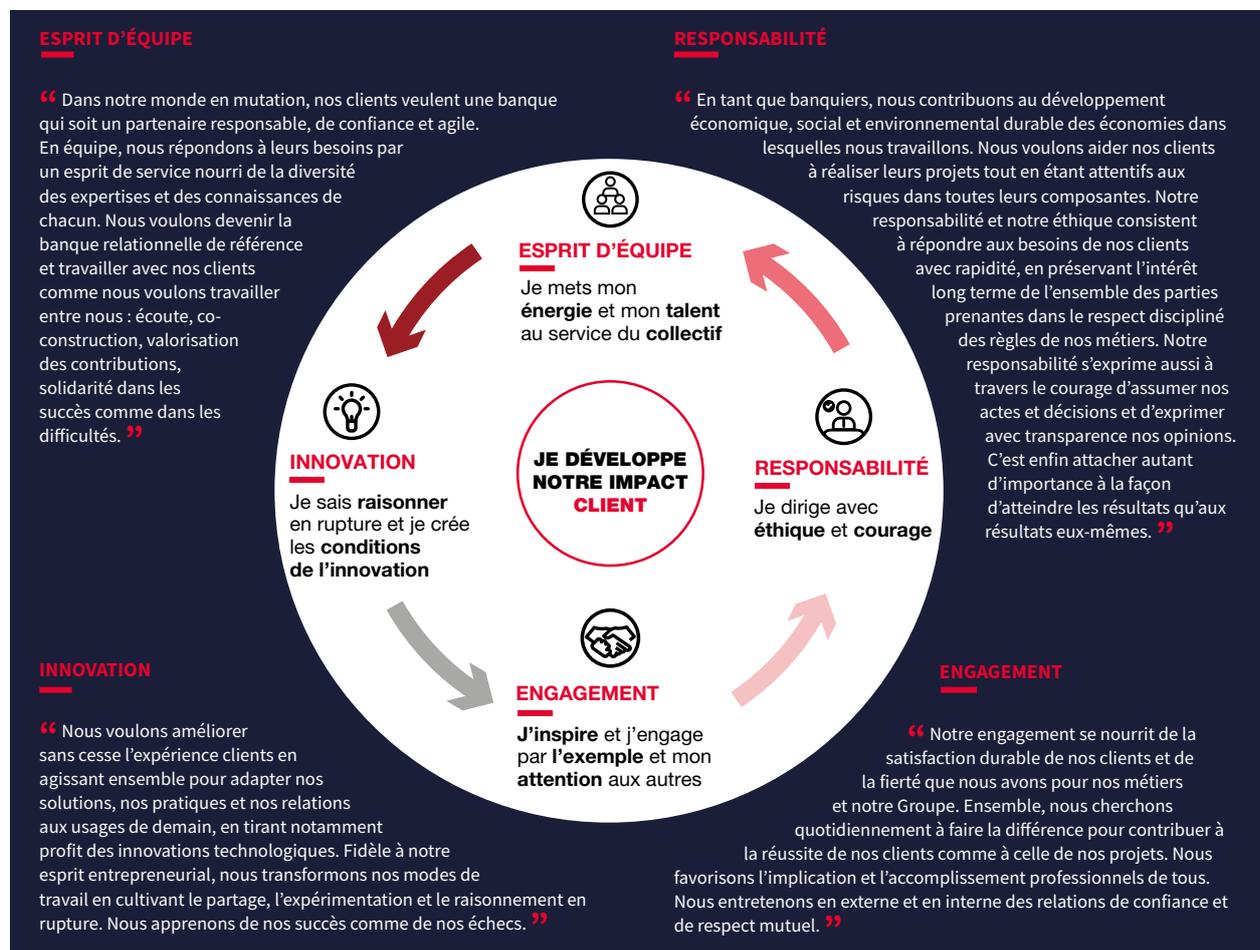


UN CODE DE CONDUITE S'APPUYANT SUR DES VALEURS PARTAGÉES

Le Groupe a pour objectif d'ancrer une culture de responsabilité et d'appliquer les normes les plus exigeantes du secteur bancaire en matière de contrôle et de conformité. Il engage ses employés à agir avec intégrité et dans le respect des lois applicables à toutes ses activités. Dans cette optique, il a défini un Code de Conduite décrivant les standards à respecter et constituant un engagement envers chaque partie prenante. Ce Code s'applique à tous les collaborateurs de tous les métiers et à tous les niveaux hiérarchiques.

NOS VALEURS : ESPRIT D'ÉQUIPE, INNOVATION, RESPONSABILITÉ ET ENGAGEMENT

Nos valeurs inspirent et fondent notre vision de banque relationnelle au service des clients et de l'économie. Elles mettent l'accent sur la façon dont les résultats sont atteints, autant que sur les résultats eux-mêmes.



UN CODE DE CONDUITE AU SERVICE DE NOS VALEURS

Les valeurs du Groupe sont intégrées au sein d'un référentiel appelé Code de Conduite, commun à l'ensemble des activités du Groupe et des pays dans lequel il opère. Ce Code décrit les engagements envers chaque partie prenante (clients, collaborateurs, investisseurs, fournisseurs, régulateur/superviseurs, public/société civile) ainsi que les principes de comportement individuel et collectif attendu. Il inclut notamment une référence directe au dispositif de droit d'alerte s'intégrant au dispositif de lutte contre les comportements inappropriés.

Il promeut le respect des droits humains, de l'environnement, la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le respect de l'intégrité des marchés, la protection des données, la conduite à tenir en matière de cadeaux, repas d'affaires et événements externes et les achats responsables.

Lancé en 2016, le programme Culture & Conduite vise à renforcer la confiance des parties prenantes envers le Groupe. Puissant

moteur de sa transformation culturelle, il met les valeurs, le leadership model et l'intégrité des comportements au cœur des activités. Ce programme se décline en plusieurs actions :

- Sensibilisation des dirigeants ;
- Appropriation par l'ensemble des collaborateurs du Code de Conduite du Groupe et des Codes complémentaires via des formations présentielle et à distance (formation obligatoire et annuelle) ;
- Actions de sensibilisation et de communication sur les comportements à adopter face aux dilemmes ;
- Intégration du risque de conduite dans le dispositif de gestion des risques du Groupe ;
- Poursuite de l'alignement des processus RH avec les ambitions du Groupe en matière de culture et de conduite...



STRATÉGIE ET GOUVERNANCE RSE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

ÉCOUTE CONSTRUCTIVE DES PARTIES PRENANTES

Société Générale Maroc dialogue avec ses parties prenantes d'une manière qu'elle souhaite constructive. Le Groupe veille à être à leur écoute et à adapter son dispositif afin de répondre au mieux à leurs attentes chaque fois que possible dans le respect de la réglementation et des lois en vigueur. Plus précisément, Société Générale a une politique active d'écoute avec :

LES CLIENTS

Société Générale Maroc mesure la satisfaction de ses clients à travers différents dispositifs : enquête annuelle déterminant le Net Promoting Score® (NPS), visites mystères, étude d'image... Décliné à partir du groupe Société Générale, le NPS est un indicateur de la satisfaction, véritable standard mondial, qui évalue la propension du client à recommander à ses proches le produit ou le service qu'il utilise. Chaque année, le Groupe mène également une étude d'image auprès de ses clients et non clients dans les différents pays dans lequel il opère, dont le Maroc. Ainsi, la banque arrive à identifier des axes d'améliorations prioritaires et secondaires ainsi que des critères à renforcer ou à maintenir.

LES COLLABORATEURS

Société Générale Maroc, au même titre que son Groupe, a mis en place différents moyens d'écoute et de dialogue avec l'ensemble des collaborateurs. Le premier d'entre eux est le Baromètre Collaborateurs, une enquête interne annuelle et anonyme menée dans l'ensemble du Groupe. Les résultats sont partagés avec tous les collaborateurs, ils permettent de calculer le taux d'engagement et de mettre en place les plans d'action jugés nécessaires. Le Groupe a également déployé un vaste programme « Culture & Conduite » destiné à partager la pratique éthique des affaires afin d'ancrer la culture de responsabilité et d'assurer la prise de décision éthique pour tous. Société Générale Maroc adhère pleinement aux principes et règles du Code de Conduite du Groupe, portant notamment sur la prévention des conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption et la politique de rémunération. Par ailleurs, un dialogue permanent et constructif est

mené avec les instances représentatives du personnel, notamment avec les partenaires sociaux.

LES RÉGULATEURS ET SUPERVISEURS

Société Générale Maroc est un interlocuteur dynamique et réactif avec les régulateurs et superviseurs de la place financière notamment Bank Al Maghrib, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ainsi que le Groupement Professionnel des Banques du Maroc. Selon les métiers exercés, des collaborateurs dédiés du Groupe entretiennent des relations étroites avec les autorités de supervision bancaire et financière ainsi qu'avec les organes de régulation, et participent aux consultations, ateliers et comités de la place. Cela permet à Société Générale Maroc de comprendre et d'anticiper au mieux les évolutions réglementaires, mais aussi de nourrir une réflexion et des travaux communs avec ces autorités.

LA SOCIÉTÉ CIVILE

À travers sa Fondation, Société Générale Maroc a pour ambition de donner au plus grand nombre les moyens de se réaliser. La Fondation Société Générale accompagne ses associations partenaires selon différents axes : l'insertion professionnelle, en soutenant des structures qui accompagnent des publics vulnérables vers l'emploi, l'insertion par l'éducation des jeunes générations, grâce à des projets éducatifs, culturels ou sportifs. La banque mène également des actions de développement et de solidarité à travers le sponsoring.

Par ailleurs, Société Générale Maroc contribue activement aux programmes

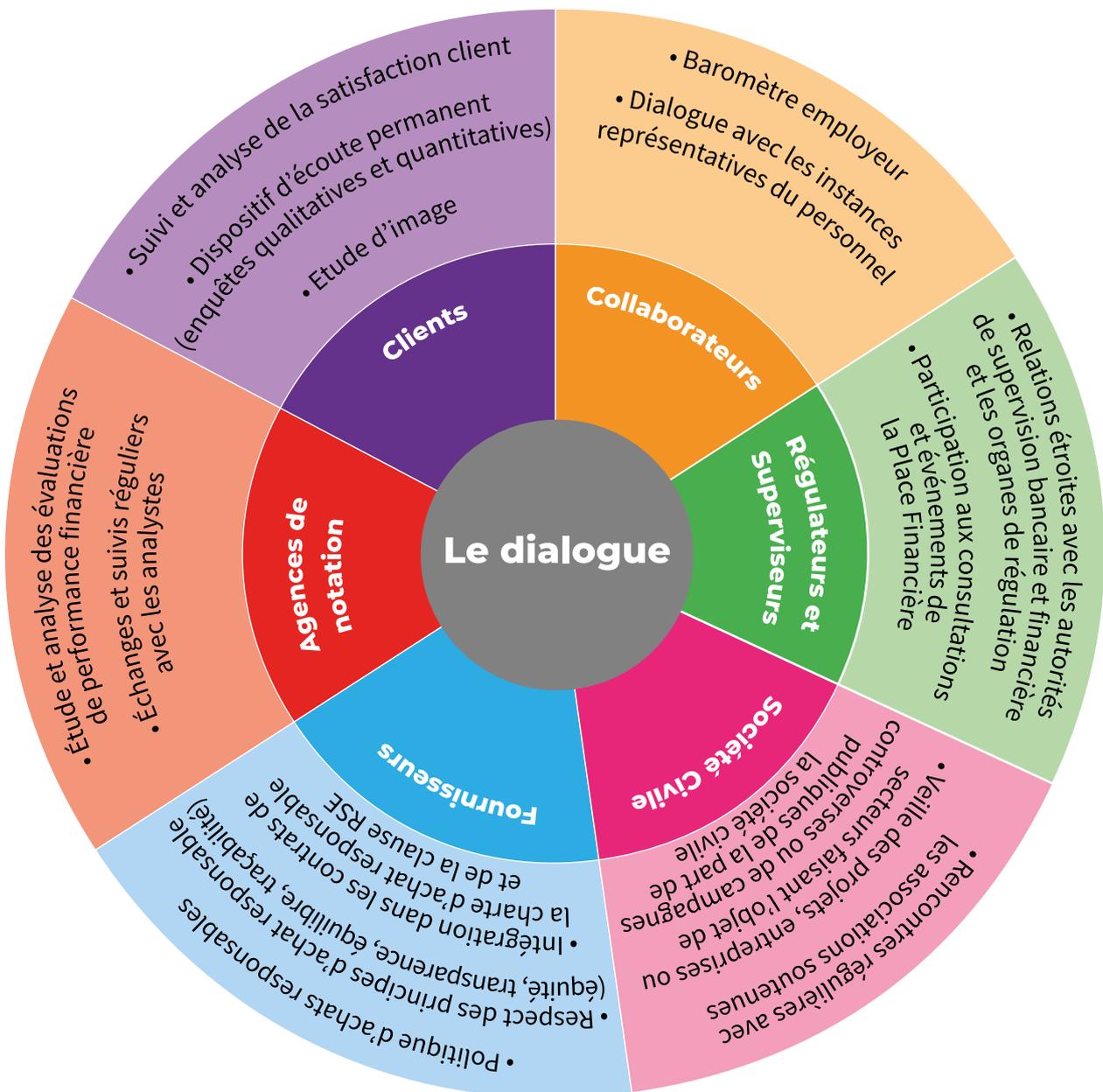
initiés par le groupe Société Générale : des temps forts de solidarité au cours desquels les salariés renforcent leur engagement au service d'une association partenaire (par des dons, des challenges sportifs, des activités ludiques...).

LES FOURNISSEURS

Consciente de sa force économique et soucieuse de maintenir des relations transparentes et équitables avec ses fournisseurs, Société Générale Maroc est engagée dans une politique d'achats responsables. Cette politique atteste de l'engagement de la banque à établir des relations durables et équilibrées avec ses fournisseurs.

LES AGENCES DE NOTATION

La notation de la performance financière par l'agence de notation indépendante Fitch Ratings fait partie intégrante des indicateurs clés de la performance globale de Société Générale Maroc. Grâce à la transparence et la qualité des éléments fournis à l'agence de notation, Société Générale Maroc veille à ce que ses actions soient évaluables et évaluées, et entretient des échanges suivis et réguliers avec les analystes



INTÉGRATION DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES DANS LA STRATÉGIE DE LA BANQUE

DÉMARCHE DE PRIORISATION DES ENJEUX ESG

Le croisement entre les attentes des parties prenantes et les objectifs stratégiques de Société Générale Maroc permet d'identifier, de hiérarchiser et de structurer les enjeux RSE sur lesquels se concentrer en priorité. C'est dans cette optique et afin de s'assurer de l'adéquation de notre ambition RSE en termes de risques et opportunités, que Société Générale Maroc a conduit une vaste consultation auprès de ses parties prenantes clés, internes et externes. Elle a donné lieu à l'élaboration de la matrice de matérialité telle que présentée ci-après.

La démarche a été menée en combinant une approche qualitative et quantitative. D'abord, nous nous sommes appuyés sur une évaluation de critères de matérialité pour classer plus d'une centaine d'enjeux extra-financiers en fonction de leur pertinence pour les parties prenantes de Société Générale Maroc et de leur impact sur la performance de la Banque. Cette analyse a permis de ressortir 23 enjeux qui ont été évalués selon leur importance par un panel représentatif des parties prenantes, au travers d'entretiens individuels approfondis. Ainsi, il a été procédé à l'analyse de la récurrence des enjeux cités lors des entretiens par les parties prenantes, puis l'ensemble de leurs contributions a été étudié qualitativement.

L'étape suivante a consisté à inviter nos parties prenantes internes et externes à répondre à une consultation digitale en assignant une note de 1 à 4 aux 21 enjeux sélectionnés.

La Direction Générale lors d'une réunion s'est également exprimée sur les enjeux importants pour le développement de la Banque.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE DE MATÉRIALITÉ

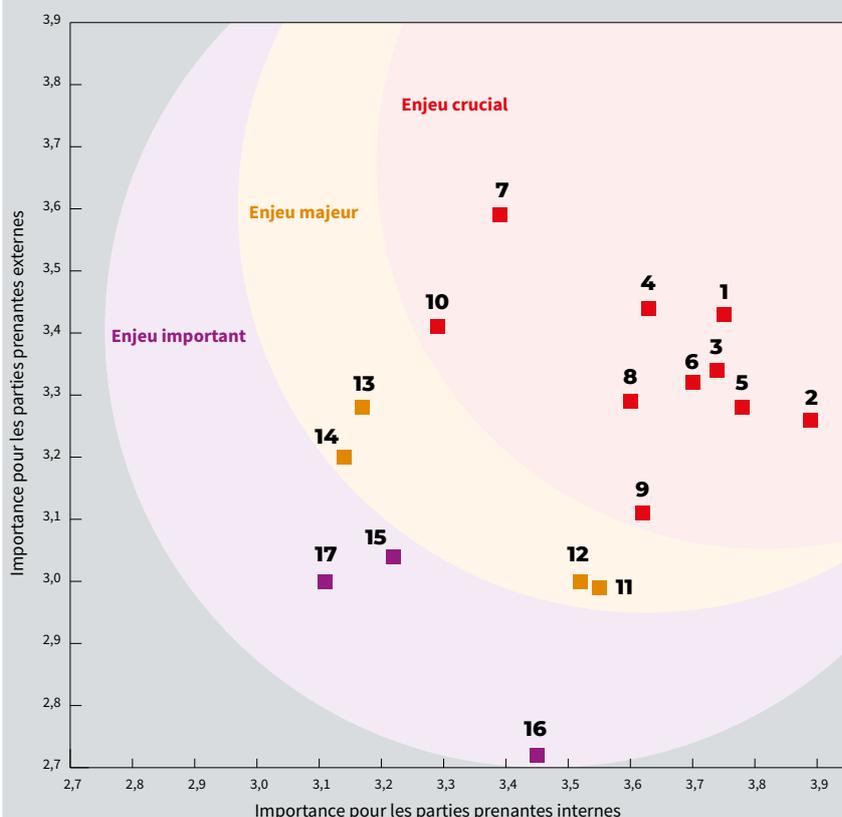
Nous avons enregistré plus de 970 réponses à cette enquête. La prise en compte des notations enregistrées a été réalisée en considérant les différentes typologies de partie prenante pour donner lieu à une note générale représentant la vision des parties prenantes pour chacun des enjeux.

La matrice de matérialité classe les enjeux selon leur impact estimé par les parties prenantes internes (axe des abscisses) et selon leur importance relative pour les parties prenantes externes (axe des ordonnées). Elle a permis d'identifier dix enjeux de premier cercle, puis quatre de second cercle et trois de troisième cercle.

L'enquête a aussi permis de mettre en exergue que 48% des répondants jugent que le niveau de responsabilité sociétale de Société Générale Maroc est de « pionnier ou engagé ».

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Les résultats de l'enquête réalisée, présentés ci-dessous, sont classés en trois types d'enjeux* : importants, majeurs et cruciaux.



- 1 Ethique et efficacité de la gouvernance
- 2 Confidentialité et sécurité des données et des systèmes
- 3 Transition énergétique et lutte contre le changement climatique
- 4 Diversité, anti-discrimination et égalité H/F
- 5 Digitalisation et innovations technologiques
- 6 Confiance client et communication Responsable
- 7 Financement de projet à impact positif
- 8 Risques du développement durable
- 9 Cadre de travail positif et protection sociale
- 10 Contribution à la croissance des territoires
- 11 Achats Responsables
- 12 Dialogue social et engagement des salariés
- 13 Compétence et employabilité des salariés
- 14 Accessibilité aux services bancaires
- 15 Préservation de la nature et de la biodiversité
- 16 Transition du modèle bancaire
- 17 Solidarité et philanthropie

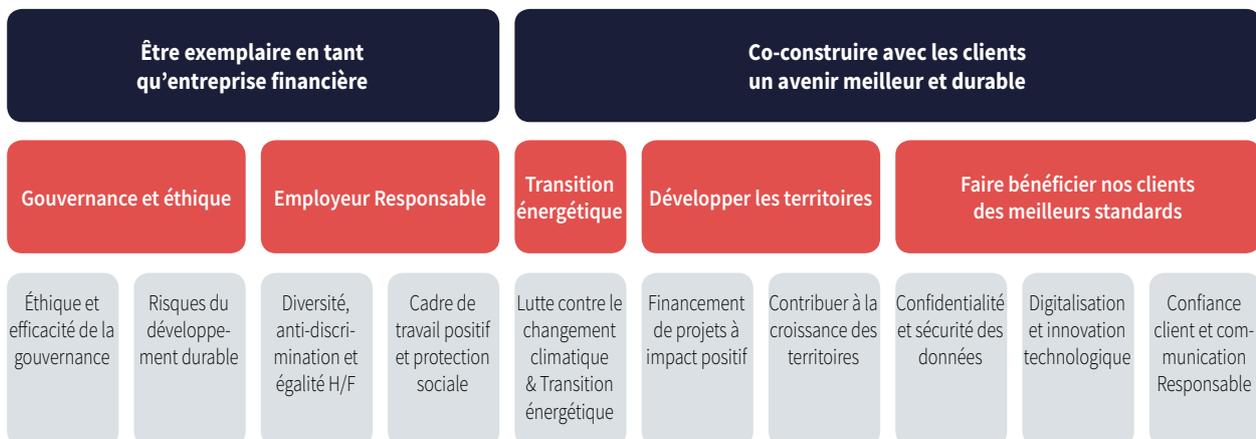
* Pour une meilleure illustration des résultats, certains enjeux ont été regroupés.

STRATÉGIE RSE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Suite à cette analyse de matérialité, 5 axes stratégiques forts émergent, en cohérence avec la stratégie précédente, et permettent de contribuer à l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de développement durable.

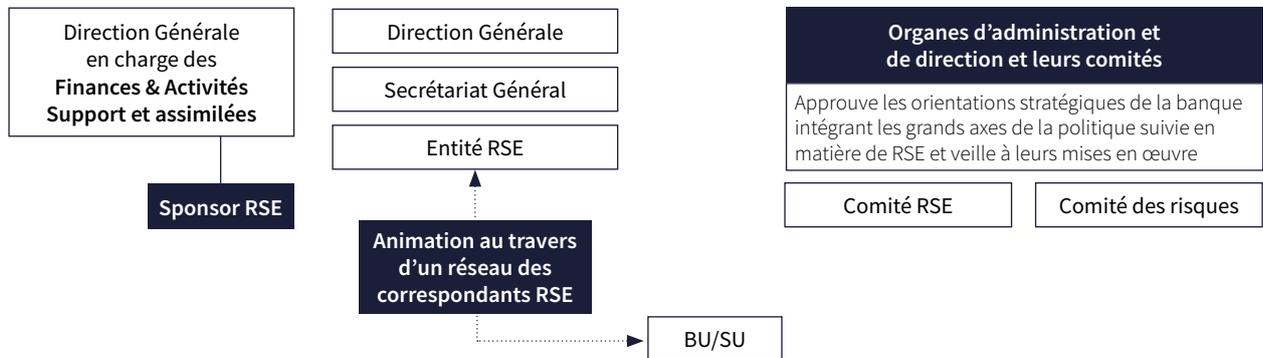
Entreprise Exemplaire et Responsable	Par le respect des réglementations et obligations éthiques en vigueur et par la mise en œuvre de ses propres engagements, Société Générale Maroc entend œuvrer concrètement afin d'avoir un impact positif sur l'environnement en étant solidaire et attentif aux différentes parties prenantes de son écosystème global.	
Employeur Responsable	Veiller à la qualité de vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des équipes, est un facteur essentiel pour Société Générale Maroc permettant d'encourager l'engagement des collaborateurs et de gagner en performance.	  
Accompagnement de la Transition Énergétique	Société Générale Maroc agit en faveur du climat et de l'environnement en soutenant une transition juste, écologique et inclusive.	  
Faire bénéficier nos clients des meilleurs standards	La satisfaction client est profondément ancrée dans notre culture. Société Générale Maroc œuvre pour satisfaire au mieux les besoins actuels et futurs de ses clients en fournissant des services de qualité, pertinents, innovants et numériques. L'objectif est d'accompagner nos clients pour faire face aux défis futurs.	  
Développement des Territoires	En prenant part aux innovations sociétales émergeant au Maroc, Société Générale Maroc soutient le développement et la résilience de l'économie locale et accompagne en particulier les transformations positives en soutenant les entrepreneurs à travers le financement de projet à impact positif.	   

Ces axes s'alignent parfaitement avec l'ambition de Société Générale Maroc qui vise à co-construire avec ses clients un avenir meilleur et durable tout en étant une entreprise financière exemplaire.



GOUVERNANCE DE GESTION DE LA STRATÉGIE RSE AU SEIN DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

GOUVERNANCE RSE TRANSVERSE



Le **Conseil de surveillance** approuve les orientations stratégiques, orientations qui seront mises en œuvre, sous son contrôle, par la Direction Générale.

La Direction générale examine les sujets RSE à travers, notamment :

- Le comité RSE, présidé par le Directeur Général de Société Générale Maroc, qui a pour mission de définir la stratégie RSE et suivre la mise en œuvre des différents plans d'action en termes RSE ;

- Le comité des risques qui supervise la gestion des risques (dont les risques climatiques) ;

L'entité RSE, rattachée au Secrétaire Général, est chargée aussi de définir et de mettre en œuvre la stratégie RSE de l'entreprise (en lien avec les différentes directions opérationnelles et support concernées).

Les BU/SU de la banque sont responsables de la mise en œuvre et de l'alignement de leurs initiatives avec la politique RSE de Société Générale Maroc.

GESTION DES RISQUES E&S

L'intégration des principes de gestion des risques d'origine E&S dans le dispositif de gestion des risques a permis de renforcer la gouvernance. Une application du principe de séparation des responsabilités de ligne de défense pour un pilotage robuste du dispositif de gestion des risques d'origine E&S a conduit à la clarification des rôles de la 1^{ère} ligne de défense (BU/SU) et de la 2^{ème} ligne de défense (Directions des Risques et de la Conformité).

- Les entités opérationnelles sont en charge de déployer le système de gestion des risques d'origine E&S sur leur périmètre

dans le respect des exigences réglementaires et en cohérence avec les recommandations du Groupe concernant l'évaluation des contreparties et des transactions.

- Les Directions des Risques et de la Conformité sont en charge de la 2^{ème} ligne de défense en ce qui concerne la gestion des risques d'origine E&S. À ce titre, elles exercent un contrôle de niveau 2 sur les risques de non-alignement, de réputation ou de crédit, d'origine E&S et évaluent la qualité du dispositif de la 1^{ère} ligne de défense sur les risques d'origine E&S.



STRATÉGIE RSE ALIGNÉE AVEC CELLE DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Il est vrai que la stratégie RSE de Société Générale Maroc est construite en tenant compte des attentes de ces parties prenantes, des spécificités locales de son écosystème, des exigences réglementaires et des orientations choisies par ces instances de gouvernances pour développer un business à impact positif. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle demeure alignée avec celle du groupe Société Générale, pionnier en la matière sur le plan international.

Engagé dans l'accompagnement de ses clients, Société Générale a placé la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) au cœur de sa raison d'être et de sa stratégie. Elle concerne l'ensemble de ses métiers, pour lesquels elle est à la fois une opportunité d'innovation et un facteur de durabilité.

La raison d'être de Société Générale est l'expression d'une ambition collective, la clé de voûte des choix stratégiques du Groupe et la boussole pour guider ses actions au quotidien.

« Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes ».

Elle constitue, avec la vision et les valeurs du Groupe, Esprit d'équipe, Innovation, Responsabilité et Engagement, le socle du modèle bancaire de Société Générale.

En 2021, Société Générale, en s'appuyant sur son enquête de matérialité, a orienté ses actions RSE selon :

- La transition écologique
- Le développement des territoires

Moteur des transformations positives

- La culture de la responsabilité
- L'employeur responsable

Cadre de la banque responsable

Sa matrice de matérialité classe les enjeux selon leur impact, estimé par la Direction Générale, sur les différentes dimensions de la création de valeur par l'entreprise, et selon leur importance relative pour les parties prenantes internes et externes. Elle a permis d'identifier quatre enjeux prioritaires :

- Accélérer la **transition bas carbone** et accroître l'impact positif des produits et services du Groupe dédiés au climat.
- S'engager pour un développement **digital sûr et responsable**.

- Renforcer la **satisfaction** et la **confiance** de **tous les clients** du Groupe.
- **Conduire** les activités du Groupe de manière **exemplaire**.

Conscient que le secteur bancaire a un rôle clé à jouer dans les transitions vers un avenir durable, Société Générale a pris plusieurs engagements volontaires, pour accélérer les transformations positives de la société. Le Groupe est à l'origine ou participe à des initiatives transversales mondiales.

PRINCIPES POUR UN SECTEUR BANCAIRE RESPONSABLE, ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LE CLIMAT

Signataire fondateur et parmi des membres définissant les principes

GREEN INVESTMENT PRINCIPLES

Adoption de pratiques responsables dans la gestion des risques E&S et de produits financiers à impact positif au sein de la région *Belt and Road*

POSEIDON PRINCIPLES, GETTING TO ZERO COALITION

Promotion d'un avenir faible en carbone pour l'industrie du transport maritime : signataire fondateur

HYDROGEN COUNCIL

Soutenir le développement de l'hydrogène pour la transition énergétique

CHARTRE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

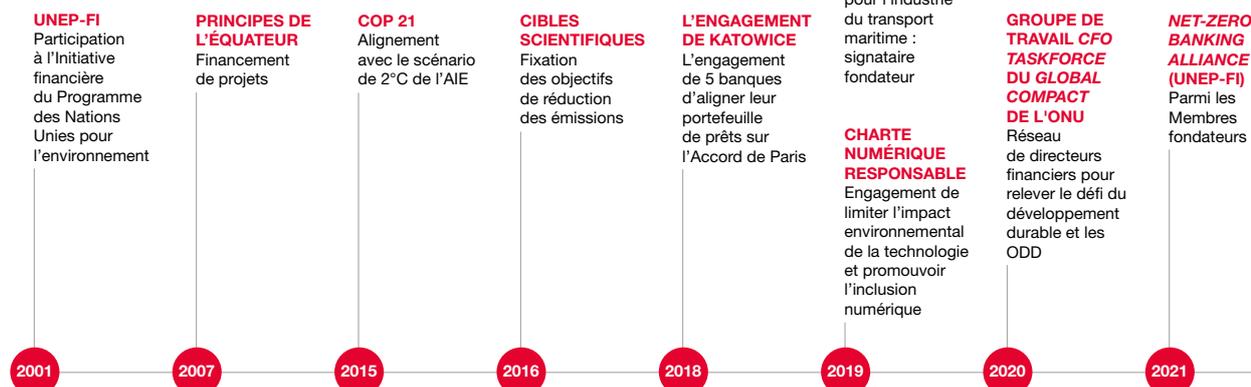
Engagement de limiter l'impact environnemental de la technologie et promouvoir l'inclusion numérique

GROUPE DE TRAVAIL CFO TASKFORCE DU GLOBAL COMPACT DE L'ONU

Réseau de directeurs financiers pour relever le défi du développement durable et les ODD

NET-ZERO BANKING ALLIANCE (UNEP-FI)

Parmi les Membres fondateurs



Le groupe Société Générale continue de progresser dans ses engagements et ses réalisations ESG. Il en a également développé de nouveaux en 2021 en rejoignant la Net-Zero Banking Alliance de l'UNEP-FI, en tant que membre fondateur et aux côtés de 42 banques internationales. A ce titre, il s'engage à :

- Aligner ses portefeuilles et activités propres avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (hausse de la température limitée à 1,5°C) ;
- Se fixer, a minima, des objectifs pour 2030 (ou plus tôt) et 2050 ;
- Traiter en priorité les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre et jouant un rôle dans la transition vers une économie neutre en carbone ;
- Mener ses efforts d'alignement sur la base de scénarios climatiques crédibles et publiés par des instances reconnues ;

- Être transparent en publiant annuellement les progrès et les plans d'action associés.

À ce jour, Société Générale utilise le Scénario de Développement Durable (SDS) de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) comme scénario de référence.

La déclinaison sectorielle de l'alignement des portefeuilles de crédit pour Société Générale se perçoit d'ores et déjà au niveau du secteur du charbon, du secteur de l'extraction du pétrole et du gaz, du secteur de la génération d'électricité, du secteur de l'acier et du secteur du transport maritime.

Le Groupe a renouvelé son action en faveur de la **transition énergétique** et s'est engagé à lever 120 milliards d'euros entre 2019 et 2023 à partir d'une palette de solutions de financements durables (crédits, obligations, conseil) visant **l'accompagnement de ses clients dans la transformation** de leurs modèles d'affaires.

En complément de ses engagements en faveur de la lutte contre le changement

climatique, et pour répondre au besoin d'accompagner les clients dans leurs enjeux de transformation et d'innovation, le Groupe favorise le développement des territoires, notamment à travers ses actions de **soutien à l'entrepreneuriat, de développement de villes durables et de contribution à l'essor de la mobilité décarbonée.**

Le programme **Grow with Africa** lancé en novembre 2018 illustre et structure l'ambition de Société Générale d'être un acteur de référence impliqué dans le développement économique durable de l'Afrique et dans l'accélération des transformations positives du continent. Elle poursuit en 2021 ses actions dans ce cadre sur les quatre axes prioritaires identifiés comme étant des moteurs de croissance durable pour le continent : l'accompagnement multidimensionnel des PME africaines, le financement des infrastructures, le financement du secteur de l'énergie et de l'agriculture, et l'inclusion financière.

Conscient des grands enjeux auxquels les villes de demain devront répondre, le Groupe poursuit ses investissements dans le domaine des **infrastructures et mobilité durable** grâce à l'innovation dans ses métiers concernés. Dès à présent, les villes doivent relever plusieurs défis : optimiser les projets d'urbanisation et d'infrastructures et développer une approche inclusive et articulée des aménagements urbains en accord avec des défis environnementaux et sociaux.

Société Générale est pleinement consciente de sa responsabilité d'employeur vis-à-vis des 131 293 collaborateurs du Groupe, présents dans 66 pays, et de son impact sociétal. Veiller à la **qualité de la vie au travail**, à la **diversité** et au **développement professionnel** des équipes est un facteur essentiel pour encourager l'engagement des collaborateurs au sein du Groupe et gagner en performance.

DES AXES D'INTERVENTION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC EN 2021

Dans le prolongement de sa démarche RSE, Société Générale Maroc a articulé son plan d'actions 2021 autour des axes suivants :

Employeur responsable	Finance responsable pour un accompagnement durable des clients	Une entreprise écoresponsable	La fondation Société Générale Maroc pour la solidarité et la culture	Conduite exemplaire des activités
<ul style="list-style-type: none"> ■ Promouvoir la diversité et l'inclusion : une responsabilité et une conviction ■ Engager une politique de recrutement dynamique et évolutive ■ Fidéliser et valoriser le capital humain ■ Faire des collaborateurs les acteurs de leur réussite ■ Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre la gestion des risques E&S au service d'une croissance juste et durable ■ Financer la transformation énergétique et accompagner les clients dans les transformations positives ■ Adhérer aux principes pour l'investissement responsable par sa filiale Sogécapital Gestion ■ Créer un fonds commun de placement « SG Social Impact Fund » pour soutenir des projets solidaires portés par des associations ■ Offrir des produits et services permettant l'inclusion financière 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gérer l'impact direct de l'activité sur l'environnement ■ Multiplier les initiatives en faveur de l'environnement ■ Sensibiliser à l'éco responsabilité au quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Agir pour une société inclusive ■ Faire rayonner la culture pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Agir avec déontologie et éthique ■ Veiller au respect de la sécurité financière ■ Veiller au respect de l'intérêt des clients ■ Être un acheteur responsable ■ Assurer une gouvernance saine et éclairée

EMPLOYEUR RESPONSABLE

Veiller à la qualité de la vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des collaborateurs de Société Générale Maroc est au cœur de nos priorités.

Tout au long de l'année 2021, une attention particulière a été portée à la gestion du capital humain. En tant qu'employeur responsable, nous avons veillé à améliorer la qualité de vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des équipes. Cette politique est un facteur essentiel pour encourager l'engagement des collaborateurs et gagner en performance.

Outre l'appropriation des mesures sanitaires, le maintien du travail à distance généralisé ou occasionnel a imposé une grande adaptation de la fonction RH, visant à la fois à protéger les collaborateurs mais aussi à favoriser la continuité de l'activité de la banque dans des conditions satisfaisantes pour les collaborateurs. L'année a également été marquée par un ensemble de mesures visant prioritairement à protéger les collaborateurs :

- Sensibilisation des collaborateurs aux mesures sanitaires à suivre, en lien avec les conseils relayés par le gouvernement et le ministère de la santé.
- Mise en place de deux campagnes de vaccination au profit de tous les collaborateurs volontaires au sein du Siège de Société Générale Maroc.

De plus, Société Générale Maroc œuvre chaque jour pour animer un dialogue social de qualité et de conduire les transformations structurantes liées à la gestion de carrière, de manière transparente et concertée. A travers le programme Moustakbali lancé en Juin 2021, Société Générale Maroc déploie une démarche robuste d'anticipation de l'évolution des métiers et des compétences, permettant d'accompagner efficacement les collaborateurs dans leur développement et leur parcours de carrière, en proposant une politique de rémunération attractive et équitable, favorisant l'engagement et la fidélisation sur le long terme des salariés.



PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION : UNE RESPONSABILITÉ ET UNE CONVICTION

Soucieux d'être en harmonie avec la diversité des clients que nous servons et la pluralité des écosystèmes dans lesquels nous opérons, le groupe Société Générale a considéré depuis plusieurs années la diversité comme un enjeu stratégique et de premier ordre. Une diversité qui est abordée dans son acception plurielle : genre (égalité femmes-hommes), âge (équilibre entre les générations), handicap (intégration des personnes en situation de handicap)... Cet engagement s'illustre notamment à travers la participation de Société Générale Maroc au Forum Emploi Handicap Maroc. Organisé par l'association Espoir Maroc, le Forum Emploi Handicap Maroc est une rencontre novatrice à taille humaine visant à faciliter l'échange entre le public handicapé, les professionnels de l'emploi et les entreprises publiques et privées au Royaume. A travers sa participation, Société Générale Maroc confirme son engagement envers l'équité des chances, l'inclusion et la diversité.

“ En tant qu’acteur international reconnu pour ses politiques de lutte permanente contre toutes les formes de discrimination, nous nous réjouissons de contribuer à la promotion de la diversité au Maroc. Depuis plusieurs années, notre Groupe a été précurseur dans la nomination de jeunes femmes à des postes de direction, convaincu que le renforcement de la représentativité féminine à tous les niveaux de notre organisation est, plus qu’un droit, ou un symbole d’ouverture et d’émancipation, mais plus encore, le fondement de notre concept de mérite et de nos valeurs d’équité et de justice. ”

Asmae Hajjami,
Directrice Générale et membre du directoire

À Société Générale Maroc, « Diversité » et « Inclusion » sont également des enjeux intégrés depuis longtemps au cœur de notre stratégie de développement au Maroc à travers notre engagement et nos actions concrètes au quotidien. Nous avons ainsi, et depuis quelques années déjà, été précurseur dans la nomination de femmes à des postes de direction, convaincus que le renforcement de la représentativité féminine à tous les niveaux de notre organisation est plus qu’un droit, ou un ensemble d’ouverture et d’émancipation, mais plus encore, le fondement de notre concept de mérite de nos valeurs d’équité et de justice.

Forts de nos convictions déjà établies depuis plusieurs années chez Société Générale Maroc, nos instances de gouvernance supervisent au Maroc, avec détermination et volontarisme, le déploiement du programme mené par la BU Afrique Méditerranée et outremer de Société Générale « Diversity For Africa », et plus particulièrement dans sa composante « Diversité et Inclusion ».

Ce programme s’inscrit dans la droite ligne des engagements pris par le groupe Société Générale, qui a notamment adhéré en 2016 aux « Women’s Empowerment Principles » sous l’égide du Pacte mondial de l’ONU, portant sur l’égalité professionnelle entre femmes et hommes. Les réalisations majeures au sein de Société Générale Maroc ont consisté à d’abord consolider les acquis forts de notre histoire et du potentiel de notre pays et, ensuite, à aller encore plus loin en mettant en œuvre une stratégie ambitieuse de gestion des talents, qui a mis l’accent sur l’accompagnement des parcours de carrière et le développement professionnel des femmes.

Le chantier « Diversité et inclusion », lancé en 2019, continue dans son ambition de créer un environnement de travail de nature à faciliter l’engagement et la réussite professionnelle de tous ses collaborateurs Femmes et Hommes. Plusieurs ateliers sont menés dans le cadre de ce chantier que ce soit dans la continuité des Stream engagés (Etat des Lieux, Quick Win, Rôle modèle, et Work Life Balance) ou avec de nouveaux Stream émergents.

PROGRAMME DE MENTORING

Société Générale Maroc a lancé en 2020 un programme de Mentoring qui s’est déployé avec sa première promotion tout au long de 2021 sous le nom de Mentor4All. Ce programme était dédié pour sa première promotion à des femmes Mentees collaboratrices de la banque, volontaires, souhaitant se réaliser professionnellement, en étant accompagnées par une personne expérimentée et collègue, un Mentor.



Ainsi, ce dispositif invite un « Mentor », grâce à sa séniorité et son engagement, à accompagner une « Mentee », par le conseil et le partage d’expériences, pour répondre au mieux à ses attentes en termes de connaissance de nos environnements de travail, de notre culture interne et pour l’aider à développer son potentiel et ses opportunités d’évolution au sein de la banque. Le Mentor est en quelque sorte « un compagnon de route dans un chemin de progression ».

En 2021, quatorze binômes de Mentors/Mentees ont ainsi été constitués et se sont pleinement inscrits dans cette dynamique d’écoute, d’échange, de confiance, de respects mutuels et de partage d’expériences. Des retours d’expérience ont prouvé la réussite de ce programme avec un sentiment d’enrichissement mutuel pour les deux participants des plusieurs binômes.

Cet accompagnement volontaire et bénévole, apporté par une personne expérimentée à une jeune collaboratrice, a été bénéfique pour plusieurs participants et participantes ; il a permis d’éclairer et d’ouvrir de nouvelles perspectives dans la réalisation des projets de développement professionnel concret avec un impact réel sur le parcours.

Émanation du Stream Mentorat et Rôles Modèles, Mentor4All a fait le choix, pour cette première édition pilote, d’être ouvert uniquement aux collaboratrices, côté Mentees. Dans l’objectif de pérenniser le programme, nous continuons l’aventure avec de nouvelles éditions, ouvertes à l’ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre banque.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Une attention constante portée aux conditions de santé, de sécurité et de bien-être. Société Générale Maroc s’attache ainsi à développer un environnement de travail agréable et sécurisé et à améliorer sans cesse l’équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle de ses collaborateurs.

Ainsi, la crise sanitaire a conduit la banque à mettre en place avec succès le **travail à distance** généralisé dans les métiers compatibles tout en maintenant l’activité de la banque. Ce dispositif a été adopté en tenant compte de la santé et de la sécurité des travailleurs, en menant des actions de sensibilisation à destination des managers et des salariés, tout en maintenant un niveau de productivité et de performance attendus.

Dans le cadre de la promotion de de l’équilibre Vie Professionnelle – Vie Privée, Société Générale Maroc s’est engagée en faveur du bien-être de ses collaborateurs. Ainsi, tous les membres du directoire ont signé une Charte « Work and life balance » sous forme de **15 Engagements pour l’Equilibre des Temps de Vie**. Ces engagements tendent à soutenir et promouvoir les comportements vertueux dans le cadre de l’organisation du

15 ENGAGEMENTS POUR L'ÉQUILIBRE DES TEMPS DE VIE

Exemplarité des managers

1. Incarner l'esprit d'équipe, le respect, les qualités d'écoute, de réalisme et de professionnalisme.
2. Faciliter l'équilibre de vie et le bien-être au travail.
3. Prendre en compte les particularités de chacun et veiller à la cohésion du groupe.

Respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle

4. Préserver des horaires de travail raisonnables pour ses collaborateurs.
5. Anticiper des délais réalistes pour les différents projets et définir ses priorités.
6. Éviter de solliciter les collaborateurs en dehors des horaires de travail.
7. Prendre ses jours de congés dans l'année et veiller à la prise de congés des collaborateurs.

Optimisation des réunions

8. Privilégier la planification des réunions dans la plage 9h-18h30.
9. Organiser les réunions en prenant en considération les plannings de présence.
10. Favoriser l'usage des audios ou vidéo-conférences et privilégier les réunions courtes (45 minutes).
11. Ne pas considérer toutes les réunions comme obligatoires et déléguer dès que possible.
12. Organiser des réunions efficaces.

Du bon usage des e-mails

13. Ne pas céder à l'instantanéité de la messagerie.
14. Limiter les envois de mails à une marge d'horaires de travail convenable.
15. Rester courtois, écrire intelligiblement et ne mettre en copie que les personnes directement concernées.

Ahmed EL YACOUBI

Mohammed TAHRI

Asmae HAJJAMI

François MARCHAL



QUICK WIN POUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Ce Stream repose sur la réalisation d'actions immédiates à impact positif. Il s'agit notamment de la mise en place :

- D'un processus de gestion de départs en congé de maternité ou absence prolongée et de gestion des retours à travers :
 - Un entretien avant le départ en congé de maternité ;
 - Un remplacement systématique des absences longues durées par des CDD en réseau et au siège ;
 - Une prise de contact avec les collaboratrices en amont pour préparer la reprise ;
 - Un entretien systématique à la reprise.
- D'un dispositif d'alerte interne en cas d'harcèlement avec dispositif opérationnel existant comprenant :
 - Cellule psychologique de prise en charge des risques traumatiques qui traite, entre autres, le harcèlement moral ou sexuel.
 - Outils du groupe Société Générale déployés qui permettent de lancer des alertes pour soi-même ou pour les autres.
 - D'une démarche de staffing reposant sur le tandem RH-Manager, garantissant une approche inclusive et de promotion conforme à nos valeurs de méritocratie.



travail : exemplarité des managers, respect de l'équilibre vie privée – vie professionnelle ainsi que l'optimisation des réunions et du bon usage des e-mails. Ainsi, cette charte illustre la volonté de la banque de poursuivre cette démarche de développement de la Qualité de Vie au Travail pour la promotion d'une culture managériale respectueuse de la vie privée des salariés.

Société générale Maroc incite les collaborateurs à améliorer l'équilibre vie personnelle et professionnelle, et veille au respect des principes de cette charte, à travers des actions de sensibilisation. Cette charte a pris tout son sens dans le contexte actuel, au vu de l'introduction des modes de travail alternatifs imposés par la crise sanitaire.

ENGAGER UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT DYNAMIQUE ET ÉVOLUTIVE

Afin d'assurer la relève de ses collaborateurs, le renouvellement et l'évolution des compétences, Société Générale Maroc adopte une politique de recrutement basée sur la transparence et l'objectivité. La banque s'applique à veiller à la bonne adéquation des profils recrutés afin de répondre au mieux aux attentes des candidats et à l'égalité des chances à l'embauche.

Déclinée en fonction des métiers, des activités et des zones géographiques, la politique de recrutement de Société Générale Maroc s'appuie sur de nouvelles fonctionnalités apportées par les technologies et la digitalisation (tests en ligne, recrutements via les réseaux sociaux...) et porte une attention spécifique à l'intégration des jeunes diplômés.



FIDÉLISER ET VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

La volonté de Société Générale Maroc est de favoriser l'adaptation permanente des compétences des collaborateurs aux évolutions rapides de notre environnement et de leur permettre d'accéder à des parcours professionnels motivants.

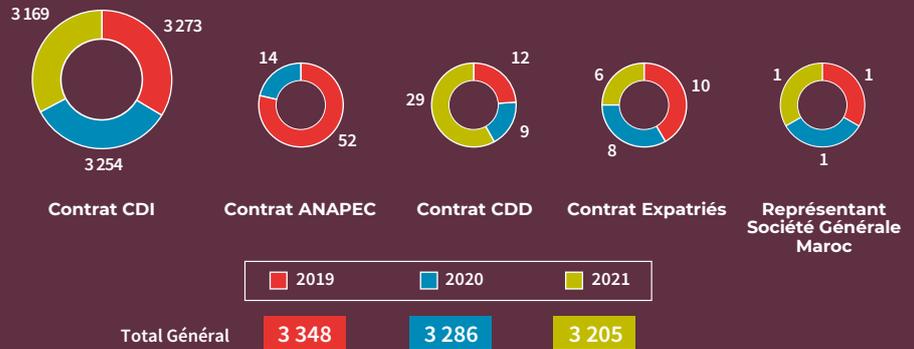
En effet, les compétences des collaborateurs représentent un atout majeur dans la réussite de notre banque, aujourd'hui et dans le futur. Ainsi, nous nous efforçons d'attirer et fidéliser des candidats talentueux provenant de milieux variés. Nous les aidons ensuite à s'intégrer au mieux dans l'entreprise et à tracer leur trajectoire d'évolution.

En effet, nous offrons des opportunités à nos collaborateurs pour progresser dans leur carrière, pour maintenir leur employabilité et pour développer de nouvelles compétences, à travers une panoplie de services RH mis à la disposition des collaborateurs durant tout leur parcours professionnel.

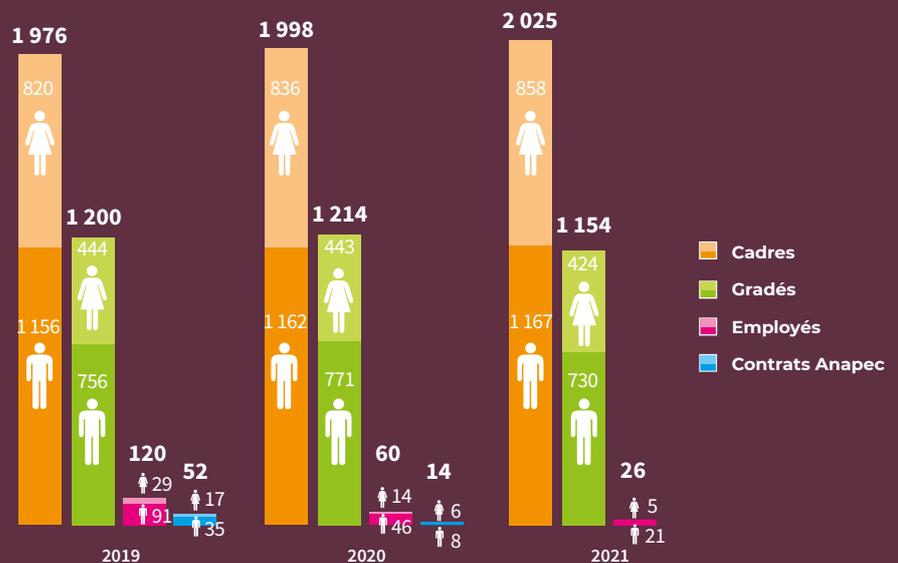
RECRUTEMENTS

	EN CDD			EN CDI		
	3	11	24	94	33	51
	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2019	Année 2020	Année 2021
	1	4	8	112	46	46
	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2019	Année 2020	Année 2021

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRATS

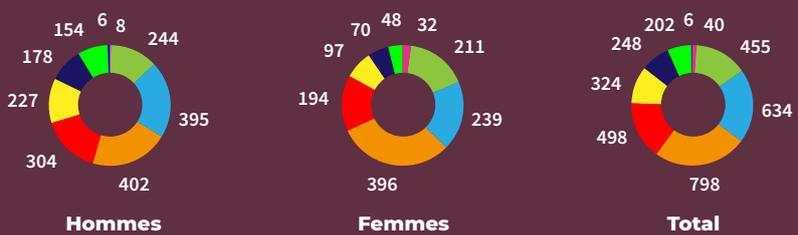


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

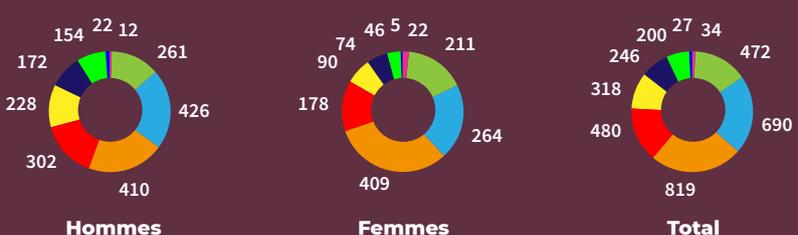


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR GENRE

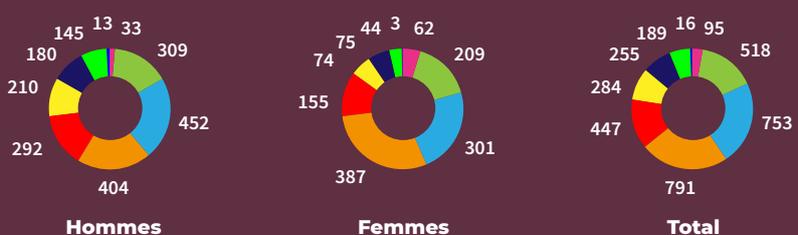
Année 2021



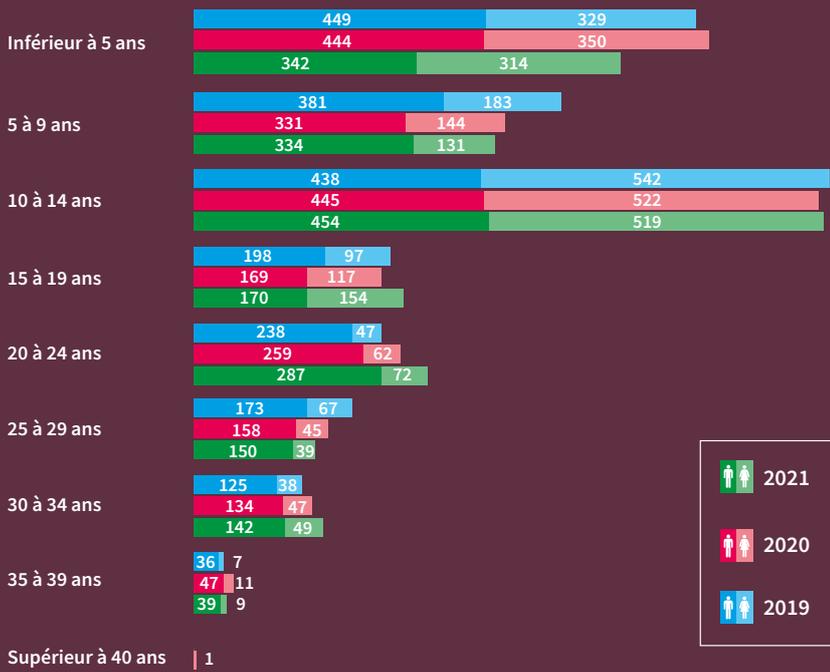
Année 2020



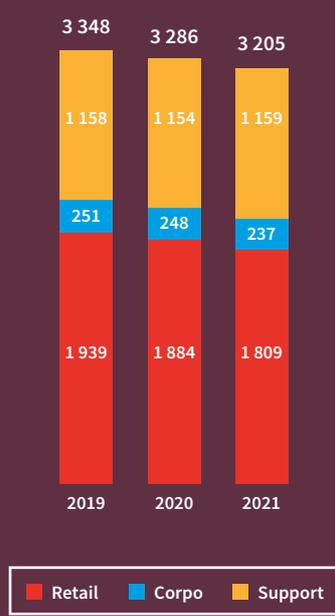
Année 2019



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ



LANCEMENT DE ANTOUM RADIO, UNE RADIO INTERNE QUI MET À L'HONNEUR SES COLLABORATEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

Antoum Radio

La voix des collaborateurs

À l'heure où la communication évolue, où nous avons créé de nouveaux repères, un nouveau référentiel, notre banque diversifie ses canaux de communication et propose un canal interne innovant : Antoum Radio. Ce canal est destiné à promouvoir l'actualité de notre banque en se focalisant sur notre ressource la plus précieuse : les hommes et femmes composant la grande famille Société Générale Maroc.

Antoum Radio est à l'écoute de chacun des collaborateurs en se fixant pour vocation de les accompagner et de valoriser leurs parcours et leur apport au quotidien. C'est un canal à dimension humaine, qui confère une réelle proximité et contribue ainsi à fédérer autour des valeurs qui nous unissent : responsabilité, engagement, esprit d'équipe et innovation.

Au programme des actus, des émissions débat, des enquêtes terrains, des portraits de collaborateurs et du divertissement à travers une programmation musicale très riche, des jeux et un maximum d'interactivité.

“ Cette radio s'inscrit dans une démarche de modernisation de notre communication et dans une volonté d'écouter les collaborateurs plus que d'être écoutés nous managers. C'est un très beau projet et la radio est un média humble, il n'est pas dans le paraître mais dans l'être. À travers la voix on peut passer beaucoup de choses : de l'information, de l'émotion, partager des moments. Nous voulons aller à la rencontre de nos collaborateurs, découvrir des talents, des passions et ça aussi ça fait partie de nos missions en tant qu'employeur responsable. Je crois beaucoup en l'intelligence collective, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. ”

Ahmed El Yacoubi,
Président du Directoire

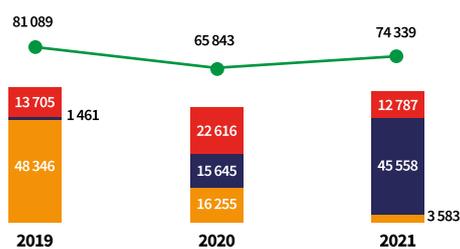
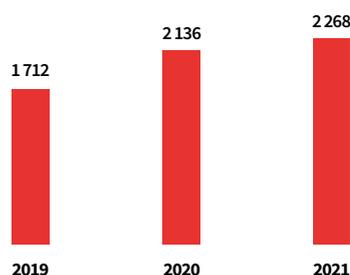
FAIRE DES COLLABORATEURS LES ACTEURS DE LEUR RÉUSSITE

Société Générale Maroc place le développement des connaissances, des compétences, des aptitudes et de l'engagement envers l'organisation au cœur de la stratégie de fidélisation de son capital humain. Elle propose un programme de formation qualitatif et diversifié, visant à renforcer l'expertise et les compétences de chaque collaborateur et accompagner l'ensemble des plans de transformation d'envergure engagés : « Jousour¹ » et « Moustakbal² ».

En 2021, le programme de formation a permis de dispenser plus de 74 000 heures de formation (+ 13% par rapport à 2020), dont 60 000 heures de formation digitale.

2 268 collaborateurs (soit 69% des collaborateurs de Société Générale Maroc) ont bénéficié d'au moins une formation, en parfaite cohérence avec leur parcours professionnel et/ou domaine de compétence.

Collaborateurs formés sur les trois dernières années



■ Formation externe ■ Formation digitale hors réglementaire du groupe
■ Formation interne ● Nombre total d'heures de formation

1. Plan de transformation, multi Jisr, engagé par notre banque pour concrétiser nos ambitions 2025.

2. Programme qui prévoit la mise en place opérationnelle d'un dispositif de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Il constituera désormais le cadre de référence pour éclairer les décisions relatives au positionnement des métiers et des compétences de notre organisation, et à la gestion des carrières des collaborateurs.

Engagée dans une transformation digitale, accentuée et accélérée par le contexte pandémique, la banque a poursuivi l'acculturation au digital Learning. En effet, l'ensemble des collaborateurs ont suivi des formations E-Learning soit en modules obligatoires couvrant les sujets de culture et de conduite, conformité, risques et contrôles (13 E-learning), soit en préparation ou complément à des formations en présentiel dans le cadre du déploiement des nouveaux parcours en mode « Blended Learning », conciliant plusieurs modalités, présentielle, e-learning, parcours digitaux, classes virtuelles et vidéos-Learning (plus de 51 parcours digitaux, E-learning et Mooc certifiant ont été distribués à des populations cibles définies).

L'année 2021 a été aussi marquée par le lancement des projets structurants visant à professionnaliser la formation et garantir une expérience apprenante, plus impactante, efficace et efficiente en s'inscrivant parfaitement dans la démarche GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) déployée par la banque :

- Restructuration de l'organisation du département de la formation avec une forte centricité « Collaborateur » et « client interne » ;
- Décentralisation de l'organisation de la formation présentielle au niveau de nos délégations pour une organisation plus agile et efficiente ;
- Lancement des nouveaux parcours de formation sur la posture pour accompagner le plan de transformation des pratiques commerciales engagées par la banque : Parcours « Premium » pour accompagner la transformation du marché « Retail » à travers les premières initiatives concernant le déploiement des agences « Premium » proposant une nouvelle valeur axée sur l'expertise et le conseil ;
- Refonte du processus de la campagne de recueil des besoins en montée en compétences remontés par les différentes lignes métier pour un meilleur accompagnement en proposant des offres de formation en phase avec les orientations stratégiques de chaque ligne de métier ;
- Développement des partenariats avec les écoles pour enrichir et diversifier nos offres de formation ;
- Poursuite de la construction des académies par métier, orientées « compétence » en déclinant la démarche GPEC relative à chaque métier ;
- Construction de la « Coaching & Soft Skills Academy » pour élargir le scope des collaborateurs pouvant bénéficier d'un accompagnement en développement personnel à travers la constitution d'une communauté d'experts internes en développement personnel.

Les programmes de formations diplômantes se sont poursuivis tout au long de l'année 2021.

- L'offre interbancaire EMMB (Executive Master Management Bancaire) dispensée par l'UIR (Université Internationale de Rabat), en présentiel et en distanciel sur une durée de 2 ans avec la formation de 52 collaborateurs (26 en 2^e année et 26 en 1^{ère} année).
- L'offre « Licence préparatoire aux études bancaires », conçue en partenariat avec l'UIR en présentiel et en distanciel sur une durée d'une année, qui dispense une base solide en termes de compétences bancaires, financières et commerciales.
- Le déploiement de l'offre interbancaire revue de Brevet Bancaire, visant à améliorer la démarche pédagogique, à enrichir les programmes et actualiser les contenus. L'offre ainsi upgradée se déroule sur 2 ans et porte désormais le nom de « Diplôme des métiers de banque ».

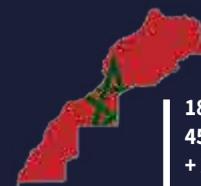
MOBILISATION INTERNE PAR UN CHALLENGE SPORTIF EN FAVEUR DES JEUNES

Société Générale Maroc s'est engagée pour le Move for Youth, un challenge sportif et solidaire lancé à l'échelle du groupe Société Générale du 13 au 26 septembre, afin de renforcer notre soutien aux jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise du Covid. Tous les collaborateurs Société Générale présents dans le Monde ont participé collectivement au profit d'associations locales et internationales qui agissent pour les jeunes, pour leur éducation et pour leur insertion professionnelle. Ce challenge a permis de rassembler 180 participants de Société Générale Maroc pour atteindre ensemble plus de 20 000 km parcourus, mesurés par une application téléchargeable sur smartphone, en cumulant des kilomètres marchés, courus, réalisés à vélo et en répondant à des quizz ou en relevant des défis ! Ces kilomètres ont été convertis en dons au profit d'associations qui œuvrent sur le terrain, au plus près des jeunes.

MOVE FOR YOUTH ! EN CHIFFRES



8 684 participants
45 pays
+ 1 Million de KM parcourus
34 associations bénéficiaires
1 Million €



180 participants
45 équipes
+ 20 000 KM parcourus
+ 200 000 MAD
Bénéficiaire



DES PARCOURS PROGRESSIFS



ONBOARDING

Accompagnement pour garantir une bonne intégration dans l'entreprise et dans le poste.

PRISE DE POSTE

Acquérir et s'approprier les compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) liées à son poste.

ASSESSMENT

Processus d'évaluation des compétences afin de définir les besoins en accompagnement et en formation.

FORMATION CONTINUE

Maintien et développement des compétences, Nouvelles expertises, Projection à prendre de nouvelles responsabilités.

L'APPROCHE « ACADEMY »

- Une pédagogie centrée sur l'apprenant
- Accompagner la progression du collaborateur par une offre de formation différenciée selon son niveau d'expertise sur un métier.
 - Développer des compétences individuellement et collectivement en cohérence avec l'évolution des besoins business.
 - Enrichir l'offre par des modalités d'apprentissage différentes et complémentaires.

La démarche « Academy » s'est également poursuivie tout au long de l'année 2021 que ce soit avec la RETAIL Academy, la CORPO Academy, la COO Academy, la GTPS Academy. À noter cette année, l'insertion d'un module RSE au sein des Academy, permettant d'acculturer et de sensibiliser à l'approche du développement durable avec une déclinaison d'une proposition de feuille de route illustrative du déploiement de ce mindset dans l'activité portée par l'Academy.

Le programme Multi-filiales « CAP Afrique » au profit de la population Corporate (commerciale et risque) s'est poursuivi en 2021 avec des sessions en classe virtuelle vu le contexte pandémique, au profit de 57 participants issus de plusieurs filiales du groupe Société Générale en Afrique (dont 18 participants pour le Maroc). Le nombre de participants est en progression de 235% par rapport à 2020.

LA FORMATION EN ACTION

74 000

heures de formations dispensées

60 000

heures de formation digitale (51 e-learning déployés)

2 268

collaborateurs formés en présentiel et en distanciel

FORMATION DIPLOMANTE	<ul style="list-style-type: none"> • 52 collaborateurs inscrits à « l'Exécutive Master Management Bancaire » dispensé par l'UIR • 25 collaborateurs inscrits à la « Licence Préparatoire aux Etudes bancaires » conçue en partenariat avec l'UIR • 64 collaborateurs inscrits au « Diplôme des métiers de banque »
PARCOURS DE POSTURE	<ul style="list-style-type: none"> • 81 collaborateurs participant au parcours innovant « Premium » en 2021 • 19 collaborateurs CORPO, membres du CODIR CORPO, ont participé à une formation continue sur le management
PARCOURS MÉTIERS	<ul style="list-style-type: none"> • 41 participants aux sessions de formation continue au profit des Conseillers de Clientèle Professionnelle en poste • 246 participants COO à la formation continue et au parcours d'intégration à travers 28 actions de formation • 18 participants à la formation Corporate CAP Afrique • 66 participants aux sessions de formation continue au profit des collaborateurs de la filière GTPS
COACHING & « SOFT SKILLS »	<ul style="list-style-type: none"> • 15 Experts en développement personnel ont été formés pour accompagner l'ensemble des parcours de formation • 11 DA managers ont été formés sur la posture « Manager Coach » • 11 membres du CODIR ont participé à une séance de formation sur « Prise de la parole en public » • 10 participants de la SU Communication à une session de formation continue sur « Design thinking »

MAINTENIR UN DIALOGUE SOCIAL ÉQUILIBRÉ ET CONSTRUCTIF ET VEILLER À LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Dans le domaine de la réglementation relative à la gestion RH, des règles sociales et des conditions de travail, la banque poursuit plusieurs objectifs :

- Assurer la conformité de l'entreprise avec toute réglementation ayant des impacts sur les processus de gestion des Ressources Humaines ;
- Entretenir un climat social favorable aux interactions avec les parties prenantes de la banque (notamment instances représentatives du personnel et collaborateurs) en garantissant notamment la liberté syndicale et des droits fondamentaux de ses collaborateurs ;
- Lutter contre toute forme de discrimination au travail et promouvoir l'égalité professionnelle et la diversité dans l'entreprise ;
- Garantir la santé et la sécurité des personnes sur le lieu de travail et dans l'exercice du travail.

Les indicateurs RH reflètent un climat social sain, ainsi que l'application d'un sens de responsabilité et de constante vigilance, notamment en termes d'hygiène et de santé.

Nombre de représentants du personnel	126 personnes (entre délégués titulaires et délégués suppléants)
Nombre de réunions effectuées par les représentants du personnel	En termes de réunions légales, 1 Comité d'Entreprise et 1 Comité Hygiène et Sécurité
Nombre de jours de grève	0
Nombre de licenciements	8
Nombre de litiges sociaux	39
Nombre de démissions	130
Nombre d'accidents du travail	38



FINANCE RESPONSABLE POUR UN ACCOMPAGNEMENT DURABLE DES CLIENTS



En tant qu'acteur financier, nous jouons un rôle central pour un développement profitable et durable et pour une économie plus inclusive, en préservant nos ressources et en ayant un impact positif sur l'environnement.

En effet, le Groupe a intégré pleinement les enjeux environnementaux et sociaux dans sa stratégie de croissance et dans la manière de faire son métier, comme prévu d'ailleurs par ses parties prenantes. Pour Société Générale, la démarche RSE doit être intégrée aux stratégies des différents métiers pour contribuer à la création de valeur. La banque s'inscrit notamment dans une conduite responsable de ses activités à travers une volonté claire de réduction de son empreinte carbone et une sensibilisation de ses parties prenantes à cet égard.

METTRE LA GESTION DES RISQUES E&S AU SERVICE D'UNE CROISSANCE JUSTE ET DURABLE

Dès 2015, à l'occasion de la COP 21, le groupe Société Générale s'est engagé à développer des méthodologies en vue d'aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise, et en tant que signataire des Principes pour une banque responsable, le groupe Société Générale entend prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux (E&S) et de gouvernance, associés à l'ensemble de ses activités, pour mieux en maîtriser l'impact et promouvoir les bonnes pratiques, dans un objectif d'amélioration continue.

Société Générale, considère que les facteurs de risques environnementaux, sociaux ou relatifs aux droits humains sont majoritairement des facteurs

déclenchant ou aggravant de certains types de risques, notamment de crédit, de non-conformité et de réputation. Société Générale oriente progressivement son offre en faveur d'une transition juste, écologique et inclusive. Le Groupe a été une des premières banques à planifier une sortie totale du charbon tout en renforçant son leadership dans le financement des énergies renouvelables et en accélérant son soutien au développement de nouveaux modes d'énergie décarbonée tels que l'éolien, l'hydrogène bas carbone, le photovoltaïque, etc.

Le Groupe a publié des principes généraux E&S qui définissent le cadre global de son système de gestion des risques E&S pour un engagement responsable dans ses activités bancaires et financières. Dans ce cadre, le Groupe a élaboré des



déclarations transversales abordant les enjeux communs à tous les secteurs dans lesquels il est présent, ainsi que des politiques sectorielles qui ciblent certains secteurs plus sensibles d'un point de vue E&S et dans lesquels le Groupe joue un rôle actif. Le charbon thermique, le pétrole et gaz, les mines, le transport maritime, la pêche, l'agriculture et agroalimentaire, les forêts et produits issus des forêts, ... font partie de ces secteurs.

Les politiques E&S sont publiques par souci de transparence vis-à-vis des parties prenantes externes du Groupe et sont accessibles sur le site internet. Le Groupe travaille avec des clients dont les pratiques sont conformes à ces standards E&S ou visent à s'y conformer.

La gestion des risques E&S, liés aux clients Entreprises ou aux sous-jacents des transactions et services dédiés, se décline en deux processus suivant deux approches non exclusives :

- Un processus de gestion des risques E&S sur les Clients, synchronisé avec le processus KYC (Know Your Customer)
- Un processus de gestion des risques E&S sur les Transactions/ Services dédiés aux sous-jacents connus, aligné avec le processus d'octroi de crédits.

En 2021, le déploiement du dispositif de gestion des risques E&S au niveau de Société Générale Maroc a été marqué par **la formation de 167 collaborateurs** répartis entre les front officers des clients Entreprises, et les équipes en charge des risques et de la conformité. La revue E&S des clients prioritaires, principalement concernés par des politiques E&S, ainsi que des contreparties ayant formulé d'importantes demandes de financement, a suivi son cours. **Cette revue a couvert 158 clients représentant plus de 20% de l'exposition globale de la banque.**

EXPERT E&S

Créée en 2019, la fonction « Expert E&S » a permis une meilleure gestion des risques E&S associés aux clients Entreprises et aux transactions dédiées. Cette ressource travaille en lien avec les équipes commerciales en charge des relations avec la clientèle entreprise et des financements.

En effet, l'Expert E&S a pour principale mission d'analyser et évaluer les risques environnementaux et sociaux liés aux clients Entreprises, ainsi qu'aux transactions dédiées lorsqu'un risque E&S est identifié par les équipes commerciales.

Outre, l'expert E&S est aussi un référent apportant conseils, formation et accompagnement aux acteurs impliqués dans le dispositif et assurant la diffusion du cadre normatif de gestion des risques E&S défini par le groupe Société Générale.

Le dispositif de notation du risque de crédit lié au risque climat a également été lancé par la mise en place d'un outil de notation et la formation des équipes en charge des risques. L'objectif de ce dispositif est d'identifier les contreparties les plus vulnérables aux enjeux de transition énergétique et d'amorcer les discussions avec ces contreparties pour les accompagner dans leurs démarches de transition.

FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ACCOMPAGNER LES CLIENTS DANS LES TRANSFORMATIONS POSITIVES

En 2021, Société Générale Maroc a continué le déploiement des financements « Green Value Chain » en partenariat avec la BERD pour accompagner la transition énergétique des PME au Maroc. Les PME qui s'inscrivent dans des écosystèmes industriels et qui souhaitent renforcer leur compétitivité et celle des filières ou chaînes de valeur dans lesquelles elles opèrent, bénéficient avec ce programme des avantages suivants :

- Un financement flexible en prêt ou en leasing des équipements d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable, de gestion durable de l'eau et des déchets...
- Une subvention de 10% du montant du crédit, financée par des dons de l'UE
- Une assistance technique gratuite permettant d'évaluer et d'optimiser le programme d'investissement.



Le contexte de la crise du Covid 19 qui a entraîné une rupture des chaînes d'approvisionnement, constitue à la fois un défi et une opportunité pour les pays de revoir leur positionnement en tant qu'exportateurs.

Le Plan Relance 2021-2023 initié par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique du Maroc a pour ambition de faire du Maroc la base industrielle la plus compétitive à destination de l'Europe. Pour y parvenir, la modernisation et mise à niveau environnementale des usines à travers des investissements verts intégrant énergies renouvelables, efficacité énergétique et efficacité des ressources, devient incontournable.

Ces investissements hautement performants permettent de réduire les coûts de production et d'améliorer la qualité des

produits tout en réduisant les émissions carbonées. Pour rappel, un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières européennes sera établi en conformité avec les règles de l'OMC en ligne avec le Pacte vert européen pour soutenir ses ambitions de neutralité climatique d'ici 2050.

Société Générale Maroc a pu, grâce au programme GVC, financer entre autres des investissements sur des secteurs très sollicités pendant la crise :

Pour l'industrie pharmaceutique :

- **Investissement dans une ligne de conditionnement :** cette machine de capacité maximale de 60 coups/minute remplacera une ancienne blistéreuse vétuste datant de 1993. Cette ligne permet une économie d'électricité de 37 000 MAD/an et un gain en productivité de 291 600 MAD/an. Pour assurer la sécurité du patient et l'efficacité du médicament, le conditionnement doit garantir la conservation et la qualité du médicament jusqu'à son utilisation par le patient.

- **Achat de centrales d'air** permettant d'économiser 79 000 MAD/an et réduire la consommation d'électricité de l'entreprise avec des économies annuelles de 86 000 kWh et éviter 84,7 tonnes d'émissions de CO₂.

Pour l'industrie agroalimentaire :

- **Installation d'une centrale solaire** d'une puissance de 353 kwc d'une unité industrielle agroalimentaire afin d'améliorer sa compétitivité énergétique

tout en réduisant sa consommation d'électricité de 468 MWh/an (471 KMAD/an) et ses émissions de GES de 267 TC02eq/an.

Ce programme a permis de continuer à former 114 collaborateurs en 2021 par les experts de l'assistance technique aux aspects techniques et technologiques de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et de sensibiliser les commerciaux aux enjeux de compétitivité de leurs clients.

Outre, nous poursuivons nos efforts pour développer en 2022 d'autres produits de la finance durable qui permettront de répondre aux attentes des clients sur différentes problématiques notamment sur des secteurs à composante sociale.

ADHÉRER AUX PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE PAR SA FILIALE SOGECAPITAL GESTION



Signatory of:



En juin 2021, Société Générale Maroc signe, par sa filiale Sogécapital Gestion, des Principes pour l'Investissement Responsable (Principles for Responsible Investment – PRI) soutenus par les Nations Unies. En tant qu'entité de gestion d'actif, elle s'engage ainsi à respecter les six principes suivants : Intégration ESG, Engagement actionnarial, Transparence, Promotion des PRI, Collaboration et Reporting ESG. Les PRI constituent la plus importante initiative relative à l'investissement responsable à l'échelle internationale. Son objectif est d'encourager l'intégration des facteurs ESG dans les décisions d'investissement et d'actionnariat des investisseurs.

Cet engagement de Sogécapital Gestion traduit sa volonté de promouvoir l'investissement responsable et citoyen en intégrant, dans ses stratégies d'investissement, des critères extra-financiers d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Dorénavant, ces critères ESG feront partie intégrante des processus de sélection et de gestion des actifs composant les portefeuilles gérés par Sogécapital Gestion. La société de gestion s'engage également à demander aux sociétés dans lesquelles elle investit, de faire preuve de transparence sur les questions relatives aux critères ESG. Elle devra promouvoir l'acceptation et l'application de ces Principes dans son

éco système et œuvrer à améliorer la mise en place effective des Principes. Enfin, Sogécapital Gestion devra rendre compte au PRI, des activités menées dans ce sens et des progrès réalisés d'une manière transparente et régulière.

Cette signature marque une étape importante vers une gestion plus responsable et une Banque Privée à impacts positifs. Elle témoigne de l'engagement de Société Générale Maroc en faveur de l'investissement responsable et affirme sa volonté d'accompagner ses clients privés vers davantage de durabilité.

CRÉER UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT “ SG SOCIAL IMPACT FUND ” POUR SOUTENIR DES PROJETS SOLIDAIRES PORTÉS PAR DES ASSOCIATIONS

Fidèle à son engagement citoyen, Société Générale Maroc crée, via sa filiale de gestion d'actifs Sogécapital Gestion, un nouveau fonds de placement collectif à forte portée sociale et solidaire : le fonds SG Social Impact Fund.

SG Social Impact Fund est un fonds commun de placement, de catégorie monétaire, et qui distribuera son résultat en partie ou en totalité sous forme de dividendes. Ces dividendes seront intégralement redistribués à des structures associatives œuvrant au profit de populations défavorisées ou en situation précaire.

C'est l'une des particularités majeures de ce fonds : les investisseurs, aussi bien acteurs institutionnels, qu'entreprises ou personnes physiques, renoncent délibérément à la plus-value générée par leur placement.

Innovant à plus d'un titre, et tout en prenant peu de risques au vu de sa stratégie de placement, ce fonds propose une réelle opportunité aux investisseurs désireux de contribuer à des actions de solidarité, en soutenant des associations, dans la poursuite de leur mission statutaire, et dans la réalisation de leurs projets de développement.

Les bénéficiaires ciblés par SG Social Impact Fund sont les associations de

droit marocain, agissant au profit de populations vulnérables, dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- L'insertion professionnelle (notamment aide à l'entrée des jeunes ou des femmes dans la vie active, ou aide au lancement d'activités génératrices de revenus)
- L'insertion sociale
- L'insertion par l'éducation, la culture ou le sport
- La lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme
- La santé

OFFRIR DES PRODUITS ET SERVICES PERMETTANT L'INCLUSION FINANCIÈRE

Afin de consolider son action en faveur de l'inclusion financière, Société Générale Maroc développe des modèles de banque alternative qui visent à faciliter la circulation des flux financiers entre les acteurs économiques et à inclure les populations faiblement bancarisées.

Elle consolide ses offres existantes (financements de logements sociaux, crédits étudiants, ...), développe ses canaux multiples et lance de nouvelles solutions.

DÉVELOPPEMENT DE SOGÉ, LA NOUVELLE BANQUE 100% EN LIGNE

Attentive au sujet majeur de l'inclusion financière, Société Générale Maroc propose des solutions souples et innovantes pour permettre au plus grand nombre de se familiariser avec le monde bancaire et de « vivre l'expérience bancaire » en toute simplicité. C'est ainsi qu'en 2020 –en pleine période de pandémie et d'accélération des usages digitaux-, la banque a lancé SoGé : une nouvelle plateforme de banque 100% en ligne. Ce service de nouvelle génération s'adresse à tous les clients, tout particulièrement aux jeunes et jeunes actifs, qui souhaitent disposer d'un compte bancaire et de tous les outils pratiques de gestion de compte, sans avoir à se déplacer en agence.

Accessible à tous, SoGé offre un compte bancaire, une carte bancaire, une application mobile de gestion de compte et la possibilité de joindre des télébanquiers en ligne sur de larges plages horaires. SoGé vise ainsi à rendre les interactions entre la banque et ses clients encore plus simples et plus rapides grâce à un accès 100% à distance. Depuis son lancement, un tiers du portefeuille client de SoGé provient directement de l'inclusion financière puisqu'il s'agit de clients qui n'ont pas été bancarisés auparavant.

Ainsi, quelques mois après son lancement, SoGé confirme sa trajectoire de développement, grâce à un rythme d'ouverture de comptes, corroboré par des usages digitaux et distants également en plein essor.

Société Générale Maroc a lancé en 2021 une nouvelle offre parent-enfant. SoGé Banky est une offre bancaire qui permet aux parents de familiariser leurs enfants à la notion d'autonomie financière sans aucun risque et à moindre frais, tout en gardant le contrôle. L'offre s'accompagne d'une carte « Argent de poche » gratuite pour chacun de leurs enfants ainsi qu'une solution d'épargne rémunérée et disponible à tout moment gratuitement, dès l'ouverture d'un compte SoGé, par un parent.

DES INITIATIVES FAVORISANT L'ACCESSIBILITÉ ET LA BANCARISATION

Agence Mobile

Elle a pour vocation de s'installer au plus près des populations, lors de divers événements (animation conventions salariés, zones de transit périodique, bassins d'emplois éloignés...). Elle est aménagée dans un véhicule équipé de sorte à proposer la gamme de produits et services de la banque et à assurer les services transactionnels. Elle est équipée de panneaux solaires qui constitue sa principale source d'énergie pour son fonctionnement (climatiseur, matériel informatique, guichet automatique, affichage dynamique...). Elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite pour plus d'inclusion.

Durant cette période de COVID et vu la restriction des déplacements inter-villes, l'Agence Mobile a été en arrêt momentané.

SO PAY

Il s'agit d'un moyen de paiement électronique adossé au compte bancaire et lié à un numéro de téléphone qui permet aux clients abonnés d'effectuer un certain nombre d'opérations de manière instantanée comme le transfert d'argent, le paiement chez les commerçants acceptants, le paiement de factures, la recharge téléphonique ainsi que le retrait d'argent dans les GAB.

Cartes prépayées

La banque dispose de cartes prépayées destinées aux clients et aux non clients, adressées selon des fonctionnalités et utilisations précises. Nous citons :

- 1. La carte Al Hourriya**, destinée à recevoir les salaires, est une évolution de la précédente carte Oujra. En effet, cette dernière est privative fonctionnant uniquement dans les GAB Société Générale Maroc alors que la carte AL Hourriya est interbancaire et permet ainsi plus de liberté pour les porteurs.
- 2. La carte CNSS Addamane** destinée à recevoir les remboursements de la CNSS.



Banque dématérialisée

Pour plus d'inclusion pour les opérations bancaires, Société Générale continue de développer ses canaux digitaux à travers des solutions de cash management, les solutions à l'international, l'application mobile dédiée aux clients particuliers et celle dédiée aux clients professionnels.

DES SOLUTIONS PERMETTANT L'AMÉLIORATION DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Dar Al Amane

Dans un premier temps, cette fenêtre participative ambitionne à améliorer le taux de bancarisation local en intégrant des personnes qui n'adhèrent pas aux principes de la finance conventionnelle. Plus que cela, elle contribue à la consommation des produits et services bancaires et principalement les financements, auprès de clients qui étaient déjà bancarisés mais avec un taux d'équipement très faible. Elle commence également à élargir son champ d'activité au-delà des particuliers pour couvrir le marché des professionnels et des TPE.

Pour assurer plus de proximité avec la clientèle cible, Dar Al Amane propose l'entrée en relation en ligne "Al Amane Smart". Elle propose également les garanties "DAMANE MOUBACHIR" et "DAMANE DAYN", des produits de garantie de financement dédiés aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) dans le cadre de la signature d'une convention avec SANAD TAMWIL, fenêtre participative de la CCG.

Programme Intelaka

Grâce au partenariat avec Tamwilcom³ (ex CCG), la banque participe depuis début 2020 à un programme intégré d'appui et de financement de l'entrepreneuriat. En effet, le programme Intelaka permet de faciliter l'accès au financement des auto-entrepreneurs, des microentreprises et des TPE notamment les TPE exportatrices vers l'Afrique. Il offre des crédits garantis par Tamwilcom à travers les produits Damane Intelak et Start-TPE. Il accompagne et conseille pour le pré et post financement avec des offres avantageuses, un dispositif de Référents TPE et d'agences spécialisées, un pack Tamwil Intelak couvrant le compte, la carte, l'application mobile et l'assurance.

Partenariat avec le Réseau Entreprendre Maroc

Société Générale Maroc est partenaire de longue date du Réseau Entreprendre Maroc à travers une contribution dans les financements des porteurs de projets sous forme de prêts d'honneur couvrant l'accompagnement, le financement, la mise en réseau et l'expertise de mentor et coach.

Partenariat avec la Start-Up ZAINA

Zaina est une startup en fintech dont la mission est de faciliter l'accès au financement bancaire pour les TPEs, autoentrepreneurs, libéraux et porteurs de projets à travers un accompagnement et du conseil en amont de la demande de financement.

Dans la continuité de ses efforts mis en place pour l'accompagnement de ses clients PRO/TPE et afin d'optimiser son processus de traitement des dossiers de financement en crédits d'investissement et de fonctionnement, Société Générale Maroc a signé un contrat de partenariat mutuellement bénéfique

avec son nouveau partenaire ZAINA. Une signature qui repose essentiellement sur 3 axes de collaboration :

- L'apport de nouveaux clients à financer, avec des dossiers de financement complets et des business plan digitalisés accessibles en ligne ;
- L'accès à un deal flow pré-analysé, qualifié et personnalisé ;
- L'accompagnement de clients/prospects dans la préparation de business plans clairs et de dossiers de financement complets.

CONTRIBUTION À L'ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR PLUS D'INCLUSION FINANCIÈRE

Côté Retail, nous proposons à nos clients :

- Des guides/prospectus produits soit en version imprimée soit digitalisée.
- Une fois par an, le conseiller reçoit son client pour un Entretien Bilan-Conseil durant lequel ils échangent sur la situation du client et son évolution, et ses éventuels nouveaux besoins qui répondraient le mieux à ses attentes.
- La disponibilité d'un « store » sur notre appli mobile pour les particuliers qui présente certaines de nos offres, leurs avantages ainsi que l'explication des parcours de souscription à travers des tutoriels.
- Des animations en agence sont également organisées. Citons quelques exemples :
 - **Journées de l'épargne** : Invitation d'un expert présent lors de cette journée pour conseiller et fournir toutes les informations nécessaires aux clients
 - **Digital Days** : Journée dédiée à la présentation, la démonstration et la prise en main de nos solutions digitales de gestion de compte (appli mobile, espaces libres service...) pour autonomiser nos clients
 - **Journées Rencontre PRO/TPE** : Une centaine de journées organisées chaque année à travers une mobilisation remarquable de nos agences et filiales qui partent à la rencontre des professionnels et dirigeants d'entreprises dans toutes les régions du Royaume, pour conseiller et accompagner nos clients et prospects et répondre à leurs questions.

En ce qui concerne la **cible Corporate**, il est difficile de parler d'éducation financière. En effet, les entreprises sont souvent aussi bien renseignées que les experts bancaires en ce qui concerne les transactions domestiques et/ ou internationales. L'effort de la banque pour faire connaître les produits et services dédiés au marché Corporate, se fait à travers les réseaux sociaux Corporate, les emailings et la communication vers le réseau qui se charge de relayer l'information vers les clients cibles.

Nous avons, aussi, mis en place un cycle de Road show sur différentes thématiques (salle de marché, produits cash management, Instruction Office Des Changes, ...), ce qui a été arrêté par la crise Covid.

Ceci dit, nous nous sommes adaptés à la situation et plusieurs Webinaires ont vu le jour traitant différentes thématiques visant à aider et accompagner les responsables et gérants d'entreprises. Il est à noter également que malgré la crise, nous avons continué à déployer notre stratégie d'accompagner les PME & GE en leur offrant des univers et des experts à disposition. Ceci se matérialise par l'inauguration des Centres d'affaires Yacoub El Mansour, Tanger, B Far et Rabat avec des experts dédiés disponibles sur place.

3. Société Anonyme détenue par l'État marocain. Institution financière publique régie par la loi bancaire. Elle représente l'intervenant unique de l'État en matière de garantie publique des financements.

UNE ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE



Pour promouvoir un avenir durable, Société Générale Maroc a contribué dans l'exercice de ses activités, à des solutions durables et à impact positif sur l'environnement. En plus de sa contribution dans la réduction de son empreinte carbone et dans la préservation des ressources naturelles, ses initiatives écoresponsables traduisent également sa volonté de sensibiliser le plus grand nombre (société civile, partenaires, clients...) à la protection de l'environnement.

GÉRER L'IMPACT DIRECT DE L'ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

Les principaux leviers identifiés pour réduire notre empreinte carbone pour compte propre concernent : le papier, le transport, l'énergie, l'IT et l'immobilier.

PAPIER

La volonté de réduire la consommation de papier, premier consommable utilisé par les activités de services, est traduite par diverses actions menées à travers la banque telles que le bon usage des imprimantes avec la rationalisation du parc reprographique, la dématérialisation des supports papiers vers des supports numériques. En ce qui concerne l'offre de produits, Société Générale Maroc renforce la dématérialisation, pour rendre ses services encore plus pratiques, plus économiques et plus écologiques.

C'est ainsi, que nous avons développé une plateforme qui permet d'éditer les brochures personnalisées au besoin de chaque entreprise avec le nom de celle-ci.

L'outil E-Brochure ne cesse de s'améliorer en intégrant en plus des informations commerciales, toute la documentation dont un client a besoin (contrat, explications détaillées, formules, ...).

La banque continue dans le développement de la banque dématérialisée à travers de nouveaux canaux digitaux tels que la banque 100% digitale SoGé, des solutions de cash management, les solutions à l'international, l'application mobile dédiée aux clients particuliers et celle dédiée aux clients professionnels.

TRANSPORT

Le transport, autre source polluante fait l'objet d'une surveillance particulière. Les déplacements professionnels ne sont effectués qu'en cas de nécessité. Les réunions en conférence téléphonique ou visioconférence sont de plus en plus préconisées. À cet égard, la crise pandémique a contribué à accélérer les bonnes pratiques.

Parmi les initiatives menées dans le cadre du transport et des déplacements professionnels, la banque a doté tous ses coursiers de scooters électriques, en

location LLD, venant remplacer les anciens vélomoteurs thermiques. Ces 12 scooters sont 100% électriques et fonctionnent avec des batteries en portatives, rechargeables et de longue durée. Ils peuvent loger une deuxième batterie permettant de doubler l'autonomie et atteindre les 100 km. Ils sont également équipés de casques, gilets et caches pluie. Ces scooters permettent une circulation sans aucune émission de carbone ou nuisance sonore que ce soit au démarrage ou au roulage.



ÉCLAIRAGE ET ÉLECTRICITÉ VERTE

Société Générale Maroc continue son engagement pour diminuer son empreinte carbone liée à ses besoins en électricité ou à l'éclairage en capitalisant sur ses efforts notamment d'utilisation d'énergie solaire (agence Ouarzazate) ou de l'éclairage LED pour de relamping signalétique.



En 2021, elle a procédé à l'installation de kits solaires pour alimenter 28 totems des agences bancaires. Cette initiative permettra annuellement d'économiser 15 400 kWh d'électricité directement produite par les kits solaires, et de réduire l'empreinte carbone de 11 tonnes de CO₂.

La banque a également mis en service un parking solaire pour alimenter les pompes d'une piscine d'un de ces chalets d'estivage destiné à ces collaborateurs.



SYSTÈME D'INFORMATION ET INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

L'entité en charge des systèmes d'information s'est dotée d'une stratégie pour une meilleure prise en compte des aspects environnementaux, à travers notamment du recyclage d'équipements (donation à des fondations), l'optimisation de notre consommation électrique (principalement dans nos data center), la réduction des impressions (pilotage des plus grosses consommations et objectif de réduire de 17% en 2022). Société Générale Maroc prévoit de travailler en 2022 à mesurer son empreinte carbone pour définir une base de référence et mesurer sa diminution dans le temps.

IMMOBILIER

Au-delà de l'approvisionnement énergétique, Société Générale Maroc poursuit sa stratégie d'amélioration de la performance énergétique de ses immeubles.

Dans le cadre de son projet de Campus CFC (Casablanca Finance City), Société Générale Maroc engage une démarche complète de Développement Durable permettant de maîtriser la qualité environnementale et de réduire les besoins énergétiques. Le Maître d'Ouvrage vise, a minima, une certification HQE™ délivrée par Cerway, au niveau Excellent.

Intimement liée au site choisi, la valorisation environnementale du projet peut se caractériser entre autres par :

- Le recours aux énergies renouvelables ;
- La conception bioclimatique de l'enveloppe ;
- L'interface avec les réseaux de transport en commun ;
- La valorisation des déchets de construction et d'activité.

De plus, le campus CFC s'inscrit dans une démarche d'insertion urbaine et de qualité de vie professionnelle avec la certification OsmoZ⁴. Doté d'un esprit d'organisation de type « Campus », cet ensemble de bâtiments interconnectés se veut être un lieu de rencontres, de savoir, de création et de favorisation du coworking et de la co-construction, en s'appuyant sur une réflexion poussée en matière de RSE et d'empreinte climatique (certification HQE).

4. Certification OsmoZ : Label lancé en mars 2018, la certification OsmoZ porte sur le bien-être des collaborateurs et la performance RSE des organisations au travers de la conception du bâti, de l'aménagement intérieur mais aussi des services et politiques RH.

MULTIPLIER LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

PRIX DE L'EFFICACITÉ ENVIRONNEMENTALE

Chaque année, une taxe carbone est appliquée aux entités du groupe Société Générale, en fonction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le montant collecté est redistribué lors du Prix de l'Efficacité Environnementale pour récompenser les meilleures initiatives permettant de réduire l'impact environnemental de tout le Groupe, tout en générant des économies financières. Ces initiatives peuvent se présenter sous l'une des 5 catégories suivantes : gestion des déchets, mobilité, immobilier, informatique et consommation de papier.

En raison de la crise sanitaire, le Prix de l'Efficacité Environnementale 2020 n'a pas pu se tenir ; celui de 2021 a donc regroupé les initiatives de ces deux dernières années, la taxe carbone interne ayant été prélevée et son montant provisionné pour récompenser les initiatives 2020 et 2021.

Société Générale Maroc a, comme chaque année, participé à ce prix avec plusieurs initiatives émanant de différents métiers. Celles qui ont été primées portent sur :

- Le relamping LED de la signalétique de 196 agences ;
- L'installation de la centrale solaire pour autoalimenter l'agence Ouazazate en énergie verte ;
- L'installation de panneaux solaires pour autoalimenter 28 totems d'agences bancaires.

RECYCLAGE DES BÂCHES PUBLICITAIRES

Société Générale Maroc a reconduit son action écoresponsable et éco citoyenne en redonnant une seconde vie à ses bâches publicitaires. Cette seconde opération d'upcycling a permis de produire 100 cartables scolaires, 100 trousse et 100 poufs, nouveauté de l'année. Les bâches publicitaires font partie des supports de communication éphémères. Mais la durée de vie des matériaux utilisés peut être prolongée grâce à cette initiative frugale et solidaire qui illustre la volonté de la banque d'agir pour le bien commun. Ainsi, cette seconde vie des bâches a été mise à profit des enfants de l'association partenaire, SOS Villages d'Enfants.



SENSIBILISER À L'ÉCORESPONSABILITÉ AU QUOTIDIEN



Société Générale Maroc s'investit également pour sensibiliser, associer voire inciter les parties prenantes à prendre part aux actions en faveur de la protection de l'environnement.

SENSIBILISATION À L'EMPREINTE CARBONE DE L'IT

Plusieurs communications internes ont été menées auprès des collaborateurs de la banque pour les sensibiliser à l'impact néfaste du numérique sur l'environnement. Plus de 50% de l'empreinte environnementale du numérique est liée aux usages des utilisateurs au quotidien. Cette campagne de communication visait la prise de conscience collective sur la responsabilité de tous les usagers au-delà des équipes d'IT. Avec des petits gestes simples au quotidien, chacun des collaborateurs peut être acteur de la sobriété numérique.

PARTICIPATION À L'EARTH HOUR

Earth Hour Maroc est une manifestation organisée le dernier samedi de mars de chaque année à l'initiative du World Wide Fund for Nature. Une mobilisation mondiale qui vise à réduire les émissions de carbone et à lutter contre le réchauffement climatique en invitant tout un chacun à éteindre les lumières et à débrancher les appareils électriques non essentiels pendant une heure.

Société Générale Maroc a reconduit sa participation au Earth Hour avec l'implication de tous ses collaborateurs à titre individuel et celle de sa direction des moyens généraux à titre collectif par notamment l'extinction des lumières du siège entre 20h30 et 21h30.



PARTENARIAT AVEC LA FONDATION SOCIALE OUM KELTOUM



— Fondation Oum Keltoum —

La Fondation Société Générale Maroc accompagne la fondation sociale Oum Keltoum, en finançant les ateliers de formation à la permaculture, organisés dans le centre culturel El Ghali situé à Sidi Moumen, pour initier les jeunes du quartier à l'écologie, au développement durable et à la protection de l'environnement. L'objectif est de sensibiliser des jeunes, au civisme, au respect de l'environnement, de leur faire prendre conscience des conséquences de l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture et de les initier aux métiers de l'agriculture Bio.

SOUTIEN DE LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



En 2021, la Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, dont les cibles principales sont les générations d'avenir, qu'elle travaille à sensibiliser et à éduquer aux valeurs et aux comportements du développement durable.

L'objectif est de former des générations écoresponsables en éveillant la curiosité des jeunes et en les amenant à prendre conscience de leurs responsabilités individuelle et collective vis-à-vis de l'environnement.



LA FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC POUR LA SOLIDARITÉ ET LA CULTURE

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

La Fondation Société Générale Maroc participe très activement aux efforts nationaux déployés pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Elle développe des partenariats avec les acteurs de la société civile, agissant au profit des populations défavorisées, en particulier les jeunes en besoin d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : UN DES AXES MAJEURS DE LA POLITIQUE DE MÉCÉNAT DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Soutien à la Fondation Mohammed V pour la solidarité



La Fondation Société Générale Maroc a réaffirmé son soutien à la Fondation Mohammed V pour la solidarité, qui œuvre notamment, depuis sa création, à développer des programmes intégrés, axés sur le renforcement des capacités propres des jeunes à entreprendre, afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Vu le rôle déterminant de la formation qualifiante dans l'atteinte des objectifs de l'insertion des jeunes et en appui aux actions de soutien à la scolarisation et au renforcement de leurs acquis, la Fondation Mohammed V a déployé plusieurs centres de formation professionnelle et d'insertion des jeunes afin de favoriser leur accès à différents mécanismes et moyens d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

Soutien à la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus



La Fondation Société Générale Maroc contribue au financement des projets de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus qui œuvre sans relâche pour la consécration de la culture d'assistance post carcérale en vue de permettre aux détenus, essentiellement les mineurs et les jeunes, de corriger leur comportement, d'acquérir des compétences, de poursuivre leurs études ou d'apprendre un métier à même de leur ouvrir des perspectives sur le marché de l'emploi.

L'objectif est de faire de l'espace carcéral une école pour la correction du

comportement et une véritable pépinière pour faire éclore les compétences et les talents dans des conditions humaines faisant du respect de la dignité du détenu le souci principal.

Partenariat avec SOS Villages d'Enfants Maroc



La Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien au « Programme de renforcement de la famille Province de Tit Mellil – Médiouna », auprès de familles monoparentales, dirigées par des femmes seules, en situation précaire, afin de prévenir l'abandon d'enfants.

Les services proposés aux bénéficiaires du programme sont articulés autour de trois axes :

- Répondre aux besoins fondamentaux des familles, en matière de nutrition, d'hygiène et de soins médicaux,
- Soutenir les enfants et les jeunes, à travers la remédiation scolaire et numérique, l'orientation professionnelle, la formation à l'auto-entreprenariat,
- Accompagner les mères de famille, à travers un soutien psychologique et juridique, et la participation à des ateliers de sensibilisation à l'éducation parentale et à l'éducation financière.

Partenariat avec l'association Tibu Maroc



Au Maroc, 45 équipes totalisant 180 collaborateurs de Société Générale Maroc ont participé au challenge sportif et solidaire Move for Youth!, lancé à l'échelle du groupe Société Générale du 13 au 26 septembre, dans le but de venir en aide aux jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise du Covid.

Les équipes de Société Générale Maroc ont parcouru une distance totale de 24.008 kilomètres qui ont été convertis en dons au profit de l'association Tibu Maroc, une ONG Marocaine qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes par le sport.

Partenariat avec la Fondation Ténor pour la Culture (Programme Mazaya)



Mazaya est un programme socioéducatif, combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel, destiné aux enfants issus de milieux défavorisés et déscolarisés. L'ambition de ce programme est de faire de la musique un outil de développement

personnel et social, tout en offrant de réels débouchés professionnels.

La Fondation Société Générale Maroc parraine une jeune fille dont l'instrument de prédilection est l'alto.

Partenariat avec l'association INSAF



L'association INSAF a pour mission de prévenir l'abandon des enfants nés hors mariage en assurant un soutien matériel, juridique, médical et psychologique aux mères célibataires, tout en œuvrant à leur autonomisation financière par la qualification et l'insertion professionnelle. INSAF mobilise ses ressources et ses savoir-faire afin de briser l'isolement des mamans célibataires et de leurs enfants, en leur offrant un lieu de transit et d'appartenance, ainsi qu'un lieu d'éducation.



Le partenariat avec INSAF concerne le financement d'un atelier de formation aux techniques de la coiffure, permettant aux bénéficiaires d'accéder à un métier à même de leur assurer l'autonomie financière, afin qu'elles puissent s'occuper convenablement de l'éducation de leur enfant.

L'INSERTION PAR L'ÉDUCATION, LA PRATIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE

Lancement du premier collège numérique rural de proximité (CORP), au Maroc



Le premier Collège Rural numérique de Proximité au Maroc (CORP) a vu le jour au douar Khallad dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, la Fondation Société Générale, l'Initiative Nationale de Développement Humain de Azilal, et l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Béni Mellal Khénifra et la Fondation Zakoura.

Le CORP s'inscrit dans la volonté commune de ses parties prenantes de :

- Réduire la fracture éducative ;
- Lutter contre le décrochage scolaire ;
- Assurer une inclusion numérique des bénéficiaires en zones rurales.

Ce projet apporte une solution innovante et s'articule ainsi autour de trois axes majeurs :

- Promouvoir l'égalité des chances pour l'accès à une scolarisation collégiale ;
- Améliorer la performance du système éducatif et le suivi scolaire afin de prévenir l'abandon scolaire ;
- Offrir un dispositif pédagogique innovant à travers l'usage du numérique.

Le *modus operandi* de ce projet repose sur un collège dématérialisé avec un corps professoral à distance et un CORP implanté dans un douar jusqu'alors dépourvu de collège. Un dispositif qui permet ainsi de mobiliser les meilleurs enseignants à distance. Pour ce projet pilote, la cellule d'enseignants est basée à Béni Mellal alors que le CORP est implanté au douar Khallad, dans la province d'Azilal. Équipée des dernières technologies, la salle dédiée à ce projet pilote accueille une moyenne de 15-20 élèves de 12 à 16 ans par classe pendant 3 ans, accompagnés d'un facilitateur. Les élèves ont accès aux cours interactifs en temps réel, à une plateforme numérique, aux capsules enregistrées pour visionnage ultérieur ou pour remédiation scolaire, ainsi qu'à un accompagnement personnalisé. Outre le cycle de base fondé sur le programme formel (9 enseignants/matières) les pôles d'apprentissage sont définis en collaboration avec la direction des curricula et l'AREF et selon le cursus du collège existant. D'autres activités sont également prévues, comme des formations en soft skills et life skills.

Les bénéficiaires du CORP, à savoir les enfants ayant abandonné l'école en âge d'être réintégrés et ceux qui se retrouvent hors système pour indisponibilité d'un collège à proximité, pourront donc poursuivre leur scolarité dans leur douar, dans un environnement respectant les standards d'une éducation de qualité.

Soutien de la Fondation Ali Zaoua



La Fondation Société Générale Maroc soutient le **5^{ème} centre culturel Les Étoiles**, situé à Marrakech, qui offre à la jeunesse de la médina, un espace d'expression, d'apprentissage et de découverte.

À quelques pas de l'incontournable place Jamaâ El Fna, se trouve le bâtiment « Riad El Kébir », mis à disposition par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, qui abrite désormais le Centre « Les Etoiles de Jamaâ El Fna ». Un monument de plus de 1 000 m² entièrement restauré, qui pourra accueillir 600 jeunes bénéficiaires permanents dès la première année, pour les initier aux différentes formes d'expression artistique (musique, danse, théâtre, arts visuels et plastiques...), et aux langues étrangères (français, anglais, espagnol, mandarin, coréen...).

Soutien de la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière



L'action de la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière vise notamment l'inclusion financière par l'information, la formation et l'éducation des publics non introduits dans le système financier.

En 2021, la Fondation Société Générale a de nouveau apporté son soutien financier à la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière et a contribué activement à la réussite de la Global Money Week.

Soutien de l'association Kane Ya Makane



Partenaire de l'association Kane Ya Makane depuis sa création il y a plus de 10 ans, la Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien au programme Tanour, qui est un projet éducatif et culturel ambitieux, à fort impact social sur les enfants et les enseignants vivant dans des territoires reculés, en zone rurale.

Tout au long de l'année scolaire, ce programme déroule des ateliers d'arts plastiques, d'expression corporelle, de théâtre, de musique et de chant... pour renforcer les capacités des enfants en matière d'expression, d'ouverture sur le monde, de créativité, d'épanouissement et de faculté de projection dans l'avenir.

Partenariat avec les associations Tibu Maroc et Terres en mêlées



La Fondation Société Générale Maroc soutient le programme El Afia, conçu par l'association Terres en mêlées, et déployé au Maroc, en partenariat avec l'association Tibu Maroc.

Ce programme vise à promouvoir la pratique du rugby auprès de 2.500 enfants pour la saison 2021/ 2022, afin de leur transmettre les valeurs nobles de cette discipline, la culture de la paix, du vivre-ensemble et à transmettre des compétences de vie par le biais du rugby.

L'objectif est également de contribuer à l'émergence d'une génération d'éducateurs et de jeunes leaders ouverts sur le monde, capables d'utiliser le sport pour s'engager sur les terrains de la solidarité internationale et du développement durable en Afrique.

Les actions du programme Alafia se composent principalement de séances hebdomadaires de rugby éducatif, de séances régulières de sensibilisation aux valeurs de la citoyenneté mondiale et à une culture d'écocitoyenneté, d'événements socio-sportifs et d'ateliers de formations à destination des éducateurs et enseignants.

Le projet se déploie dans les lieux suivants :

- L'école de la 2^{ème} chance gérée par Tibu Maroc, située dans l'ancienne médina de Casablanca (40 jeunes bénéficiaires en difficulté) ;
- Partenariat avec 4 établissements scolaires publics de Casablanca.

LA CULTURE POUR TOUS

Société Générale Maroc est l'un des pionniers du mécénat culturel au Maroc, et a participé à l'émergence de nombreux artistes marocains. Elle soutient l'écosystème des arts plastiques, la démocratisation de l'art et l'éclosion de nouveaux talents.

Elle possède une riche collection d'œuvres d'art qu'elle s'emploie à faire connaître au grand public, tout en participant au rayonnement des arts plastiques marocains, à travers le prêt de ses œuvres d'art à des institutions muséales marocaines et internationales.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ART

Célébrée à travers le monde le 15 avril de chaque année, la Journée mondiale de l'art, a pour objectif de promouvoir le développement, la diffusion et la jouissance de l'art, qui nourrit la créativité, l'innovation et la diversité culturelle pour tous les peuples du monde et joue un rôle important dans le partage des connaissances et l'encouragement de la curiosité et du dialogue.

Pour mettre en valeur la contribution de l'art à construire un monde plus beau, la Fondation Société Générale Maroc a fêté l'événement en organisant un webinaire « Immersion dans le monde du street art » animé par l'artiste Thamud Mellouk, expert du street art et conférencier.

<https://youtu.be/d-Jw7w0Gx2Q>



Qu'est-ce que le Street Art?

- Retour sur la genèse de ce mouvement
- Différence entre Street Art et Graffiti
- Évolution de 2000 à 2021

Retour sur les débuts du Street Art au Maroc

- Genèse - Pionniers
- Acteurs artistiques, institutionnels, associatifs

Pourquoi le Street Art est-il un mouvement sans précédent dans l'histoire de l'art?

- Démocratisation de l'art
- Invasion de l'espace Public
- Street Art et Communication
- Street Art et Tourisme
- Indépendance des artistes à l'heure des réseaux Sociaux

Écosystème du Street Art et états des lieux en 2021

- Les enjeux pour le Street Art marocain
- Espaces d'expressions
- Reconnaissance de la profession
- Rayonnement à l'international

RAYONNEMENT DES ARTS PLASTIQUES MAROCAINS, AU MAROC ET À L'INTERNATIONAL

Pour participer à la promotion du patrimoine artistique marocain, et à sa diffusion la plus large, la Fondation Société Générale Maroc prête régulièrement des

œuvres d'art, faisant partie de la collection de la banque, aux institutions muséales et espaces d'art ouverts au public, au Maroc et à l'étranger.

« Mohamed Chabâa : Visual consciousness »

Cultural Foundation - Abu Dhabi, Émirats arabes unis



Sans titre
Peinture cellulosique sur bois
90x90 cm



Sans titre
Acrylique sur toile
70x60 cm



Sans titre
acrylique sur toile
125x100 cm

« Trilogie Marocaine 1950-2020 »

Musée Reina Sofía - Madrid, Espagne



Mohamed HAMIDI
Huile sur toile de jute
50x100 cm



Miloud LABIED
Sans titre
Technique mixte
107x77 cm

« Rétrospective d'Abbès Saladi »

Musée de Bank Al Maghrib - Rabat, Maroc



Sans titre
Encre sur papier
96x75 cm



Mohamed CHABAA
Acrylique sur toile
Diptyque sans titre
152x202 cm

«Chaïbia, la magicienne des arts»
Fondation CDG – Rabat, Maroc



Sans titre
Huile sur toile
113x93 cm



Sans titre
Huile sur toile
126x110 cm

Rétrospective de Bouchaïb Habbouli »
La Villa des Arts - Casablanca et Rabat, Maroc



Sans titre
Technique mixte sur papier
81x105 cm

CONDUITE EXEMPLAIRE DES ACTIVITÉS



Société Générale Maroc s'appuie sur une gouvernance solide, à l'écoute de son environnement et respectueuse des plus hauts standards d'éthique. Une gestion rigoureuse et maîtrisée des risques constitue le socle sur lequel sont prises l'ensemble des décisions.

AGIR AVEC DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE

L'éthique et la conformité sont les piliers de notre métier de banquier. Notre responsabilité nous impose de veiller au respect des lois et des principes déontologiques, d'agir avec intégrité et d'inscrire la gestion des risques au cœur de chacune de nos démarches. C'est un devoir envers nos parties prenantes, indispensable à leur confiance.

En tant que banque responsable, Société Générale Maroc s'attache à appliquer et diffuser une culture forte de responsabilité et d'éthique. Cela implique, pour tous les collaborateurs, un respect permanent des valeurs éthiques et des normes professionnelles. Ces derniers doivent inscrire leurs actions dans le respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législatives ou réglementaires, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles, déontologiques ou internes.

En interne, des campagnes de sensibilisation à la loyauté des pratiques, aux règles de lutte contre la corruption ou le blanchiment, et d'une manière générale au respect du Code de Conduite et du code déontologique, sont régulièrement menées en ce sens.

Dans les projets comme dans les actions au quotidien, l'attention aux parties prenantes est forte et primordiale. En particulier, l'intérêt du client est systématiquement recherché et préservé, au travers d'une écoute active de ses attentes et de l'évaluation de son niveau de satisfaction, d'une transparence affichée dans l'application des conditions bancaires, d'une attention particulière portée à la protection des données personnelles...

CODE DE CONDUITE

Le groupe Société Générale est particulièrement attaché à l'intégrité de ses pratiques : un actif essentiel dans la confiance que lui accordent ses clients, contreparties et autorités de régulation. Soucieux de veiller à ce que chacun de ses collaborateurs se comporte avec intégrité, le Groupe dispose d'un Code de Conduite qui rassemble tous les engagements guidant les comportements et l'activité professionnelle de ses équipes. Ce Code de Conduite, validé par le Conseil d'administration, est décliné en codes de conduite spécifiques ou chartes, notamment pour veiller à la loyauté des pratiques, à la lutte anti-corruption, la déontologie ou à la probité fiscale.

Ainsi, le Code de Conduite adopté par Société Générale Maroc établit les valeurs et les lignes de conduite à observer par l'ensemble de ses collaborateurs. Il détaille les règles de bonne conduite, les principes essentiels en matière de comportement individuel et collectif, comme l'intégrité, la rigueur, la responsabilité, le sens du service... Il régit les relations avec les clients et fournisseurs, s'appuie sur des exigences éthiques telles que le respect de la confidentialité de l'information, l'intégrité des marchés et le droit d'alerte.

Le Code de Conduite s'applique à tous. Il est partagé avec tous les collaborateurs et est remis à chaque nouvelle recrue. Chaque collaborateur est invité à adhérer, respecter et agir en cohérence avec le code de déontologie et contribuer ainsi à la protection de l'actif fondamental de la Banque : sa réputation.

Le respect du Code de Conduite et de ses principes fait l'objet d'une attention et d'un suivi très étroit par Société Générale Maroc dont l'objectif est de préserver sa relation de confiance avec ses clients et avec l'ensemble de ses parties prenantes.

L'ensemble des collaborateurs ont bénéficié d'une formation « Code de Conduite ». Société Générale Maroc poursuit ainsi chaque jour le développement d'une culture forte et partagée par tous ses collaborateurs.

PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêt de Société Générale Maroc distingue 3 catégories potentielles de conflits :

- Les conflits pouvant survenir entre Société Générale Maroc et ses clients ou entre les clients de la Banque ;
- Les conflits pouvant survenir entre Société Générale Maroc et ses collaborateurs ou mandataires sociaux (notamment dans le cadre d'activités impliquant l'intérêt personnel d'un collaborateur et ses obligations professionnelles) ;
- Les conflits d'intérêts vis-à-vis des tiers/fournisseurs de Société Générale Maroc.

Ce dispositif repose sur un cadre normatif qui rappelle les principes et les lignes de conduite à respecter par les collaborateurs afin d'éviter les situations de conflits d'intérêts susceptibles d'entraver le respect des obligations réglementaires et déontologiques de la banque et d'entraîner des risques juridiques, commerciaux ou de réputation.

Globalement, tout collaborateur doit s'abstenir d'entretenir avec les clients, partenaires et fournisseurs des relations personnelles qui contreviendraient à ses devoirs professionnels ou le mettraient en situation de conflit d'intérêts.

Société Générale Maroc décline une politique interne rigoureuse qui s'appuie sur :

- Une organisation adéquate, permettant aux principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts de bénéficier d'une indépendance de par leur rattachement au Directoire ;
- Des mesures spécifiques permettant à des entités sensibles telles que la Salle des Marchés de bénéficier d'une séparation « physique » à travers la sécurisation des accès aux locaux dédiés ;
- Des procédures d'habilitation qui limitent l'accès aux informations confidentielles aux seules personnes en ayant besoin dans le cadre de l'exercice de leurs activités ;
- Des règles strictes en matière d'exécution des opérations sur les marchés financiers (respect du principe d'équité dans le traitement des ordres des clients, interdiction de tout intéressement d'un collaborateur au succès d'une transaction spécifique, obligation de transparence des frais et commissions appliqués aux opérations...)

- La mise en place d'une cartographie de conflits d'intérêt permettant l'identification des situations potentielles de conflits d'intérêt. Cette cartographie est soumise à une revue annuelle ;
- Des formations dispensées à l'ensemble des collaborateurs exposés.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption dite « active » se définit comme le fait de proposer un avantage indu (Une chose de valeur) à une personne ou de céder à ses sollicitations (tendant à lui fournir un avantage indu), pour qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte lié à sa fonction.

La corruption dite « passive » se définit comme le fait de solliciter ou d'accepter un avantage indu (une Chose de Valeur) d'une personne en vue d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte de sa fonction ou un acte facilité par l'exercice de cette fonction.

Le trafic d'influence est une autre forme de corruption qui peut être aussi actif ou passif :

Le trafic d'influence dit « actif » est le fait de proposer un avantage indu (une Chose de Valeur) à une personne ou de céder à ses sollicitations (tendant à lui fournir un avantage indu), pour que celle-ci abuse de son influence en vue d'obtenir, au profit de la personne versant cet avantage, une décision favorable d'une autorité ou d'une administration publique.

Le trafic d'influence dit « passif » est constitué par le fait de solliciter ou d'accepter un avantage quelconque d'une personne pour abuser de son influence en vue d'obtenir, au profit de la personne versant cet avantage, une décision favorable d'une autorité ou d'une administration publique.

Le groupe Société Générale dans son ensemble s'interdit de pratiquer la corruption. Aucune forme de corruption n'est tolérée au sein des entités du Groupe.

Le groupe Société Générale a mis en place un dispositif complet pour la lutte contre la corruption, avec le déploiement d'équipes dédiées au sein de la banque, la mise en œuvre d'une cartographie des risques détaillée, un dispositif de sensibilisation pour tous les collaborateurs, la publication d'une nouvelle version du Code de Conduite applicable au niveau mondial prévoyant une « tolérance zéro » pour ce type d'agissement, ainsi que le renforcement du système d'alerte (« whistleblowing »).

Toutes les entités du groupe Société Générale Maroc sont donc appelées à adopter une attitude ferme vis-à-vis de la corruption (cadeaux, avantages, repas d'affaires, manifestations...). Il est de la responsabilité de chaque collaborateur de ne pas participer à des actes de corruption, de veiller à détecter les comportements anormaux et de les signaler dans les meilleurs délais.

Le dispositif de Société Générale Maroc en matière de prévention et gestion des actes de corruption repose sur un cadre normatif robuste, renforcé depuis juin 2018 par le Code de Conduite anti-corruption qui s'appuie sur des principes stricts conformément aux dispositions réglementaires les plus rigoureuses en la matière.

Afin de renforcer la vigilance sur cet aspect, Société Générale Maroc a mis en place un programme solide et structuré reposant sur :

- Des actions de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs par rapport à la lutte contre la corruption, ainsi que des formations pour les collaborateurs les plus exposés ;
- Un dispositif d'alerte professionnelle, sachant que le droit d'alerte peut être exercé :
 - Auprès de la ligne managériale ou en saisissant directement le Chief Compliance Officer (CCO) local ;
 - En adressant un signalement directement au groupe Société Générale via un outil d'alerte, plate-forme sécurisée garantissant la protection des données personnelles ainsi qu'une stricte confidentialité des informations ;
- La mise en place d'une cartographie des risques de corruption ;
- La mise en place de procédures comptables et opérationnelles permettant de détecter les faits de corruption ;
- La mise en place d'un régime disciplinaire ;
- L'évaluation et la gestion des risques des tiers ;
- Un dispositif en matière de déclaration des cadeaux, repas d'affaires et événements externes à travers un outil dédié.

INTÉGRITÉ DE MARCHÉ

La réglementation sur la transparence et l'intégrité des marchés vise à créer les conditions d'un marché efficient et à susciter la confiance des investisseurs, en diminuant les situations d'asymétrie informationnelle pouvant générer un retrait des investisseurs et une moindre liquidité des actifs échangés. Les principales obligations, auxquelles les banques sont également soumises en tant que détentrices de titres mais aussi en raison de leurs activités de marché (trading), consistent à contrôler et déclarer aux marchés les franchissements de seuils, prohiber les abus de marché (délits de manipulation de marché, de diffusion de fausse information, délit d'initié, de divulgation illicite d'information privilégiée). Pour respecter ses obligations, Société Générale dispose d'une cellule de détection des franchissements de seuils et a mis en place des règles, procédures et outils visant à prévenir et détecter les abus de marché, au niveau des collaborateurs comme au niveau central.

Dans le cadre du Code de Conduite, Société Générale Maroc précise les règles, mesures et interdictions applicables en matière de prévention contre toutes pratiques portant atteinte à l'intégrité des marchés financiers, incluant les opérations d'initiés (transmission et utilisation d'informations privilégiées) et les manipulations de marché (manipulation de cours, diffusion de fausses informations).

La banque définit les règles communes à tous les collaborateurs, chacun d'entre eux se devant d'agir de façon responsable et de respecter l'intégrité des marchés. C'est ainsi que les collaborateurs agissent dans le strict respect des standards et

principes qui encadrent les opérations sur les marchés financiers, en s'abstenant de tout comportement ou action susceptible de fausser le principe de concurrence, d'altérer la réalité ou la transparence vis-à-vis des participants du marché et des autorités de régulation.

Chacun des collaborateurs respecte les règles nationales et internationales relatives à la lutte contre les abus de marché et exerce une vigilance permanente afin de protéger l'intégrité des marchés. De ce fait, il est strictement proscrit, notamment, d'enfreindre les règles relatives au délit d'initié, de divulguer de façon illicite des informations privilégiées, de diffuser des informations envoyant des signaux faux ou trompeurs aux marchés, de manipuler les cours.

- **Information privilégiée** : tous les employés de Société Générale Maroc, disposant dans l'exercice de leur profession ou de leurs fonctions d'informations privilégiées, s'interdisent de les utiliser pour réaliser ou permettre sciemment de réaliser sur le marché, soit directement, soit par personne interposée, une ou plusieurs opérations. On entend par information privilégiée, toute information à caractère précis qui n'a pas été rendue publique, qui concerne, directement ou indirectement, des émetteurs ou des Instruments Financiers cotés sur des Marchés Organisés, et qui, si elle était rendue publique, serait susceptible d'influencer de façon sensible le cours de ces Instruments Financiers ou des Instruments Financiers dérivés qui leur sont liés.
- **Délit d'initiés** : les employés de Société Générale Maroc s'astreignent, dans le strict respect des dispositions réglementaires relatives au délit d'initié (notamment le Dahir portant loi N° 1-93-212), à ne pas utiliser les informations privilégiées (non publiques), directement ou indirectement, pour leur compte propre ou celui d'autrui. Une Opération d'Initié se produit lorsqu'une personne détenant une information privilégiée la communique à un tiers en dehors de l'exercice normal de ses fonctions (ou de son mandat spécifique), recommande à un tiers une opération sur la base de cette Information privilégiée ou en fait usage, pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers, directement ou indirectement, pour :
 - L'acquisition ou la cession d'instruments financiers relatifs à cette information ou d'instruments financiers qui leur sont liés ;
 - L'annulation ou la modification d'ordres concernant des instruments financiers relatifs à cette information ou des instruments financiers qui leur sont liés.

L'utilisation d'une recommandation ou incitation, sur la base de cette Information Privilégiée, est également considérée comme une Opération d'Initié lorsque la personne qui y a recours sait qu'elle le fait sur la base d'une Information Privilégiée.

- **Manipulation de marché** : les employés de Société Générale Maroc s'interdisent de manipuler le marché, seuls ou avec d'autres, à leur avantage ou à l'avantage d'un tiers, au moyen de quelque acte ou série d'actes que ce soit, de silences, de diffusion de fausses informations ou de rumeurs, par l'utilisation de pratiques trompeuses ou par tout autre moyen. Ils ne doivent pas exercer ou tenter d'exercer, pour leur propre compte, sur le marché d'un instrument financier, une manœuvre de nature à agir sur le cours des titres ou ayant pour objet d'entraver le fonctionnement régulier du marché. Les employés sont tenus de s'abstenir de répandre dans le public, par des voies ou moyens quelconques, des informations fausses ou trompeuses sur la situation d'un émetteur de titres ou sur les perspectives d'évolution d'un instrument financier.

VEILLER AU RESPECT DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Outre les sujets liés à la conformité réglementaire tels que la protection des données personnelles, le dispositif de lutte anti-corruption, la protection du consommateur, l'application du Code de Conduite déontologique et l'intégrité des marchés, Société Générale Maroc veille au respect de la sécurité financière, ce qui inclue les sujets liés à l'identification des clients et contreparties, à la lutte anti-blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, et au respect des embargos et sanctions internationales.

A cet égard, l'année 2021 a été marquée par plusieurs actions menées sur le volet sécurité financière dans le cadre de la feuille de route Conformité, ainsi que la mise en conformité de Société Générale Maroc par rapport aux exigences Groupe et aux nouvelles exigences Bank Al-Maghrib.

KNOW YOUR CUSTOMER (KYC)

Au sein de la SU (Service Unit) Conformité, un Département (KYC) est dédié à la Connaissance Client, Contreparties et Tiers, en charge de l'application et du contrôle des obligations réglementaires qui visent à les identifier. Cette identification se base sur la collecte des documents et données adéquats et sur une analyse approfondie de ces éléments.

Par ailleurs, le Département KYC est en charge de la déclinaison du corpus normatif, de la formation des collaborateurs et du contrôle de l'effectivité du dispositif.

A noter qu'au sein de notre institution, plusieurs entités interviennent dans ce processus (force commerciale, Back Office, SU Conformité, etc...). Le Département KYC reste le point central du dispositif Sécurité Financière étant donné qu'il intervient en premier lieu lors de l'EER et tout au long de la relation à travers les revues périodiques et exceptionnelles.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Au sein de la SU Conformité, un département dédié (LBC/FT) est chargé de la mise en place et de l'exécution d'un programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce programme repose principalement sur la surveillance des opérations et consacre, en complément de la connaissance du client (KYC), une approche pragmatique fondée sur l'approche par les risques à partir de laquelle les établissements financiers classent leurs clients selon le niveau de risque qu'ils présentent au regard de critères établis. Il prend en charge aussi les demandes d'informations et obligations de déclarations de soupçon auprès de l'Autorité Nationale de Renseignement Financiers (ANRF). Il dispense des formations et sensibilisation aux équipes LOD1⁵ afin de les accompagner pour mieux identifier les signaux (faibles et fort) en matière de LAB-FT.

5. LOD1 : Ligne de défense 1 faisant partie du dispositif de contrôle interne et composés par les activités métiers et fonctions.



Par ailleurs, l'évaluation des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme se fait annuellement à travers :

1. Un exercice de Risk Assessment, mené sous la supervision du groupe Société Générale. Cet exercice couvre systématiquement le risque de blanchiment et de financement du terrorisme. Il a été conçu pour :
 - Identifier les zones de risques potentiellement non couvertes et mettre en place des plans d'action en conséquence ;
 - S'aligner sur les meilleures pratiques internationales quant à la gestion des risques de conformité.
2. Un exercice de collecte des données LAB-FT de l'institution par Bank Al Maghreb dont l'objectif est de consolider l'exposition du pays en matière de LAB-FT à travers la data disponible chez les institutions financières.

SANCTIONS ET EMBARGOS

Au sein de la SU Conformité, le département « Conformité Sanctions & Embargos » a pour vocation la mise en place et la gestion du dispositif de Société Générale Maroc visant à maîtriser les risques liés aux embargos et sanctions internationales. A cet effet, il prend en charge le traitement de l'ensemble des alertes liées aux problématiques de sanctions & embargos.

L'année 2021 a été marquée par la mise à jour du corpus normatif relatif à l'activité Sanctions et Embargos notamment le déploiement de la Politique Groupe en matière de sanction incluant les exigences détaillées par pays et thématique, la Procédure locale sur les Sanctions (P&P), le renforcement du dispositif de Sécurité financière.

Par ailleurs, le dispositif de contrôle a été également renforcé à travers la mise en place de l'outil DIGITRADE qui automatise les contrôles conformité sur les opérations Trade et la réalisation des contrôles permanents.

VEILLER AU RESPECT DE L'INTÉRÊT DES CLIENTS

PROTECTION DES INTÉRÊTS CLIENTS

La protection des intérêts clients est une préoccupation majeure du groupe Société Générale Maroc. À cet égard, la politique globale couvre l'ensemble des processus de vente de produits en veillant à la formation des collaborateurs concernés.

La protection des intérêts de nos clients est notre responsabilité de banquier et un enjeu majeur du Groupe en matière de satisfaction client et de réputation. C'est pourquoi Société Générale Maroc met en place des actions fortes pour former et sensibiliser ses collaborateurs en vue d'offrir des produits et des services adéquats et travailler avec les clients et partenaires en toute transparence.

Les principes généraux s'appuient sur la nécessité de :

- Répondre aux besoins et à la situation des clients ;
- Veiller à fournir en toutes circonstances une information claire, exacte et non trompeuse ;
- S'assurer d'une tarification transparente et raisonnable des produits et services ;
- Permettre l'identification et le traitement d'éventuels conflits d'intérêts, afin de ne pas porter préjudice aux clients.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Chaque banque est dépositaire de nombreuses informations sur ses clients : patrimoine, affaires, vie privée. Toujours plus nombreuses, les informations sont analysées pour offrir des services plus adaptés et personnalisés. La confidentialité des informations est au cœur des préoccupations des personnes qui sont une majorité à accorder leur confiance aux banques en ce domaine. Ce rôle de tiers de confiance implique de respecter scrupuleusement les obligations réglementaires en termes de conservation, confidentialité et protection de ces informations, et mettre en place des dispositifs d'archivage, de traçabilité et de destruction des données rigoureux.

Le respect des règles de protection des données à caractère personnel est également un enjeu majeur pour Société Générale Maroc. Une instruction définit les règles à appliquer et traitements à réaliser afin de garantir la protection et

la sécurité des données des clients, des collaborateurs, des fournisseurs...

Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, Société Générale Maroc a déployé un dispositif de mise en conformité qui repose sur une double responsabilité :

- Celle des entités opérationnelles, qui doivent intégrer dans leurs actions quotidiennes les mesures assurant le respect de la loi en vigueur (prise en compte des aspects de conformité dans les instructions, guides de procédures, modes opératoires...);
- Celle de la SU Conformité, qui contrôle la conformité de la banque par rapport à la loi 09-08 et propose les règles de bonne conduite applicables aux métiers, assiste les opérationnels dans leur mise en œuvre et intervient dans les processus décisionnels afin de veiller au respect de toutes les normes applicables en matière de conformité.

Ainsi, la SU Conformité veille à la mise en conformité des traitements de données par rapport aux dispositions de la loi 09-08, échange et communique avec la Commission Nationale de Protection des Données Personnelles, conseille et assiste les entités et les filiales du groupe Société Générale au Maroc sur la problématique de la protection des données à caractère personnel et traite les demandes d'exercice d'un droit par rapport aux dispositions de la loi 09-08.

SATISFACTION CLIENT

Société Générale Maroc ambitionne de devenir la banque de référence en termes de satisfaction client. Cette ambition se matérialise à travers la mise en place d'une démarche qualité structurée et efficace, s'appuyant sur une écoute client active et s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue, au plus proche des besoins et attentes clientèle.

La banque s'appuie sur la bonne connaissance de ses clients afin de :

- Leur proposer les produits et services adaptés à leur situation et à leurs besoins pour concrétiser leurs projets ou anticiper leurs besoins de financements,
- Les conseiller et les informer, en tenant compte de leur degré d'expertise, des conditions ou des risques liés à certaines opérations.

Dans ce sens, Société Générale Maroc a mis en place un dispositif de mesure de l'expérience client, s'appuyant sur la réalisation d'une enquête de satisfaction annuelle. Ce baromètre permet de positionner Société Générale Maroc par rapport aux principales enseignes concurrentes. Les résultats 2021 traduisent l'efficacité et la pérennité de la démarche de proximité initiée vis-à-vis de la clientèle. En effet, Société Générale Maroc figure parmi les banques les plus recommandées pour les clients particuliers avec un Net Promoteur Score (NPS) de +20 points.



Concernant la clientèle des entreprises, le NPS se stabilise après la tendance à la baisse observée depuis 2018. La tendance à la hausse observée l'année dernière sur les Grandes Entreprises se confirme avec un NPS de +9 points.

Afin de compléter la vision client et améliorer la qualité de service en conséquence, Société Générale Maroc évalue chaque année la qualité de l'accueil dans ses agences, en face à face dans ses locaux et au téléphone, en se basant sur des visites et appels mystères. Cette démarche permet de vérifier que la qualité de l'accueil est conforme aux normes fixées par la banque et de définir, le cas échéant, des axes clairs d'amélioration.

De façon plus ciblée et pour répondre à des problématiques précises ou étudier certains axes en profondeur, Société Générale Maroc a également lancé en 2021 des études spécifiques, notamment :

- Une étude qualitative menée auprès des TPE afin de comprendre les besoins bancaires de la cible TPE et proposer une offre bancaire adaptée à chacun des sous segments de la TPE.
- Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de communication 2022, une étude qualitative et quantitative a été menée auprès des clients et non clients pour mieux cerner leurs habitudes de consommation des médias, leur perception des communications Société Générale Maroc et leurs attentes dans le contexte de la post-crise sanitaire.
- Dans le cadre du lancement de son nouvel établissement de paiement, Société Générale Maroc a pré testé à travers une étude qualitative via focus groups, les différentes propositions de marques (naming + logo + univers graphique) ainsi que les différents scénarios de choix de marque à savoir :
 - Reprendre le nom de la solution de paiement mobile « So Pay » de Société Générale qui existe depuis 2 ans et l'associer au nom de l'établissement de paiement ;
 - De choisir un nouveau branding détaché de l'existant.
- Dans l'optique de renforcer son réseau d'espaces libre-service (ELS) et afin d'améliorer l'expérience client à l'intérieur de ces espaces, Société Générale Maroc a lancé une refonte de tout l'habillage externe et interne et a pré testé via une étude qualitative deux concepts de branding auprès de sa clientèle des particuliers et professionnels. Aussi, il a été profité de ce pré-test pour recueillir la perception des clients et non clients de ces espaces et des services et fonctionnalités qu'ils

offrent, les points d'améliorations, les freins, les nouveaux services bancaires et extra-bancaires qu'ils souhaitent avoir au sein des ELS.

- Avant le lancement d'une nouvelle campagne de communication, Société Générale Maroc a pré-testé via une étude qualitative, l'ensemble des supports de la campagne à savoir :
 - Spot TV de 30 secondes générique et les versions courtes ;
 - Pistes créatives (Affichage urbain et affiches agences VA/VF) ;
 - Spot radio (VA/VF).

L'objectif étant de recueillir la perception des clients et non clients des propositions de pistes créatives ainsi que des solutions proposées et les points d'améliorations qu'ils souhaitent.

- Société Générale Maroc a souhaité suivre l'évolution de la fenêtre participative DAR AL AMANE à travers une mise à jour de la stratégie de communication et la modernisation de l'univers de la marque pour suivre les nouvelles tendances et codes de communication. De ce fait, une étude quantitative et qualitative a été lancée afin de recueillir la perception des clients et non clients des communications, de l'identité visuelle et des points d'améliorations qu'ils souhaitent.

Des engagements de service concrets pour le plus haut standard de qualité de service

Société Générale Maroc est inscrite dans une démarche de certification AFNOR de ses engagements de services, qui permet de s'assurer du respect des promesses faites au client. Les engagements de service à la clientèle sont régulièrement audités par l'équipe AFNOR, dans le cadre du renouvellement de la certification. Cette dernière porte sur 16 engagements forts et concrets, conçus pour assurer auprès de la clientèle des Particuliers et des Professionnels, le plus haut standard de qualité de service, notamment en matière de :

- Qualité de l'accueil ;
- Disponibilité du Centre de Relation Clients ;
- Rapidité dans la délivrance des chèques et dans le traitement des chèques remis à l'encaissement ;
- Rapidité lors de la création et du renouvellement des cartes bancaires ;
- Fiabilité et disponibilité des services sur guichets automatiques ;
- Célérité dans le traitement des réclamations de la clientèle.

La création de son référentiel propre « Engagements de services » permet ainsi à Société Générale Maroc de garantir un bon niveau de maîtrise de ses processus et de conforter sa position de référence en matière de qualité de service.

Le succès de cette démarche repose sur l'implication et l'engagement de l'ensemble des équipes Société Générale Maroc, que ce soit au niveau du siège, des agences ou du Centre de Relation Clients, pour améliorer leurs performances collectives au service de la clientèle.

CONNAISSANCE CLIENT

La connaissance client est au centre de l'activité bancaire. Le besoin de la banque de connaître ses clients a toujours fait partie du métier de banquier, mais le « KYC » (Know Your Customer) a pris une autre ampleur dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme ainsi que du respect des obligations relatives aux sanctions économiques et financières. Le KYC est non seulement aujourd'hui au cœur du dispositif de sécurité financière, mais aussi des autres réglementations telles que la conformité fiscale, les conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption...

Le groupe Société Générale Maroc est assujéti à des obligations de connaissance de ses clients qui permettent d'une part, une meilleure identification de leurs besoins pour y répondre efficacement, et d'autre part, une conformité aux réglementations de lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme (LCB/FT) et un respect des sanctions internationales. Ainsi, ce principe de connaissance des clients nous accompagne tout au long de la relation bancaire.

Le processus de connaissance du client constitue non seulement une protection pour la banque contre l'implication dans des opérations à risque (pénal, financier, réglementaire ou de réputation), mais également une protection pour le client contre la réalisation d'opérations non-conformes à la réglementation et sujettes à des sanctions internationales.

ÊTRE UN ACHETEUR RESPONSABLE

Le groupe Société Générale est soumis à un certain nombre de réglementations en matière de responsabilités sociale et environnementale, incluant la loi française sur le « Devoir de Vigilance ». Cette loi oblige les entreprises à « établir et mettre en œuvre un plan de vigilance comportant les mesures propres à identifier et prévenir la réalisation de risques d'atteintes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, de dommages corporels ou environnementaux graves ou de risques sanitaires résultant de leurs activités et de celles des sociétés qu'elles contrôlent, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs sur lesquels elles exercent une influence déterminante ». Elle repose sur les exigences et standards énoncés dans les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme. L'ensemble du Groupe est donc concerné par ces dispositions, y compris les filiales. La politique Achats du groupe Société Générale garantit :

- La neutralité dans la sélection des fournisseurs ;
- L'équité dans l'accès aux marchés du Groupe ;
- L'efficacité, dans la recherche des solutions ;
- La sécurité opérationnelle, juridique et contractuelle ;
- La responsabilité, avec l'intégration des engagements sociaux et environnementaux du Groupe dans la conduite de ses achats.

Ainsi, en plus du critère rapport qualité/ prix, Société Générale veille à prendre en considération l'ensemble des coûts et impacts engendrés par l'acquisition, l'utilisation d'un produit ou d'un service ainsi que ses impacts en fin de vie en s'inscrivant dans une démarche d'achats responsables. Dans ce contexte, Société Générale Maroc intègre ces critères dans les processus d'achats.

Ainsi, tout acte d'achat doit respecter les principes et engagements pris par le groupe Société Générale en matière d'achats responsables et repris dans la Charte Achats Responsables Société Générale. Tout achat doit respecter les principes applicables à un achat responsable : mise en concurrence, équité et transparence, équilibre dans les relations, sélection du mieux disant, traçabilité et audibilité.

Un certain nombre d'actions sont adoptées tout au long du processus Achat en application de la démarche RSE :

- Vérification de la qualification RSE de la prestation ;
- Vérification que le prestataire n'est ni sur la liste d'exclusion, ni sur la liste d'identification du groupe Société Générale entrant dans le cadre de son dispositif de gestion des risques environnementaux et sociaux ;
- Intégration d'exigences RSE dans le cahier des charges ;
- Introduction de critères RSE dans la grille de notation multicritère pour l'analyse des offres des soumissionnaires ;

- Insertion, dans l'ensemble des contrats de la Direction des Achats, de la clause RSE rappelant les réglementations RSE auxquelles Société Générale est soumise ;
- Intégration dans les Contrats d'Achats de la Charte des Achats Responsables et du lien vers le Code de Conduite Société Générale.

CLAUSE RSE

La Clause RSE rappelle que le groupe Société Générale a mis en place des mesures destinées à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de son activité et de celles de ses prestataires. Dans ce cadre, Société Générale Maroc a intégré cette clause dans ses contrats d'achats en précisant que le prestataire s'engage à respecter les obligations prévues à cet effet.

CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

Pour répondre à ses obligations légales et réglementaires et dans la lignée du Code de Conduite, le groupe Société Générale vise à associer ses fournisseurs dans la mise en place de mesures de vigilance. La Charte des Achats Responsables a pour objectif d'informer les fournisseurs :

- D'une part, des engagements pris par Société Générale en matière d'achats responsables notamment les principes des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;
- Et d'autre part, des attentes vis-à-vis des fournisseurs sur le respect de ces principes.

La Charte couvre les engagements de la banque vis-à-vis de ses fournisseurs tels que l'équité, l'éthique, la transparence, la vigilance vis-à-vis du risque de dépendance réciproque, le respect de délai de paiement, la confidentialité et le droit de propriété intellectuelle, l'intégration des fournisseurs de petites et moyennes tailles et le recours à la médiation. La Charte couvre également les engagements des fournisseurs sur les sujets de l'environnement, des droits de l'Homme, du droit du travail, de l'éthique des affaires, de la sous-traitance, de la démarche de progrès et du suivi de l'application de la Charte.

ASSURER UNE GOUVERNANCE SAIN ET ÉCLAIRÉE



Respectant les principes généraux du gouvernement d'entreprise, le système de gouvernance de Société Générale Maroc se compose d'un Directoire qui assure ses fonctions de gestion sous le contrôle du Conseil de Surveillance

LE DIRECTOIRE

Au 31 décembre 2021, le Directoire se compose de

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
M. Ahmed EL YACOUBI	Président
Mme Asmae HAJJAMI	Membre
M. Mohammed TAHRI	Membre
M. François MARCHAL	Membre

Le Directoire renforce sa gouvernance par la création d'un comité de Direction Générale. Il bénéficie en outre du support du :

- Comité Exécutif
- Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est composé en plus des membres du Directoire, des Directeurs généraux adjoints. Il a pour objectif d'analyser et piloter l'activité et les résultats de la banque.

Il permet également de partager les sujets d'actualité dans les périmètres de chacun des membres ainsi que de partager les décisions importantes prises ou à prendre par les membres.

Par ailleurs, le Comité sera également un forum d'arbitrage pour les sujets remontés par les entités de la Banque.

Le Comité Exécutif

Le Directoire a mis en place le Comité Exécutif composé des :

- Membres du Directoire,
- Directeurs de Business Unit,
- Directeurs des Délégations Régionales,
- Directeurs des Services Unit,
- Directeurs des Filiales,

Le Comité Exécutif constitue l'une des principales instances de gestion de la banque. Il a une vocation décisionnaire et informative et se réunit de manière mensuelle.

Le Comité Exécutif a pour principales missions de :

- Piloter la banque et suivre ses réalisations
- Assurer la communication entre le Directoire, les Délégations Régionales, les différentes Business Units et Services Units
- Suivre les risques et engagements de la banque
- Suivre la qualité de service et les réclamations clients
- Réaliser les arbitrages nécessaires
- Traiter les sujets liés au Développement des Ressources Humaines
- Arbitrer sur les points de son ressort et fixer les points à remonter en arbitrage au Directoire.

Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Outre les comités de gestion, le Directoire a mis en place le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc composé de :

- Les Membres du Comité Exécutif
- Toute autre personne invitée par le Directoire.

Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc a une vocation de partage et de développement de synergies au niveau régional. Il se réunit de manière régulière et a pour principales missions de:

- Partager et communiquer les principales réalisations et évolutions du Groupe au Maroc
- Développer les synergies entre les différentes entités de la Banque et les filiales
- Mobiliser les opérationnels autour des principales orientations stratégiques du Groupe Société Générale Maroc.

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a pour mission principale de s'assurer que la marche de la Banque s'exerce conformément à la réglementation et à la stratégie arrêtée. Il est le responsable en dernier ressort de la solidité financière de l'établissement et opère, à cet effet, à toute époque de l'année, les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns.

Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2021

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	STATUT
Khalid CHAMI	Président du Conseil de Surveillance	
Abdelaziz TAZI	Membre	
Laurent GOUTARD	Membre	
Jean-Luc PARER	Membre	
Driss BENHIMA	Membre	Indépendant
Ghita LAHLOU	Membre	Indépendant
Khalida AZBANE	Membre	Indépendant
Alexandre MAYMAT	Membre	
Layla M'ZALI	Membre	
Ingrid BOCRIS	Membre	
Clara LEVY-BAROUCHE	Membre	
Abdel Aziz THIAM	Membre	Indépendant
Abdellatif HAKAM	Conseiller	
Imane CHAKIR	Secrétaire du Conseil de Surveillance	

Critères d'indépendance

En application des critères d'indépendance retenus par la directive de Bank Al-Maghrib N° 1/W/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit et par la circulaire 5/W/16 relative à la désignation de membres indépendants au sein de l'organe d'administration, le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc comprend en son sein quatre membres indépendants.

Il s'agit de :

- Monsieur Driss BENHIMA
- Madame Ghita LAHLOU
- Monsieur Abdel Aziz THIAM
- Mme Khalida AZBANE

Processus de sélection

Les membres du Conseil de Surveillance sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance est pris en charge par le Comité des Nominations et de Rémunération qui soumet ses propositions au Conseil de Surveillance, et à la charge pour ce dernier de les soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Comités spécialisés

Le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc a procédé à la mise en place des comités techniques suivants :

• Le Comité d'Audit et des Comptes

Le Comité d'Audit et des Comptes est responsable de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de Contrôle Permanent et de Contrôle Périodique.

Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2021. Les principaux points examinés sont les suivants :

- L'arrêté des comptes trimestriels, semestriels et annuels
- Le dispositif de gestion de crise dans le contexte COVID
- Les travaux du Contrôle Permanent et du Contrôle Périodique
- Le suivi des risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux)
- Le dispositif de traitement des réclamations, l'évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place
- Les synthèses des missions externes effectuées (régulateur...) ainsi que les préconisations émises et les plans de mise en œuvre
- Approbation du plan d'audit 2022

Composition du Comité d'audit et des comptes au 31/12/2021

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Madame Ghita LAHLOU	Président
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Clara LEVY BAROUCHE	Membre

• Le Comité des Risques :

Le Comité des Risques est chargé notamment d'assister le Conseil de Surveillance dans son rôle de surveillance des risques auxquels Société Générale Maroc est exposée au regard de l'appétit pour le risque préalablement défini, du respect de la stratégie et de la conformité à la réglementation relative au risque.

Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2021. Les principaux points examinés sont les suivants :

- Approbation des orientations de la politique de crédit de la banque, et des seuils et limites d'encadrement des différents risques (risques de crédit, structurels, de marché et opérationnels), définis dans le cadre de l'appétit pour le risque.
- Suivi du respect de ces seuils et limites d'encadrement et des ratios réglementaires.
- Analyse du dispositif de gestion des risques, et du fonctionnement du recouvrement.
- Examen du portefeuille d'engagements, des principaux indicateurs de risques et des décisions prises par la Direction des Risques du Siège sur les grands dossiers.
- Analyse des résultats des stress test.

Composition du Comité des Risques au 31/12/2021

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Abdel Aziz THIAM	Président
Monsieur Abdelaziz TAZI	Membre
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Ingrid BOCRIS	Membre

• **Le Comité des Nominations et des Rémunérations**

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est chargé notamment de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du système de rémunération ainsi que le processus de nomination et de renouvellement de ses membres, de ceux du Directoire ainsi que des Directeurs Généraux Adjointes de la banque.

Composition du Comité des Nominations et des Rémunérations au 31/12/2021

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Driss BENHIMA	Président
Monsieur Laurent GOUTARD	Membre
Monsieur Alexandre MAYMAT	Membre

• **Sous-Comité d'Audit et des Comptes de Dar Al Amane**

Le Sous-Comité d'Audit et des Comptes est chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle Interne de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2021.

Composition du Sous-Comité d'Audit et des Comptes de Dar Al Amane au 31/12/2021

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Madame Ghita LAHLOU	Président
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Clara LEVY BAROUCH	Membre

• **Sous-Comité des Risques de Dar Al Amane**

Le sous-comité des Risques est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2021.

Composition du sous-comité des Risques de Dar Al Amane au 31/12/2021

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Abdel Aziz THIAM	Président
Monsieur Abdelaziz TAZI	Membre
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Ingrid BOCRIS	Membre

À PROPOS DU REPORTING RSE



Au-delà du respect de ses obligations légales et réglementaires, le groupe Société Générale s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontaire de publication d'informations extra-financières allant dans le sens d'une plus grande transparence vis-à-vis de ses parties prenantes.

La majorité des informations extra-financières du Groupe sont ainsi mises à jour annuellement et publiées sur le site internet du Groupe consacré à la Responsabilité Sociale et Environnementale, dans son Rapport Intégré et dans son Document d'Enregistrement Universel.

Le groupe Société Générale collecte et consolide, auprès de ses entités et filiales, un certain nombre d'indicateurs réglementaires en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans un outil dédié : Planethic Reporting. Les périodes de Reporting s'étalent sur 12 mois :

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre pour les données métiers, mécénat, sociales et achats,
- Du 1^{er} octobre au 30 septembre pour les données environnementales.

Les indicateurs 2021 ont été choisis pour répondre aux dispositions légales et réglementaires qui imposent au Groupe de présenter une déclaration consolidée de performance extra-financière ainsi que par rapport à la stratégie RSE du Groupe et une volonté de se rapprocher au mieux d'une ambition core vis-à-vis de la GRI (Global Reporting Initiative). Ce reporting est alimenté et consolidé sur une plateforme commune à toutes les entités et filiales du Groupe qui sont donc soumises aux mêmes règles. Un protocole d'indicateurs permet de définir et d'unifier les périmètres et les règles de calcul et de gestion des différents indicateurs. La plateforme de reporting permet notamment de :

- Procéder à des contrôles de variance par rapport à l'année précédente ;
- Piloter les données sur base de ratios en rapportant des données au nombre d'occupant ou à la surface occupée ;
- Calculer les émissions de Gaz à Effet de Serre liées à la consommation d'énergie, du papier, aux déplacements et aux transports, selon la méthode GHG Protocol.

La déclaration de performance extra-financière, ainsi publiée dans le rapport de gestion, est soumise, par obligation réglementaire, à l'audit d'un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Sur la base de ses travaux, il formule un avis motivé sur :

- La conformité de la déclaration et la sincérité des informations fournies ;
- La pertinence, l'exhaustivité et la fiabilité des données ;
- Les processus de collecte des données.

Société Générale Maroc, engagée dans la dynamique RSE, fait partie du périmètre couvert par l'obligation de reporting extra-financier RSE du groupe Société Générale. Son implication est nécessaire pour maintenir la qualité, la fiabilité et la complétude du reporting RSE, soumis à la vérification des auditeurs mandatés à cet effet. La campagne annuelle de collecte des données pour le reporting RSE couvre des informations extra-financières aussi variées que :

- Les financements verts et en faveur de la transition énergétique et du climat ;
- Le mécénat et sponsoring ;
- Les données environnementales ;
- Les données sociales et de formation ;
- Les données achats.

FINANCEMENTS VERTS

Le groupe Société Générale a rejoint en 2021 la Net-Zero Banking Alliance de l'UNEP-FI en tant que membre fondateur aux côtés de plusieurs banques internationales qui s'engagent notamment sur :

- L'alignement de leurs portefeuilles et activités avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (soit un scénario de limitation de la température à 1,5°C) ;
- La priorisation des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre en fixant des objectifs pour 2030 et 2050 ;
- La publication annuelle des progrès et les plans d'actions associés.

Au cœur des relations entre les acteurs économiques, le Groupe a défini une stratégie climat globale, afin d'accompagner ses clients dans cette transformation, en faisant évoluer son offre. Pour le financement de la transition énergétique, le Groupe collecte auprès de ses lignes métiers les montants de financements lui permettant d'atteindre les objectifs sur lesquels il s'est engagé, à travers plusieurs indicateurs. Les indicateurs renseignés pour les financements verts sont sélectionnés sur la base des attentes internes et externes d'informations en matière de développement durable (Instruction Groupe sur le reporting extra-financier, déclaration de performance Extra-financière...). Les financements verts reportés sont définis comme étant financements en faveur d'entreprises du secteur privé et/ou public ou de particuliers, lorsqu'ils sont clairement affectés à un (ou des) investissement(s) qui permettent d'optimiser l'utilisation de ressources naturelles ou de réduire l'impact négatif sur l'environnement. A titre d'exemple, sont remontées les données telles que les financements de production d'énergie à partir d'énergies renouvelables, les financements d'amélioration de l'efficacité énergétique à la

production ou des bâtiments, les financements de projets de transport en commun, de dépollution de sites, de traitement de déchets, de traitement d'eau...

En 2021, des indicateurs pour le suivi et le pilotage du dispositif de gestion des risques E&S ont été introduits tels que le nombre de clients ayant fait l'objet d'une revue E&S approfondie, le nombre des transactions ayant fait l'objet d'une analyse E&S et le nombre de personnes formées à la gestion des risques d'origine E&S.

Sur un autre registre d'inclusion et de finance responsable, le reporting couvre également des financements tels que ceux relatifs aux logements sociaux, à l'éducation, à l'économie sociale et solidaire. La collecte s'étend jusqu'à des données indiquant le soutien aux PME et à la microfinance ainsi qu'une description des initiatives permettant d'améliorer l'inclusion financière.

MÉCÉNAT ET SPONSORING

Le mécénat et le sponsoring font partie de la démarche RSE de Société Générale et représentent, entre autres, une façon d'affirmer son intérêt pour son environnement culturel et social. Le mécénat est un soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activité présentant un intérêt général. Il se traduit par le versement d'un don en numéraire, en nature ou en compétence à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général. Le sponsoring est un soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en contrepartie d'un bénéfice direct permettant la promotion de l'image de marque de l'entreprise. Les données remontées couvrent l'ensemble des activités suivantes :

- **Mécénat solidaire** : insertion professionnelle, insertion par l'éducation, santé et nutrition, insertion sociale, handisport et situations d'urgence, implication des collaborateurs soit par des dons en nature, soit par des actions solidaires ou mécénat de compétence pendant le temps de travail.
- **Mécénat et sponsoring culturel** : en faveur de la musique classique, l'art moderne et contemporain, ou autres domaines culturels.
- **Mécénat et sponsoring sportif** : à travers le rugby, le handisport et l'e-sport.
- Mécénat et sponsoring pour les études supérieures et la recherche.
- Mécénat et sponsoring pour la proximité territoriale en soutenant notamment des événements et des manifestations économiques, sociales, d'aide à la création d'entreprise...
- Mécénat et sponsoring environnemental en soutenant tout programme dédié au changement climatique, à la biodiversité, à l'eau...

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Les données environnementales collectées permettent de calculer l'impact carbone de l'activité des occupants de l'entité déclarante et de tous les bâtiments occupés pour exercer leurs activités. Cette collecte tient compte des indicateurs tels que les suivants :

- **Système de management environnemental** : le nombre d'occupants, les bâtiments occupés, la surface occupée, les bâtiments certifiés ou écoconçus... ;
- **Eau** : consommation, coût, mesures prises pour diminuer la consommation ;
- **Énergie** : consommation d'électricité, de fioul, de gaz, eau glacée pour la climatisation, eau surchauffée, émission CO₂,

démarche d'achat d'énergie renouvelable, émission de CO₂ évitée, actions menées pour diminuer les consommations... ;

- **Papier** : quantité et coût de différents types de papier consommé (reprographique, pour relevé bancaire, enveloppe, chéquier, bordereau), émission de CO₂ engendrée... ;
- **Transport** : distances parcourues pour les déplacements professionnels, en train, par avion, en voiture, consommation par type de carburant, son coût... ;
- **Émission de CO₂** : totale ;
- **Déchets** : collectés et recyclés, alimentaire, carton, papier, mobilier, métal, plastique, verre, bois, mesures prises pour diminuer les déchets...

DONNÉES SOCIALES ET DE FORMATION

Dans la continuité de la collecte de données pour le reporting Planethic du Groupe, Société Générale Maroc remonte des indicateurs sociaux sélectionnés sur la base des attentes internes et externes d'informations en matière de développement durable (Instruction Groupe sur le reporting extra-financier, Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF), questions posées par les agences de notation...). Ces indicateurs sociaux couvrent notamment les rubriques suivantes :

- Le dialogue social avec la représentation du personnel et les partenaires sociaux ;
- L'emploi en termes d'effectif, de parité, type de contrat, départ en retraite, démission, licenciement, travail intérimaire, turnover... ;
- L'égalité professionnelle en termes de genre, nationalité, d'inclusion ou d'insertion professionnelle ;
- La formation et les compétences avec par exemple le nombre d'heures de formation, les effectifs bénéficiant, formation à distance... ;
- La rémunération notamment avec les avantages sociaux au-delà des obligations réglementaires, la couverture maladie, la gestion de la retraite, dispositif de congé maternité... ;
- La santé et la sécurité avec des indicateurs tels que les absences rémunérées, les dispositifs favorisant la pratique du sport, initiatives favorisant la qualité de l'environnement de travail, accident de travail, campagnes de prévention, actions favorisant l'usage de mode de transport alternatif à la voiture individuelle.

DONNÉES ACHATS

Le reporting des données relatives aux achats entre dans le cadre du respect de la loi sur le Devoir de Vigilance. Il couvre des indicateurs permettant de mesurer notamment le niveau de formation des collaborateurs de l'entité aux achats responsables, les achats répertoriés à risque très élevé, les appels d'offres intégrant les critères de sélections RSE, l'intégration de la clause RSE dans les modèles de contrat...

LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Durant l'exercice 2021, Société Générale Maroc n'a enregistré aucun litige ou affaire contentieuse relatifs à l'environnement.

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC AU 31 DÉCEMBRE 2021

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

DIRECTOIRE

• M. Ahmed EL YACOUBI

Président du Directoire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	NEMA CAPITAL
Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	ALD AUTOMOTIVE LA MAROCAINE VIE SOGELEASE EQDOM INVESTIMA
Administrateur représentation de Investima	VENTEC
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SÉNÉGAL

• M. Mohammed TAHRI

Directeur Général et membre du Directoire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration	SOGELEASE MAROC ATHENA COURTAGE SOGEFINANCEMENT
Administrateur	SOGELEASE MAROC EQDOM LA MAROCAINE VIE SOGÉPAIEMENT
Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION SOGECAPITAL BOURSE
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	SOGECAPITAL INVESTISSEMENT

• Mme Asmae HAJJAMI

Directeur Général et membre du Directoire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration	FONCIMMO SOGÉPAIEMENT
Administrateur	SOGELEASE MAROC UIB
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRICA TECHNOLOGIES AND SERVICES EH ACMAR CMI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ABS

• M. François MARCHAL

Directeur Général et membre du Directoire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE INVESTIMA SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
Administrateur	SOGELEASE MAROC
Président du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION SOGECAPITAL BOURSE
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	ATHENA COURTAGE FONCIMMO NEMA CAPITAL

CONSEIL DE SURVEILLANCE

• M. Khalid CHAMI

Président du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration	EQDOM UNION MARITIME MINIÈRE SA TRANSPORTS MAROCAINS
Administrateur	ALD AUTOMOTIVE LA MAROCAINE VIE SOGELEASE INVESTIMA MARBAR SA MARBAR CHIMIE GEMARFIN SARL
Administrateur indépendant	TGCC DISLOG

• Mme Ingrid BOCRIS

Administrateur Directeur Général	ORADEA VIE
Président	MOOSHOT INTERNET
Administrateur	SOGESSUR UIB ASSURANCES
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC NEW PRIMONIAL HOLDING 2 DIGITAL INSURE SERVICES

• M. Driss BENHIMA

Président du Conseil d'Administration	AIR LIQUIDE MAROC AMAKINE DE TRAVAUX RBATIS
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN ASK GRAS SAVOYE NEXANS MAROC
Membre indépendant du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• M. Laurent GOUTARD

Président du Conseil d'Administration	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRIQUE DE L'OUEST SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRIQUE DE L'OUEST FRANFINANCE TREEZOR SAS DGLE UNION INTERNATIONALE DE BANQUES
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **Mme. Clara LEVY-BAROUC**

Président du Conseil d'Administration	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SFH GLBA 5 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SCF GLBA 5
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SFH GLBA 5 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SCF GLBA 5
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

• **M. Abdelaziz TAZI**

Président Directeur Général	VENTEC MAROC
Administrateur	EQDOM SOGLEASE AUTORITE MAROCAINE DES MARCHÉS DE CAPITAUX GRAS SAVOYE INVESTIMA DOUNITEX VM SÉCURITÉ ECOWELL MCS
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **M. Abdelaziz THIAM**

Président du Conseil d'Administration	CIAM AVIDE
Administrateur indépendant	ASK GRAS SAVOYE SGBCI
Membre indépendant du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **M. Alexandre MAYMAT**

Président du Conseil d'Administration et Administrateur	SG FACTORING
Administrateur	CRÉDIT DU NORD
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Vice-Président et Membre du Conseil d'Administration	TRANSACTIS

• **M. Jean-Luc PARER**

Administrateur	PJSC ROSBANK
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **Mme Khalida AZBANE**

Président Directeur Général	LES LABORATOIRES AZBANE
Administrateur	GRAS SAVOYE SONASID
Membre Indépendant du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• **Mme Ghita LAHLOU**

Président du Conseil d'Administration	SAHAM SUPPORT SERVICES MEDIA NETWORK FUND SAHAM OUTSOURCING SERVICES FUND
Administrateur	INTERNATIONAL EDUCATION GROUP-IEG SAHAM EDUCATION FUND FONDATION SAHAM MAJOREL LUXEMBOURG IMMORENTE
Président et Membre du Conseil de Surveillance	WITAMAX
Membre Indépendant du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Directeur Général	SAHAM OUTSOURCING SERVICES FUND SAHAM SUPPORT SERVICES MEDIA NETWORK FUND
Directeur	SANA EDUCATION LIMITED

• **Mme Layla MZALI**

Directeur Général	DEVECO SOUSS
Membre du Conseil de Surveillance	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC
Président du Conseil d'Administration	GAMMA MOTORS
Cogérante	NORD SUD OMA HOLDING MARIMBO YASMINA BUS MZALIA

ENTITÉS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• M. Aboubakr BENNOUNA

Administrateur - Directeur Général	ATHENA COURTAGE
------------------------------------	-----------------

• M. Taoufik LACHKER

Administrateur	ATHENA COURTAGE UIB (TUNISIE)
----------------	----------------------------------

Administrateur - Directeur Général	LA MAROCAINE VIE
Président du Conseil d'administration et Administrateur	MAROCAINE VIE IMMOBILIER

Représentant permanent de LA MAROCAINE VIE au Conseil d'administration (Maroc)	LOSTE ET COMPAGNIE ASSURANCES
--	-------------------------------

• M. Larbi MOULINE

Administrateur	SOGECAPITAL PLACEMENT
Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION SOGECAPITAL BOURSE

• Mme Narjis OUEDRHIRI

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL BOURSE
-----------------------------------	--------------------

• M. Hicham ALAMI HASSANI

Administrateur	SOGEPAIEMENT
----------------	--------------

• M. Othmane ALAOUI BELGHITI

Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE
----------------	---------------------------

• M. Ourida TARSIGUEL

Administrateur	SOGELEASE
----------------	-----------

• M. Adil BAJJOU

Administrateur et Directeur Général	SOGELEASE
-------------------------------------	-----------

• M. Jawad ZIYAT

Administrateur	SOGELEASE
----------------	-----------

• Mme. Pascale DEVERGIES GILODI

Administrateur	SOGELEASE SG LEASING SPA EQUIPEMENT FINANCE CZECH REPUBLIC S.R.O
----------------	---

• Mme Amina FIGUIGUI

Administrateur	EQDOM INRH ISCAE
----------------	------------------------

Directeur Général	ONP
-------------------	-----

Administrateur indépendant	MAROCLEAR DISWAY
----------------------------	---------------------

Membre du Conseil d'Administration	CGEM
------------------------------------	------

Président	CFA MAROC (CLUB DES FEMMES ADMINISTRATEURS) ASSOCIATION DU SALON HALIEUTIS
-----------	---

• Mme Michèle THILL

Administrateur	EQDOM
----------------	-------

Administrateur représentation de Société Générale	INVESTIMA
---	-----------

• M. Said RKAIBI

Administrateur	EQDOM NCRM AEBDM FORUM SOPRIMA OPPSCIENCE
----------------	--

Président du Conseil d'Administration	OMNIDATA MEDTECH DIAL TECHNOLOGIE
---------------------------------------	---

Président du Conseil Surveillance	S2M
-----------------------------------	-----

Vice-Président du Conseil Surveillance	DISWAY
--	--------

• M. Khalid CHEDDADI

Administrateur	EQDOM
----------------	-------

Président Directeur Général	CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES "CIMR" RAMICAL AKILAM SICAV CIMR AJIAL SICAV CIMR ATTADAMOUN SICAV CIMR IDDIKHAR SICAV CIMR PREVOYANCE SICAV CIMR TRESO PLUS
-----------------------------	--

Président du Conseil d'Administration	IMC LESIEUR CRISTAL
---------------------------------------	------------------------

Administrateur	WARAK PRESS SOCHEPRESS SAPRESS UPLINE VENTURES CFG BANK AL MADA HOLDING SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA AKWA AFRICA SOMED JORF FERTILIZERS COMPANY V A6 IMMOBILIER ATLAS HOSPITALITY MOROCCO CIMENTS DU MAROC BCP OLEA CAPITAL FUND OLEA TRADING OLEA CAPITAL SLE BERTIN OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION OLEA CAPITAL SLE III OLEA CAPITAL SLE II OLEA CAPITAL SLE I CIH COSUMAR SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC LAFARGE HOLCIM MAROC AUTO HALL RISMA AFMA SONASID AXA ASSURANCES MAROC
----------------	--

Gérant	LARBEL SICAV CIMR FONCIA
--------	-----------------------------

Membre du Conseil de Surveillance	HPARTNER
-----------------------------------	----------

• **M. Youssef FASSI FIIHRI**

Administrateur	EQDOM IMMORENTE JAWHARAT CHAMAL CAT SMAEX AM INVEST MOROCCO SEN RE
Directeur Général	SOCIÉTÉ CENTRALE DE RÉASSURANCE

• **M. Gérard TOUATI**

Administrateur	EQDOM
----------------	-------

• **Mme Meriem LAHBABI**

Administrateur	ALD AUTOMOTIVE MAROC
----------------	----------------------

• **Mme Karine MEYER**

Administrateur	ALD AUTOMOTIVE MAROC
----------------	----------------------

• **M. Hassan BOUATTACHE**

Administrateur en représentation de SOPRIAM	ALD AUTOMOTIVE MAROC
---	----------------------

• **M. Guillaume JOSSELINE**

Administrateur en représentation de RENAULT MAROC	ALD AUTOMOTIVE MAROC
Président du conseil d'administration	RENAULT ALGÉRIE SPA
Administrateur	RENAULT COMMERCE MAROC

• **M. Gilles BELLEMERE**

Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ALD AUTOMOTIVE MAROC
Administrateur	ALD AUTOMOTIVE ALGERIE ALD PORTUGAL
Gérant	ALD INTERNATIONAL GMBH ALD INTERNATIONAL GROUP HOLDINGS GMBH
Administrateur et Directeur Général	TEMSYS
Président	ALD INTERNATIONAL PARTICIPATIONS SAS
Directeur Général Délégué	ALD FRANCE

• **M. Marek MALACHOWSKI**

Administrateur en représentation de TEMSYS	ALD AUTOMOTIVE MAROC
Président du Conseil d'administration et Administrateur	AUTOMOTIVE ALGERIE SPA ALD PORTUGAL
Directeur Général	ALD PORTUGAL

• **M. Philippe PERRET**

Directeur Général, Administrateur	SOGECAP
Président du Conseil d'administration, Administrateur	SOGESSUR ORADEA VIE ANTARIUS
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION
Représentant permanent de SOGECAP au Conseil d'administration.	FONDS STRATÉGIQUE DE PARTICIPATIONS
Président du Conseil de surveillance, Membre du Conseil de Surveillance (République Tchèque)	KOMERCNI POJISTOVNA
Président du Conseil d'administration, Administrateur	LA MAROCAINE VIE
Président du Conseil d'administration, Administrateur (Luxembourg)	SOGELIFE
Président du Conseil d'administration, Administrateur (Fédération de Russie)	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE STRAKHOVANIE ZHIZNI

• **M. Laurent DOUBROVINE**

Directeur Général et Administrateur	ANTARIUS
Président du Conseil d'administration, Administrateur (Roumanie)	BRD ASIGURARI DE VIATA
Président du Conseil d'administration, Administrateur (Roumanie)	BRD SOCIETATE DE ADMINISTRARE A FONDURILOR DE PENSII PRIVATE
Administrateur	LA MAROCAINE VIE
Président du Conseil d'administration, Administrateur (Fédération de Russie)	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE STRAKHOVANIE
Administrateur (Irlande)	ALD RE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY
Membre du Conseil de surveillance (République Tchèque)	KOMERCNI POJISTOVNA
Représentant permanent de SOGECAP au Conseil d'administration (Luxembourg)	SOGELIFE
Représentant permanent de SOGECAP au Conseil d'administration (Tunisie).	UIB ASSURANCES

• **Mme Marlène PRADEILLES**

Administrateur (Roumanie)	BRD ASIGURARI DE VIATA
Représentant Permanent SOGECAP au Conseil d'Administration	LA MAROCAINE VIE
Membre du Conseil de Surveillance (Algérie)	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE
Administrateur (Tunisie)	UIB ASSURANCES

• **M. Mehdi BENBACHIR**

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE

• **Mme Isabelle HAOUCH**

Président Directeur Général	SOGCONTACT
Administrateur	SOGÉPAIEMENT

• **Mme Naoual HAKAM**

Administrateur	INVESTIMA AUTO NEJMA ÉTABLISSEMENT HAKAM FRÈRES HAKAM ABDELLATIF FINANCE
----------------	---

• M. Marc DIAMANT

Administrateur représentée par M. MARC DIAMANT	INVESTIMA
Administrateur représentation de SGCP	PAPREC
Représentant Permanent de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES, Censeur du Conseil de Surveillance	MYRTIL
Représentant Permanent de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL PARTENAIRES, Membre du Conseil de surveillance	VIVALTO VIE HOLDING

• FILACOM représentée par Mme Khadija LARAKI

Administrateur représentée par Mme KHADIJA LARAKI	INVESTIMA
Administrateur	FROMAGERIES BEL MAROC CHANTIERS ET ATELIERS DU MAROC FLEXIMA RCI FINANCE ACAS FILACOM

• M. Fauzi MOUSSAIF

Administrateur	FONCIMMO
----------------	----------

• M. Jean-Philippe TALEC

Administrateur	FONCIMMO
Gérant Unique	SOGEFONCIERE

• M. Hamza BEKKALI

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL BOURSE
-----------------------------------	--------------------

• Mme Maria HASSOUNI

Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Administrateur	SOGEPAIEMENT

• M. Karim EL HNOT

Administrateur représentation de Société Générale Maroc	SOGECAPITAL GESTION
---	---------------------

• M. Faïçal ZAHLANE

Administrateur représentation de LA MAROCAINE VIE	ATHENA COURTAGE
Administrateur	AL MAGHRIBIA TAKAFUL

• Mme Kawtar ENNAYER

Administrateur	SOGCONTACT
----------------	------------

• M. Aboubakr ZEHOUANI

Administrateur	SOGCONTACT
----------------	------------

• Mme Yasmina BENNANI

Administrateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE
----------------	---------------------------

• M. Philippe GARCET

Administrateur	SG ATS
----------------	--------

• M. Philippe DUFAY

Administrateur	SG ATS
----------------	--------

• Mme AZZAM LAHLOU Widad

Administrateur	SG ATS
----------------	--------

• M. Grégoire LEFEBVRE

Administrateur	SG ABS
----------------	--------

• M. Ernest KUETCHE

Président du Conseil d'Administration	SG ABS
---------------------------------------	--------

• M. Samir BERRADA

Administrateur Directeur Général	MAROCAINE VIE IMMOBILIER
Gérant	IMMOBENIF

• Mme Houda ELBAHRI

Représentant permanent de LA MAROCAINE VIE au Conseil d'Administration (Maroc)	MAROCAINE VIE IMMOBILIER
--	--------------------------

MATRICE DE CORRESPONDANCE ENTRE LE RAPPORT ESG ET LE CONTENU SOLLICITÉ PAR LA CIRCULAIRE DE L'AMMC

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

DIVULGATION AMMC	EMPLACEMENT DANS LE RAPPORT		PAGE
	PARTIE	SOUS-PARTIE	
Stratégie RSE	Stratégie et Gouvernance RSE de Société Générale Maroc		186 à 192
Périmètre du rapport, entités du groupe	Société Générale Maroc et ses filiales captives		233
Analyse de matérialité des différents aspects ESG	Stratégie et Gouvernance RSE de Société Générale Maroc	Intégration des attentes des parties prenantes dans la stratégie de la banque	186 à 188
Note descriptive de la collecte d'informations	À propos du reporting		229
Référentiels adoptés	Ceux du Groupe Société Générale notamment GRI		191

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES

	DIVULGATION AMMC	EMPLACEMENT DANS LE RAPPORT		PAGE
		PARTIE	SOUS-PARTIE	
ENVIRONNEMENT	Litiges, contentieux relatifs à l'environnement	À propos du Reporting RSE	Litiges et affaires contentieuses relatifs à l'environnement	229
	Informations environnementales (activités polluantes, politique en matières d'environnement pour compte propre, gestion des déchets...)	Une entreprise écoresponsable		208
	Mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Finance responsable pour un accompagnement durable des clients	Financer la transition énergétique et accompagner les clients dans les transformations positives	204
	Consommation en ressources	Une entreprise écoresponsable	Gérer l'impact direct de l'activité sur l'environnement	208
SOCIAL	Recrutement	Employeur responsable	Fidéliser et valoriser le capital humain	196
	Climat Social	Employeur responsable	Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs	201
	Hygiène et santé	Employeur responsable	Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs	201
	Rémunération	Employeur responsable		193
	Gestion des carrières	Employeur responsable	Faire des collaborateurs les acteurs de leur réussite	198
	Formation	Employeur responsable	Faire des collaborateurs les acteurs de leur réussite	198
	Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	Employeur responsable	Promouvoir la diversité et l'inclusion : une responsabilité et une conviction	193
	Égalité H/F	Employeur responsable	Promouvoir la diversité et l'inclusion : une responsabilité et une conviction	193
	Effectif par branche d'activité	Employeur responsable	Fidéliser et valoriser le capital humain	196
	Effectif par Nature de contract (CDI-CDD-Intérim)	Employeur responsable	Fidéliser et valoriser le capital humain	196
	Effectif par Catégorie (Cadres, employés)	Employeur responsable	Fidéliser et valoriser le capital humain	196
	Effectif par Genre (H/F)	Employeur responsable	Fidéliser et valoriser le capital humain	196
	Effectif par Ancienneté	Employeur responsable	Fidéliser et valoriser le capital humain	196
	Schémas d'intéressement et de participation du personnel	Employeur responsable	Faire des collaborateurs les acteurs de leur réussite	198
Nombre de représentants du personnel	Employeur responsable	Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs	201	

	DIVULGATION AMMC	EMPLACEMENT DANS LE RAPPORT		PAGE
		PARTIE	SOUS-PARTIE	
SOCIAL	Nombre de jours de grève	Employeur responsable	Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs	201
	Nombre d'accidents de travail	Employeur responsable	Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs	201
	Nombre de licenciements	Employeur responsable	Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs	201
	Nombre de démissions	Employeur responsable	Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs	201
	Nombre de recrutements	Employeur responsable	Fidéliser et valoriser le capital humain	196
	Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs et individuels)	Employeur responsable	Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs	201
GOUVERNANCE	Composition de l'organe de gouvernance	Conduite exemplaire des activités	Assurer une gouvernance saine et éclairée	226
	Indépendance des administrateurs	Conduite exemplaire des activités	Liste des mandats	231
	Mandats	Conduite exemplaire des activités	Liste des mandats	231
	Rémunération des administrateurs	Conduite exemplaire des activités	Liste des mandats	231
	Rémunération des dirigeants (stock-option, avantage en nature)	Conduite exemplaire des activités	Liste des mandats	231
	Comités spécialisés	Conduite exemplaire des activités	Assurer une gouvernance saine et éclairée	226
	Taux de présence aux réunions	Conduite exemplaire des activités	Liste des mandats	231
	Relation avec les actionnaires	Conduite exemplaire des activités	Assurer une gouvernance saine et éclairée	226
	Évaluation de l'organe de gouvernance	Conduite exemplaire des activités	Assurer une gouvernance saine et éclairée	226
	Éthique, déontologie et prévention de corruption	Conduite exemplaire des activités	Agir avec déontologie et éthique	219
PARTIES PRENANTES EXTERNES	Impact économique et social de l'activité de la société sur la population riveraine	Une entreprise écoresponsable		208
	Impact des investissements (infrastructures et services publics)	La Fondation Société Générale Maroc pour la solidarité et la culture		212
	Actions correctives mises en place au sein des activités ayant un impact négatif sur les communautés locales	Une entreprise écoresponsable		208
	Ethique et corruption, réponse à des incidents de corruption	Conduite exemplaire des activités		219
	Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Stratégie et Gouvernance RSE de Société Générale Maroc	Écoute constructive des parties prenantes	186
	Politique et critères de sélection des Fournisseurs, Clients	Conduite exemplaire des activités	Être un acheteur responsable Veiller au respect de la sécurité financière	225 222



DAR AL AMANE



معاً لآفاق جديدة



DAR AL AMANE

2021, L'ANNÉE DU REBOND ET DE LA RECONQUÊTE

En 2021, Dar Al Amane a maintenu sa croissance soutenue pour terminer l'année sur un nouveau bond à deux chiffres. Après une année 2020 où Dar Al Amane a su se mobiliser pour résister aux effets de la crise sanitaire, 2021 a clairement été l'année du rebond et de la reconquête. La raison d'être a été mise en action pour construire, avec les clients, un avenir meilleur et durable.



Dar Al Amane a poursuivi sa montée en puissance pour compléter son dispositif et affirmer sa marque. Elle s'appuie sur un business modèle clair, transparent, conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas, mais aussi sur une enseigne jeune, agile et ouverte sur son environnement ainsi qu'une excellente qualité de service.

Ainsi, l'année 2021 a été principalement marquée par :

- L'élection de Dar Al Amane au titre de **Service Client** de l'année 2022 au Maroc dans la catégorie « Banque Participative ». Cette consécration reflète d'une part, sa **forte mobilisation vis-à-vis des clients** grâce à une approche centrée sur le client, ses attentes et ses préoccupations. D'autre part, elle confirme l'**engagement des collaborateurs** qui constituent la force et justifient la performance et l'excellence de Dar Al Amane ;
- Le **développement des canaux digitaux** par la mise en place d'une **solution digitale qui permet la souscription d'un financement en ligne quelle que soit sa nature** ;
- L'**enrichissement de la gamme de produits**.

UN DISPOSITIF EN CONSTANTE ÉVOLUTION

À fin 2021, Dar Al Amane s'appuie sur :

- **Un réseau de quatorze agences dédiées** qui couvre toutes les grandes régions du Maroc. Une nouvelle agence a été ouverte à Casablanca au Parc CasaNearShore ;
- **Des moyens alternatifs et modernes d'informations**, d'échanges et d'interactions, à travers la plateforme d'entrée en relation à distance, la nouvelle solution de financement en ligne, le Centre de Relation Clients, des services sur application mobile et sur internet régulièrement enrichis par de nouvelles fonctionnalités ;
- **Une politique d'animation commerciale dynamique**, en :
 - Tissant de nouveaux partenariats avec notamment la Fondation Mohammeda des œuvres sociales des magistrats et fonctionnaires de la Justice, l'agence de logements et d'équipements Militaires ainsi que la signature de conventions salariales avec les grandes entreprises partenaires.
 - Pérennisant les partenariats existants : les principaux concessionnaires automobiles pour le financement des véhicules neufs et d'occasion, la Fondation Mohammed VI ainsi que les grands promoteurs immobiliers de la place...

- **Une présence affirmée sur le terrain, qui s'est rapidement adaptée au contexte sanitaire pour renforcer la proximité relationnelle avec les clients, par :**

- La réalisation de plusieurs animations auprès des sociétés conventionnées.
- La participation à des événements spécialisés du marché de la santé en partenariat avec l'Association Marocaine de Cardiologie (AMCAR), la Société Royale Marocaine de Gynécologie Obstétrique (SRMGO)...

- **Une offre commerciale enrichie** avec :

- Le lancement de **Mourabaha Smart** permettant de réaliser une demande de financement en ligne et en toute simplicité. L'accord de principe est 100% en ligne et un seul passage en agence suffit pour concrétiser le projet du client.
- L'enrichissement des services rattachés aux dépôts d'investissement par la mise en place du rachat total, de nouvelles maturités...

Dar Al Amane dispose ainsi d'une gamme de produits et services 100% conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas, performante, connectée et évolutive allant de la banque au quotidien, des financements,

UN BILAN TRÈS POSITIF DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Dar Al Amane a enregistré de bonnes performances avec une **évolution à deux chiffres** par rapport à l'année précédente.

Ceci reflète l'attractivité de la marque et l'optimisme lié à l'évolution future de ce nouvel écosystème.

Au 31/12/2021, les dépôts à vue totalisent un montant de **409 millions de dirhams**, en évolution de **23%** par rapport à l'année précédente, les comptes d'investissement affichent un total de **213 millions de dirhams**, en évolution de **63%** et les encours de financements à la clientèle un montant de **2,7 milliards de dirhams**, en évolution de **40%**.

Dar Al Amane maintient sa position de **3^{ème} banque participative de la place** et s'affirme comme l'un des acteurs majeurs de ce marché naissant.

Pour 2022, Dar Al Amane continuera à se positionner en tant que **partenaire de confiance vis-à-vis de ses clients** et poursuivra le développement de ses projets digitaux. Elle s'engage pour la réussite des projets de ses clients en s'appuyant sur ses valeurs d'innovation, de partage, d'expertise et de bienveillance. À l'écoute du marché, son ambition reste intacte : être résolument proche des attentes et des aspirations de ses clients, en intégrant la composante essentielle de qualité de service.

à l'investissement sans oublier les services de consultations et de transactions à distance, à partir d'un ordinateur ou un mobile.

Partie prenante active de l'essor de l'écosystème participatif, Dar Al Amane inscrit ses projets de développement en phase avec l'évolution du cadre réglementaire et juridique qui se met progressivement en place. C'est ainsi que de nouvelles composantes de l'offre sont en cours de lancement, comme les formules de financement Mourabaha Services, les assurances Takaful, une offre dédiée aux Professionnels et TPE, les opérations à l'international...

Mourabaha Smart

Votre financement en toute simplicité et en quelques clics

- Calcul des mensualités
- Accord de principe 100% en ligne, en moins de 48h*
- 1 seul passage en agence

<https://mourabahasmart.daralamane.ma>

Service Relations Client **2211**

*Sous réserve de complétude du dossier



FINANCEMENT CONFORME AUX AVIS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS




RÉSULTATS FINANCIERS DE DAR AL AMANE AU 31/12/2021

ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2021

ACTIF	En milliers de Dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	217 056,09	199 556,09
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 632,95	1 972,89
3. Créances sur la clientèle	2 755 109,09	1 964 606,24
. Créances sur Mourabaha	2 751 440,73	1 963 842,01
. Créances sur Salam	-	-
. Créances sur autres financements participatifs	-	-
. Autres créances sur la clientèle	3 668,35	764,23
4. Titres de transaction et de placement	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
5. Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	5 862,70	13 866,26
6. Immobilisations données en Ijara	-	-
7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
. dont Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. Dépôts d'investissement placés et Wakala Bil Istismar Placés	-	-
9. Autres actifs	26 159,75	22 531,33
TOTAL DE L'ACTIF	3 009 820,58	2 202 532,82

PASSIF	En milliers de Dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 249 227,36	846 013,35
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	-	-
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	1 249 227,36	846 013,35
3. Dépôts de la clientèle	409 023,47	331 833,13
. Comptes à vue créditeurs	374 393,57	283 930,12
. Autres comptes créditeurs	34 629,90	47 903,02
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	3 819,31	4 779,60
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	3 819,31	4 779,60
5. Autres passifs	894 147,68	677 833,85
6. Provisions pour risques et charges	3,26	-
7. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	213 017,84	130 540,35
8. Dotation en capital	260 000,00	260 000,00
9. Reports	-48 118,95	-53 898,19
10. Résultat de l'exercice	28 700,61	5 430,72
TOTAL DU PASSIF	3 009 820,58	2 202 532,82

HORS BILAN AU 31/12/2021

HORS BILAN	En milliers de Dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	21 050	35 299
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	21 050	35 299
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	2 806	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	2 806	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2021

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2021	31/12/2020
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	86 548,04	58 085,44
1. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
2. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	82 821,44	54 947,58
3. Produits sur titres de propriété(1) et certificats de Sukuks	-	-
4. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
5. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
6. Commissions sur prestations de service	3 658,61	2 801,83
7. Autres produits bancaires	58,61	336,02
8. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et wakala Bil Istismar reçus	9,39	-
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 169,26	4 782,90
9. Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	88,32	-
10. Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
11. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
12. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
13. Autres charges bancaires	3 401,59	2 207,64
14. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	3 679,36	2 575,27
III. PRODUIT NET BANCAIRE	79 378,78	53 302,53
15. Produits d'exploitation non bancaire	-	-
16. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	49 497,73	47 382,58
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURABLES	959,14	140,72
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	211,45	-
VII. RESULTAT COURANT	29 133,36	5 779,24
VIII. RESULTAT AVANT IMPÔTS	29 133,36	5 779,24
<small>17. Impôts théoriques (2)</small>	432,74	348,51
IX. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	28 700,61	5 430,72

(1) Autres que Moucharaka et Moudaraba

(2) Le calcul de l'IS réel est compris dans la charge d'impôt de Société Générale Maroc.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DIFFUSÉS EN 2021

- Société Générale Maroc inaugure de nouveaux Centres d’Affaires.
- Equilibre vie professionnelle-vie privée : Société Générale Maroc s’engage et adopte 15 engagements en faveur du bien-être de ses collaborateurs !
- Société Générale Maroc conforte sa position d’acteur de référence de la bancassurance et dévoile ses ambitions en synergie avec la Marocaine Vie.
- Société Générale Maroc lance Antoum radio, une radio interne qui met à l’honneur ses collaborateurs sur l’ensemble du territoire national.
- Sogécapital Gestion rejoint le réseau des signataires des principes pour l’investissement responsable soutenus par les Nations Unies
- Nominations à Société Générale Maroc.
- More for Youth : Société Générale Maroc se mobilise pour les jeunes !
- Société Générale Maroc remporte 3 prestigieux prix lors des African Banking Awards.
- Société Générale Maroc lance le fonds commun de placement « SG social impact fund » pour soutenir des projets solidaires portés par des associations.

Les communiqués de presse sont consultables sur le site www.sgmaroc.com – Rubrique « Espace Presse ».



**أنتم
المستقبل**



**الشركة العامة
SOCIETE GENERALE**